LES JUIFS

SOUS

LA DOMINATION GRECQUE

LUTTE EN PALESTINE POUR L'HELLÉNISME. — ANTIOCHUS ÉPIPHANE. — PERSÉCUTION D'ANTIOCHUS. — *L'ABOMINATION DE LA DÉSOLATION.* — NÉCESSITÉ ÉVIDENTE DES RÉCOMPENSES D'OUTRE-TOMBE.

I.

Vers 175 avant Jésus-Christ, la victoire de l'hellénisme, dans tout le monde oriental de la Méditerranée, est un fait accompli. Seul, le judaïsme de Palestine résiste obstinément. Ici même, l'engouement des modes grecques est profond ; tous les élémens légers et mobiles, jeunes et intelligens se tournent vers le soleil qui va éclairer le monde. Mais un vieux parti, exclusivement admirateur de la Thora, hostile au rationalisme grec, se raidit plus que jamais. Nous verrons ce parti l'emporter et faire du peuple juif un *unicum* dans l'histoire. L'Égypte, la Phénicie, la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Italie, même Carthage, l'Arménie et l'Assyrie, dans une assez forte proportion, s'hellénisèrent; seule la Palestine opposa un *non*

résolu à cette grande séduction. Elle continua à parler un idiome sémitique, à penser en sémitique. Elle ne participa à la science grecque que dans une mesure très restreinte. Elle ne sut rien de cette littérature qui faisait délirer toutes les parties éclairées de l'humanité; elle ignora le canon suprême de la raison et de la beauté qui venait d'être fixé.

La vie grecque se composait de quelques pièces indispensables, d'une sorte de discipline extérieure exigeant des établissemens publics et, à certaines heures, une activité en commun, une éphébie pour la jeunesse, un théâtre pour les affaires publiques et la culture littéraire, des bains, un gymnase et un xyste pour les exercices du corps. Le soin de sa personne était l'essentiel de la vie d'un Grec. Certes la propreté et l'hygiène tiennent une place considérable dans la vie d'un Oriental qui se respecte (Juif de l'ancienne école ou musulman); mais la pédagogie grecque avait de bien autres exigences. Les luttes et les exercices factices de la gymnastique sont antipathiques aux Orientaux. Les nudités qu'entraînait la palestre grecque les choquaient. Ils y voyaient un acheminement à des vices contre lesquels, malheureusement, la Grèce ne prenait pas assez de précautions (1). La circoncision était souvent, au gymnase, un objet de raillerie (2). L'émulation que ces jeux entretenaient paraissait aux Israélites zélés une mauvaise chose, et autant d'enlevé au sentiment des gloires nationales (3).

La ville de Jérusalem se partageait ainsi en deux camps. Une moitié, affolée du désir d'imiter les usages grecs, ne négligeait rien pour gréciser ses allures, son costume, son langage. A ce parti grécomane, s'opposaient les gens pieux, à idées bornées, ceux qu'on appelait les *hasidim*, hostiles même à ce que la civilisation grecque avait d'excellent, n'écrivant qu'en hébreu ou en araméen et dans les cadres de l'ancienne littérature. Cette division profonde répondait à une autre, plus profonde encore. La majorité de la communauté juive était fervente; mais il y avait aussi dans son sein beaucoup de tièdes, beaucoup de gens à peine juifs, ennemis de ce que le genre de vie selon la Thora avait d'étroit. Ce groupe indévot était une proie tout offerte à une propagande venant du dehors, surtout quand tous les courans du moment poussaient dans le même sens. Les *hasidim*, de leur côté, formaient une coterie, une « synagogue » tout à part (4).

La *Thora* exécutée comme une loi par une autorité civile juive

(1) II Macch., IV, 12.
(2) *Saint Paul*, p. 66 et suiv.; *Marc-Aurèle*, 556.
(3) II Macch., IV, 15.
(4) I Macch., II, 42, édit. Fritzsche.

devait faire quelque chose d'intolérable, et cela est tout simple, ce code étant une œuvre d'utopistes, de théoriciens d'une société idéale, non un droit coutumier formulé, réformé. On le vit bien sous les Asmonéens, quand le pouvoir de la nation appartint réellement à des Juifs. Au temps où nous sommes arrivés, il n'en était pas tout à fait ainsi; mais peu s'en fallait. Les gouvernans perses et grecs se souciaient médiocrement des affaires de toutes ces communautés, si bien qu'elles devenaient des petits États tyranniques. Les choses se passaient comme dans les communautés de raïas de l'empire ottoman, où l'individu est sous le pouvoir absolu de son clergé. Un Juif pieux était donc régi par la Thora juive, admirable pour ses aspirations sociales, mais qui constituait à peu près le plus mauvais code qu'il y ait jamais eu. Cela faisait des situations impossibles. Il n'est pas surprenant que le droit grec, qui était, comme le droit romain, purement rationnel, offrît, selon plusieurs, pour sortir de ces impasses, une porte tout ouverte.

Ni les Lagides qui ne pratiquèrent jamais le *compelle intrare* pour l'hellénisme, ni Antiochus le Grand et son successeur, qui furent tolérans, n'essayèrent d'intervenir dans ce foyer brûlant, pour exercer une influence au profit de l'un ou l'autre des deux partis. Il n'en fut plus de même quand le trône vint à être occupé par Antiochus dit Épiphane (1), esprit brouillon, sans tenue, libéral par momens, violent toujours, et qui gâtait les meilleures causes par ses intempérances et son manque de jugement. Les Juifs, prévenus peut-être, lui trouvaient le visage hautain, l'air farouche, le cœur tellement dur que rien de ce qui touche l'homme, ni les femmes ni la religion, ne pouvait le fléchir. Selon eux, il n'était pétri que d'orgueil et de fraude (2). Son manque de dignité, ses actes de polisson débauché n'auraient pas eu grande conséquence, s'il n'eût compromis son autorité en des entreprises sans issue, où les plus tristes déconvenues l'attendaient. Il aimait la Grèce, et il s'envisageait comme le représentant de l'esprit hellénique en Orient. Le Dieu qui était l'objet de ses prédilections et dont il se regardait comme obligé de promouvoir le culte était ce majestueux Jupiter Olympien (3), qu'on sert mieux par le calme de la raison que par des empressemens inconsidérés. Ce qu'il comprenait le moins, c'était le pays où il régnait, pays de profondes diversités politiques et religieuses, et où l'on ne pouvait établir une centralisation qu'en respectant hautement les cultes locaux qui étaient

(1) Polybe, XXVI, 10.
(2) Dan., VIII, 23 et suiv.; XI, 21 et suiv., 37.
(3) *L'Olympieion* d'Athènes était de lui. Polybe, XXVI, 10.

ici l'équivalent de ce que furent ailleurs municipalité et patrie. Il commit la faute la plus grave que puisse commettre un souverain, qui est de s'occuper de la religion de ses sujets.

Il était fort intelligent, généreux, porté au grand (1), et il fit d'Antioche un centre très brillant, bien que non comparable à Alexandrie pour les sciences et les lettres sérieuses. Il fut en quelque sorte le second fondateur de cette ville, qui jusque-là n'avait pas pris de grands développemens. Antioche devint un des points rayonnans les plus actifs de l'hellénisme. La tentation devait être forte de faire régner cette haute civilisation rationnelle sur des pays qui n'avaient connu jusque-là que des cultures inférieures, sur des religions qui portaient presque toutes une tare de superstition ou de fanatisme. On peut dire que, si Antiochus le Grand n'avait pas rattaché la Palestine à l'empire séleucide, l'entreprise d'Épiphane, se bornant alors à helléniser le nord de la Syrie, eût réussi. Mais le judaïsme présenta une opposition invincible. En l'attaquant, Épiphane s'attaqua à un roc. Il ne se contenta pas, en effet, de refréner les excès du fanatisme, de garantir la liberté des dissidens, de faire régner sur tous les cultes une loi civile égale. Il voulut vraiment supprimer le judaïsme, forcer les Juifs à des actes qu'ils tenaient pour idolâtriques (2). On l'a comparé à Joseph II; la comparaison n'est pas exacte; car Joseph II ne fit que maintenir les droits de l'État laïque au milieu des prétentions exagérées de la théocratie. Épiphane fut véritablement un persécuteur, et, comme son caractère manquait d'équilibre, la résistance le poussa jusqu'à la folie. Ses contemporains, jouant sur son épithète royale, l'appelèrent *Épimane*. Il semble, en effet, qu'il arriva, par momens, à des accès de folie caractérisés.

C'est ici la première persécution dont la théocratie sortie des prophètes juifs fut l'objet. Antiochus obéit au même principe que les empereurs romains, souvent les meilleurs, moins excusable, en ce que le judaïsme était limité à un pays, tandis que le christianisme était un mal général qui minait l'empire. Ce feu roulant de plaintes réciproques entre l'État et l'Église ne cessera plus jusqu'à nos jours. Il y a contradiction, en effet, entre une société se prétendant fondée sur une révélation divine et la large société humaine ne connaissant que les liens du droit et de la raison. Marc-Aurèle, qui était un autre homme qu'Antiochus Épiphane, persécuta comme

(1) Diod. Sic., XXIX, 32; XXXI, 16; Tite-Live, XLI, 20.

(2) *Rex Antiochus demere superstitionem et mores Græcorum dare adnisus, quominus teterrimam gentem in melius mutaret, Parthorum bello prohibitus est.* (Tacite, *Hist.*, V, 8.)

lui la théocratie. L'excuse de ces hommes considérables est que la théocratie, quand elle fut maîtresse, persécuta ses adversaires bien plus cruellement encore que ses adversaires ne l'avaient persécutée. Antiochus, avant d'arriver au trône, avait passé sa jeunesse à Rome comme otage. Peut-être puisa-t-il dans l'intimité des grandes familles romaines, où il s'était formé, cet absolu dans les idées et ce mépris des religions autres que les superstitions nationales, qui plus tard devait faire de l'empire romain le pire ennemi de toute théocratie.

II.

Dès son avènement (175 avant J.-C.), Antiochus se montra mal disposé pour les Juifs, au moins pour les Juifs piétistes ou *hasidim*. Tous les emplois étaient réservés aux Juifs libéraux, dont plusieurs, pour se rendre agréables au roi, renoncèrent à leur religion et se firent adorateurs de Jupiter Olympien. Ces apostasies furent nombreuses (1). Le renégat devenait l'objet de toutes les faveurs; les places, les emplois lucratifs étaient pour lui (2). La circoncision restait, de son vieil état, un souvenir pénible, qui l'exposait dans les lieux publics à des observations désobligeantes. Il y remédiait par une opération douloureuse que Celse a décrite (3). A partir de ce moment, le renégat prenait un air crâne, se promenait partout en costume grec, s'attachait à réaliser en tout le type d'un Grec accompli, n'avait que du mépris pour les usages mosaïques et pour ses coreligionnaires arriérés.

On conçoit l'horreur et la douleur que l'Hiérosolymite fidèle éprouvait à la vue d'un pareil être, souvent affublé de titres officiels et largement rétribué pour son apostasie. De jour en jour, l'épidémie d'hellénisme sévissait; les modes d'Antioche se propageaient comme par enchantement; dans la ville, la majorité était gagnée aux nouveautés (4). L'avènement d'Antiochus, dont on connaissait probablement les idées, donna au parti grec une force invincible. Le grand-prêtre Onias III était le chef de la résistance; c'était un homme pieux et ferme, qui, sous Séleucus Philopator, avait défendu énergiquement le trésor du temple (5); son frère

(1) I Macch., I, 14.
(2) Daniel, XI, 30-39; I Macch., II, 18.
(3) I Macch., I. 16. Cf. *les Apôtres*, p. 330.
(4) I Macch., I, 12-16.
(5) II Macch., III, 1 et suiv., IV, 1 et suiv.

Jésus, qui, selon la mode des hellénisans, se faisait appeler Jason, était à la tête du parti grec. L'effort de ce parti consista dès lors à faire destituer Onias pour mettre en sa place Jason. Ce dernier fit au roi d'énormes promesses d'argent. Il s'engagea, en outre, à travailler de toutes ses forces à l'hellénisation de Jérusalem, en particulier à y faire bâtir un gymnase et une éphébie. Les habitans de Jérusalem devaient être inscrits comme Antiochéniens et considérés comme citoyens d'Antioche. Antiochus agréa ces propositions. Onias fut donc déposé et Jason mis en sa place (1). L'hellénisation alors fut poussée à outrance. Le gymnase fut bâti; la jeunesse y afflua; on vit des prêtres abandonner leur service à l'autel pour aller s'exercer à la palestre. Ce fut une vraie fièvre d'innovation et de transformation; chacun fut occupé à dissimuler sa circoncision, à se donner la tournure d'un Grec. Jamais la destinée d'Israël ne courut plus de dangers qu'à cette heure néfaste (vers 172 avant J.-C.). Un effort de plus, la Bible hébraïque était perdue, la religion juive effacée pour jamais.

Jason ne se laissait arrêter par aucun scrupule. L'année où tombèrent les fêtes quinquennales de Melkarth à Tyr, il envoya un riche cadeau, pour faire montre de largeur et de générosité; les porteurs de ce cadeau furent plus timorés que le grand-prêtre. Ils remirent l'argent; mais ils s'arrangèrent de manière qu'il ne reçût pas un emploi directement liturgique.

Jason ne garda le pouvoir que trois ans. Un certain Onias, qui se faisait appeler *Ménélas*, et qui est parfois présenté comme frère de Jason (2), le supplanta (171), en promettant à Antiochus des sommes d'argent encore plus fortes. Pour payer cette espèce de tribut, il s'empara des trésors du temple et commit toutes sortes de crimes (3). Le vieux grand-prêtre Onias III s'était retiré à Daphné, près d'Antioche; c'était un homme droit et d'une grande indépendance de paroles; Ménélas le fit assassiner. Ainsi périt le dernier grand-prêtre sadokite. Depuis le retour de la captivité de Babylone, on n'avait pas pris un seul grand-prêtre hors de la race de Séraïah.

Jason, quoique déposé, continuait ses menées. Ce fut entre ces deux scélérats une sorte de rivalité pour savoir qui ferait le plus de mal à son pays. On ne saisit pas bien le fil de toutes ces intrigues. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 170 Antiochus, revenant d'une de ses expéditions d'Égypte, entra dans Jérusalem, y fit couler des

(1) II Macch., IV, 7-10.
(2) Jos., *Ant.*, XII, V, 1; cf. XV, III, 1; XIX, VI, 2.
(3) II Macch., IV, 27-50.

flots de sang, et, guidé dans ses méfaits par l'odieux Ménélas, pilla le temple, dont il emporta à Antioche les objets les plus précieux (1).

La situation était horrible; tout sentiment de moralité paraissait détruit; Dieu vraiment semblait avoir totalement détourné sa face de dessus son peuple. Et cependant, l'on vit pis encore. En 168, Antiochus fit en Égypte une nouvelle expédition brusquement arrêtée par le cercle de Popilius Lænas. Il reprit furieux la route du Nord; toute sa rage tomba sur Jérusalem (2). Peut-être les accointances, déjà sensibles, des Juifs conservateurs avec les Romains furent-elles la cause secrète de cette volte-face, inintelligible au premier coup d'œil. Cette fois, c'est une abolition complète du judaïsme qu'il voulait. Le moyen d'exécution était clair et radical. Il consistait à chasser l'ancienne population, et à la remplacer par une colonie grecque ou hellénisante (3). Rien n'était plus ordinaire à cette époque que de pareilles substitutions. Presque toutes les villes macédoniennes de Syrie devaient leur origine à un *Veteres migrate coloni* plus ou moins brutal. Nous verrons bientôt les Juifs pratiquer les mêmes procédés (4) quand ils seront les plus forts. Antiochus chargea un de ses agens fiscaux, nommé Apollonius, de l'exécution de ces mesures. Beaucoup de Juifs quittèrent la ville; beaucoup restèrent et furent mis à mort; leurs femmes et leurs enfans furent vendus comme esclaves. Le reste apostasia. Des païens furent amenés pour remplir les vides laissés par l'expulsion ou l'extermination de la population juive. Il y eut ainsi quelques mois et même quelques années où Jérusalem ne compta pas un seul habitant juif. Adonaï manquait outrageusement à sa parole; toutes les promesses, toutes les prophéties étaient anéanties.

Les Syriens apparemment se fiaient peu à la nouvelle colonie qu'ils avaient amenée dans Jérusalem; car ils firent raser les murs de la ville, qu'ils envisageaient comme un appui permanent laissé à la cause juive, et ils se firent construire, sur la colline opposée à Sion (5), une citadelle à part qu'ils appelèrent Akra, qui pût servir de fort à leur garnison et de refuge à la population hellé-

(1) I Macch., I, 20-24; II, 9; II Macch., V, 1-21; Jos., *Ant.*, XII, V, 3; *Contre Apion*, II, 7.

(2) Daniel, XI, 30-31.

(3) I Macch., I, 29-40; II Macch., V, 23-26; Jos., *Ant.*, XII, V, 4. Comp. I Macch., I, 30-32, 38; II Macch., V, 24; Daniel, VII, 25; VIII, 11 et suiv.; IX, 27; XI, 31 et suiv.; XII, 11.

(4) A Jaffa, à Gézer.

(5) Celle où est Nebi-Daoud, le prétendu Sion des topographes traditionnels.

nique, ainsi qu'aux renégats. Cette précaution ne fut pas inutile. Dans la longue lutte qui va suivre, Akra resta toujours entre les mains des Syriens; elle ne sera conquise par les Juifs que dans vingt-six ans, en 141.

Le culte juif fut interrompu; le sacrifice perpétuel, ou *tamid*, cessa. Le temple fut nécessairement transformé selon les besoins nouveaux. Le patron de la propagande syrienne était Jupiter Olympien. Jupiter Olympien fut substitué à Iahvé. L'ameublement intérieur du temple avait été pillé deux ans auparavant; l'autel des parfums, le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition étaient enlevés. On ne sait quelles transformations firent les païens dans le saint des saints; les portes étaient fermées; selon les habitudes helléniques, le grand autel devant le temple avait seul de l'importance. Là se passa un fait des plus graves. Une statue de Jupiter Olympien fut placée sur un soubassement ajouté derrière l'autel, si bien que c'était à elle que les sacrifices étaient offerts. Cette image fit aux Juifs une horreur indicible. Ils se rappelèrent la date où elle avait été érigée, le 15 kislev de l'an 145 des Séleucides, par conséquent en décembre 168 avant Jésus-Christ. Ils accumulèrent pour la désigner les mots les plus sales qu'ils purent; ils l'appelèrent « la crotte malfaisante, » que les Grecs rendirent par βδελυγμία τῆς ἐρημώσεως, « l'abomination de la désolation, » selon le latin (1). Le comble de l'horreur était, en effet, atteint. Iahvé était remplacé par son rival, qui, au seuil même de son temple, recevait, à sa place, la fumée des victimes. Jamais pareille abomination ne s'était vue. Nabuchodonosor avait détruit le sanctuaire; cette fois c'était un Dieu étranger qui s'installait dans la demeure même de Iahvé et usurpait ses honneurs. O horreur!

De pareils autels à Jupiter Olympien furent élevés dans les villes juives des environs de Jérusalem. Iahvé fut poursuivi jusque dans son sanctuaire du Garizim. Là, ce fut le vocable de *Zeus Xenios*, qui prévalut. La population samaritaine offrit sans doute moins de résistance que la population juive; on ne parle pas de martyrs samaritains à cette date (2).

En même temps que le culte grec était établi dans toute la Judée, le culte juif était sévèrement proscrit. La circoncision, l'observation du sabbat et des autres prescriptions juives étaient défendues sous peine de mort. La surveillance était des plus sévères. La

(1) Daniel, IX, 27; XI, 31; XII, 11. Cf. VIII, 13; I Macch., I, 54-59; II Macch., VI, 2. Cf. Matth., XXIV, 15.

(2) Le passage I Macch., III, 10, semble même supposer que les Samaritains firent cause commune avec les Syriens contre les Juifs.

guerre fut déclarée au livre, cause de tout le mal; tous les exemplaires de la Thora qu'on put trouver furent détruits. Chaque mois, des inspecteurs passaient pour saisir les volumes de la Loi, pour voir si quelque cas nouveau de circoncision s'était produit. Aux bacchanales, tous étaient obligés de prendre part à la fête, couronnés de lierre (1). L'interdiction légale du porc donnait lieu à mille taquineries. Les cours du temple devinrent le théâtre d'orgies; les païens venaient s'y livrer à la débauche avec des courtisanes. On raconta des faits horribles, exagérés sans doute. Deux femmes furent amenées aux juges pour avoir circoncis leurs enfans; on les leur suspendit aux mamelles; les malheureuses furent ensuite précipitées du haut des murs. Des gens qui s'étaient retirés dans une caverne pour célébrer le sabbat se laissèrent enfumer plutôt que de faire un mouvement pour se défendre (2). De nombreuses légendes de martyrs se formèrent. Le vieillard Éléazar qui se refuse à une fiction innocente pour sauver sa vie (3), la mère qui assiste au supplice de ses sept fils (4) et les encourage, sont le premier type de ces récits qui devaient faire la fortune du christianisme (5). Les *Actes des Martyrs*, comme toutes les branches de la littérature chrétienne, ont leur racine en Israël.

L'ébranlement terrible qu'un état de choses aussi tragique dut causer dans la conscience du pauvre Israël se traduisit sans doute en prières ardentes, en élégies. La forme de l'élégie et de la prière, en Israël, c'était le psaume. Il se produisit donc sûrement des morceaux de ce genre, qui peut-être furent écrits (6). Mais de pareils morceaux figurent-ils dans le recueil actuel des *Psaumes?* C'est un des points sur lesquels il est le plus difficile de se prononcer. L'âme d'Israël n'était pas changée, mais la langue était changée, et nous croyons que des pièces composées au temps d'Antiochus ne seraient pas si difficiles à discerner des pièces classiques plus anciennes (7).

(1) II Macch., VI, 27.

(2) II Macch., VI, 4-11; Daniel, XI, 33-35.

(3) II Macch., VI, 18 et suiv.

(4) *Ibidem*, VII, 1 et suiv. Comp. ce qu'on appelle le IVe livre des Macchabées, *Orig. du Christ.*, V, 303 et suiv. Sur les textes juifs, voir Zunz, *Die gottesdienstlichen Vorträge der Juden*, p. 124.

(5) Les invraisemblances sont les mêmes : Antiochus présidant aux supplices, etc.

(6) On en trouve des traces dans I Macch., I, 25 et suiv.; 38 et suiv.; II, 6 et suiv., 51 et suiv.

(7) Les psaumes XLIV, LXXIV, LXXIX, LXXXIII, surtout, conviennent parfaitement à ce temps; mais, après tout, rien ne s'oppose à ce qu'ils soient plus anciens, ces *anavim* s'étant souvent trouvés dans des situations analogues. Ces psaumes sont de la plus belle langue classique, du style le plus relevé, souvent (LXXIV surtout) pleins d'obscurités et de fautes de copistes. Or la langue, à l'époque des Macchabées, était extrêmement abaissée et le génie poétique perdu; le style est plat, prolixe à la façon araméenne, n'offrant

Le siècle n'était pas littéraire; la langue était plate et abaissée. C'est dans l'ordre des sentimens et des opinions religieuses que les modifications les plus importantes se produisaient. Israël chassait sur ses vieilles ancres. Les anciennes positions n'étaient plus tenables. L'espèce d'horizon fermé qu'Israël avait eu jusque-là devant les yeux devait à tout prix être reculé. Des rêves d'infini, barrés par un mur, voilà ce qu'a fait jusqu'ici Israël. Le mur va tomber; Israël va enseigner au monde l'immortalité qu'il a ignorée jusqu'ici et que même il n'a jamais dogmatiquement professée.

III.

L'idée que la vertu doit être récompensée est la plus logique des idées qui composent l'esprit humain (1). L'idée que la vertu est en effet récompensée est une affirmation hardie à laquelle l'Israélite se trouva mené par sa confiance absolue en la justice divine.

jamais aucune difficulté quand l'auteur ne fait pas exprès de contourner sa pensée. On en peut juger par le livre de Daniel, par les pièces originales qu'on entrevoit derrière le premier livre des Macchabées, par les cantiques que la rhétorique de ce temps sème à tout propos et dont le ton est si faible. Notez surtout la fade prière, Daniel, IX, 4 et suiv.; Comp. les cantiques du chap. III. Si l'époque des Macchabées avait produit des psaumes, ces psaumes formeraient un groupe reconnaissable dans l'un des cinq livres qui composent le recueil actuel, ou plutôt ils formeraient un recueil à part qu'on n'eût pas attribué à David. Le *Psautier de Salomon*, peu postérieur aux Macchabées, a-t-il pu jamais être confondu avec le psautier davidique? Tout porte à croire que le recueil canonique des Psaumes était clos et même traduit en grec à l'époque des Macchabées. (Sirach, prol. et XLVII, 6 et suiv.) Il s'ajoutait encore des livres à la fin du volume biblique (Daniel, Ecclésiaste, Lamentations); mais le volume ancien ne se desserrait plus; on n'osait plus y rien introduire. Le style de la traduction grecque des Psaumes est uniforme; cette traduction est l'œuvre d'un même écrivain. Les psaumes macchabaïques, s'il y en avait, trancheraient sur le reste dans le grec comme dans l'hébreu. Le psaume qui paraît le plus macchabaïque, le psaume LXXIV, est cité dans le premier livre des Macchabées (ch. VII, 16-17), comme un vieux texte prophétique. Comparez l'allusion à Ps. XCII, 8, dans I Matth., IX, 23. Ajoutons que le Psautier de Salomon suppose le Psautier canonique clos et attribué tout entier à David.

(1) Le moyen âge l'exagéra naïvement. Les bêtes, n'ayant pas d'âme immortelle, doivent être récompensées ici-bas. Une petite biche, que des religieuses avaient stylée à saluer la Vierge, à se mettre à genoux sur un prie-Dieu, tourmentait beaucoup ces bonnes filles. Il est clair qu'il ne pouvait y avoir pour elle de paradis. Les religieuses, pour que sa piété ne restât pas sans récompense, la bourraient de confitures. Le lion qui a creusé la fosse pour le corps de saint Antoine, premier ermite, est payé de son travail par la rencontre d'un mouton, qu'il dévore. Car le lion, comme toute autre créature, mérite son salaire. L'homme est beaucoup moins bien traité ici-bas; car il a la vie éternelle.

Dieu veut le bien et le commande; par conséquent, il le récompense. Il peut tout; s'il abandonnait celui qui se conforme à sa volonté, il serait absurde, trompeur, auteur de l'iniquité.

Où a lieu cette récompense des justes, cette punition des méchans? Une telle question n'aurait pas eu de sens pour l'ancien Sémite. Il n'y a pas pour l'homme d'autre vie que celle-ci. L'ancien Sémite repoussait comme chimériques toutes les formes sous lesquelles les autres peuples se représentaient la vie d'outre-tombe. Il était conduit à cela par un certain bon sens et aussi par l'image exaltée qu'il se faisait de la grandeur divine. Dieu seul est éternel; l'homme ne vit que quelques années; un homme immortel serait un dieu, un rival de Dieu, une impossibilité. L'homme ne prolonge un peu son existence éphémère que par ses enfans, ou, à défaut d'enfans, par un cippe (*sem*), qui maintient son nom dans la tribu.

Cette assertion que la vertu est récompensée ici-bas va se heurter tout d'abord à des objections insolubles. Cette assertion n'est pas vraie. Dans la réalité, en quelque âge du monde et quelque société qu'on se place, la justice distributive est fréquemment violée. Plus versés que les anciens dans les sciences sociales, nous pouvons aller plus loin et affirmer qu'il n'est pas possible qu'il en soit autrement. L'injustice est dans la nature même. Supposons la société aussi perfectionnée, la médecine aussi avancée qu'on voudra, il restera l'accident, qui n'est régi par aucune justice. Un homme meurt en voulant, par dévoûment, sauver son semblable, nul ne peut soutenir que la justice absolue du monde réel est en règle avec cet homme-là. Le vieil Israël essaya tous les sophismes pour sortir de cette impasse. Les temps très anciens se sauvaient par la justice collective. Les fils sont punis pour les crimes de leurs pères; une société est punie pour les méfaits de quelques-uns de ses membres. Mais une telle justice est si défectueuse que les Israélites les plus orthodoxes finirent par y renoncer. Job déclare que l'homme violent, dont les enfans sont peu estimés, n'est pas puni en réalité, puisqu'il n'en sait rien dans le scheol; c'est lui qui aurait dû voir sa propre ignominie. Ézéchiel abandonne complètement la théorie collectiviste et déclare que chacun n'est puni ou récompensé que pour ses propres actions. On se trouvait alors engagé dans des explications d'une extrême faiblesse.

Tantôt on niait le fait. Un psalmiste affirme que, dans sa longue vie, il n'a jamais vu le fils d'un homme juste chercher son pain (1). D'autres fois, on distinguait. « C'est vrai, disaient les sages; le juste

(1) Psaume XXXVII, p. 25.

est souvent pauvre ; mais mieux vaut le bonheur avec peu que la prospérité du méchant. Cette prospérité passe si vite!.. » D'autres fois, on se rejetait sur les mystères de la conscience humaine, sur les péchés qu'on peut avoir commis sans le savoir. Dieu est un juge si sévère qu'il trouve de l'iniquité dans l'homme le plus vertueux en apparence. Restait la théorie de l'épreuve passagère. Dieu se plaît quelquefois à mettre ses serviteurs à l'épreuve ; mais il répare ensuite le mal qu'il leur a fait. On imagina tous les cas possibles. Job, homme parfaitement juste, est atteint de malheurs affreux ; mais Dieu lui rend au double toute sa prospérité passée : au lieu de trois mille chameaux, il en a six mille ; au lieu de sept fils, il en a quatorze ; il meurt à cent vingt ans, rassasié de jours. L'infortune de Tobie est encore plus imméritée, puisqu'elle l'atteint dans l'exercice d'une bonne action. Mais il n'a pas à se plaindre : il est guéri, il voit son fils bien marié, il éprouve la joie suprême, il voit la ruine de Ninive, l'ennemie de sa race ; il meurt dans un âge très avancé. Judith, après son acte héroïque, est récompensée par le bonheur de son peuple, par les honneurs qu'on lui rend ; elle vit aussi jusqu'à cent vingt ans.

Les vicissitudes de l'histoire d'Israël s'expliquaient de la même manière. Les calamités terribles qui l'atteignent viennent, sans doute, de ses péchés ; ce sont surtout les sévérités d'un père, qui châtie parce qu'il aime. L'avenir réserve à Israël, comme à Job, des compensations infinies. Le monde, qui appartient maintenant aux violens, lui appartiendra un jour ; les peuples qui le méprisent seront un jour à ses pieds.

Ces faibles raisonnemens calmèrent tant bien que mal, durant des siècles, la conscience inquiète d'Israël. On se contentait à peu de frais, quand il s'agissait de sauver l'honneur de Iahvé. Au fond, l'agitation de l'âme israélite était immense. L'histoire d'Israël est un effort de dix siècles pour arriver à l'idée des compensations ultérieures. Le prophète, représentant de Iahvé, est dans une lutte perpétuelle avec son Dieu, qui le compromet en des promesses qu'il ne tient pas. L'israélite pieux reproche sans cesse à Dieu de manquer à sa parole, de n'avoir de faveurs que pour ses ennemis. Quoi de plus scandaleux, en effet, si Israël était vraiment le peuple de Dieu, de le voir partout subordonné aux païens? Toute la puissance de Iahvé était employée à tourner à leur profit le caprice des despotes païens, à leur procurer de bonnes places d'intendans chez les vainqueurs du monde. Voilà un jeu vraiment assez mesquin pour l'Éternel. Le pauvre Sirach est, à la lettre, aux abois. Un juste meurt après avoir été toujours malheureux... Il n'a que des réponses misérables : « Sait-on ce qui se passe au dernier mo-

ment? Une heure de bonheur efface des années de souffrance; le mal passé n'est que songe; il n'existe plus. » Tout cela était faible assurément. Mais les temps étaient calmes; on était riche et tranquille. Le Juif riche se regarde comme assez récompensé par la richesse; volontiers il tient Dieu pour quitte de son paradis. Le riche n'a pas besoin d'une autre vie. Le judaïsme, d'ailleurs, au milieu de la vie attristée de l'antiquité, donnait tant de bonheur que l'on passait condamnation sur bien des obscurités.

Il n'en fut plus ainsi le jour où commença la persécution d'Antiochus. Ce jour-là, on vit les apostats récompensés et les fidèles mourir dans les plus atroces supplices pour ne pas renier la Loi. C'était vraiment par trop fort. Les explications, qui jusqu'alors avaient pu paraître un peu boiteuses devinrent tout bonnement ineptes. On continuait bien de répéter machinalement que tout cela arrivait à cause des péchés du peuple (1). Mais c'était là une vraie rengaine. En y mettant la plus extrême bonne volonté, comment prétendre que ces justes-là avaient eu, dans la vie présente, leur récompense? Entre le supplice et la mort, où trouver un joint pour placer leur paradis? Le fils de Sirach lui-même eût été, en pareil cas, bien embarrassé pour placer son quart d'heure de récompense. Non, non, c'est impossible! Le martyr n'est pas récompensé ici-bas. Il est récompensé, cela est indubitable; donc il est récompensé dans une autre vie, dans un autre monde. Il y a une autre vie, un autre monde, où se réalisera le règne de Dieu. Les saints opprimés maintenant seront les rois de ce monde. Les martyrs qui auront contribué à le fonder *ressusciteront*. Les méchans sans doute ressusciteront aussi; mais ce sera pour la vallée de Géhenne, où le ver ne meurt pas, le feu ne s'éteint pas (2). Il y avait partage à cet égard; selon plusieurs, le méchant ne ressuscitait pas; sa punition, c'était le néant (3).

C'est par cette affirmation héroïque qu'Israël sortit vainqueur d'une situation sans issue. Jamais dogme ne se produisit d'une manière plus inéluctable. La croyance en la résurrection procède d'une façon si logique du développement des idées juives qu'il est tout à fait superflu d'y chercher une origine étrangère. La Perse croyait à la résurrection avant Israël, et il faut avouer que le ivre de Daniel, où figure pour la première fois le dogme juif, est rempli de traces de l'influence persane. Mais on ne se sauve pas par emprunt. Le martyr fut le véritable créateur de la croyance en la résur-

(1) II Macch., VII, 18, 32-33, 38; Dan., IX, 4 et suiv.
(2) Voir *Hist. du Peuple d'Isr.*, t. III, p. 493. Sirach, VII, 17.
(3) II Macch., VII, 14. *In resurrectione justorum.* Voir *Orig. du Christ.*, V, 276.

rection. Le voyant de Patmos n'imagine son règne de mille ans que pour les martyrs; Daniel ne conçoit la nécessité de sa résurrection qu'à propos de martyrs. La date de cette croyance est ainsi en quelque sorte fixée. Jésus fils de Sirach, qui écrit quelques années avant la crise provoquée par Antiochus, n'en a aucune idée (1). L'auteur de Daniel, qui écrit pendant la période d'angoisse, dit ce qui suit :

Et plusieurs de ceux qui dorment sous terre se réveilleront, ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour l'ignominie éternelle (2).

Voilà qui est clair. Israël est parvenu au dernier aboutissant de son effort séculaire, le *royaume de Dieu*, synonyme de l'avenir, et la *résurrection*. Étranger à l'idée d'une âme distincte survivant au corps, Israël ne pouvait arriver au dogme de la survivance qu'en faisant revivre l'homme tout entier. Les âmes des justes (3) ne vont pas sans les corps des justes. L'unité de l'homme était ainsi mieux respectée qu'elle ne l'a été par beaucoup d'écoles prétendues spiritualistes. Et où ces âmes vont-elles goûter leur récompense? Dans un paradis métaphysique que l'ennui rendrait presque aussi insupportable que l'enfer? Non; elles restent dans la vie, pour régner avec les saints, pour jouir du triomphe de la justice qu'elles ont amené, pour faire partie du royaume éternel, au sein d'une humanité régénérée.

Voilà l'idée qui a converti le monde. La foi à l'avenir a été fondée dans l'humanité par le peuple qui a le moins cru à l'immortalité de l'individu et qui a le plus résisté à leurrer la moralité par de faux billets sur une vie qui n'a pas de réalité (4).

Il ne faut pas se figurer l'avènement de pareille idée comme la proclamation d'un dogme faite par une autorité infaillible. Longtemps encore, ou pour mieux dire toujours, des Israélites resteront fidèles à la vieille école, ou considéreront la croyance à l'immortalité comme une croyance pieuse qu'on peut admettre ou ne pas admettre. Les sadducéens, sous ce rapport, seront véritablement dans la tradition. Israël continuera son miracle, qui est de produire des sages parfaits sans l'immortalité. Il y aura toujours des Juifs

(1) Inutile d'ajouter qu'il n'y en a pas de trace auparavant. Le prétendu témoignage de Job repose sur une altération du texte.

(2) Dan., VII, 2, 13.

(3) II Macch., VII, 9, 11, 14, 23, 29, 36; XII, 43 et suiv.; XIV, 46; Cant. des trois enfans, Dan., III, 86, πνεύματα καὶ ψυχαὶ δικαίων. Cf. Matth., XXVII, 52. Ce morceau faisait, selon moi, partie du livre de Daniel primitif.

(4) Il en est de même de la monogamie, qu'Israël a tant contribué à fonder; et avec cela, Israël n'a jamais supprimé la polygamie.

qui se trouveront récompensés, quand ils auront la richesse, l'aisance, les joies de la vie; mais la logique voulait une satisfaction. Il n'était pas possible que le peuple qui a le plus dépensé d'activité désintéressée, qui a le plus contribué à répandre dans le monde l'idée de l'immortalité, restât étranger à ce que nous regardons comme un des postulats de la vie. La longévité, accompagnée de la richesse, qui suffit encore comme récompense au Second Isaïe (1), vont paraître quelque chose d'enfantin.

Car, ne nous y trompons pas, l'homme n'est conduit que par l'idée de l'avenir. Un peuple qui en masse abdiquerait toute foi à ce qui est au-delà de la mort s'abaisserait complètement. L'individu peut faire de très grandes choses sans croire à l'immortalité; mais il faut qu'on y croie pour lui et autour de lui. Dans le mouvement d'une armée, en effet, il y a le courage personnel et l'entraînement général. La foi à la gloire, nos poursuites de l'idéal, sont une forme de la foi à l'immortalité; elles font faire une foule de choses dont on ne touchera le prix qu'après la mort (2); toute noble vie est construite, pour une grande partie, sur des placemens d'outre-tombe. Or la foi à la gloire est compromise par les courtes vues sur l'histoire qui tendent à prévaloir de nos jours. Peu de personnes agissent en vue de l'éternité. Je l'avoue, j'ai des doutes graves sur l'immortalité individuelle; et cependant j'agis presque constamment en visant des buts au-delà de la vie; j'aime mon œuvre après moi; il me semble que je vivrai bien plus alors qu'aujourd'hui. Mais ces sentimens deviennent rares. On veut jouir de sa gloire; on la mange en herbe de son vivant; on ne la recueillera pas en gerbe après la mort.

J'ai cherché à expliquer, dans mon histoire des *Origines du christianisme* (3), comment la foi juive à la résurrection et le dogme platonicien de l'immortalité de l'âme se combinèrent au IIe et au IIIe siècle du christianisme, d'une façon qui laissa toujours beaucoup de place à l'incohérence. En réalité, dans la foi d'un chrétien et de ce qu'on appelle un spiritualiste, le dogme platonicien est ce qui domine; la résurrection des corps n'est plus qu'un embarras, qu'on rejette, comme un décor inutile, à la fin des temps. J'ai tâché de montrer à diverses reprises (4) comment, si nos idées *a priori* sur la justice ont quelque valeur, les idées juives de la résurrection ont plus de chance d'être vraies que les idées platoniciennes fondées sur une erreur, la séparabilité de l'âme.

(1) Voir *Hist du Peuple d'Isr.*, t. III, p. 494.
(2) *Dummodo absolvar cinis.*
(3) Tome II, p. 97-98; t. VII, p. 505-506.
(4) *Vie de Jésus; Dialogues philosophiques; Examen de conscience philosophique.*

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ce point. La conception juive a du moins un côté très philosophique ; elle suppose que l'homme n'est pas immortel par lui-même, que l'immortalité, si elle lui est destinée, ne vient pas de sa nature, essentiellement mortelle, qu'elle vient uniquement d'une grâce de Dieu, qui tient à honneur d'être juste (1). C'est un miracle que Dieu se doit de faire, malgré la loi : « Tout ce qui a commencé finira. » Si l'univers arrivé, dans des milliards de siècles, à sa pleine maturité, se prend à vouloir être juste pour les innombrables êtres qui auront vécu, c'est par un tour analogue que nous imaginons la reviviscence des individus; et, comme un sommeil d'un milliard de siècles n'est pas plus long qu'un sommeil d'une heure, cela semblerait se passer à l'heure même de la mort. *In momento, in ictu oculi.*

Mais ces rêves nous emportent trop loin. Revenons à nos héroïques Israélites, qui se laissent tyranniser pour une loi dont toutes les récompenses se réduisent à une longue vie. On ne saura jamais combien furent féconds ces jours sombres où Antiochus Épiphane préluda au rôle de Néron, et, en persécutant la religion, la consolida, y mit son sceau. Rien ne naît que dans la crise ; ce qui était latent et en puissance ne se dégage que sous la pression du coin de la nécessité. L'israélitisme, reposant sur cette doctrine immorale que l'homme à qui il arrive un malheur est coupable, est obligé de reculer et de dire le mot qu'il résistait tant à prononcer depuis des siècles : « la vie éternelle. » Le messianisme, l'apocalyptisme, retenus jusque-là dans leur croissance, vont maintenant marcher à pas de géans. Ce qui est fondé, en particulier, c'est le christianisme. Les deux idées fondamentales de Jésus, le royaume de Dieu et la résurrection, sont complètement formulées. L'esprit de martyre est créé. La mère et les sept fils vont faire le tour du monde et seront traités absolument comme des martys chrétiens. L'abomination de la désolation a porté la colère à son comble. Vivent les excès ! Vivent surtout les martyrs ! Ce sont eux qui tirent l'humanité de ses impasses, qui affirment quand elle ne sait comment sortir du doute, qui enseignent le vrai mot de la vie, la poursuite des fins abstraites, la vraie raison de l'immortalité.

ERNEST RENAN.

(1) Des théologiens chrétiens ont soutenu également que l'immortalité n'est pas de l'essence de l'homme, qu'elle lui est accordée par un acte spécial de Dieu.

HONNEUR DE FEMME

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV.

Mai 18...

J'ai écrit presque d'un trait, en quelques jours, les pages qui précèdent. Six mois se sont écoulés depuis. Une fois encore a fui l'hiver; le printemps a éclairé et verdi nos bois, nos champs, nos haies. Juin va finir. De nouveau nous cherchons l'ombre amie de nos marronniers et nous recommençons notre vie d'été, heureux tous trois de notre plein air reconquis, de nos chapeaux de paille, de nos habits légers et du hâle qui se met à teinter nos fronts et nos mains. Henriette et Madeleine, en accortes campagnardes, sortent dès le premier matin et m'accompagnent tantôt à cheval, tantôt à pied dans mes tournées de gentilhomme laboureur. Rien n'est changé, sinon que Madeleine a quitté le crêpe et qu'elle revit d'une jeunesse nouvelle hors de ses sombres plis de tristesse. Elle s'habille de fraîches étoffes grises ou mauves; et ces couleurs douces, qui s'harmonisent avec son visage consolé, semblent fêter le retour de ses sourires.

Quand je dis que rien n'est changé, je crois que je me trompe; mais l'espèce d'évolution qui s'est produite dans notre existence a

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

été si lente qu'elle m'a été insensible. En effet, quand je me reporte aux premiers temps du séjour de Madeleine auprès de nous, je m'aperçois combien depuis lors notre intimité s'est resserrée. De très petits détails, à peine saisissables, me prouvent que Madeleine se considère aujourd'hui comme étant tout à fait de la famille. Henriette est sa grande sœur et moi... pas son frère,.. mais quelque chose comme son ami d'enfance,.. un camarade. Pourtant, nulle familiarité dans nos relations. Je lui tends la main, je ne l'embrasse pas ; je lui témoigne mon affection par la sollicitude latente de mes actes, je ne la démontre par aucune parole. C'est probablement là ce qui rend égal et permanent le charme de notre sympathie. Madeleine voit que je lui suis tout dévoué. Elle m'en sait gré. Elle l'a même dit à Henriette et celle-ci m'a remercié. J'ai répondu :

— C'est si naturel!

— Oui, m'a-t-elle répliqué, et cependant bien des maris prendraient en grippe une orpheline qui vous tombe ainsi du ciel un beau matin. Au reste, avouez qu'elle est délicieuse et d'une discrétion...

J'ai affirmé que je ne valais pas mieux que les autres hommes, mais, en y songeant, j'ai réfléchi que Madeleine vraiment devait avoir bien des qualités pour que sa présence ne m'eût jamais imposé ni contrainte, ni méchante humeur; et, touché de sa gratitude, un jour, comme nous étions tous les deux seuls dans le jardin, je lui dis :

— Ainsi, vous avez rendu de moi un bon témoignage à Henriette? Je suis donc un bon cousin? pas trop grognon?

Elle secoua la tête et sourit :

— Qu'aurais-je fait sans vous deux, toute seule? J'avais peur, les premiers temps! Je ne savais pas comment vous me supporteriez. Dame, j'étais une intruse!

— Vous le pensez encore?

— Non, plus du tout.

— Et vous avez un peu de confiance en nous, en moi?

— Quelle question!

— Vous ne vous ennuyez pas? Vous garderez un bon souvenir de nous, plus tard... lorsque... vous nous aurez quittés?

Elle ne saisit pas tout de suite le sens de cette phrase que j'avais dite presque en riant, sans y croire. Elle répéta :

— Quittés?.. Ah!.. je comprends ce que vous voulez dire... Non, par exemple, je n'y songe guère... Si vous comptez sur mon mariage pour vous débarrasser de ma présence, vous attendrez longtemps!

J'éprouvai un soulagement. C'était la première fois que je

regardais en face la responsabilité qui pèserait sur nous quand il faudrait marier Madeleine, et j'étais satisfait de voir s'éloigner cette appréhension.

Elle rêvait, détachant une à une, du bout des ongles, les épines d'une branche de rose qu'elle tenait.

— Bah! je suis heureuse autant que je puis l'être aujourd'hui, sans mon père. Que me manque-t-il? Rien!

Elle dit ce « rien » avec une telle sûreté, une telle candeur, que je la regardai étonné. Comme ils étaient francs et limpides, ses yeux! Je voyais jusqu'au fond. Ils confirmaient le mot qu'elle avait dit : « Rien! » Non, ce cœur, cette âme, ces lèvres ne demandaient rien,.. ou du moins rien encore!.. car un jour la révélation viendrait. Viendrait-elle de la jeune fille même ou d'un autre?.. Le premier tressaillement aurait il pour cause le vœu de la nature ou le regard d'un homme?

Je considérais toujours Madeleine; je pensais que ce visage immobile et comme assoupi dans sa chasteté serait adoré tôt ou tard et frémirait peut-être de passion! Que ce corps dont je voulais éviter de même soupçonner les pures beautés subirait la suprême loi d'amour... Mais, si alors elle n'aimait pas... si elle se trompait?.. Si, comme tant d'autres, après la minute de la soumission, elle ne découvrait en elle-même que du dégoût et si, au lieu de songer avec une abnégation ravie au sacrifice accompli, elle ne ressentait que l'épouvante de la flétrissure!

J'éprouvai tout à coup une étrange angoisse. Je passai la main sur mon front et, très vite, je dis :

— Madeleine, vous serez heureuse, il le faut, nous y veillerons, je vous jure.

Elle, qui n'avait pas suivi l'enchaînement douloureux de mes pensées, se redressa toute surprise :

— Ah çà! qu'avez-vous, Pierre?

Mais sa question s'arrêta. Avait-elle vu sur mon visage une inquiétude dont elle n'osait chercher la raison? Son instinct de vierge lui murmurait-il : « Tu ne peux pas comprendre et il ne peut pas t'expliquer? » Toujours est-il que son étonnement devint une affectueuse émotion, et, pour atténuer sa raillerie, elle me dit :

— Comme vous êtes bon! Mais n'ayez donc pas peur. Je ne cours aucun danger, puisque je veux rester ici toujours... Êtes-vous content?

Il me sembla, pour la seconde fois, qu'elle me délivrait d'une étreinte :

— Oui, je suis content; merci.

La voix d'Henriette nous fit tourner la tête.

— Avez-vous assez bavardé? Marchons un peu, voulez-vous? Allons jusqu'à la ferme. Que complotiez-vous donc là?

— Nous bavardions, comme vous dites, murmurai-je.

En même temps, je jetai un coup d'œil à Madeleine pour savoir si je devais reprendre devant sa cousine la conversation interrompue. Mais le visage immobile et froid de la jeune fille semblait répondre: « Non. » Je laissai donc tomber négligemment ces mots:

— Nous causions à bâtons rompus, de tout et de rien...

Je me levai. Madeleine m'imita et je vis bien que ses yeux ne me grondaient pas de ce demi-mensonge.

N'était-ce pas mon droit, mon devoir, de me taire alors qu'elle pouvait parler?

Quant à Henriette, sans autre curiosité ni méfiance, elle répondit seulement:

— Alors, en route.

J'admire toujours chez ma femme ces façons un peu cavalières, cette désinvolture et cette insouciance de grand seigneur qui font qu'elle me domine malgré moi, pauvre observateur involontaire, courbé sur les petites choses de l'âme. C'est bien une fille de soldat; elle en a le sang dans les veines. Le général le lui a dit et ne s'est pas trompé. Et je sais bien que cette belle franchise, cette ferme allure dont elle marche dans la vie, fouettant d'un mot comme d'une cravache les préjugés et les compromis du monde, valent mieux que mes rêveries, mes spéculations, mes analyses!.. Oh! quel prestige donne aux femmes la fière honnêteté sans niaiserie qui évite les fautes, qui plaint celle des autres et qui ne les aggrave jamais par des bavardages satisfaits de nuire... Il y a des minutes où, d'une parole, d'un geste seul, Henriette s'élève tout à coup bien au-dessus de moi et je m'incline comme un enfant qui reconnaît le maître!.. Mais pourquoi ai-je écrit tout cela à propos d'un rien? Est-ce un remords que j'aurais? Un remords, de quoi?

20 juin.

Quelles heures mauvaises nous venons de passer! Je ne me doutais pas le matin où nous sommes partis gaîment pour la ferme, que, deux jours après, il y aurait une malade à la Croix-Fougères! Ma pauvre Henriette nous a inquiétés cruellement. Est-ce une insolation, un accès de fièvre maligne? Je l'ignore et je crois que notre vieux docteur n'en sait rien non plus. Cela n'a pas même

duré une semaine... Mais quel siècle que cette semaine! Enfin, nous sommes hors de souci et la convalescente reprend peu à peu sa vie habituelle. Madeleine l'a soignée avec le plus attentif dévoûment. Elle est moins nerveuse que moi et savait me réconforter aux heures de découragement. Pendant une semaine elle ne m'a guère quitté. A table, elle essayait de me distraire en causant. La nuit, nous veillions à tour de rôle; le plus souvent nous prolongions la soirée fort longtemps, dans le fumoir, pendant qu'Henriette sommeillait et qu'une femme de chambre nous remplaçait auprès d'elle... Chère petite Madeleine! Dieu merci! Tout est bien qui finit bien et, aujourd'hui, je respire!..

25 juin.

Décidément, les angoisses de ces derniers temps m'ont rendu bien nerveux. Je suis encore tout ému d'un incident qui s'est produit entre Madeleine et moi. Hier, tandis que je lui redisais encore ma reconnaissance, elle m'a répondu :

— Pourquoi donc me remercier? J'aime Henriette comme une mère ou comme une sœur. Si je la perdais, que deviendrais-je?.. Que ferais-je?..

— Ce que vous feriez? lui dis-je, mais... vous...

J'allais dire : « Vous resteriez ici... » Mes lèvres s'arrêtèrent, comme figées... Tout à coup, avec la rapidité de fiction que nous possédons à certaines minutes, j'aperçus ceci : Henriette disparaissant de ma vie et Madeleine restant là, seule avec moi... Et, à peine aurais-je vu mettre en terre le corps glacé de ma compagne qu'il me faudrait dire à la survivante : « Allez, Madeleine, quittez cette maison. Il n'y a plus de place à présent pour vous sous le toit qui vous abritait. Nous sommes trop seuls... et trop jeunes. Le monde nous regarderait de travers... et... qui sait s'il n'aurait pas raison? Avons-nous ce droit, moi, de vous garder ici, au mépris des calomnies... vous d'y consentir et de me préparer peut-être un second déchirement? Car, après de nouveaux mois, de nouvelles années passées ainsi avec vous, rien qu'avec vous, comment supporterais-je le définitif abandon, lorsque vous viendriez me dire : « Il y a un homme que j'aime et qui va m'emmener. Adieu!.. » Et si vous restiez toujours? Le danger ne serait-il pas là; le regard de la tentation ne nous guetterait-il pas comme des victimes certaines?.. A moins qu'un jour je ne vous murmure : « Voulez-vous être ma femme?.. » Mais non! Ce serait le remords pour tous deux. Vous ne voudriez pas remplacer auprès de moi celle qui vous a tant aimée! Je n'oserais pas vous le proposer. Ce serait l'oubli barbare, cynique, ce serait presque l'inceste! »

Ainsi pensais-je; puis, comme les yeux humides et gênés de Madeleine évitaient les miens, je compris qu'elle avait deviné ma réticence et mon rêve... Et ce rêve peu à peu changea; ce qu'il avait de farouche s'adoucit, et moi-même, devenu plus indulgent pour la faiblesse humaine, j'osai me dire: « Pauvres fous que nous sommes, pourquoi essaierions-nous de combattre la fatale volonté de la nature?.. Hélas! je le vois d'ici... Nous ne lutterions pas aussi longtemps que nous le croyons. Aux désespoirs succèdent les mélancolies, aux remords de simples scrupules, aux scrupules des haussemens d'épaules... Et l'on passe outre et l'on se persuade vite que l'on fait bien... Si l'horrible épreuve imaginée se réalisait, je finirais par vouloir la consolation après avoir bien juré de la fuir et alors... »

... De nouveau, je regardai Madeleine et, cette fois, ma contemplation fut si attendrie, si caressante peut-être, que la jeune fille se leva et très vite me dit:

— Pierre, Pierre, je vous en prie, ne pensons pas à ces affreuses choses. Cela me bouleverse. Ma chère Henriette, grâce à Dieu, est là, tout près de nous; elle est guérie... C'est un crime de prévoir la mort de ceux qu'on aime. Pierre, n'y pensons plus... Voulez-vous?

Sa voix était toute blanche; sa poitrine se gonflait d'émoi; ses doigts, dont elle essayait de lisser ses cheveux par contenance, frissonnaient comme de fièvre. Et le sourire qu'elle imposait à ses lèvres était si tremblant qu'il révélait, lui aussi, l'intime agitation de cette âme.

J'ai murmuré:

— C'est vrai; nous tentons la destinée... Mais tout cela n'est qu'un vilain rêve... que nous ne ferons plus...

Elle s'est rassise et m'a dit apaisée:

— A la bonne heure!.. Voyez donc ce que devient Henriette, elle m'avait promis de me rejoindre ici...

4 juillet.

Aujourd'hui tout le monde est de belle humeur à la Croix-Fougères. La cause en est une décision que nous avons prise à déjeuner. Je ne sais trop comment nous en sommes venus à parler de bains de mer, et j'ai dit:

— Si nous allions passer deux mois en Normandie ou en Bretagne?

Henriette, qui est tout à fait rétablie, a répondu:

— Je ne demande pas mieux.

Et Madeleine a battu des mains.

Il est convenu que, sauf événement, nous partirons dans huit jours. Je vais écrire à un ancien camarade de collège qui habite Saint-Nazaire. Il me cherchera une petite villa près de la plage. Henriette et Madeleine préfèrent cette champêtre solitude au va-et-vient élégant des plages à casino.

10 juillet.

C'est décidé ; nous partons après-demain. J'ai loué pour deux mois une petite maison à quelques kilomètres de Saint-Nazaire. L'installation ne sera pas luxueuse. La nature n'y est pas grandiose. Mais il y a quelques arbres dans le jardin et la mer à une portée de fusil. Et puis, pas une toilette, pas un joueur de tennis ; rien que des paysans et des pêcheurs, l'horizon d'azur et d'écume ; des roches couvertes d'algues et de coquillages et la brise qui passe berçant le vol des mouettes. A la bonne heure ! c'est la retraite qu'il faut à des sauvages comme nous !..

20 juillet.

Nous y sommes. C'est une maison carrée assez grande, absolument pas pittoresque, mais je la préfère aux villas à clochetons et aux chalets en pitch-pin de Villers et d'Houlgate. Le jardin est un fouillis de buissons, de ronces, d'herbes folles qui dévorent la terre des allées. Puis, au centre de « la pelouse, » — le seul endroit où l'herbe ne pousse guère, — il y a une corbeille de roses des quatre saisons. Le jardin finit en une terrasse qui surplombe un petit chemin couronnant les falaises. Le mur est éboulé par endroits et, dans les brèches, fleurissent des genêts. Au pied des falaises, la marée lèche une plage de sable fin et découvre, en se retirant, de gros rochers qui semblent des monstres marins au dos brun ou verdâtre, à la chevelure d'algues et de varechs. Dans les creux pleins d'eau des rochers, sommeillent des crevettes ; dans les fentes, se cachent des crabes guettant leur proie ; et, au flanc des roches, parmi les plantes marines se suspendent des grappes de moules. La plage s'étend très loin sur la droite, mais sans monotonie ; elle décrit une ligne sinueuse au pied des falaises inégales, et le promeneur éprouve au contour de chaque découpure l'aimable illusion qu'il entre dans un pays nouveau.

Nous avons déjà exploré la côte à une lieue à la ronde en tous ses recoins.

Henriette et Madeleine m'ont accompagné les premiers jours, en simples amateurs, le parasol à l'épaule, tandis que, jambes nues,

j'allais poussant ma filoche devant moi, happant des crevettes, glanant des moules et guerroyant avec les crabes ; mais hier, sur mon conseil, elles ont revêtu le costume de rigueur et se sont mises à l'eau. Elles portent des jupes très courtes, sont chaussées de sandales et ont les mollets nus. Elles rient comme des folles. Et quels appétits quand nous rentrons ! La table est dressée sous les arbres, près du mur, et nous déjeunons en face de l'Océan qui monte, monte sous le soleil, reconquérant les sables et les roches qu'il avait abandonnées, tandis que les vagues, ainsi qu'une armée en marche, produisent un lourd et majestueux ébranlement...

26 juillet.

Hier, après-midi, nous sommes partis à marée basse, Madeleine et moi, pour nos gros rochers noirs.

Madeleine avait son costume de pêcheuse. Je ne puis la regarder ainsi vêtue, sans avoir un sourire qu'elle me reproche, disant :

— Voyons, ne vous moquez pas de moi.

Je ne me moque pas d'elle, mais ce contraste m'amuse ; il me charme. Cette jolie fille que je viens de voir tout enveloppée du complexe habillement féminin apparent ou deviné ; elle dont je n'apercevais tout à l'heure que le visage et les mains ; qui me laissait à peine soupçonner la peau rosée de son pied à travers les mailles de son bas, soudain se montre avec toutes ses grâces, avec la liberté de sa nuque dans le corsage échancré, la rondeur des bras découverts jusqu'au-dessus du coude et la nudité même de la jambe très modelée, fine d'attache et blanche autant que le bras... Et devant la désinvolture de ce corps tout jeune, je ne sais plus ce qui me trouble, si c'est de la candeur ou de l'insolence... si Madeleine ignore que ce qu'elle révèle est beau ou s'il ne lui déplaît pas qu'on le remarque ; si elle est heureuse de faire à mes regards ce délicieux présent : la vue de ce que nul homme n'a vu ; ou si, pour elle, nous sommes deux enfans qui se sont mis jambes nues afin de barboter plus à l'aise... Devine-t-elle mes involontaires et frémissantes admirations ? Devine-t-elle que lorsqu'elle s'appuie sur mon épaule pour escalader une roche et que nous sommes là tout près l'un de l'autre, son bras frôlant ma joue, le mot fraternel et banal que je prononce alors est l'écho d'un remords, une façon à moi de me persuader que toutes mes pensées sont chastes ?..

O Madeleine, soyez tranquille, pure enfant. Vous ne vous douterez jamais qu'à certaines secondes j'ai dû chasser l'impérieux fantôme du désir. Non, douce vierge, va, poursuis ta route, insouciante,

heureuse ; tu ne connaîtras pas ces éclairs de passion qui traversent mon ciel, dont le trait de feu m'éblouit un instant, mais se perd aussitôt là-bas, tout là-bas, bien loin. Tu n'es que ma petite amie. Je ne fais que veiller sur toi et j'ai pour sauvegarde contre ma mauvaise nature d'homme, d'abord ton indifférence des choses de la chair et aussi la confiance que me témoigne celle qui est ma femme et qui t'aime autant qu'une sœur !..

V.

27 juillet.

C'est hier que j'écrivais ces lignes ! O folie ! Quelle faiblesse est la nôtre et quelles misères que la raison, les principes, l'honnêteté, les fermes intentions ! Que faut-il donc pour que tout cela fuie et se dissémine comme des feuilles sèches au souffle du vent ? Presque rien. Voici :

Aujourd'hui, comme hier, nous sommes sortis seuls, Madeleine et moi, tous les deux en costumes de pêche. Elle marchait dans les algues qui couvrent les rochers noirs, quand tout à coup elle a poussé un cri. J'accourus :

— Qu'avez-vous ?

— Je me suis fait mal à la jambe.

Elle m'expliqua qu'elle avait glissé et que sa jambe s'était engagée dans une fente du roc. En effet, la jambe était écorchée en deux endroits ; le sang coulait, le pied aussi avait souffert ; la cheville, qui avait porté contre les aspérités de la pierre, était écorchée et légèrement bleuie comme après une entorse.

— Attendez, lui dis-je. Levez-vous, appuyez-vous sur moi et asseyez-vous ici sur ce rocher sec.

Elle m'obéit. Je la soutins sous les bras et l'aidai à s'asseoir à deux pas de là. Déjà, elle souriait.

— Bah ! j'ai eu plus de peur que de mal.

— Oui, mais il faut laver la blessure. Un peu d'eau salée. Rien n'est meilleur.

— Vous avez raison. Tenez...

Elle me tendit le mouchoir qu'elle portait, passé à la ceinture de cuir de son corsage ; je le trempai dans l'eau de mer et je bassinai l'écorchure. De temps en temps elle tressaillait, l'eau salée cautérisant la chair vive. Elle disait :

— Comme vous me soignez bien !

Je répondis par une fade galanterie :

— Je n'ai jamais été à pareille fête.

— Je ne vois pas ce qu'il y a là de si amusant.

Elle voulut étendre la jambe.

— Aïe! fit-elle.

— Qu'y a-t-il?

— C'est le genou qui est engourdi. J'ai dû me blesser, là aussi.

Je murmurai :

— Voulez-vous me permettre de...

Elle me regarda hésitante.

— C'est que...

Puis, prenant son parti :

— Enfin, si vous voulez!..

Elle avait, par un délicieux mouvement de prudence féminine, tourné la tête de tous côtés pour voir si nous étions seuls. Alors, de mes mains qui tâchaient de ne pas trembler, je dénouai le ruban qui retenait le bouffant de l'étoffe sur la jambe nue et je découvris la rondeur blanche du genou...

Je jure ici que jusqu'alors je n'avais eu dans le regard que la pitié de la souffrance et le regret des meurtrissures, mais à cette minute, lequel de nous eût été assez insensible pour ne pas frissonner ou assez hypocrite pour cacher son trouble. A cette minute, j'eus l'illusion que Madeleine m'appartenait un peu, que cette confiance de blessée ressemblait à de l'abandon; et comme j'étais penché sur ce genou, j'y appuyai tout à coup mes lèvres brûlantes.

— Pierre! s'écria-t-elle, rougissante.

— Oh! pardon! lui dis-je, mais voyez-vous, j'ai eu si peur! j'ai tant souffert de voir votre sang! Eh! quoi! je baise la blessure que vous vous êtes faite!

J'avais renoué le ruban et je m'étais assis à côté de Madeleine. Elle se taisait. Mais quel orage dans son sein soulevé, quelle lueur mouillée dans ses yeux fixés sur le lointain de l'Océan et tout agrandis par l'émotion! Ma main, qui s'appuyait au rocher sur lequel nous étions, touchait presque celle de Madeleine; bientôt d'elles-mêmes, ces mains se touchèrent tout à fait, puis se prirent. Du temps passa. Je tenais maintenant enfermée une des mains de la jeune fille dans les deux miennes... Puis, je voulus qu'elle tournât vers moi son visage qui rêvait :

— Bonjour, Madeleine, lui dis-je d'une voix où je mis l'infinie tendresse qui m'oppressait.

Ce « bonjour, » ce mot superflu, disait mille choses.

Elle me regarda et me répondit par un long abaissement de ses paupières. Je ne me rappelle plus si nous avons parlé. Je crois que je ne lui ai murmuré que son nom répété de temps à autre comme un soupir, une plainte, un pardon imploré, un serment...

Elle n'a pas vu tout ce qui se passait en moi sous l'étincelant et soudain soleil de la passion : ma pensée éblouie et stupéfiée, mon cœur fondant comme une neige et les larmes de joie qui me montaient à la gorge ; elle n'a pas vu l'effarement ravi de tout mon être ; elle n'était qu'à demi consciente et se croyait sans doute plus bouleversée que moi-même.

Nous restions immobiles en de longs silences. Chacun de nous se considérant lui-même, ne pouvant croire à cette immense révélation, doutant de la réalité de cette heure et n'ayant ni le désir ni la force de rompre d'un mot, d'un geste, le grand charme de cette torpeur.

Enfin, pourtant elle dit :

— Il faut rentrer, je crois.

Ce réveil me fit mal.

— Oui, répondis-je.

Et je me levai.

— Pouvez-vous marcher ?

— Parfaitement.

— Attendez, je vous soutiendrai.

— Ce n'est pas la peine. Donnez-moi seulement la main.

La retraite commença. Il nous fallait marcher dans les algues visqueuses, gravir et redescendre les sinuosités du rocher. Bientôt nous fûmes près de reprendre pied sur la plage ; le roc, en cet endroit, se terminait non en pente douce, mais abruptement, ce qui obligeait à sauter sur le sable, en contre-bas de plus d'un mètre. D'ordinaire, Madeleine, très agile, sautait sans même le secours de ma main. Ce jour-là elle devait y renoncer.

— Nous aurions mieux fait de passer par l'autre côté, dit-elle, c'est plus facile. Remontons et prenons à droite.

— Inutile.

Et, sans lui laisser le temps de refuser, je la pris dans mes bras.

— Pierre, Pierre... je vous en prie.

Je la tenais déjà. Je la serrai un peu contre ma poitrine et me laissai, avec elle, doucement glisser du rocher sur le sable. Je ne lui rendis pas tout de suite la liberté. Penché sur elle, je la regardais dans les yeux en lui souriant de très près. Elle évita mon baiser.

— Non, non, dit-elle.

Quand je l'eus déposée debout sur la plage, elle se mit aussitôt en route vers la maison sans rien me dire ; puis, après quelques pas, allant toujours les yeux baissés, elle murmura :

— Pierre, ça n'est pas bien, ça n'est pas bien...

Et je ne trouvai rien d'autre à répondre que cette plainte :
— Madeleine, ayez pitié, j'aurai tant à souffrir !
Du bout des doigts elle arrêta une larme sur sa joue.
Nous rentrâmes.

1er août.

Depuis deux ou trois jours, je marche dans un rêve. Cette Madeleine qui est là près de moi, simple et calme, est-elle bien cette vierge troublée qui m'a presque fait l'aveu de la complicité de son cœur en me murmurant ce remords : « Pierre, ça n'est pas bien ! »

Ah ! cette phrase ! Combien de fois a-t-elle chanté à mon oreille, musique impie et délicieuse qui renouvelle en moi tous les tressaillemens de la tentation et m'entraîne dans des songeries où je m'égare, affolé... Madeleine ne paraît plus se souvenir de rien. Pourtant, elle évite de se trouver seule avec moi et a prétexté sa blessure pour ne pas retourner à la pêche. — Henriette nous a grondés de notre aventure.

— Je ne vous la confierai plus, m'a-t-elle dit, si vous ne veillez pas mieux sur elle !

Je crois que j'ai rougi. En tout cas, j'ai senti un chagrin lourd comme une honte s'appesantir sur moi.

C'est singulier combien cette femme, dont peu à peu mon désir s'éloigne, conserve encore d'autorité sur ma vie. On dirait que son ascendant moral ait pris plus de puissance à mesure que l'attraction physique diminuait. En arriverais-je donc à affirmer, par conviction de penseur, ce que tant d'hommes professent par cynisme de roué, que la trahison de la chair n'existe pas ! Qu'une femme n'a pas le droit d'être jalouse tant qu'elle conserve l'affection et l'estime de son mari !

7 août.

Aujourd'hui, j'ai fait une petite promenade avec Madeleine ; nous avons pris le chemin qui suit le haut des falaises, jusqu'à une sorte de promontoire très élevé qui domine l'océan. Un sentier y court à travers les bruyères et les genêts et aboutit à un banc de pierre. Nous nous y sommes assis un instant ; nous n'avions presque rien dit encore. J'étais ému. Je cherchais le mot qu'il fallait prononcer, qui fût exact, sincère, digne d'elle et de mes sentimens. Je ne trouvais rien, j'avais trop de pensées. A la fin, mes lèvres, malgré moi, balbutièrent :

— Madeleine, il ne faut pas m'en vouloir. Je souffre, mais j'oublierai et je vous vénère !

Elle n'a pas voulu ou osé me regarder. Ses paupières tremblaient. Je repris :

— Vous êtes triste aussi, Madeleine.

Alors les larmes sont jailli.

— Assurément je suis malheureuse !

C'était la douleur d'une enfant qu'un remords déchire. Une immense compassion, un immense repentir m'ont pris et, en toute loyauté, je lui ai demandé pardon, une fois encore, et juré qu'elle était ma sœur. Elle m'a souri pour me remercier, et nous nous sommes remis en route. Une parole de plus était inutile, déplacée même. Le silence nous suffisait à tous deux. Quand nous fûmes près de rentrer, je lui pris la main et la serrai un peu en disant :

— Ma chère Madeleine, soyez heureuse. Vivez en paix. J'ai tout oublié !.. Là... Êtes-vous contente ?

Elle a eu un sourire plus lumineux encore que le premier et m'a dit d'une voix égayée :

— Merci.

— Vous n'êtes plus malheureuse ?

— Un peu moins, mais je ne suis pas encore assez punie !

Et ce mot m'a été droit à l'âme, car, dans sa naïve forme, il révélait les tentations, les tourmens de conscience de la femme qui voudrait aimer et qui se l'interdit.

10 août.

Un événement vient de se produire qui, tout ordinaire qu'il est, ne m'en a pas moins semblé grave. Je n'en saurais prévoir les conséquences, mais je les redoute ; car, sensible comme je le suis maintenant, je me préoccupe de tout.

Avant-hier, le courrier a apporté à Henriette une lettre de Mme de Simpré, une de nos voisines de campagne. Elle marie sa fille, Mlle de Simpré, à un M. Chastaleu, fils d'industriel parisien, sportsman, grosse fortune. Or, Claire de Simpré insiste pour que Madeleine quête le jour de son mariage, qui aura lieu vers la mi-septembre dans la plus stricte intimité. Claire de Simpré a écrit à Madeleine : « Tu quêteras avec mon frère Gérald, qui a toujours dû revenir du Japon cet automne et qui avancera son retour pour assister à mon mariage... »

C'est tout naturel, cette demande de Mlle de Simpré ; ce serait peu aimable d'y répondre par un refus, et pourtant... Pourtant, lorsque Madeleine a parcouru la lettre de son amie, elle a paru hésiter.

Mais Henriette a dit tout de suite :

— Accepte donc, cela t'amusera ; d'ailleurs, tu ne peux guère faire autrement.

Et s'adressant à moi :

— N'est-ce pas, Pierre ?

J'ai marmotté : « Oui » dans ma moustache. Madeleine m'a regardé furtivement ; je me suis levé et j'ai allumé une cigarette.

— C'est entendu, a conclu Madeleine. J'écrirai demain que j'accepte.

Dès que cette décision a été prise, une colère a commencé de gronder en moi. Il me semblait que le monde n'avait pas le droit de toucher à cette jeune fille. J'ai été de mauvaise humeur tout le jour. J'évitais de parler à Madeleine ou n'avais pour elle que des paroles sèches. Je voulais qu'elle me demandât les raisons de cette manière d'être, pour que j'eusse le soulagement de lui répondre. C'est ce qui est arrivé, à la fin ; elle m'a dit :

— Qu'avez-vous, Pierre ?

— Rien !

— Vous avez une figure ! que vous ai-je donc fait ?

— Rien ! Je suis enchanté, au contraire, du plaisir que vous avez en perspective.

— Quel plaisir ?

— Cette noce...

Elle a souri tristement.

— Vous êtes bien injuste.

— Non,.. je suis jaloux...

— Pierre, Pierre ! vous savez ce que vous m'avez promis... Je ne peux refuser à Claire... Et puis, Henriette me conseille d'accepter... Ne me tourmentez pas... Dites-moi que je fais bien. J'aimerais ne jamais vous causer de chagrin, mais j'ai pensé qu'il valait mieux...

Je l'ai interrompue :

— C'est vrai ! Laissons cela.

Et, depuis, nous n'en avons plus parlé. Ce matin, elle a reçu la réponse de son amie, qui la remercie avec effusion d'avoir dit oui. Nous partirons dans dix jours pour la Croix-Fougères.

Il m'a fallu un effort pour ne rien laisser paraître de mon agitation. Au fond, je m'aperçois que ces Simpré me sont antipathiques. Est-ce d'aujourd'hui ? Je ne sais. Mais je leur découvre maintenant une foule de défauts. Gérald de Simpré, le frère unique de Claire, est un assez vilain personnage, selon moi. Pas de faits très graves, mais une insouciance absolue de certains principes. A vingt-six ans, après maintes frasques, on l'a envoyé prendre l'air à l'autre

bout du monde. Il a habité Chicago, puis Buenos-Ayres, où il faisait ce qu'on est convenu d'appeler des affaires. Il a fini par un séjour au Japon. Il en revient. Son premier soin sera sans doute de se mettre à la recherche d'une dot... C'est un panier percé. Il a encore dans les veines le sang des fastueux seigneurs florentins, ses ancêtres, et il l'a prouvé en dépensant ses deniers présens et à venir; mais rien ici-bas n'est éternel, pas même le crédit de ceux qui ont en exergue sur leur écu le mot : « Toujours. »

Décidément, je laisse tomber ce soir un peu de fiel dans mon encre. Gérald, que je n'ai pas rencontré depuis longtemps, est peut-être devenu un parfait gentleman et un excellent garçon. On le dit aimable. Je n'en veux à ces gens que d'être venus appeler Madeleine et la faire sortir de notre chère solitude. Mais il faut s'habituer à partager avec le monde ceux que nous aimons.

11 août.

Henriette, avec qui j'étais seul cette après-midi sur la terrasse, m'a dit tout à coup :

— Connaissez-vous Gérald de Simpré?

— Assez mal, lui ai-je répondu.

Elle a réfléchi un instant, puis :

— Croyez-vous que Mme de Simpré ait l'idée de lui faire épouser Madeleine?

J'ai pâli en entendant cette phrase qui résumait toutes les odieuses pensées contre lesquelles je me défends depuis quelques jours. Oui, même aux minutes où je croyais être sincère, quand je rêvais, quand j'écrivais, pour moi seul, la confidence de mes actes et de mes pensées, j'étais un hypocrite, et, lâchement, je n'osais m'avouer ma peur. Peur! c'est le seul mot que je trouve. J'ai eu peur une ou deux fois dans ma vie; je connais cette hideuse faiblesse qui nous rend blêmes, dont on a honte et qu'on ne peut surmonter. Eh bien! quand l'idée m'effleurait du mariage possible de Madeleine, j'éprouvais un semblable anéantissement moral, presque une syncope. Et je ne reprenais mes forces que pour fuir, sans tourner la tête, fuir loin, bien loin, jusqu'à ce que l'obsession eût abandonné sa poursuite.

Henriette n'a pas répété sa question. Elle a seulement ajouté :

— Cela n'engage à rien Madeleine de quêter à ce mariage; et puis, après tout, je ne sais si ce garçon est un aussi mauvais sujet qu'on le dit. On l'a expédié tout jeune en Amérique. Il a su s'y débrouiller. C'est un mérite. Il a un peu rôti le balai. Cela n'empêche pas de devenir un bon mari, au contraire. Voyez mon oncle, le général, il a eu une jeunesse terrible. Et puis, du reste, nous ne

connaissons pas les intentions des Simpré et je ne sais pas pourquoi nous nous mettons ainsi martel en tête.

— J'aime mieux, ai-je répondu, ce que vous dites là que ce que vous disiez tout à l'heure.

Henriette m'a regardé et m'a dit lentement :

— Soyez tranquille; j'ai promis au général de veiller au bonheur de Madeleine, j'y veillerai, et, quand il s'agira de la marier, son cœur et ma raison seront là pour en décider.

Ces paroles m'ont impressionné. Ce n'est plus à Gérald que je pense : je crois qu'il ne sera rien dans la vie de Madeleine; mais ce court entretien avec Henriette m'a mis devant la réalité, devant l'avenir, qui m'apportera une douleur dont je ne prévois pas encore l'intensité... Il faut que je sois brave. Je le dois à Henriette, à Madeleine et à moi-même.

16 août, au soir.

Nous partons demain; j'ai voulu, avant de quitter cette plage, que je ne reverrai peut-être jamais, contempler une dernière fois les choses que mes regards ont aimées, retrouver les pensées que je laisse un peu partout, dans le sable du rivage, au flanc des rochers, dans les algues mouillées, dans les genêts des falaises.

Le temps était triste et voilé; un vrai temps d'adieu! Les flots roulaient, monotones et graves. Les roches semblaient plus noires que de coutume. Je cherchais en vain les rayons de soleil, qui, naguère, brillaient sur le panache blanc des vagues et dans le ruissellement des plantes marines... Rien! rien que la morne teinte grise. Ma solitude n'avait pas un sourire. Et j'ai cru me voir aux heures de soleil, aux heures joyeuses, où je courais avec Madeleine dans le sable et l'écume salée. Tout cela, fini! Et l'avenir est aussi brumeux que le brumeux horizon!

En revenant de ma promenade errante, je me suis arrêté, avant de rentrer, au bas du petit chemin qui descend de la maison jusqu'à la plage. Et là, courbé par la mélancolie, je me suis assis au pied de la falaise. Je regardais ces rochers noirs où je ne suis jamais retourné avec Madeleine, depuis ce jour... Oh! les souvenirs! Quelle puissance!.. Ce baiser que j'ai donné dure encore pour moi. L'ivresse du contact persiste. Mon âme est bouleversée et je m'imagine que cette vierge est à moi, que la prendre, c'est me la voler.

— Et ce vol est possible!

Je n'ose pas écrire tout ce que je ressens! Ma chair frémit et ma raison chancelle. Moi qui mourrai sans avoir eu la sublime joie de révéler l'amour à une enfant, il faudra que l'on m'arrache celle

que mon rêve caressait; j'aurai à supporter ce supplice! Oh! pourquoi vivre et quel crime est-ce de n'être pas une brute insensible si le châtiment est une telle torture?..

Alors, je me suis pris la tête à deux mains et j'ai sangloté comme un petit garçon; et peu à peu ma douleur, en s'épanchant, s'est calmée. Mes yeux mouillés se sont reportés sur l'océan. La marée commençait à redescendre; elle avait fini l'assaut et allait laisser quelques heures de paix aux rocs et à la plage qu'elle venait de battre. Et il m'a semblé qu'il en serait ainsi des pensées qui m'assaillent; j'ai eu comme un rayon d'espoir et de bonté; je me suis refait mon serment d'oubli et de repentir, j'ai murmuré :

— Allons, courage!..

Et je me suis levé.

— Qu'ai-je vu! qu'ai-je vu! Madeleine était là. Elle s'était approchée tout doucement, et son regard baissé sur moi m'épiait. Elle me souriait; mais, en apercevant mon visage, elle vit ou devina mes larmes; elle pâlit. Ses yeux s'agrandirent, comme effrayés, et ce cri lui échappa :

— Vous pleurez! Oh! mon Dieu, mon Dieu!

Et elle s'est enfuie.

... Ah! Madeleine! A l'instant où je jurais de vous oublier, vous n'auriez pas dû me laisser voir le trouble que vous causent mes larmes! . . . . . .

. . . . . .

(*Ici s'arrêtait le manuscrit de Pierre de Flave.*)

VI.

Mme de Simpré ne faillit pas à sa parole. Le mariage fut célébré le 12 septembre dans la plus stricte intimité.

Madeleine quêta, au bras de M. Gérald de Simpré; et, comme une jolie fille ne passe jamais inaperçue, même à l'église, elle fut remarquée.

Observa-t-on que non-seulement Madeleine était jolie, mais que Gérald semblait le savoir? Presque tous les intimes qui étaient là affirmèrent que oui, mais bien plus tard, selon la coutume des gens qui ont toujours tout prévu et vous l'annoncent quand l'événement paraît confirmer leurs prévisions. Il importe peu d'ailleurs. Le fait certain est que Gérald, pendant les quelques dîners et réunions qui eurent lieu à l'occasion des fiançailles de sa sœur, témoigna à Madeleine un empressement des plus vifs. Cependant,

comme son rôle justifiait quelque peu sa courtoise galanterie, M. et Mme de Flave et leur cousine devaient attendre, pour juger de ses intentions, que les circonstances ne lui fournissent plus de prétextes à se montrer aussi aimable. Qui sait si tout cela ne serait pas un feu de paille!

Telle était du moins la secrète opinion de Pierre de Flave. On croit toujours ce qu'on espère. Depuis quelque temps, il se voyait obligé à toute heure de se taire ou de mentir, de prendre un air indifférent ou satisfait, de plaisanter, de sourire même. Aussi, lorsque, peu après le mariage, la voiture qui emportait les nouveaux époux roula dans l'avenue, il eut la sensation d'une délivrance. Enfin, ses angoisses allaient cesser! Et, à peine rentré à la Croix-Fougères, lui qui avait jusque-là su rester maître de lui, voulut montrer à Madeleine qu'il avait souffert.

Il commença ironique et railleur :

— Ainsi, ma chère, vous voilà sans votre inséparable!

Elle leva sur lui ses yeux francs, mais se tut.

Il poursuivit :

— Vous n'avez pas à vous plaindre. Il a été d'une affabilité.

Elle détourna la tête.

Pierre devint cruel.

— Bah! consolez-vous. Il reviendra. Rien n'est perdu.

C'en était trop. Le sang monta aux joues de la jeune fille.

— Cela m'est bien égal, qu'il revienne ou non! Et vous le savez bien!

— Enfin, s'il revenait?..

— Je serais polie, voilà tout... Et puis, je vous en prie, n'en parlons plus. Cela m'est pénible.

— Oh! ce que je vous en dis, c'est dans votre intérêt. Je ne voudrais pas avoir contribué à préparer votre malheur à venir... Mais tenez, vous avez raison, n'en parlons plus. Je ne veux pas vous faire de la peine.

En effet, Madeleine s'était assise, le front chargé de mélancolie.

— Vous croyez donc, dit-elle après un long silence, que je suis heureuse maintenant?

Il tressaillit.

— Pourquoi ne le seriez-vous pas? Est-ce un reproche que vous me faites?

Elle eut un sourire navré.

— Non, murmura-t-elle.

— J'ai eu tort, n'est-ce pas, de vous taquiner à propos de M. de Simpré. Soit! Mettons que je n'aie rien dit. Et même...

Ici Pierre dut faire un effort pour articuler ces mots :

— Et même, si vous pensez qu'il puisse être un bon mari, épousez-le...

— Eh bien oui! s'écria-t-elle avec violence, il y a des momens où je me demande si cela ne vaudrait pas mieux, si nous ne serions pas plus heureux. Après tout, c'est peut-être mon devoir de l'épouser, lui ou un autre... Et autant lui qu'un autre. Oui, je suis malheureuse, malheureuse! J'ai honte quand Henriette m'embrasse!

Elle fondit en larmes.

Tant de remords pour une faute inaccomplie émurent Pierre. Il avait saisi la main de Madeleine et tendrement, à mi-voix, il la consolait, prenant tous les torts sur lui, soulageant de ce fardeau la pauvre conscience douloureuse de la jeune fille. Et celle-ci lui abandonnait sa main. Elle avait besoin de ce consolateur. Déjà elle s'habituait à trouver en lui l'appui qu'on demande à un complice. Elle voulait, comme toute femme repentante, s'entendre dire : « Tu n'es pas coupable en m'aimant; c'est moi qui suis un criminel... et mon crime est de trop t'aimer. »

Et comme c'était bien cela que Pierre lui répétait, sous mille formes, en paroles très discrètes et charmeuses, la persuasion ainsi suggérée de son innocence finit par la calmer. Ses larmes passèrent.

— Vous ne devriez pas m'excuser comme vous le faites. Je mérite mon chagrin!.. Ne croyez-vous pas que si je me mariais, à cause d'Henriette, je pourrais de nouveau être heureuse... et vous aussi.

Pierre ne répondait pas. Son imagination allait, allait. Il revoyait devant lui M. de Simpré avec sa fine moustache brune, ses yeux effrontés, son fréquent sourire; puis sa belle tournure, la souplesse et la fermeté de ses mouvemens... Il se disait que cet homme n'était pas sans séductions; qu'il pouvait plaire à une femme; à celle-ci même. Et sous la pensée de ce succès possible, Pierre frémissait, et Madeleine, dût-elle même être une consentante et joyeuse épouse, lui apparaissait comme une victime désolée et meurtrie. Aussi sa chair souffrait pour elle; son cœur saignait de pitié; sa colère montait en lui contre quiconque oserait toucher à cette vierge... Et pour répondre à la question qu'elle venait de lui adresser, il ne put que murmurer d'une voix sourde :

— Je ne sais pas. Je n'ai pas la force de vous donner un conseil.

Elle se leva. Elle sentait bien que Pierre disait vrai; que cet homme, qui lui avait appris l'amour et la douleur, ne serait jamais un ami capable de se faire oublier d'elle, de se sacrifier, pour lui rendre la paix de l'âme. Auprès de lui elle perdait toute énergie. Elle préférait l'éviter... Elle s'éloigna.

Pierre la rappelait.

— Madeleine, écoutez.

Elle ne répondit pas. La porte s'ouvrit et se referma sur elle, tandis que Pierre se prenait le front comme pour regarder en lui-même se débattre ses pensées.

Madeleine n'avait rien gagné à rompre ce pénible entretien. Ces deux faibles êtres, attirés l'un vers l'autre, en même temps qu'énervés par la distance que devait garder leur sympathie, étaient destinés à se redire souvent leurs tristesses, leurs désirs, leurs craintes. Ils n'y faillirent pas durant les jours qui suivirent. Ce furent des phrases rapides, fiévreuses, échangées furtivement, ici ou là, dès que le hasard leur donnait un instant de solitude. Tous deux semblaient pressentir qu'une lutte allait commencer où se jouerait leur avenir.

Ils ne se trompaient pas. Gérald manifesta bientôt ses intentions. Il vint voir Mme de Flave peu de jours après le mariage. Sa visite, qui pouvait être considérée comme de simple politesse, fut néanmoins significative. Il dit qu'il allait passer l'automne auprès de sa mère ; qu'elle et lui espéraient voisiner souvent avec leurs amis de la Croix-Fougères. Il parla de chasses, de promenades à cheval ; et, tout en s'adressant à Henriette, il glissait çà et là un mot pour Madeleine.

— Vous verrez mademoiselle, comme vous aimerez la chasse... Je connais une admirable jument à vendre. M. de Flave devrait l'acheter pour vous.

Pierre accueillit froidement ces avances. Madeleine garda la réserve qui convenait. Henriette seule fit quelques frais. On eût dit qu'elle voulait, par son attitude, empêcher sa cousine d'éconduire Gérald sans réflexion.

Cette façon d'agir n'avait pas échappé à Pierre ; il résolut d'en causer seul à seule avec Madeleine. Aussi, après le départ de M. de Simpré, il prétexta une course qu'il avait à faire aux environs, et dit à la jeune fille :

— Venez-vous avec moi ?

Mais Henriette ne laissa pas le temps d'une réponse.

— Je préfère que Madeleine reste.

— Pourquoi donc ?

— J'ai à lui parler.

Mme de Flave dit cela posément.

Madeleine pâlit un peu. Pierre, déconcerté, fit semblant de rire.

— Du moment que l'on me renvoie... et que vous avez des secrets de femmes à vous dire...

— Justement, fit Henriette.

Pierre, sans quitter le ton de badinage, répondit en s'inclinant :

— Très bien! Enfin, si par hasard vous parlez de moi, tâchez de me ménager...

Il sortit, soucieux. Il se demandait si Henriette avait des soupçons ou voulait parler de Gérald à Madeleine, et l'une et l'autre de ces alternatives l'inquiétaient.

Pendant ce temps, Madeleine, plus que Pierre lui-même, redoutait un danger. Jamais encore, depuis qu'elle avait cédé au désir d'être aimée, elle n'avait autant souffert. Tout sacrifice lui eût paru léger pour anéantir le passé. Elle éprouvait non-seulement des remords, mais aussi des regrets. A son repentir s'ajoutait la terreur que lui inspiraient les conséquences possibles de sa conduite ; et comme ces coupables que tourmente leur égoïsme autant que leur conscience, elle oubliait, devant l'imminence du châtiment, combien forte naguère avait été la tentation ; elle ne comprenait plus qu'elle y eût cédé.

Quand Pierre fut parti, Henriette, du ton décidé qu'elle savait prendre, tint à peu près le discours suivant :

— Ma chère amie, M. de Simpré, cela n'est pas douteux, cherche à te plaire et il ne se passera pas longtemps avant qu'il ne fasse une démarche auprès de moi. Je ne veux pas t'influencer; seulement, je t'engage à bien réfléchir avant de dire oui... ou non... M. de Simpré est jeune, aimable, intelligent; il n'est pas sans fortune, j'ai pris mes informations. C'est vrai qu'il a été un peu casse-cou, à son heure, mais cela ne prouve rien. Donc, songes-y. Rappelle-toi qu'on fait aussi souvent une sottise en s'abstenant qu'en agissant, quoi qu'en dise le proverbe. Sur dix mariages heureux, il y en a neuf qui ne se sont pas faits par amour. Voilà! Maintenant ce que tu décideras sera bien décidé.

Elle se tut. Madeleine l'avait écoutée, les yeux baissés, et tourmentant ses bagues. A ce mot : « Mariage d'amour » elle eut envie de dire :

— Toi pourtant, c'est par amour que tu as épousé Pierre.

Mais une honte lui ferma les lèvres. Et comme ce silence la gênait, elle risqua ces mots :

— Il n'y a pas que M. de Simpré au monde et je peux trouver un autre mari.

— Je ne dis pas le contraire, fit Henriette.

Madeleine ne demandait pas mieux que de faire dévier la conversation.

— Mais oui! reprit-elle. J'espère bien me marier un jour selon mon cœur.

Cette phrase, au lieu d'apaiser Henriette, parut exciter en elle une sorte de dépit. On eût dit que Mme de Flave n'attendait que cette occasion d'une plus vive attaque.

— Ma chère, pour qu'une femme se marie selon son cœur, il faut que sa volonté, ses pensées, sa vie, aient leur liberté. Il faut qu'il n'y ait pas, à toute heure, une influence... amie, j'allais dire étrangère qui intervienne et s'oppose. Or, il y a quelqu'un qui te conseille, que tu écoutes, à qui tu obéis et ce quelqu'un, je n'ai pas besoin de te le nommer.

Madeleine essaya du regard une interrogation étonnée.

— Ne fais pas l'ignorante. Ce quelqu'un, c'est Pierre.

— Pierre?

— Oui, Pierre, mon mari. Je ne t'en veux pas et je ne lui en veux guère. C'est presque naturel ce qui arrive. Pierre s'est habitué à t'avoir toujours là, près de lui; vous êtes intimes et tu lui manquerais fort... Il t'aime trop pour se résigner à une séparation; pas assez pour s'imposer une peine... C'est de l'égoïsme; il ne s'en doute pas et serait bien étonné si je le lui disais.

Madeleine, encore émue, se rassurait pourtant, peu à peu; et, quoique gênée par cette confiance imméritée, elle souffrait moins; un espoir honnête lui venait en découvrant qu'Henriette n'avait presque rien deviné; elle se sentait plus forte; la sévère franchise de sa cousine lui avait rendu le sang-froid nécessaire à la lutte, et, obéissant au double désir de racheter ses torts et d'enlever à Mme de Flave toute arrière-pensée, elle murmura d'un ton soumis :

— Je ne demande qu'à suivre tes conseils... Et si M. de Simpré...

— Il ne s'agit pas plus de M. de Simpré que d'un autre. Je te répète seulement que Pierre aura toujours quelque chose à reprocher à l'homme qui demandera ta main. J'ai voulu t'avertir. C'est fait.

Elle s'était levée. Madeleine l'imita. Elle avait hâte de s'éloigner. Elle était déjà au seuil de la porte, lorsque Mme de Flave lui jeta ces mots :

— A propos, pas un mot à Pierre de tout cela, tu me promets?...

— Je te promets.

Madeleine sortit.

Henriette resta un instant immobile, les yeux sur la porte refermée, puis elle se rassit et songea. Maintenant, face à face avec sa conscience, elle se troublait. Elle se demandait si, en dénonçant l'égoïsme de Pierre, ce n'était pas son propre bonheur et non celui de Madeleine qu'elle avait voulu protéger; si elle-même n'était pas égoïste, jalouse?.. Et, retournant en arrière, dans les intimités de la vie conjugale, elle se rappelait que Pierre avait changé; une sombre lassitude avait engourdi cet amant passionné, ses baisers avaient l'air distrait, et l'emportement même des rares caresses

paraissait révéler ou la volonté d'étourdir sa pensée, ou l'espoir de ressusciter un amour qui s'en allait mourant.

... Oui, tel avait été le premier grief d'Henriette contre son mari... Mais jamais ce grief ne l'avait amenée jusqu'à un soupçon. Elle avait l'âme trop haute pour deviner le coupable amour de Pierre; elle pensait même avoir été la première à découvrir la sympathie qui, peu à peu, rapprochait ces deux êtres, la première aussi à en pressentir le danger; l'idée ne lui venait pas que Pierre eût déjà reconnu la force de son attachement pour la jeune fille; encore moins que ses sens eussent déjà tressailli, que déjà se fût produite en lui la mystérieuse et fatale évolution qui change l'admiration en convoitise, le respect en audace. Quelle douleur si elle eût appris tout à coup la vérité, les chaudes paroles dites, Pierre affolé et Madeleine devenue femme de par la félicité d'être aimée et la conviction de sa faiblesse! Quelle révolte si elle avait su que là-bas, au bord de l'Océan, insensibles tous deux à la majestueuse pureté des choses, ils avaient commencé la trahison; lui, éperdu de désir, elle secouée par la chère violence d'une première et presque inoffensive attaque. Inoffensive! Ah! comme elle aurait vu tout de suite, de son franc regard, que ce rapide baiser était aussi impie qu'un amour complet; comme elle aurait crié à Pierre, essayant de se défendre : « Hypocrite! c'est la même chose! » Mais non! Elle qui était bien femme par l'âme et la chair, faisant aux voluptés les concessions qu'il fallait, elle ne s'imaginait pas les tricheries commises autour d'elle; ni qu'un mari loyal pût ainsi voler l'amour, bribe à bribe, ni qu'une enfant, sa complice, prît plaisir à ce sournois pillage.

Et c'est pourquoi elle doutait, se refusait le droit d'être jalouse, considérant cette jalousie comme un outrage à la chasteté de Madeleine. Mais elle n'en blâmait pas moins « l'amitié » trop accaparante de Pierre qui pourrait un jour, aveuglément, nuire à la jeune fille. Alors elle se rappelait la promesse qu'elle avait faite au général de veiller après lui sur cette orpheline, et sa conscience, aussitôt calmée par ce souvenir, lui disait qu'en avertissant Madeleine, elle avait agi selon l'honneur...

... Pendant que Mme de Flave dissertait ainsi, Madeleine s'était enfermée chez elle, tressaillant au moindre bruit de voix qui pouvait être un appel, craignant à chaque minute qu'Henriette, soudain moins confiante ou moins généreuse, ne vînt lui dire :

— Vous vous aimez, n'est-ce pas? réponds, je le veux!

Et, bien que dans les phrases tout à l'heure prononcées par Henriette, elle ne découvrît nul soupçon de l'entière vérité, elle en comprenait pourtant la menace. — Mais que faire? En face de ce péril, à qui demander aide? A Pierre? Inutile! D'ailleurs, elle avait

promis de ne rien lui répéter. — Retourner auprès d'Henriette, provoquer une explication nouvelle, s'obliger à mentir ou à tout avouer. Non! Un mensonge ainsi calculé lui répugnait; un aveu, elle ne se sentait ni la force ni le droit de le tenter. Le secret de son amour ne lui appartenait pas à elle seule; et avouer dans le seul espoir de soulager sa conscience, c'était détruire l'illusion d'Henriette, perdre l'avenir de Pierre...

Le silence valait mieux. Puis elle agirait de façon à réparer le mal commis, à éviter qu'il ne s'aggravât... Oui, tout pour empêcher qu'Henriette n'arrivât à savoir...

Elle regarda bravement l'avenir et la route qu'Henriette lui avait montrée... Elle pensa à Gérald. Certes elle n'irait pas lui dire: « Épousez-moi. » Elle ne l'encouragerait même pas; ce mariage-là était une réalité trop brusquement apparue; elle ne l'avait pas assez longtemps vue venir pour oser l'affronter; mais elle n'en résolut pas moins de subir sa destinée, de se laisser emmener par le premier homme qui viendrait mendier sa dot, c'est ainsi qu'elle quitterait cette maison où elle ne pouvait pas rester sans aimer, sans être aimée et sans trahir.

Et pour faire tout de suite acte de fermeté, elle coupa court aux questions de Pierre quand celui-ci, le soir même, voulut qu'elle lui racontât sa conversation avec Henriette; puis, voyant qu'il fallait le rassurer, elle plaisanta et mit tant d'ingénuité dans ses sourires qu'il jugea s'être trompé et oublia l'incident...

Cette première victoire qu'elle remportait sur elle-même rendit à la jeune fille un peu de courage et de fierté. Il lui sembla qu'elle serait forte jusqu'au bout et que l'œuvre de réparation lui donnerait, parmi bien des douleurs, quelques saines joies.

VII.

M. Gérald de Simpré n'était pas homme à s'arrêter à moitié route. Il avait, dès les premières entrevues, décidé que Mlle Madeleine Ourvil, orpheline et riche de 250,000 dollars, n'avait rien de mieux à faire qu'à l'épouser. M. de Simpré comptait volontiers en dollars.

En somme, Henriette l'avait bien jugé. C'était un garçon intelligent, habile, entreprenant, et il l'avait prouvé en rapportant d'outre-mer trois ou quatre cent mille francs gagnés un peu de toutes les façons, mais licitement, assurait-on; il connaissait bien son monde et en profitait, ne se faisant point faute de répéter souvent : « Il faut avant tout ne pas être jobard. » Et de fait nul ne l'eût pris pour un jobard à le voir méditer ses projets de mariage. Il avait une manière à lui d'examiner, de derrière son

monocle, cette gentille vision féminine qui s'appelait Madeleine. Son regard volontaire s'immobilisait, sa bouche avait le sourire vague du joueur qui gagne. Encouragé d'ailleurs par Mme de Simpré, qui ne voyait rien de mieux, ici-bas, que son fils, il en était arrivé tout doucement à considérer son admiration de connaisseur pour Madeleine comme un amour délicat et digne de récompense... Il était donc résolu, prêt à la lutte et bien armé. Il ne devait pas rester longtemps sans agir.

Un après-midi il vint à la Croix-Fougères et fut reçu par Henriette. Pierre était sorti; Madeleine ne parut pas. Gérald avait son plan. Il comptait jouer l'amoureux timide à qui l'émotion fait avouer trop tôt son secret.

— Madame, dit-il au bout d'un instant, je venais vous demander de la part de ma mère si vous voudriez venir déjeuner chez elle avec Mlle Ourvil et M. de Flave à La Chesnaie-Simpré. Votre jour sera le nôtre.

Henriette remercia, dit qu'elle en parlerait à son mari et qu'elle répondrait par écrit à Mme de Simpré.

Gérald, sans paraître admettre que l'invitation ne serait pas acceptée, insista sur le plaisir qu'aurait sa mère à revoir Mme de Flave.

Il allait, prodigue d'amabilités, et se plaisant à entretenir Henriette de Mme de Simpré, en bon fils qui partage les joies et les peines maternelles.

Puis, quand la conversation eut porté quelques minutes sur ce sujet, il exprima tout haut cette pensée qui résumait sa piété filiale :

— Quel chagrin pour ma mère et pour moi s'il me fallait la quitter!

— Vous songez donc à repartir?

Alors Gérald prit l'air embarrassé d'un homme qui en a dit plus qu'il ne voulait, et très adroitement, il balbutia :

— Je ne sais... Certes, mon vœu le plus cher serait de rester ici, toujours... Mais ce n'est sans doute qu'un rêve...

Il baissa la tête et créa exprès un long silence gênant; puis, tout à coup, comme si c'était là le seul moyen de sortir d'une situation fausse :

— Je vais prendre congé de vous, madame, dit-il en se levant. Excusez-moi, je vous prie. Mon émotion a dû vous paraître singulière; vous ne saviez pas que j'étais un fils aussi sensible...

Henriette sourit.

— Attendez un instant, monsieur. Rien ne vous presse. Et puis votre voiture...

— Pardon, madame. J'ai dit qu'on ne dételle pas; et vraiment il faut que je parte, la route est longue.

Henriette ne le retint plus. Elle lui tendit la main.

— Ainsi, reprit Gérald avec humilité, nous pouvons espérer une bonne réponse?

Henriette, par charité pour le visiteur dont elle plaignait l'embarras, lui dit :

— Oui, je crois que rien ne nous empêchera.

Gérald l'interrompit avec une reconnaissance presque déplacée.

— Oh! merci! madame, vous êtes vraiment trop bonne.

Il hésita un instant, comme s'il allait en dire plus; mais le courage lui manqua sans doute, et, tout confus de nouveau, il salua très bas et disparut.

De sorte que Mme de Flave, restée seule, pensa aussitôt:

— C'est à croire que le pauvre garçon est fou de Madeleine.

Et pendant ce temps, le « pauvre garçon, » tout en filant sur la route qui le ramenait à La Chesnaie, murmurait entre deux *pull-up* adressés à sa jument, ce compliment qu'il s'adressait à lui-même:

— Voilà un bon jalon planté!..

Une demi-heure plus tard, Pierre, en rentrant, remarqua sur le gravier, devant le perron, la trace des roues d'une voiture. Il s'informa qui était venu.

On lui apprit que c'était M. de Simpré et qu'il était reparti.

Pierre monta chez sa femme.

— M. de Simpré est venu?

— Oui.

Et, sans tergiverser, elle communiqua l'invitation, et lui dit que, d'accord avec Madeleine qu'elle venait de consulter, elle avait décidé d'aller à La Chesnaie le samedi suivant.

— A moins, ajouta-t-elle, que vous ne soyez empêché.

— Non; seulement je trouve que vous vous engagez trop envers ces gens... C'est peut-être le bonheur de Madeleine qui est en jeu.

— Oh! mon ami, tu vas un peu vite... Du reste, Madeleine consent... Et puis, le bonheur, n'est-ce pas une affaire de chance?..

Elle reprit, enjouée:

— Voyons, sois franc! Avoue donc que cela te chagrine, l'idée de marier ta petite Madeleine? Mais, vois-tu, si ce n'est pas Gérald, ce sera un autre. Allons, résigne-toi.

Henriette souriait.

Pierre, incapable de continuer sur ce ton de plaisanterie, répondit seulement:

— Alors, c'est pour samedi?

— Oui, samedi.

— Bien.

Et il se retira, la figure impassible, mais le cœur tout froid...

Il fallait qu'il vît Madeleine. Il la prit à partie, seul à seule, dans le salon :

— Vous avez accepté d'aller samedi chez les Simpré ?

Elle le regarda tristement, sans répondre.

Il insista :

— Vous savez bien que cela me fait de la peine.

— A moi aussi, dit-elle.

Pierre se tut, tout à la fois joyeux et désolé de cette réponse.

Elle reprit :

— Ne me parlez plus ni de moi, ni de vous, ni de M. de Simpré.

— Mais, Madeleine, je ne veux pas que vous soyez malheureuse.

— Laissez, laissez-moi. Tout m'est égal ; je suis comme un caillou qui roule dans une rivière et ne sait où il s'en ira... C'est le mieux...

Il repartit avec violence :

— Mais, moi, je veux savoir où vous allez.

— Vous voulez ?.. Et si moi je ne veux pas ! interrompit la jeune fille avec une sévérité qui ne venait pas de son cœur. Est-ce que je ne suis pas libre de mes actes ?

— Jamais vous n'auriez dit cela, il y a deux mois.

— C'est vrai, j'ai réfléchi.

— Et qui donc vous a fait changer d'avis ? Est-ce votre caprice ? est-ce Henriette ? est-ce M. de Simpré ?

— C'est ma conscience.

Il eut un geste incrédule.

— Encore !

— Oui ! Je ne veux pas manquer à l'honneur, voilà !

— L'honneur ! C'est bon pour les hommes. Honneur de femme ! Allons donc ! Les femmes ne se servent de ce mot que lorsqu'elles n'aiment plus.

— Vous verrez bien.

— Madeleine !

Elle retira doucement sa main qu'il cherchait à saisir, et dit :

— Non, soyons deux bons amis ; cela seulement peut me rendre heureuse.

Elle n'en pouvait plus. Dans ce dernier mensonge elle avait dépensé tout ce qui lui restait de courage. Elle s'enfuit, se réjouissant d'être seule et de pleurer, pour expier par ses larmes tous les blasphèmes de ses lèvres.

... Le samedi suivant, vers la fin de la matinée, Henriette, Madeleine et Pierre partaient en voiture pour La Chesnaie-Simpré. Ils

causèrent peu ou de banalités ; c'était à contre-cœur qu'ils allaient là, — comme si leur destinée, non leur volonté, les y menait.

La réception fut toute cordiale. Gérald se montra d'une grande prévenance pour Henriette, qu'il sentait être le plus puissant allié qu'il pût se gagner. Pierre eut à subir les civilités louangeuses de Mme de Simpré. Madeleine enfin s'efforça de conserver la placide expression de visage d'une jeune fille assez bien élevée pour ne connaître ni la joie ni l'ennui. Une fois pourtant, elle s'anima, et ce fut d'ailleurs le seul incident de la journée.

Comme Gérald engageait Mme de Flave à suivre une chasse qui devait avoir lieu huit jours après dans la forêt de Vierzon, Madeleine vivement intervint :

— Tu sais, Henriette, que nous devons aller ce jour-là aux Rocailles.

Henriette regarda sa cousine avec étonnement. C'est vrai qu'elle allait quelquefois avec Madeleine aux Rocailles, — la villa de feu le général Ourvil. Mais ces visites, nécessaires au règlement de certaines questions matérielles, n'étaient jamais assez urgentes pour devoir être faites à jour fixe.

Il suffisait de prévenir la veille le jardinier, gardien du petit parc et de l'immeuble.

Madeleine vit l'hésitation de sa cousine et reprit aussitôt :

— Nous avons rendez-vous avec un entrepreneur pour des réparations à faire...

— Très bien, fit Henriette, j'avais oublié, voilà tout.

Gérald soupçonna le faux-fuyant, mais n'en laissa rien voir.

— Je regrette, mademoiselle, — j'espère que ce sera partie remise.

L'on changea de conversation.

Le retour en voiture fut plus silencieux encore que la course du matin. La nuit tombait. Madeleine était assise en face de Pierre et devinait le regard qu'il fixait sur elle. A un certain moment, comme elle cherchait à lever la vitre du landau, il lui vint en aide ; leurs mains se rencontrèrent, il lui en saisit une et la serra, d'une pression lente, qui fit rougir la jeune fille sous sa voilette. Et cette pression continuait, imprudente, mais délicieuse. Il semblait que Pierre y mettait toute une supplication, qu'il demandait grâce, qu'il disait : « Ne vous donnez jamais à un autre. »

Madeleine, au bout d'un instant, dégagea sa main et se renfonça dans l'ombre.

Henriette n'avait rien vu.

D'ailleurs, depuis quelques jours elle se rassurait. Pierre avait paru se rendre à ses raisons ; Madeleine aussi se montrait plus

confiante envers elle. Aussi, se borna-t-elle, le lendemain, à lui dire d'un ton plus malicieux que sévère :

— Tu tenais donc bien à aller samedi prochain aux Rocailles?

— Oui et non, répondit Madeleine.

Elle rappela qu'en effet, rendez-vous avait été pris pour ce jour-là.

— Soit, répondit Henriette, nous irons.

Dans l'intervalle, les deux femmes rendirent visite à Mme de Simpré. Gérald était absent, sa mère parla encore de la chasse du samedi ; elle dit même :

— Gérald est capable d'y renoncer, puisque vous n'y serez pas.

Henriette ne releva pas le mot.

Par une réaction naturelle, maintenant elle trouvait qu'elle s'était trop hâtée de considérer Gérald comme un prétendant sérieux. Certainement elle ne s'opposerait pas à ce mariage, si M. de Simpré arrivait à plaire à Madeleine... Sinon, tant pis. Tout le monde en serait vite consolé.

Ce fatalisme, ou plutôt cet optimisme d'Henriette provenait peut-être d'un remords; car à certaines heures elle se reprochait ses défiances, et elle en arrivait à souhaiter une occasion de faire réparation à Madeleine, de lui témoigner son regret de ses doutes, non par des mots, mais par un de ces actes de généreux abandon qui sont les va-tout des cœurs honnêtes. Une occasion s'offrit ; elle en profita. Le jour où elle devait accompagner sa cousine aux Rocailles, elle se sentit un peu souffrante. Au lieu de remettre la course à plus tard, ainsi que le proposait la jeune fille, elle lui dit :

— Vas-y avec Pierre.

Madeleine tressaillit.

— C'est que le temps a l'air de se gâter. Nous aurons de la pluie.

— Mais non; c'est du brouillard... Prenez le train de onze heures. Vous déjeunerez à Bourges, vous ferez votre course et vous reviendrez par le train du soir. Vous serez ici pour dîner...

La jeune fille ne se défendit plus.

De son côté, Pierre, contenant son émotion, avait accepté tout de suite. Seul avec Madeleine!.. Il ne se demandait même pas si ce seraient des heures de joie ou de souffrance ; il les attendait, fiévreux, tout à l'espoir des tentations prochaines.

Elle, très calme en apparence, n'osait pas le regarder. Elle voulait avoir l'air d'accepter comme une chose toute naturelle ce long tête-à-tête avec son cousin.

Ils partirent. A Vierzon, ils prirent le train pour Bourges. Le compartiment où ils montèrent finit par se remplir. Aussi ne causèrent-ils guère pendant le trajet. Arrivés à Bourges, ils déjeunèrent dans un hôtel où Pierre avait coutume de descendre. Ils

s'étaient assis à une petite table de la salle commune. Pierre épiait du regard sa compagne, qui, distraite par la course, amusée par ce déjeuner, reprenait sa jeune insouciance, parlait, riait, mangeait à belles dents.

Mais lui, peu à peu, devint songeur. Il rêvait ; il cherchait à s'envelopper dans son illusion. Il se figurait que Madeleine était à lui, qu'il venait de l'épouser; qu'elle lui avait promis sa vie, sa beauté, qu'ils commençaient leur voyage de noces; que c'était la première étape, qu'il n'avait rien eu d'elle encore, mais que l'heure approchait... Puis tout à coup un souvenir, une parole entendue, un rien déchirait, comme un éclair de vérité, le voile de son rêve et de nouveau la réalité apparaissait devant lui, murmurant tour à tour les mots de crime ou d'impossibilité, de sacrifice ou d'éternel remords.

Madeleine lui dit une fois :

— Vous n'avez pas faim, Pierre?..

Il releva la tête, en sursaut, voulut sourire, puis s'excusant :

— Non, je n'ai pas faim.

Elle le regardait, mais ses yeux durent se baisser; il y avait une trop vive caresse dans ceux de Pierre.

— Vous me devinez, n'est-ce pas? dit-il.

Elle fit signe que non.

Il reprit avec une profonde tristesse :

— Je fais un rêve... Il me semble que je suis libre, que vous avez dit oui, que je vous emmène...

Elle l'interrompit, suppliante.

— Pierre, vous m'avez promis!..

— C'est vrai!

Et, par un effort de volonté, il prononça une phrase quelconque à propos du soleil ou du froid ou de la pluie... Mais ces paroles menteuses tremblaient d'émotion... Pourtant il se remit et, lorsqu'au moment de se lever de table, Madeleine osa lui dire :

— Pierre, vous savez que j'ai confiance en vous, ce fut avec fermeté qu'il répondit :

— Vous avez raison.

Une voiture de louage les attendait à la porte. Ils partirent, et une demi-heure après ils étaient aux Rocailles...

C'est une villa très simple. La maison domine un parc de trois hectares, dont les pelouses semées de bosquets descendent en pente douce jusqu'à une bordure d'ormes et de gros chênes. A cinquante mètres de la maison, s'élèvent les communs où habite le jardinier, le vieux Michel, ancien ordonnance du général Ourvil.

Le bonhomme et sa femme guettaient l'arrivée des visiteurs, qu'ils reçurent selon leur habitude avec une joie respectueuse.

Une heure se passa à parcourir la maison en compagnie d'un entrepreneur venu pour examiner certains travaux projetés. Quand la corvée fut finie, la femme de Michel fit promettre à Madeleine de venir un peu plus tard faire honneur au goûter qu'elle allait préparer.

— Merci, répondit la jeune fille, mais pas avant une heure d'ici. Nous avons déjeuné tard.

— Mademoiselle n'a pas besoin de moi, dans la maison?

— Non, je vais chercher, à la bibliothèque, des volumes que je veux emporter, voilà tout.

Pierre et Madeleine restèrent seuls.

Ils étaient dans le petit salon. Les volets qu'on venait d'entr'ouvrir ne laissaient entrer qu'une demi-lueur. La pièce, avec ses meubles recouverts de housses, sa cheminée dégarnie, ses tableaux enveloppés de serge, avait toute la mélancolie des lieux inhabités.

— Allons choisir ces livres, dit Madeleine. Tenez, prenez cette corbeille pour les transporter.

Un petit escalier de bois, en coquille, conduisait du salon à la bibliothèque. La jeune fille, légèrement, gravit les marches. Pierre la suivait, le visage tout près d'elle, enivré de cette intimité et de cette solitude.

Ils entrèrent.

La bibliothèque était la pièce la plus confortable de la maison; elle n'avait jamais l'air inhabité. C'était là qu'en toute saison s'installait Madeleine quand elle venait avec Henriette passer quelques heures aux Rocailles. Ce jour-là, un feu pétillait dans la cheminée, avec des reflets joyeux sur les tapis, les fauteuils de cuir et les divans le long des murs; une bonne chaleur régnait; la demi-clarté des fins d'après-midi semblait s'arrêter discrètement dans les rideaux des fenêtres. Au dehors le ciel était couvert. Une pluie menue commençait de tomber.

— Tiens, il pleut, dit Madeleine... Oh! le bon feu! Cela fait plaisir.

Debout près de la cheminée, elle posa sur les chenets un de ses pieds qu'elle remuait devant la flamme.

Pierre se tenait près d'elle. Il ne la quittait pas des yeux. Une pensée forte comme une angoisse l'étreignait.

Il se disait : « Nous sommes seuls, tout seuls. »

Et la chambre était chaude, calme, silencieuse; et dehors le ciel était sombre, humide et froid.

Pierre se taisait, et il percevait le battement de son cœur et de ses tempes.

Madeleine, oppressée par ce silence, cherchait une parole, une seule, ne fût-ce que pour entendre le son de sa voix.

Elle finit par dire :

— Choisissons ces livres, voulez-vous? Ils doivent être là-haut, sur les rayons de gauche. Allons, aidez-moi.

— Attendez! répondit-il en se rapprochant encore. Je suis si heureux ainsi!

— Non, venez, voyons!

Mais il n'en était plus à obéir. Ses lèvres, faute de baisers, voulaient dire des mots d'amour.

— Madeleine, dit-il en la prenant tout à coup par les bras, Madeleine, je souffre, je souffre atrocement, je vous aime. Je ne veux pas que vous vous mariiez. Et ne me parlez pas de votre conscience ni de la mienne! Ça m'est bien égal, ma conscience! Est-ce que je suis responsable, moi, si je vous ai dans le cœur, dans les yeux, dans la tête, dans le sang, vous, et rien que vous, et vous, toujours!

— Lâchez-moi, dit-elle... lâchez-moi donc.

Il ne voulut pas employer la force; il céda.

Elle, quoique très émue, ne se sentait pas en danger. Cette attaque passionnée, trop brusque, pas assez enveloppante, sans douceurs ni prières, l'avait plutôt réveillée qu'alanguie. L'expression de ce grand désir la troublait moins que l'adoration tremblante de naguère.

— Mais répondez-moi donc quelque chose! s'écria-t-il. Vous ne voyez pas que vous me torturez?

Alors elle se révolta contre l'égoïsme de cet amour et voulut partir.

Il lui barra la porte.

— Non, disait-il, vous ne vous en irez pas. Faites-moi la promesse que je vous demande; laissez-moi ce pauvre espoir, que personne ne vous aimera, puisque cela m'est défendu, à moi.

Elle s'était assise, toute brisée, sur un canapé, étreignant son front douloureux de ses deux mains jointes.

— Tenez, reprit-il, je vous en supplie à genoux, ma bien-aimée!

Alors, tout à coup, elle parut prendre son parti. Elle acceptait la lutte.

— Tenez, Pierre, écoutez-moi. Asseyez-vous là! Oui, c'est vrai, vous me faites pitié. Mais c'est égal. Vous êtes coupable. Je vous en veux... beaucoup.

Il essaya de l'arrêter.

— Oui, reprit-elle, vous êtes coupable. Vous saviez combien nous sommes faibles. Moi, je l'ignorais. Je croyais que vous étiez mon frère. Je ne me défiais pas. Vous étiez toujours là, bon et charmant. Je vous écoutais, je vous répondais en souriant. Et puis,

un jour, j'étais triste, je ne sais pourquoi, il me fallait un ami, un soutien; nous étions seuls. J'ai pris votre bras; je m'y suis appuyée un peu trop, et vous m'avez dit : « Je vous adore, ma petite sœur. C'est à peu près ainsi que cela s'est passé. Ma petite sœur! Ah! j'ai bien compris. C'était une excuse toute prête que vous me donniez, et je m'en suis servie! Je me répétais : « Ça n'est pas mal, c'est de l'amitié. » Et je rougissais de me mentir ainsi. Mais je n'avais pas la force de vous repousser. Il me semblait que mon âme aurait froid si je lui ôtais tout à coup votre tendresse! Oh! vous avez eu tort!

Pierre tressaillit; puis d'une voix humble et douce :

— Ainsi, vous m'en voulez beaucoup, Madeleine?

Déjà elle regrettait son dernier mot.

— Oh! j'exagère, reprit-elle avec un adorable sourire et des diamans dans les yeux, vous voyez bien que je ne vous déteste pas, puisque je vous pardonne à mesure. Seulement, je ne vous comprends pas.

— Comment?

— Non, car enfin, pourquoi,.. pourquoi n'aimez-vous pas Henriette?

Il s'écria violemment:

— Ne me demandez pas cela, Madeleine, je vous en prie.

— Si, au contraire. Pourquoi ne l'aimez-vous plus? Vous l'adoriez? Qu'est-ce qu'elle vous a fait? Pourquoi est-ce fini? Pourquoi en aimez-vous une autre! Pourquoi moi? Justement moi? Je suis moins belle qu'Henriette; je ne vous ai jamais détourné d'elle... Pourquoi me poursuivre et me faire souffrir? Aimez-la donc de nouveau. Vous l'aimez encore! Dites-moi que oui; cela me rendrait si heureuse!

Il ne la laissa pas continuer. Il lui avait repris les mains, et lui disait :

— Est-ce que je sais seulement si je l'ai aimée? Est-ce que je me souviens?.. Je vous aime, voilà tout. Avant, je n'ai jamais aimé, j'ai cru aimer peut-être, mais c'était un amour incomplet. Car il n'y a pas seulement le désir d'aimer, il y a aussi le droit de révéler l'amour à une femme. Et pourtant je ne regrettais rien avant de vous avoir regardée... Alors, peu à peu le regret est venu; et, peu à peu, il s'est changé en une douleur aiguë... et une tendresse inouie... Ce bonheur entrevu, regretté, j'y pense toujours, je veux l'avoir; je ne veux pas mourir avant; je trouve injuste!.. Pourquoi je vous aime? pourquoi? ô mon adorée!..

Il s'était de nouveau laissé glisser devant la jeune fille, et là,

le regard tendu vers elle, il lui racontait la genèse de son amour.

— C'est que je vous ai vue peu à peu devenir femme et devenir belle! J'ai assisté au développement exquis de tout votre être, âme et corps. Votre pensée grandissait. Vos yeux étaient chaque jour plus profonds et vos lèvres plus rouges, et vos mains plus blanches. Je vous ai contemplée longtemps, longtemps; je vous respirais comme une fleur qui grise. Oh!..

Et, dans un soupir de passion, il mit quelques rapides baisers sur les mains de Madeleine. Elle voulut se lever :

— Pierre...

— Écoutez-moi encore. J'aime à vous parler... Oui, tout en vous admirant, je me disais qu'un jour viendrait où l'amour vous rendrait plus belle encore; mais quel homme donc serait digne de vous, quel homme autant que moi! Et, peu à peu, il m'a paru que tout hommage d'un autre serait une profanation; et, depuis ce moment-là, j'ai songé à vous toujours, partout; et j'évitais les baisers d'Henriette, parce que j'aurais pensé à vous en faisant semblant de l'aimer. C'est affreux, n'est-ce pas? Voilà où j'en suis; ma vie est perdue!..

Il se tut un instant; puis, tout à coup, attendrie, sa voix baissa:

— Vous m'auriez aimé, j'en suis sûr. — Vous rappelez-vous le jour où vous êtes tombée, là-bas, sur les rochers!.. Oh! ce baiser!.. je l'ai gardé aux lèvres!.. Et vous!..

Pierre avait passé ses deux bras à la taille de Madeleine. Elle ne les dénouait pas. Elle ne s'étonnait plus. Sous le charme puissant de cette adoration, ses joues comme naguère s'empourpraient lentement, et, comme naguère aussi, elle n'avait pas le courage d'interrompre. Elle éprouvait un grand bonheur et une grande fatigue. Elle avait envie de laisser tomber sa tête lourde sur l'épaule de celui qui l'aimait tant. Elle s'alanguissait.

Et Pierre, justement, lui dit :

— Je vous aurais si bien aimée!

Il s'était rassis près d'elle, sans la lâcher.

Madeleine s'était doucement renversée, la joue appuyée à cette poitrine où elle devinait le battement d'un cœur gonflé.

Ils se regardèrent avec des larmes d'amour... Ce fut très court, ce regard. Cela dura le temps qu'il fallut à leurs lèvres silencieuses pour vouloir des baisers,.. et, sans lutte vaine, sans calcul, sans étonnement, ces lèvres s'unirent dans une parfaite et frissonnante union... Et ce baiser dura, dura, renaissant dès qu'il allait mourir... Puis, bientôt, dans l'ombre épaissie de la chambre où le feu agonisait, où les rideaux blancs semblaient de vagues fantômes, où régnait un silence de rêve, Pierre s'emporta, s'affola et sa passion

commençait à oser... Madeleine ne savait plus se défendre; trop simple pour jouer la comédie de la résistance, trop bouleversée pour lutter, elle s'abandonnait, épouvantée de sa soumission de vaincue...

Mais brusquement du salon, au bas de l'escalier, une voix appela :

— Mademoiselle, êtes-vous là?

Et dans ce réveil brutal, retrouvant soudain ses pensées, sa volonté, sa pudeur, elle cria :

— Oui! venez, venez!

Avec une sorte de rage elle éloigna d'elle le visage de Pierre, se leva; et, toute frémissante encore du danger suprême dont un hasard l'avait sauvée, refoulant en elle la honte de la souillure à peine évitée, elle sut, par un immense effort sur elle-même, calmer sa voix pour dire :

— C'est vous, Fanchette; montez!

Elle alluma rapidement une bougie, la tendit à Pierre, grimpa sur l'échelle mobile qui était près d'un des casiers de la bibliothèque, et dit :

— Venez, Fanchette, vous prendrez les volumes que je veux emporter et vous les mettrez dans la voiture.

La vieille était au seuil de la porte.

Alors Madeleine tendit à Pierre, un à un, des volumes qu'elle feignait de choisir avec le plus grand soin.

Pierre machinalement prenait chaque volume, mais ses mains tremblaient; on devinait que sa passion, arrêtée soudain, se changeait en colère. Il en voulait à Madeleine de lui avoir échappé et d'avoir fait venir là cette femme dont l'arrivée avait été le salut.

Et, par contenance, il se mit à lire tout haut les titres des volumes que Madeleine lui passait :

— *Le Vicaire de Wakefield*, *Quentin Durward*, *la Petite Fadette*, *Histoire de Sibylle*, *l'Abbé Constantin*...

Puis, tout à coup, un mot méchant lui vint, un de ces mots que trouvent les hommes dans leurs injustes dépits;.. et, levant la tête, ironiquement, il dit à Madeleine :

— C'est toute votre bibliothèque de jeune fille que vous emportez là!

Elle rougit, mais elle ne se fâcha pas. Ce mot lui avait fait trop de mal. Elle se contenta de répondre, tristement :

— Oui, c'est ma bibliothèque de jeune fille!

ADOLPHE CHENEVIÈRE.

(La dernière partie au prochain n°.)

EN JUDÉE

PREMIÈRE PARTIE.

Jaffa, 18 septembre 1892.

Après les grandes lignes de l'Égypte, après l'humide Delta, étalé sous la coupole du ciel ardent, après les futaies serrées de dattiers qui bordent le fleuve bourbeux, après les nappes rouges que font jusqu'à l'horizon les eaux lourdes de limon et de sang nourricier, après la grandeur et la simplicité de cette terre des pyramides, des temples et des morts, on est surpris du charme de cette Palestine, de ce pays maigre et gracieux, de cette végétation classique et fine d'oliviers, de toute cette petite campagne sèche que forment d'abord les routes poudreuses entre les massifs de citronniers, puis la plaine de Saron, riche et douce à l'œil comme un tapis de haute laine, enveloppée à l'horizon par l'ondulation bleue des monts de Judée. C'est bien ainsi qu'on imaginait le paysage biblique : le sol sec, les rares bouquets de palmiers, des verdures de lauriers autour des fontaines, quelques oliviers festonnant de leurs feuilles d'argent la pureté limpide de l'azur, çà et là un pâtre menant ses chèvres, ou bien une file de chameaux débouchant, silencieuse et inattendue, entre deux haies de cactus; un pays irrégulier, bossué, des horizons courts, une terre à cantons, à tribus séparées, à légendes locales. Cette Jaffa même, qui jette jusqu'à la plage les petits cubes blancs de ses cases, est nette, précise, avec cela la ville la plus pittoresque, la plus orientale que l'on puisse voir sur la Méditerranée.

Très gaie, cette arrivée en Palestine, très amusant, ce passage de la barre de Jaffa dans les grandes barques qui bondissent sur la houle véhémente, au milieu d'une clameur d'écume broyée, enlevées à tour de bras par les bateliers. Du talon à la nuque, joyeusement, ils font effort, ils se lancent en arrière avec un élan magnifique, en poussant des cris pour s'exciter comme des enfans. Franchie l'étroite passe! — Derrière nous les dangereuses roches noires qui surgissent en demi-cercle comme des pieux d'enceinte posés devant la ville! A présent nous abordons au vieux quai glissant qui plonge dans les profondeurs bleues de l'eau tranquille.

Tout de suite nous entrons dans l'ombre. Rien d'étrange, après cette lumière de l'espace, après cette façade blanche de la ville, comme cet intérieur obscur de ruche bourdonnante. Sous un plafond de nattes déchirées, les étroites ruelles montent et s'enchevêtrent. Là dedans, éclaboussés par les coups de lumière que jettent les trous de la vieille natte, grouillent le sordide et le pittoresque, traversés de puanteurs et de parfums : des juifs en robes blanches, en longues papillotes, aux figures pâles, comme s'ils n'étaient jamais sortis de l'ombre tiède de ces ruelles couvertes, — de vieilles têtes de rabbins penchées sur des balances, — bientôt un peuple bariolé, escorté de tous les chiens de bazar que le tumulte a réveillés, des Arabes et des nègres, des femmes voilées, des enfans mangés de mouches, une foule qui nous presse, qui nous emmène entre les petites échoppes où s'entassent les oranges vertes, les pastèques, les régimes de bananes. — Tout d'un coup, la lumière. Nous débouchons sur la place du marché, l'espace s'ouvre et le vaste ciel rayonne sur le tumulte des hommes et des bêtes, sur les monceaux de fruits et de grains, sur les tueries de moutons, sur la criaillerie des marchandages, sur l'immobilité des fumeurs assis devant leurs narghilés, sur le rêve pacifique des chameaux qui ruminent en fermant les yeux, sur les étranges Bédouins arrivés ce matin du désert. Avec quelle lenteur, parmi la foule vivace, ils traînent leurs couvertures pesantes, leurs vastes manteaux de toile rayée, leur harnachement d'étoffes raides d'où ne sortent que des doigts maigres, des yeux de feu, des nez busqués, des figures de bronze que le soleil a cuites, séchées, affinées, les faisant toutes se ressembler, faisant saillir chez toutes, avec un relief extraordinaire, le caractère élémentaire et permanent de la race sémite, de l'antique vagabonde des grands sables!

Le plus curieux, en Orient, c'est quelquefois l'Europe. En terre-sainte, à côté des ingénieurs, des commerçans et des promeneurs, à côté des moines qui se font concurrence, des papas grecs et des

franciscains, des protestans anglais qui convertissent à coups de livres sterling, à côté des juifs qui reviennent pour baiser les murs de Sion et pour mourir, il y a les visionnaires et les illuminés que le mirage du pays sacré a hantés dans les longues nuits du nord et qui sont venus s'éblouir ici, à côté des cactus torrides. L'hôtel où nous descendons est le centre d'une colonie de mystiques allemands émigrés des États-Unis et qui, frappant monnaie, battant pavillon américain, vivent serrés les uns contre les autres dans une enceinte que l'on ferme à neuf heures. Boulangers, tailleurs ou cordonniers, ils travaillent tous de leurs mains en s'enivrant de Bible. A leur tête, sorte de bourgmestre et de chef religieux, le propriétaire de l'hôtel a la belle tête sensée et honnête, la joue rose, l'œil clair d'un ancien bourgeois de Nuremberg. Comme les vieux bourgeois d'Allemagne, tout en administrant très bien ses affaires, il s'est profondément préoccupé de religion et de morale. Il s'est tourmenté du « sens de la vie » si bien que sa vue des choses s'est un peu troublée et qu'il a fini par écrire des livres très excentriques. Dix minutes après notre arrivée, tout en faisant disposer la table pour le déjeuner, tout en chassant les mouches à grands coups de serviette, il nous offre un volume de « Pilules au tannin biblique, » dépuratives et toniques, avec la manière de s'en servir. Nous ouvrons cette pharmacie et nous trouvons un recueil de versets sacrés, chacun précédé de l'image d'une petite pilule et suivi de l'énoncé d'une règle morale, œuvre caractéristique de l'imagination religieuse et positive, à la fois mystique et soigneuse du détail solide, et qui a inspiré cet hôtelier allemand comme autrefois Wohlgemuth et Dürer. Il y a trois cent soixante-cinq pilules; en en prenant une par jour durant un an, en « se gardant bien de lectures légères, romans, etc., pendant la durée de la cure, » on arrive à la parfaite santé morale; « les rapports cordiaux avec le prochain se rétablissent, l'intelligence s'éclaircit et l'appétit pour la parole de Dieu revient. » Régime sévère, d'ailleurs, qui nous effraie un peu, auquel notre hôte sent bien que nous finirons par nous dérober, car, tout de suite, posant un dernier ravier sur la table, ouvrant son livre d'un geste pressé, il nous montre le remède décisif où se trouve concentrée toute la précieuse essence guérissante. Bien violente, cette « pilule dynamique extraite du bois de l'arbre de vie, » bien âcre pour que j'ose à mon tour la présenter toute nue au lecteur. Je l'envelopperai comme il convient en disant qu'elle contient « une règle biblique pour gens mariés, » et que cet hôtelier allemand, installé en Palestine pour y suivre son rêve religieux, se rencontre avec l'auteur de *la Sonate à Kreutzer* et fonde la vie morale sur la même base physiologique.

Une trentaine de personnes à table, beaucoup d'ingénieurs et de journalistes français, venus pour l'inauguration du chemin de fer, les commissaires turcs arrivés de Constantinople pour examiner l'état de la ligne, l'un apathique, inerte, atone comme l'empire ottoman, quelques autres, qui ont vécu en Europe, nous content des souvenirs d'opéra de 1860, — têtes chauves et ridées de vieux boulevardiers finauds qui sont aussi des effendis très entêtés et qui ont quitté leurs harems pour vérifier les ponts de M. Eiffel. Plus loin, un *scholar* anglais qui fait des fouilles et étudie le monde chananéen, la civilisation palestinienne avant les Hébreux. A côté de nous une famille américaine, la mère et deux petites filles échouées à Jaffa depuis huit mois, qui songent tous les jours à s'en aller, mais qui restent sans savoir pourquoi, probablement parce qu'on n'est pas plus mal ici que dans un hôtel de Boulogne ou de Florence. Le fils est à Heidelberg, la fille aînée fait de la musique à Paris; un beau jour, le père écrira de Chicago qu'il vient les chercher et passer huit jours en Europe: tout ce monde se réunira au casino d'Ostende et l'on s'embarquera à Anvers sur un paquebot du Red-star-line dont les passages sont économiques.

Le déjeuner se prolonge, les conversations s'animent, pendant que l'effendi triste devient de plus en plus atone. Ma voisine m'entretient des vitesses comparées des steamers et, sur ce sujet, rencontre heureuse, nous avons justement les mêmes opinions. Sans contredit, les whitestar sont les plus rapides, mais la cuisine des Transatlantiques est supérieure. Cependant mes yeux se charment à suivre le profil d'une petite quakeresse qui nous sert, mince, sévère, toute vêtue de noir, son étroite figure ascétique sortant d'une collerette puritaine, — exquise, à côté de la fenêtre où, par-dessus le feuillage des orangers classiques, le ciel oriental brûle, flambe dans la gloire implacable de midi.

Nous allons faire la sieste dans nos chambres qui sont très nues, très bibliques même, chacune portant au-dessus de la porte le nom d'une tribu d'Israël. Je dors sous la protection des Aser, entre Ruben et Benjamin. Vers deux heures, la grosse chaleur est déjà passée. Dans cette atmosphère sèche, vide de vapeurs, elle ne s'emmagasine pas: on ne souffre que du rayonnement direct du soleil, dont la flamme est dévorante durant les deux heures qui précèdent et qui suivent son passage au zénith.

Bien vite nous courons à la gare du petit chemin de fer que l'on inaugurera dans huit jours et que déjà je déclare inoffensif. En Europe, où la nature est pauvre, délicate, entourée de civilisation hostile, le chemin de fer lui est pernicieux. Il signifie la construc-

tion d'un casino sur une plage, d'une usine sur une lande, la mort des vieux costumes et des vieux patois. En pays exotique, la nature est trop originale et trop forte pour se laisser effrayer par les petits railways économiques. Celui de Ceylan, si alerte, si léger, se faufilant comme une petite bête active entre les hautes futaies de cocotiers, m'est resté comme un souvenir paradoxal et drôle. Celui-ci vaut bien mieux que la vieille route par laquelle, en deux jours, l'on allait à cheval à Jérusalem. Certes, quinze jours de cheval à travers les déserts de Judée ont un sens, parce qu'ils réveillent en vous le nomade, parce qu'à la longue ils se fondent l'un dans l'autre, tracent dans l'âme une traînée prolongée d'impressions simples et profondes qui vous éloignent de toute votre vie passée. Mais que laissent deux jours de cheval à travers les lapias, sinon le souvenir distinct de la courbature et de l'ennui?

La gare est toute blanche, toute nette, petite gare coquette et simple de village, jolis wagons de bois clair et vernis, jolies locomotives munies de chasse-bœufs, faites pour trotter à travers le pays sauvage, jolis ateliers où des ouvriers français sont chefs, forment les indigènes, leur font oublier les antiques procédés de l'Orient traditionnel, où tout le monde forge et bat joyeusement le fer.

Comme le soir tombait, un peu fatigué par la lumière de cette première journée, par le fourmillement et les odeurs du bazar, par ma cure de pilules au tannin biblique, et même, — l'avouerai-je? — par ma visite au petit chemin de fer, je me suis enfoncé dans les jardins de Jafla. — Si brûlés par les ardeurs de l'été, ils sont encore enivrans; tous les parfums de l'Arabie s'en exhalent, flottent, dit-on, au-devant des vaisseaux sur la mer phénicienne. Entre les régimes des bananiers féconds, entre les massifs de lauriers roses et de citronniers, à l'ombre des cactus géans dont les larges lames épineuses, dont les hautes raquettes articulées hérissent la terre d'une végétation de cauchemar, je suivais une route de poussière épaisse, d'où montait cette odeur fade du désert qui vous hante et dont on a la nostalgie quand on l'a sentie. Au-delà commençait la plaine de Saron, harmonieuse et sèche, sous un ciel qu'emplissait la quiétude du crépuscule. Bien loin, les collines de Judée ondulaient, sans poids, fluides comme des vapeurs qui s'étirent et tout ce paysage de terre-sainte était large et calme infiniment, plein d'une paix profonde qui, peu à peu, pénétrait l'âme, la purifiait de toutes les petites images pittoresques laissées par cette journée. Dans un carrefour, sous un grand figuier, des femmes voilées de bleu venaient puiser de l'eau à une fontaine et s'en allaient droites et sérieuses, un bras sur la hanche, levant l'autre très haut pour soutenir leurs vases. Et puis, doucement, sur le

silence fragile, comme des gouttes qui tombent, une à une des clochettes tintaient, et l'on voyait surgir une file de chameaux, apparition solennelle, si lente qu'elle semblait ne point avancer tant qu'on n'avait point vu les étranges bêtes, tour à tour, avec lenteur, avec précaution, plier leurs genoux calleux, étaler leurs pieds capitonnés dans la poussière, balançant, prélassant au bout de leurs longs cous flexibles leur tête osseuse où rêvent et sommeillent deux gros yeux.

19 septembre.

De Jaffa à Jérusalem, trois heures de trajet par une belle matinée fraîche. D'abord la plaine, roussie par l'été, hérissée de plantes sèches qui sont un peuple de fleurs au printemps, à présent un tapis fauve et riche, paysage simple où nulle verdure ne fait tache et qui fond là-bas en brume impalpable, au pied des collines molles. Puis la chaîne que nous atteignons très vite, le roc, la dure Judée, ardente et monotone comme des versets de la Bible. Le train serpente, décrit de grandes courbes dans les gorges profondes entre des lignes de pierre, qui sont les échines nues et brisées d'un pays autrefois vivant, le squelette disjoint et rongé de la terre. Quelquefois, par taches, un peu de la pelure végétale reparaît, combien maigre et souffrante! Un olivier fait une grise et discrète broderie sur la pierre, ombrage un pâtre qui garde ses chèvres. Lydda, Ramleh, Bittir, de petits hameaux, des cases blanches, des dômes de boue que l'on dirait bâtis par des castors, surgissent quelquefois d'une oasis parmi les sveltes palmiers, le plus souvent s'accrochent, se confondent à la morne pierre. De longs arrêts; il faut laisser passer les bestiaux, décider à se relever un paysan qui s'est étendu sur la voie. Dans ce premier voyage où elle est une étrangère, à coup sûr l'ennemie des chameliers, la machine marche prudemment. Nous allons un peu à la découverte, sans savoir ce qui nous attend au prochain tournant. Je crois bien que nous nous sommes arrêtés devant plusieurs puits, comme il convient en Orient, à la façon des caravanes.

Nous montons toujours sur le haut plateau ; paysage de plus en plus minéral, impropre à la vie, où il ne reste plus rien que l'inutile matière pétrifiée que la nature jette et promène à travers les profondeurs de l'espace. Et dans ce cadre étrange, qui s'élargit un peu, mais toujours limité par de dures arêtes entre-croisées, voici paraître des toits de brique rouge, des couvens carrés, des bâtisses banales, une ville de province qui surgirait sur les ruines d'un astre desséché : c'est Jérusalem et l'on voudrait s'en retourner.

Ce désenchantement est très heureux et réserve une grande surprise. Je ne connais rien de plus extraordinaire que l'aspect de la vraie Jérusalem, celle que les vieux créneaux arabes entourent et séparent de cette banlieue, celle que je viens de voir à midi du haut d'une terrasse. Sous l'ardente coupole du ciel, entre les plateaux de pierre, elle est terne; c'est une tache blanchâtre, plâtreuse, sans éclat, une tache de poussière, crue et précise au milieu du funèbre paysage brûlé. On ne s'attendait pas à cet étrange amortissement de la lumière. Et puis l'œil est déconcerté d'une autre façon. Sur ce haut plateau, sous ce soleil d'Orient, à midi, l'air semble évaporé, l'espace est comme vide. Il n'y a plus rien de fluide pour envelopper et adoucir les lointains. Dures collines qui nous enferment, petits dômes bas, terrasses serrées de la ville, tous les plans sont aussi proches, aussi secs, aussi arrêtés de lignes, aussi absolus, aussi uniformément ternis par le contraste éblouissant du ciel. Les rapports familiers sont rompus entre les diverses sensations par lesquelles l'œil évaluait les distances.

Aucun bruit. Sous le feu du soleil, cette Jérusalem, qui s'étend tout d'une pièce, si compacte que pas une rue n'en est visible, blanche comme un sépulcre avec ses calottes de chaux, ses terrasses plates, — cette ville muette, étreint le cœur, l'épouvante par sa dureté, le désole d'une sensation de nudité et de mort. Seul, un triste palmier, qui ne semble pas vivre, se penche tout près, ouvre ses palmes poudreuses sur un toit poudreux. Puis, couvrant les flancs du Golgotha, la ville tombe vers les sinistres sillons brûlés qui sont des cimetières, vers la vallée de Josaphat, vers la vallée du Hinnom. — Au-delà, point d'horizon, le mont des Oliviers surgit de ces bas-fonds et monte opprimant tout. Et à droite, tout près, semble-t-il, en réalité très loin, derrière les étranges dépressions où la Mer-Morte cuit à mille pieds au-dessous de la Méditerranée, posés comme un écran, comme une grande toile peinte, les monts de Moab barrent le ciel, ferment absolument le monde.

Que fait-elle, cette ville, dans ce paysage qu'on ne peut décrire sans répéter à satiété le mot de mort? Il n'y a point de cité dans le monde qui lui ressemble. Elle reste toujours marquée d'un signe spécial. Dans cette désolation superbe, sur ce sol de pierre qui ne nourrit rien, dans cette lumière exaltée, on sent bien qu'elle ne vit que de la vie de l'âme, d'une idée, d'un souvenir, d'un espoir.

Morte au dehors, elle remue encore au dedans. Dans ces villes orientales, la vie est obscure, cachée, intérieure comme dans une fourmilière. Qu'on l'éventre soudain, cette ville muette et blanche, et des boyaux étroits apparaîtront, épanchant avec une rumeur sourde

une foule dense que l'on n'avait point soupçonnée. Le quartier arabe est percé de ces tunnels sombres, de ces ruelles voûtées ou plafonnées de nattes. Pour traverser la ville, pour aller de la Porte de David à la mosquée d'Omar, on fait un voyage souterrain au bout duquel on émerge à la lumière. Dans cette obscurité, on avance lentement, porté par la foule, à travers la pouillerie pittoresque, entre les échoppes où l'on ne peut se tenir qu'accroupis, les logis minuscules dont la taille semble juste mesurée à la longueur des corps. Comment l'homme peut-il vivre ainsi tassé contre l'homme ? Comment les pestes n'empoisonnent-elles pas ces obscures masses vivantes? Ruche et fourmilière, le mot revient toujours pour décrire ces agglomérations intérieures, ces cellules serrées, ces sociétés simples où les hommes très semblables n'ont point d'existence distincte, où l'individu, n'étant pas dégagé, n'éprouve pas le besoin de faire une place vide autour de lui.

De beaux types primitifs, qui tous sentent la race. Jamais rien dans les traits qui indique une habitude originale, une éducation spéciale, un métier. Rien de mobile, de varié, aucun de ces visages, chez nous si fréquens, où se reflètent toutes les préoccupations changeantes du moment, où s'entre-croisent en plis imperceptibles, en mille nuances, tous les soucis de la vie passée. Des physionomies arrêtées, figées, où l'on n'aperçoit que des caractères généraux, des traits de races. Des types, au vrai sens du mot. Cela est visible surtout chez les Bédouins superbes et gauches, à l'ossature sèche, aux barbes assyriennes, aux nez busqués, aux mains maigres chargées de joyaux, superbes et lents de gestes, traînant des manteaux roides et lourds comme des étoles. Il y a des vieillards tranquilles, très beaux, le teint tanné dans une barbe éblouissante de blancheur, le front sillonné de rides, de vieilles femmes accroupies, aux mamelles pendantes, aux mamelles de bêtes, durcies comme des outres ridées. Et dans cette pénombre, cette crasse, ces couleurs font une confusion harmonieuse et admirable.

Plus loin, le quartier juif, où le pullulement est plus étrange et plus sordide encore. On m'affirme que l'on compte maintenant quarante mille juifs à Jérusalem, tous revenus d'Europe. Tous les ans, ils affluent plus nombreux de Pologne et de Russie. Voici la ruelle où ils se tassent, si étroite qu'on y voit à peine clair, bordée de boucheries sanglantes où des têtes de mouton sont empilées. Là dedans une cohue puante, souffrante, loqueteuse, scrofuleuse, anémiée par la vie à l'ombre, des yeux enflammés ou chassieux, des teints malsains, presque translucides à force de pâleur, les vieux costumes des juifs du moyen âge, longues tuniques d'Orient, rayées de jaune, longues lévites serrées à la

ceinture, grands manteaux sans manches qui tombent des épaules aux pieds, lamentables chapeaux d'Occident, tristes feutres maculés qui ont traîné chez tous les revendeurs, toques de fourrure, bonnets de coton pointus qui couronnent de vieux crânes, de vieilles têtes portant besicles, savates éculées, toutes les guenilles de la vie sédentaire, toutes les loques des vieilles juiveries d'Amsterdam ou de Prague. Les barbes sont longues, frisantes, les cheveux ondulent, tombent en papillotes grasses sur la blancheur des tempes : « Tu ne couperas pas les coins de tes cheveux, et tu ne gâteras point ta barbe, » a dit l'Éternel. Mais parfois sous ces vieux chapeaux, parmi ces longues tignasses, que de têtes admirables et douloureuses, quelle intensité d'expression, quel rayonnement de l'âme, quelle fatigue de la vie, quels yeux profonds et tristes, quels regards en dedans, dignes de Rembrandt, du peintre qui a senti la beauté de ces juiveries, la lumière tragique qui s'épanche de cette ombre et de cette pauvreté ! Certaines têtes passionnées de jeunes hommes font penser au Christ. Il y a des vieillards qui se dressent comme un siècle de misère; on ne se lasse pas de les regarder, leurs figures restent tout au premier plan de la mémoire, parmi les plus intenses souvenirs que l'on rapporte de Jérusalem, aussi belles avec leur flamme voilée de vie intérieure, leurs abîmes de souffrance familière, de résignation muette, que le vieux juif de Rembrandt à la Galerie nationale. Ils sont très nombreux ici, les vieillards de l'Europe orientale, ils se pressent pour venir mourir ici et se coucher à côté de leurs ancêtres, pour ajouter une pierre à celles qui dallent la vallée de Josaphat. C'est le rêve qui les hante là-bas, comme le mirage du Gange qui pousse l'Hindou mourant vers Kasi. Ils ne peuvent point oublier leur race, ils gardent toujours le culte de la Sion glorieuse, ils se lamentent toujours de l'avoir perdue.

Beaucoup d'yeux bleus et de cheveux jaunes, produits par les croisemens allemands et slaves. En général, avec de l'allemand, on se fait comprendre de cette foule. Aux bureaux de poste où ils font queue, les lettres qu'on leur remet portent des timbres allemands, autrichiens ou russes. Ils communiquent encore avec les Judengassen de là-bas, ces Hébreux d'Orient, ces Israélites en longues tuniques.

A gauche, dans la ruelle infecte, un escalier disjoint mène à la synagogue. Là, sur le parvis étroit, on vend des journaux hébreux, et comme autrefois à l'entrée du temple, des marchands sont installés, courbés sur leurs balances ou leurs grimoires; d'autres ne font rien, se chauffant là, passant la journée autour de cette synagogue qui n'est pas seulement le lieu du culte, mais le centre actif de cette juiverie, le foyer ardent et spirituel qui semble ani-

mer tout, hanté par les vieux qui s'y rencontrent pour y disputer, pour y ergoter, pour y conférer, pour y dormir et y rêver, tout près de l'école où les petits juifs pâles, en robes et en bonnets de coton, apprennent à déchiffrer les caractères antiques des livres sacrés.

L'intérieur du temple est pauvre et nu. Pour seule décoration sur le plâtre blanc, les lettres carrées des versets hébraïques. Point de service ; mais des octogénaires sont là, sur des bancs de bois, dispersés sans ordre dans la maison commune, assis au hasard dans tous les sens, tournant le dos au tabernacle, — somnolant les uns, psalmodiant les autres, — leurs tomes de cuir, leurs Pentateuques antiques tremblant entre leurs mains tremblantes. Ils lisent avec des coups de voix imprévus, se balançant selon le rite, avec des secousses brèves de l'échine. Sur le même banc, deux voisins qui semblent avoir au moins cent ans, la pointe de leurs crânes coiffée d'un minuscule bonnet, ont des yeux perçans de faucon, des visages de très vieux oiseaux de proie. Vite, vite, tournés l'un vers l'autre, ils psalmodient, les deux sorciers, avec une rapidité de fièvre, avec des secousses de leurs maigres corps, avec des gutturales sèches, de petits cris âpres et irrités, de plus en plus vite, rapprochant leurs vieilles têtes, se fouillant du regard, glapissant les versets et les répons d'une extrême voix de fausset. Cela fait un dialogue frénétique, exalté, entre ces deux anciens de Juda qui rappellent les intransigeans, les fanatiques d'autrefois, les dévots du rite dont la foule ardente proférait des cris de mort contre l'apôtre des Gentils.

On laisse là les quartiers juifs et arabes, on traverse quelques rues voûtées et l'on entre dans la Jérusalem chrétienne, la vraie, la muette, l'immobile, celle sur qui pèse le grand souvenir, la morte que la foule arabe ne réveillera jamais, saisissante à côté de ce grouillement de vermine qui l'entoure comme un cadavre tranquille. C'est autour de la voie douloureuse, entre les vieux couvens, les refuges de pierre grise où les vierges d'Europe, les « filles de Sion, » viennent prier. Petites rues montantes où l'on est bien le soir pour rêver comme à Bruges, comme dans nos anciennes cités monacales, petites rues aux pavés ronds, à jamais désertes entre les vieux débris d'arcs romains, entre les hautes murailles solennelles, où la paix habite avec l'ombre du passé, où le silence est caressé par le tintement des cloches qui sonnent les heures d'office. O la fraîcheur et le calme de ces cloîtres, après la cohue et la chaleur des bazars, l'apaisement que versent ces grandes salles spacieuses, ces hautes ogives entre-croisées, ces murs épais, blanchis de lait de chaux ! Comme

on respire la règle et la quiétude dans ces longs corridors droits, dans ces dortoirs où s'alignent sous le geste d'un grand Christ les lits étroits des petites pensionnaires! Comme on est reconnaissant de l'accueil que vous fait une vieille femme française, au teint de rose fanée entre les ailes pures de sa coiffe de lin, un sourire sur ses lèvres minces, toute gracieuse et patricienne, dans la dignité de sa robe de bure où pendent, avec un rosaire, des clés et des ciseaux!

Nous arrivons dans une cour carrée, sorte de sac où viennent tomber deux ruelles aveugles. Là, sur le mauvais pavé, des Arabes se chauffent au soleil, des mendians dorment, des popes chevelus somnolent ou passent. — Est-ce bien là le parvis du Saint-Sépulcre, de la vieille église franque dont l'Europe a tant rêvé? Comme elle est pauvre et délabrée! Comme cela sue la vétusté, la misère, l'abandon en pays conquis, l'éloignement de l'Europe active! Est-il possible qu'au fond de cette triste cour, nous soyons bien sur ce Golgotha, sur ce Calvaire que l'on imaginait profilé sur le ciel, au-dessus de la ville cruelle, comme un piédestal de sacrifice, comme un échafaud tragique!

A l'intérieur, on est très désorienté; on s'attendait à trouver une basilique, avec ses grandes lignes, sa nef principale, ses chapelles symétriques, et l'on erre dans un dédale obscur de coupoles, d'escaliers, de corridors, de cryptes et de chapelles, chapelles syriennes, latines, romaines, coptes, grecques, chacune entourée de sa légende, enveloppée de ses souvenirs sacrés, — ténébreuses; les unes, abandonnées, moisies, leurs mosaïques délabrées, leurs vieux ors éteints, comme si, oubliées, enfouies pendant des siècles, on venait de les dégager à coups de pioche; les autres rayonnantes d'icônes, de cierges et de lampes. A côté des sculptures byzantines, des tombeaux gothiques et des saintes images russes, miroitent les orfèvreries religieuses de la place Saint-Sulpice. Tout cela monte et descend au hasard, et l'on comprend enfin que l'on n'est pas dans une église, mais sous une toiture, sous une carapace commune qui, recouvrant au milieu de la ville exhaussée la pente primitive du Golgotha, isole et abrite les lieux sacrés que révèrent tous les cultes chrétiens. Des escaliers semblent conduire à quelques souterrains et tombent dans des chapelles que l'on ne soupçonnait point, que hantent des prêtres arméniens dorés comme des idoles. D'autres montent en labyrinthe, comme pour grimper dans les combles, et débouchent devant de nouveaux autels où l'on vous fait vénérer, en le touchant au fond d'un trou, le roc où fut plantée la croix. — Quelquefois, tout d'un coup on arrive devant le vide; au-dessous d'une balustrade circulaire, une coupole

s'arrondit, trouée, délabrée, usée, pleine d'oiseaux qui jacassent, ses parois toutes brodées d'apôtres dont l'or luit sur sa concavité, de saints grossiers qui semblent découpés dans du papier, — et jusqu'en bas, traversant l'obscurité fumeuse, le regard fait une chute, tombe droit avec les innombrables cordes qui pendent du sommet, sur des constellations de cierges, sur des rayonnemens vagues d'argent, sur un peuple noir de prêtres d'où monte dans une résonance la grande mélopée nasillarde du culte grec.

Et des mendians s'agenouillent dans des coins, des dévots baisent des dalles, piquent des cierges sur des pointes de fer, des femmes allaitent leurs enfans collés à leurs longs seins plissés, des popes passent, patriarches barbus, chevelus, ventrus, en costumes de docteurs, en grands bonnets de Sorbonne, pleins de graisse, de crasse et d'importance, fanatiques et querelleurs, prêts à batailler si les moines franciscains, qui vont, la corde à la ceinture, faisaient durer trop longtemps leur messe à l'autel qu'ils partagent avec les Grecs. Accroupis sur des nattes, près de l'entrée, des soldats turcs boivent du café avec une dignité musulmane, avec une tolérance et un mépris tranquilles pour les bisbilles et les simagrées chrétiennes, font régner l'ordre par leur présence. Et l'on a beau aller, revenir sur ses pas, on n'arrive pas à démêler un plan d'ensemble; on s'égare toujours; on croit avoir tout vu, et l'on découvre encore. Ici une chapelle de couvent, où des moines tondus, en bure brune, assis dans leurs stalles de chêne, écoutent un père qui prêche en allemand, faisant sonner sous les voûtes les rauques consonnes germaniques. Ailleurs, un escalier mystérieux, un escalier de cave, que garde, les bras en croix, un mendiant extatique, — et tout en bas une crypte déserte, creusée dans le roc, très semblable à une vieille église de village breton, avec les mêmes sculptures naïves, les mêmes fleurs en papier sur l'autel, les mêmes peinturlurages paysans, le même air de vétusté froide et le tic-tac régulier, fatal, le battement terrible d'une grande horloge qui, dans ce silence de souterrain, mesure la fuite du temps. Sous la surveillance de l'autorité turque, tout paraît se passer au hasard. Point d'affiches indiquant les diverses cérémonies des divers cultes. Voici une messe grecque où il n'y a point de fidèles. Aujourd'hui dimanche matin, je ne découvre pas de messe catholique. Pour entendre celles qui se célèbrent à l'aurore, il faut se laisser enfermer ici le soir dans un des couvens du Saint-Sépulcre, assister aussi aux offices nocturnes, aux grands chants tristes qui développent lentement les liturgies.

Je visite quelques-uns de ces couvens dont les chambres se ramifient dans l'édifice, dont les cellules s'enchevêtrent aux chapelles derrière les chaises et les reliquaires. Il y en a de toutes

espèces, habités par les franciscains qui sont seuls à représenter l'Église romaine, par les grecs catholiques, par les orthodoxes, par les arméniens, par les syriens, chacun préposé à la garde de certaines reliques. Mais dans cette pétaudière sacrée, parmi tous ces gîtes religieux, le plus extraordinaire est celui que j'ai découvert sur le toit, en plein air, au-dessus des combles abandonnés où Louis-Philippe et Napoléon III sourient officiellement dans des cadres d'or. Là-haut, sur une terrasse, nichent les coptes, les moines noirs d'Abyssinie, logés dans des cases africaines, sorte de village nègre où l'on vanne du blé, où des poules picorent. Guidé ou plutôt harcelé par un religieux, sorte de mendiant à face plate, j'entrevois l'intérieur de quelques cases : toutes petites, obscures, sordides. Dans un de ces taudis, sur un grabat, un nègre est vautré à demi nu. Tout près des vieilles à peau noire, couvertes de loques, sont des religieuses dont les huttes se mêlent à celles des moines. Et tout ce misérable monde qui gîte là, et vit en commun sur ce toit du Saint-Sépulcre, représente le christianisme nègre dont la petite place est marquée à côté des autres rameaux puissans ou avortés de l'arbre qu'a planté le Christ.

En bas, dans les grandes chapelles dorées, sous les voûtes spacieuses, l'Église grecque est souveraine. L'amour de la relique, le culte des objets, des choses tangibles, poussent les orthodoxes par milliers dans ce pays où tant de pierres sont vénérables à cause du souvenir. De tous les points de la grande terre russe, ils peuvent toujours drainer de l'argent pour acheter et occuper en maîtres les lieux saints. — Dans l'ombre qu'enveloppent les voûtes, dans les labyrinthes des escaliers et des corridors, sous la grande coupole qu'ils possèdent, on reconnaît leur prédominance aux ors byzantins, aux icônes fabuleuses, aux vierges plus grandes que nature, découpées dans des plaques de métal blanc, hiératiques et rigides comme les vieilles figures de l'art chrétien d'Orient, à toute cette décoration métallique, à ce triomphe de l'image, à ce rayonnement d'or et d'argent qui, dans cette vague obscurité, à l'heure indécise où la nuit tombe, me rappellent un temple de Bouddha à Ceylan et le culte du soir.

Des pèlerins venus de la Russie accomplissent les gestes rituels, pauvres *moujiks* maigres, aux longs cheveux, qui se traînent à genoux d'un autel à l'autre dans le silence et l'ombre, comme des larves misérables. Il y a une grande intensité soumise dans ce prosternement douloureux; une ferveur humble et naïve rayonne dans ces yeux clairs d'hommes du nord. Les gestes ne sont pas rapides, quelconques comme chez nous, mais minutieux, orientaux, assujettis comme ceux des musulmans et des Hindous à une formule précise. A genoux, le tronc renversé en arrière, la figure au ciel,

ils restent là, les bras en croix, le pouce et l'index soigneusement rapprochés. D'autres, régulièrement, se courbent, baisent la terre, se relèvent tout droit à la façon des musulmans. Les signes de croix, terminés de droite à gauche, sont dessinés très lents, très grands, couvrant le corps de la tête aux genoux.

Avec le triomphe du rite, le triomphe de la crédulité. En terre-sainte, pas un fait évangélique dont on ne puisse vous dire en vous montrant une pierre : c'est ici qu'il s'est passé. Luc a parlé du bon larron : voici la tombe du bon larron. Voici la place où se tenait Marie ; voici le rocher qui s'est fendu jusqu'aux entrailles de la terre, — on ajoute jusqu'au tombeau d'Adam, dont le crâne est là, juste au-dessous de nous ; voici la pierre sur laquelle le cadavre divin fut embaumé ; voici les tombes de Nicodème, de Joseph d'Arimathie. Ailleurs, dans la campagne des environs, on montre la tombe de la Vierge, l'empreinte que laissèrent les pieds du Christ lorsqu'il quitta la terre sur le mont des Oliviers. Qui ne sent qu'elle est touchante et respectable, cette foi simple de tant de pauvres pèlerins d'Occident qui, venus de si loin, en processions prolongées de siècle en siècle, ont voulu étreindre cet Évangile dont leur cœur s'était nourri ? Vraiment, l'on s'étonne que des gens de goût se soient montrés méprisans, aient entrepris la tâche facile de railler et de réfuter, que leur critique de lettrés, leur scepticisme supérieur, ne se soient pas tus devant l'amour impérieux des humbles qui ont voulu toucher.

Entre toutes ces reliques, il en est une, trois fois sainte, parce que notre race en a tant rêvé, tant de lèvres l'ont baisée, que cela suffit à la rendre vénérable et que l'on ne songe guère à s'enquérir de son authenticité. C'est au fond d'un petit sanctuaire de marbre où le jour n'a pas accès. Là, dans la deuxième chambre, si étroite que deux personnes seulement peuvent y trouver place, sous une lampe qui veille, une dalle s'allonge, posée, dit-on, juste au-dessus du sépulcre divin. Dans ce tabernacle secret, où les pèlerins ne pénètrent qu'un à un, en se courbant sous une porte très basse, entre ces murs qui vous isolent et vous enferment étroitement, se rejoignant au-dessus de votre tête, il est permis de s'agenouiller un instant. L'air est lourd, des parfums s'étirent en nappes bleuâtres dans le rayonnement mystique de la veilleuse. Le silence pèse, solennel. Et puis, sans mot dire, un pope dont vous n'aviez point remarqué la forme sombre s'approche et vous verse sur les mains quelques gouttes d'eau de rose. C'est le signal ; il faut se lever, se retirer à reculons, les yeux fixés sur la dalle vénérable, en se pliant pour passer sous la porte basse.

De l'autre côté, dans l'obscurité de la première chambre, des

fidèles attendent leur tour ou bien restent en prières, contens d'être tout près du tabernacle où ils n'ont pas le droit de s'attarder. — J'allais partir quand, tout d'un coup, une surprise : là, près de moi, dans l'ombre, j'ai senti et maintenant je vois un être vivant, immobile, si rigide dans son attitude d'extase que je ne l'avais pas aperçu. Collée au mur, les bras levés dans ses voiles, telle qu'une chauve-souris clouée là, c'est une femme, mais de son âge on ne peut rien dire. Un morceau de la figure est seul visible, montre des traits de momie; sous l'étoffe on sent flotter un corps rétréci qui fait songer aux *reliques vivantes*. Longtemps ses mains osseuses restent tendues vers le ciel, mais tout d'un coup elle s'est courbée, elle effleure la terre de l'index, et se redresse, se signant du grand geste grec, minutieusement, avec lenteur, touchant de ses doigts fermés son front, ses genoux, ses épaules, la droite et puis la gauche. Un instant, elle croise ses poignets sur sa poitrine, et voici qu'avec une rigidité de morte, levant en haut ses yeux qui ne voient rien, elle a repris la pose d'extase, la longue pose qu'il semble qu'elle ne va plus quitter. Mais soudain la même série de gestes recommence, se répète toujours infatigablement, jusqu'à ce que je m'en aille, sans qu'elle tressaille, sans que s'émeuve sa prunelle fixe.

Bien souvent je suis revenu dans ce sanctuaire, et chaque fois je l'ai trouvée là dans l'antichambre, collée contre son mur, debout sur un petit tapis qu'elle apporte le matin, décrivant le cercle régulier de ses gestes, tendant ses mains au ciel, et puis baissée vers la terre, et puis se signant toujours. — D'où vient-elle, cette sœur chrétienne des brahmes? Qu'y a-t-il dans cette âme? Une flamme constante, tranquille, brûlant sans trêve dans son corps mortifié, comme la lampe qui veille avec elle près du tombeau? Ou bien le vide est-il fait dans son esprit? N'y a-t-il plus que le ressort machinal qui dévide sans se lasser la même roue monotone?

Je fais encore une fois le tour de la basilique. Quelques pas font voyager l'esprit d'un monde à l'autre, lui font traverser de longues périodes de la durée. Les franciscains tondus chantent dans leurs stalles, et ces costumes comme cette musique rappellent notre moyen âge occidental, évoquent vaguement le rêve religieux de notre catholicisme.

A présent, ils sortent, cierges en main, et leurs profondes voix mâles, s'élargissant sous les voûtes sonores, déroulent un monotone et douloureux plain-chant. Ils ont des yeux ardens, ces Italiens, de beaux gestes tragiques. De station en station, de chapelle en chapelle, ils vont, suivis par une foule pieuse qui à chaque étape s'agenouille tout entière derrière eux; ils vont illuminant

l'espace brumeux de la clarté tremblante de leurs cierges, confondant leurs chants en un grand chœur, qui monte comme une musique d'orgue, de tout le peuple et des moines prosternés.

Cependant, auprès de la grille qui entoure la vieille coupole, des hommes et des femmes sont assis par terre, semblant attendre quelque chose, et dans ces groupes, l'on reconnaît des figures d'une autre race, de grands yeux orientaux. A leur tour, ils se forment en procession, au moment où s'ouvre une porte d'où débouche le clergé arménien que mène un prêtre, la tête chargée d'une pesante et large tiare, et elle va vite, la troupe dorée, à grands pas, jetant de l'encens à tour de bras, clamant ses chants à tue-tête, au hasard, semble-t-il, — voix discordantes de peuple incivilisé. A regarder ces figures grossières de prêtres arméniens, on comprend très bien qu'il n'y a chez eux que le rite, et qu'avec eux nous rentrons dans les formes orientales et figées du christianisme, d'un christianisme mort, arrêté très tôt, n'ayant presque rien donné en développement de rêve, de sentiment et de pensée.

Chose étrange que toute cette accrétion de cultes compliqués autour de l'Évangile primitif, comme ce labyrinthe de chapelles historiées, qui a recouvert et caché le roc nu du Golgotha. Mais le christianisme ne vit pas ici, dans cet Orient où il se traîne misérablement en pays conquis. Sur la terre qui vit jaillir ses premières étincelles, — il n'a point trouvé de nourriture. Elle y fut bien vite étouffée sous l'amas des pratiques et des superstitions, la flamme originelle qui courut si vite autour de la Méditerranée, qui éclata dans cet empire où s'étaient accumulées les substances explosibles, où, les cités étant mortes ainsi que les croyances antiques, toutes les idées ayant disparu qui ordonnent l'homme en sociétés, et qui dirigent sa vie, — après un long travail de spéculation autour de l'absolu, des millions de cervelles et de cœurs languissaient dans l'attente, imprégnés de tristesse et de métaphysique. La faible lueur chrétienne que l'on retrouve en Palestine n'est guère entretenue que par les cultes orientaux, et comme il arrive toujours, en se cristallisant en rite, ces cultes-là se sont appauvris en sentiment. Qui croirait qu'en terre-sainte nos religieux doivent payer leurs élèves pour qu'ils restent catholiques? Nous les tenons par la bouche, me disait un frère de la doctrine chrétienne. Pauvre religion sans âme, tristes lieux sacrés que nous aimons à contempler et qui ne sont qu'un berceau vide! — Mais qu'importe au christianisme? Sa vie est ailleurs: une idée religieuse est une créature active, indépendante d'un coin de terre; elle va, vient, devient, se transforme, se multiplie, organise autour d'elle les rêves et les efforts des hommes! Voyez celle qui est née du Christ, travailler toujours notre Occident, animer encore ce catholicisme qui sem-

blait si précis dans ses arêtes, si raidi dans son rite et sa discipline que l'on pouvait se demander s'il n'arrivait pas à l'état de forme immobile, mais qui, sûrement, se reprend à remuer. Voyez-la faire lever tour à tour ces sectes protestantes d'Amérique et d'Angleterre, essayer chez les rationalistes unitariens et anglicans de se marier à des idées d'origines différentes, scientifiques ou sociales, pour grouper à nouveau, d'une façon saine et stable, dans chaque société les âmes, dans chaque âme les pensées et les sentimens. — Vers le mois de mai, quand on arrache un épi vert de la terre humide, souvent, embourbé de terreau, on aperçoit l'enveloppe crevée, demi-pourrie d'une graine. On s'arrête à la regarder quand on se dit que toute la vie est mystérieusement sortie de là. Mais la vie n'est plus là. Elle circule à présent dans la riche gerbe, dans les tiges lustrées qui divergent et montent au soleil pour les moissons.

20 septembre.

Par la solitude des quartiers arméniens, je suis ce matin l'intérieur des murs pour aller regarder de près les gorges brûlées qui se creusent autour de la ville, à l'Orient, comme des fosses funèbres. Rues d'éternelle paix, que bordent les antiques remparts arabes et qu'habite la seule lumière. Elle les inonde d'une blancheur dure, elle les blesse d'un éclat qui est l'une des tristesses et aussi l'un des charmes de ces vieilles villes d'Orient, sans doute parce que son indifférente splendeur rend plus saisissantes la ruine et la vétusté des choses, fait penser à tous les impassibles Soleils qui ont éclairé les millions de jours évanouis.

Sur le pauvre pavé, une longue bande blanche que jette le Soleil d'aujourd'hui et une longue bande lilas qui tombe des murs délabrés du couvent arménien. Sur les degrés disjoints de la ruelle qui monte en escalier, il n'y a rien d'autre que ce contraste d'ombre et de lumière qui, dans sa simplicité, est une des choses qui s'enfoncent le plus avant dans la mémoire du cœur, dont l'image ressuscitée suffit, comme un parfum, à évoquer toute une traînée confuse d'impressions, tout un monde de silence, d'immobilité, d'abandon.

... La vieille ruelle a tourné et voici la grande porte de David, sorte de tour carrée, bâtie de pierres épaisses, percée d'une ogive et qui monte au-dessus des créneaux du mur. On la traverse et de l'autre côté tout le sinistre paysage apparaît, — d'un gris roux, comme couvert de cendres. A mes pieds, tout de suite, dès la base du rempart qui se dresse à pic sur la pente du mont Sion, les champs aigus et roulans de cailloux dévalent, tombent dans les

ravins étroits du Hinnom et du Cédron, dans les régions mortuaires qui ne contiennent que de la poussière humaine. Au-delà, jonchant l'âpre flanc roussi de la montagne, bordant les deux vallées, des milliers et des milliers de points blancs semblent un ossuaire et sont les innombrables pierres que les Juifs ont jetées là pour marquer dans les vallées saintes leurs sépultures. Sous ce soleil de onze heures, on dirait un paysage lunaire, un morceau d'astre mort, plissé de ravins serrés, fendu, cassé, — son écorce affaissée sur le retrait de son noyau durci, — et qui tournerait dans l'espace, couvert des ossemens de ses races mortes. Cela est immobile et absolu. Pas une pellicule de végétation, pas même d'herbe brûlée. Çà et là pourtant, sur la grisaille universelle, on finit par distinguer la tache grise que fait un olivier solitaire, arbre résigné qui s'accroche à la pierre pour rendre plus visible la désolation. Tout en bas du profond sillon, un sentier circule, mal tracé, interrompu, fait comme d'égratignures successives péniblement prolongées sur la roche calcinée. A droite, tout d'un coup, avec stupeur, on découvre un village, sorte de traînée pâle, confondue au sol, s'allongeant comme une lèpre au pied du mont du Scandale, — tristes cases de terre séchée, qui se collent à la pierre sèche. Qu'est-ce que ce hameau de Troglodytes? De quoi peut-il vivre dans ce paysage géologique où pas une trace de verdure, pas un filet d'eau ne sont là pour appeler et réunir les hommes, parmi ces crevasses et ces boursouflures de la croûte terrestre, sous le dur flamboiement de ce soleil dont les rayons dardés comme à travers le vide emplissent et brûlent les bas-fonds funéraires?

Derrière la porte de David, à travers les cailloux, à travers les tombes, à travers les tas d'ordures, à travers des squelettes desséchés de chiens et de chameaux, un mauvais chemin, — la ligne imperceptible qu'ont tracée depuis des siècles les pas humains sur ces durs champs stériles, — un triste sentier descend vers les vallées, longeant d'abord les remparts, les vieux créneaux qui tombent en escaliers et dont les lignes anguleuses étreignent les terrasses et les coupoles de la ville. A présent la grossière maçonnerie arabe fait place à un mur admirable et cyclopéen qui certainement s'enfonce comme une falaise dans les profondeurs du sol, fait de blocs géans, de blocs lisses qui datent de la haute antiquité juive, probablement de Salomon, enchâssés là pour toujours, formant un angle indestructible et précis, à l'endroit où la muraille tourne et s'éloigne vers le sud.

Le sentier a quitté le rempart; il descend, descend toujours parmi les pierres, tombe bien au-dessous de la ville. Tout en bas, à ma grande surprise, au fond du ravin roussi où les feux du

soleil s'encaissent, une petite source jaillit, invisible, cachée dans une grotte obscure, et à l'entrée, il y a des groupes humains, les femmes du village troglodyte qui sont venues puiser de l'eau. D'un effort lent, avec un ample déploiement des bras, elles chargent leurs vases élancés qui débordent, les affermissent sur leurs têtes et s'en retournent majestueusement, d'une démarche alourdie...

Je me suis assis sur une pierre pour regarder les mouvemens de ces femmes dans l'éternelle désolation du paysage. Le puits est toujours en Orient le centre de la vie locale; c'est autour de sa margelle, en emplissant leurs vases, en faisant la lessive, que les villageoises se rencontrent et bavardent; après les longues journées à cheval, c'est là que l'on retrouve des figures humaines. Comme la condition des êtres simples, qui vivent près de la terre, reste partout la même! Dans notre France que sillonnent les chemins de fer, il y a des paysannes dont la vie ressemble beaucoup à celle de ces femmes; elles habitent des huttes aussi sombres. Vers les douets de Bretagne, vers les fontaines de fées, elles descendent pour faire les mêmes gestes, pour charger des brocs sur leurs têtes, pour bavarder aussi; seulement elles ont de pâles figures claires, encadrées de toile blanche, et de hautes herbes se reflètent dans les fontaines en verdures merveilleuses.

Une à une, elles descendent, les jeunes filles arabes, par le chemin pelé, légères, cambrées, sous les plis chastes de leurs draperies bleues, de leurs admirables draperies flottantes, le front cerclé d'une chaîne d'argent. Têtes brunies, minces, allongées, presque aiguës, où l'on sent l'ossature fine et forte, le type svelte, plein de délicatesse et de fierté.

Devant la grotte, dans une petite baignoire d'oiseau, sous l'œil des mamans de treize ans, des bébés jaunes, retroussés jusqu'au gros ventre qui ballonne, le derrière à l'air, de tout petits bébés qui chancellent encore sur leurs jambes à fossettes, barbotent, les yeux mangés par les mouches, éparpillant l'eau avec des gloussemens joyeux de poussins. A côté, sur le mur de terre, un grand Arabe étendu ne fait rien que les suivre du regard, et de temps en temps se dérange pour relever leurs petites jupes et puis reprend sa pose tranquille.

Ces femmes ont des gestes admirables : sûrement je n'ai rien vu de plus beau dans cette Judée. Leurs voiles bleus sont très pauvres et très usés, mais quelle noblesse native, quelle dignité dans cette misère! Pure et sereine joie que l'on éprouve à suivre la fine silhouette d'un jeune corps dessinée par les plis mouvans de la draperie. Depuis la courbe juste de la tête jusqu'aux pieds nus, elle les enveloppe et les suit. Un torse qui se cambre, un genou

qui fléchit, un bras qui se lève pour poser une amphore, une nuque qui tourne, sont des événemens harmonieux, dont le simple spectacle apaise, et pour longtemps, laisse après lui dans l'âme comme un sillage de joie calme.

Quelquefois, dans l'effort des membres, dans le développement des gestes, le nu apparaît ; des épaules, des genoux classiques. Et cela est bien, rien de plus modeste, de plus à sa place. Le nu est pur ici, chastement habillé par la lumière qui l'a doré.

J'ai passé là plus d'une heure : il me semble bien qu'ils n'ont rien fait : quelques petits baudets attendaient les yeux fermés ; on les a chargés d'outres ruisselantes, on a tordu quelques pagnes... Ils vivent de rien ; ils n'ont pas d'autre besogne que de former des groupes harmonieux dans la belle lumière. Ils sont vraiment pareils aux lis des champs qui ne tissent ni ne filent et, comme je le vois dans cette vallée du Cédron, le détail quotidien de leur vie est illuminé de beauté. La paresse n'est pas un péché ici : elle est digne ; — combien plus noble que le travail qui courbe nos ouvriers d'usine, leur déformant le corps et l'âme ! Point d'inquiétudes ; chacun de ces paysans trouve en naissant sa place dans un groupement humain, qui est le même depuis les origines de la race, qui l'encadre et le maintient heureux et debout malgré les oppressions turques qui ont tant pesé sur les pauvres fellahs, — non pas ignorant, quoique illettré, mais capable de sentir et de raisonner, l'esprit plein de toute l'expérience traditionnelle, de la science et de la poésie du village ou de la tribu, comme aujourd'hui les Bédouins du désert, comme autrefois les simples pêcheurs de la mer de Galilée.

Un jeune Arabe, aux yeux d'oiseau, au beau nez sémite, la lèvre souriante sous sa noire moustache frisée, voyant que je prenais plaisir à le regarder, m'a demandé un bakchich et puis ensuite une cigarette. Et pour me remercier, voici qu'il tire de son pagne une petite flûte qu'il approche de ses lèvres avec un éclair de malice dans les yeux. — Oh ! le triste chant, délicat et saccadé, les timides notes qui se lèvent comme des oiseaux, qui se suivent en hésitant !

J'ai laissé là le petit groupe gracieux, et le long du sentier grisâtre qui écorche la pierre, tout au fond de l'étroit ravin, je me suis enfoncé dans la vallée de la Mort. Des tombes, des tombes, — non pas un cimetière, — car le mot évoque des idées d'ordre, de symétrie soigneuse, de culte tendre et pieux, et ces pierres-là sont presque brutes, jetées là au hasard, dispersées dans tous les sens, comme un éboulis de roches qui, croulant de quelque

crête, roulant sur la pente, arrêtées soudain, couvriraient de leurs débris les mornes espaces d'une lande brûlée.

A certains jours de la semaine, on voit dans ce désert errer quelques formes humaines: de tristes Juifs vont d'une pierre à l'autre, un à un, d'une démarche ployée, comme des revenans qui se seraient levés de ces sépultures, les frôlant de leurs longues robes, montrant au jour leurs faces pâles et soucieuses, se donnant de sinistres rendez-vous autour de certaines tombes et puis les étreignant avec des sanglots, les couvrant de pleurs, gémissant avec des mouvemens passionnés, des convulsions de tout le corps, déchirant le silence de leurs lamentations aiguës. Étrange race, peuple fantôme, que ces Juifs d'Orient, qui du fond du passé semblent surgir pour protester contre la fuite du temps et le progrès de la vie.

En bas de la jonchée oblique que font toutes les pierres funéraires, il y a d'étranges monolithes, des cubes, des pyramides, d'autres, de forme indescriptible, qui appartiennent à une architecture à part, d'un art juif, très antique et mystérieux, un peu « troglodyte (1), » très différent de l'art connu de l'Égypte et de la Grèce. Tous ouverts, brisés, ou troués, ces monumens asmonéens, au pied du champ ruiné des tombes, comme si la vallée de Josaphat n'attendait plus rien, comme si, la trompette fatale ayant déjà sonné, tous les morts s'étaient levés, laissant leurs sépulcres vides et la vallée plus morte encore, immobile à jamais dans ce silence des choses éternelles qui est plus terrible que tous les jugemens.

Plus loin, les reliques chrétiennes recommencent; le jardin de Gethsémani qu'arrose soigneusement un moine jardinier. Petit mur propret, coquettes plates-bandes, vieux oliviers dont les fruits sont précieux, car leur huile se vend cher et leurs noyaux vernis font des chapelets. Ailleurs, au fond d'une grotte, la tombe de la Vierge où l'on retrouve les autels grecs, latins, arméniens et même un mihrab, car l'Islam eut aussi sa part du sanctuaire, et le calife Omar, dont la mosquée se dresse sur l'emplacement même du temple, a prié, lui aussi, dans Gethsémani.

Laissons là ces reliques douteuses : toute la douleur de la Passion s'est enfoncée dans cette campagne où la nature a pris des aspects de désespoir, de deuil morne, qu'elle ne peut pas avoir ailleurs. Pour se rapprocher sûrement de Jésus, qu'est-ce qui peut valoir la lecture de son agonie devant ce paysage dont son regard a *certainement* suivi les lignes et qui se reflète en ce moment dans

(1) Renan.

mes yeux? Ces silhouettes de montagnes, — là-bas, derrière la ville, l'ondulation de ce plateau pierreux où va tomber ce soleil de Palestine, tout cela est éternel, rien ne peut avoir changé.

Ce pays est vraiment triste jusqu'à la mort. Terre tourmentée qui monte en vagues pétrifiées, dos jaunis, tout écaillés, terre usée, rongée par les hommes et qui survit pourtant aux rêves et aux prières de tant de générations. Là-haut, tout près, de l'autre côté de la profonde fissure, la dominant et l'opprimant, serrée dans ses remparts, la Ville muette, « sans fumée, » figée dans le silence. Tout cela précis, immuable à jamais. — Nulle autre vie dans ce paysage que celle de la lumière que l'on voit au ras du sol, au fond des creux, frémir d'une petite vibration pressée, constante, comme si le soleil aspirait la dernière âme de cette terre, pour laisser le seul squelette plus sec et plus rigide encore.

Le soir, tout est plus morne encore; l'impassible dureté de toute cette nature épouvante le cœur, le paralyse d'un poids plus accablant. Comme on comprend que, laissés seuls, — pauvres hommes périssables de qui s'était éloigné le maître, — les disciples aient *dormi de tristesse*, se soient anéantis dans cette langueur inerte qui est le dernier fond de la mélancolie, lorsqu'à travers la noirceur du sommeil on sent encore souffrir son cœur! Comme on comprend que l'Idéaliste ait eu l'amère sensation de l'éternelle indifférence, de cette indifférence fixe que le monde des astres écrit dans la noirceur de l'espace, à l'heure où, l'illusion prochaine de notre ciel terrestre s'étant évanouie, le précis Univers se révèle en silence! — Et comment n'aurait-il pas gémi dans sa solitude d'homme? Comment n'aurait-il pas douté de son sacrifice, comment n'aurait-il pas appelé son Père céleste?

André Chevrillon.

IDYLLE MAZOVIENNE

Dans la forêt, dans l'épaisse forêt, au milieu d'une vaste clairière, s'élevait la cabane de Stéfane le forestier. Une cabane recouverte de chaume et bâtie avec des rondins de sapins dont les interstices avaient été soigneusement remplis de mousse sèche. A côté de la maisonnette, il y avait l'étable et la grange, et devant, un tout petit champ cultivé, entouré d'une haie vive. Tout près s'élevait le vieux puits défoncé, dont le seau remontait à l'aide d'une perche, en faisant entendre un grincement. Les fenêtres de la maison étaient encadrées des branches d'un chèvrefeuille si couvert de fleurs qu'on aurait dit un vivant essaim de gais papillons. Autour des tiges de l'arbuste s'enroulaient des pois odorans aux pétales rosés, et à ras de terre, au milieu des corolles éclatantes des pavots, on apercevait les petites têtes étouffées des pervenches et des crocus, des boutons-d'or et des pâles asters qui s'efforçaient péniblement d'obtenir un mince filet de soleil.

Au-delà de la cabane, les plants du potager, protégés par de petites clôtures, montraient leurs rangs naissans de choux, de carottes et de betteraves. Plus loin, les vagues bleues des fleurs de lin ondulaient sous le vent, et à l'horizon miroitait la gamme nuancée des blés verts qui allaient mourir sur les bords d'un vaste lac. Autour de la masure, il y avait très peu d'arbres, quelques cerisiers sombres dont les feuilles luisaient et un bouleau aux branches menues et traînantes, si rapproché de la maison que la moindre brise jetait sur le chaume moussu ses longues tresses vertes, et quand le vent d'automne soufflait très fort, l'arbre tout entier se

penchait amoureusement jusqu'au seuil, enveloppait les murailles et le toit de la vague de son feuillage, et réellement on eût dit alors que le bouleau étreignait la cabane, qu'il la prenait dans ses bras et l'étouffait de ses caresses. Dans ce fouillis de verdure nichait un peuple de moineaux dont les cris joyeux se mêlaient au mystérieux chuchotement des branches et aux roucoulemens d'un colombier juché sur le toit de la cabane. Et c'était, le jour durant, entre le toit et le bouleau, des caquetages à l'infini, des appels bruyans, suivis d'interminables dialogues où l'on pouvait aisément distinguer la demande et la réponse, mais qui dégénéraient souvent en discussions acharnées.

Parfois, une panique soudaine mettait en émoi la troupe tapageuse, l'air s'emplissait alors de tourbillons de plumes blanches ou grises, battant de l'aile éperdument, ou d'envolées rapides, accentuées par les cris bruyans des chefs de file ; puis, tout l'essaim s'éparpillait en cercles innombrables, qui tantôt s'agrandissaient, tantôt se rétrécissaient, disparaissant subitement dans le bleu du ciel, en faisant miroiter les reflets lactés de ses ailes, ou bien encore planant en lourde guirlande, suspendue au-dessus de la maisonnette, et finalement, s'abattant comme une rafale de flocons de neige, sur le chaume noirci.

Le soir, aux feux du soleil couchant, ou bien le matin, dans la merveilleuse transparence de l'air, les oiseaux prenaient des teintes irisées, ils ressemblaient à de petites flammes éparses, ou à des roses effeuillées qu'on aurait semées sur le toit. Mais à peine le disque rouge avait-il disparu derrière les grands bois noirs, que tout bruit cessait. Ramiers et pierrots secouaient la rosée de leurs plumes et se préparaient au repos. On entendait bien par-ci, par-là, un léger froufrou d'aile, un roucoulement plaintif; mais les sons étaient toujours de plus en plus étouffés, de plus en plus espacés et endormis, et, peu à peu les vagues contours du bouleau et des cerisiers se fondaient également jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait noyés dans les vapeurs blanches du lac.

La clairière était bornée à droite par un rempart de sapins sauvages. Cette muraille sombre fuyait à perte de vue, coupée subitement par une large tranchée qui se déployait en spacieux corridor au pied duquel venaient déferler les lames bleues du lac.

Ce lac était si large que c'est à peine si d'un bord à l'autre on apercevait, comme dans une buée, le toit rouge de l'église et la ceinture boisée des forêts bordant l'horizon.

Et du haut des rives sablonneuses les grands sapins noirs aimaient à se mirer dans le lac, il leur semblait qu'une seconde forêt surgissait soudain du fond des eaux. Ils se penchaient languissans

pour suivre leur doux bercement sous le bleu des vagues, et quand le vent bruissait dans leurs branches, ils écoutaient monter de l'onde ce léger frémissement. Si le vent cessait tout à coup de souffler, ils regardaient avec complaisance, dans la profondeur unie et sans rides, se réfléchir leurs majestueuses silhouettes qui, pareilles à de gigantesques fûts de colonnes, s'enfonçaient droites et superbes dans l'insondable mystère des eaux.

Le ciel, avec son astre resplendissant, ses aubes roses et ses crépuscules pâles, se plaisait aussi à se mirer dans la transparence de l'eau, et quand venait la nuit, quand toute la voûte sombre éclatait d'étoiles, il semblait alors que le lac immense s'excavât en d'infinies profondeurs, et que du sein de ces pénombres inconnues jaillît un autre ciel, plus fantastiquement éloigné, plus inaccessible, plus au-delà encore.

La cabane était habitée par le forestier Stéfane et par sa fille, Kasia, une enfant de seize ans. Kasia était, dans la maison de son père, ce qu'est l'aurore sur le ciel. Elle avait été élevée dans l'innocence et dans la crainte de Dieu. Un oncle défunt, devenu organiste sur ses vieux jours et qui avait jadis mangé son pain cuit dans bien des fours différens, lui avait enseigné à lire dans un vieux livre de prières. Mais ce qu'il n'avait pu enseigner à l'enfant, la forêt elle-même s'en était chargée; c'est ainsi que les abeilles l'avaient faite diligente, les ramiers blancs l'avaient rendue soigneuse, et les moineaux bavards lui avaient appris à babiller pour réjouir le cœur de son vieux père. Son âme avait la sérénité des beaux ciels, et elle était pieuse et matinale comme la cloche sainte qui appelle les fidèles dès l'aurore. Le père et l'enfant vivaient donc en paix et se trouvaient aussi heureux qu'on peut l'être dans la profonde solitude des forêts.

La veille de la Pentecôte, le vieux Stéfane rentra très fatigué chez lui, car il avait parcouru une partie des bois, et traversé des marécages et des terres limoneuses. Il était midi passé. Kasia se hâta de lui servir son repas, puis quand il fut rassasié, qu'elle eut donné leur pâture aux chiens et rangé les écuelles :

— Père ! dit-elle.

— Mon enfant?

— Je vais dans la forêt.

— Bien, bien, vas-y, ma fille !.. Tu rencontreras le loup, ou quelque mauvaise bête...

— Je vais chercher des fleurs pour décorer l'église et la maison, c'est demain jour de Pentecôte.

— Eh ! je ne t'empêche pas d'y aller !..

Kasia posa coquettement sur sa tête un petit madras jaune,

semé de fleurettes bleues, et tout en furetant pour découvrir un panier, elle chantonnait :

Il vole, vole, vole, le petit faucon gris!

— Ah! si tu mettais autant d'ardeur à l'ouvrage qu'à dire tes chansonnettes! marmotta le forestier en souriant.

Kasia, qui se haussait sur les pointes pour atteindre une corbeille placée au haut d'une planche, tourna la tête du côté du vieux et éclata d'un gai rire qui découvrit toutes ses dents; puis, comme pour le narguer, elle continua sa chanson :

Il vole dans la forêt, le petit faucon gris,
Il appelle, appelle, appelle,
Au bois sa tendre compagne!

— Ah! ah!... tu voudrais bien aussi, Kasia, trouver au bois un petit faucon gris, un certain petit faucon, je pense, qui niche près des fourneaux à goudron... Seulement, tout cela, entends-tu, ce sont des sornettes, et ce n'est pas en chantant que tu gagneras ton pain!

Mais Kasia, sans lui répondre :

Las! cesse de gémir, pauvre petit faucon gris.
Ne cherche plus ta compagne, mon pauvret,
Car elle est là-bas, là-bas!
Là-bas, tout au fond du grand lac.

Elle avait trouvé sa corbeille :

— Je serai de retour ce soir, pour traire les vaches; mais il faudra les aller chercher dans la hêtraie. A revoir, petit père.

Elle baisa la main du vieux et sortit.

Lui, de son côté, alla chercher un épervier commencé et vint s'asseoir sur le seuil de la cabane. Là, il arrangea ses cordes, prit une navette et, clignant de l'œil, il essaya de l'enfiler; mais il poussait maladroitement le fil à droite et à gauche sans y réussir. A la fin il cracha, visa juste et commença à travailler; seulement de temps à autre, il relevait furtivement la tête pour jeter encore un regard sur sa fille qui s'éloignait.

Elle suivait la berge droite du lac, et sur cette hauteur on l'apercevait qui se détachait nettement comme une image. Sa chemise blanche serrée à la taille par une jupe rayée de rouge, son madras jaune étoilé de bleu, tout cela chatoyait dans le lointain et lui donnait l'aspect bigarré d'une fleur. Et il y avait, dans le

regard du vieux forestier, de l'orgueil et de l'attendrissement à la fois. Il songeait à l'avenir de cette enfant si chère. Serait-elle heureuse, elle? La vie est si incertaine! Lui, il avait perdu sa pauvre femme, à la naissance de la petite. Ils s'étaient tant aimés! et ç'avait été si dur après, cette solitude... Mais le bon Dieu donne le malheur, et il faut l'accepter!.. Cependant, pour sa petite Kasinka, il aurait bien voulu autre chose.

Ses yeux, éblouis par le soleil de midi, s'étaient fermés un moment, et il demeurait immobile, la navette en suspens et la tête toujours tournée dans la direction où avait disparu la jeune fille. Tout à coup une voix stridente clama à son oreille :

— Père Stefanek!

Il se retourna brusquement, et, ayant reconnu une vieille mendiante habituée du district, il fronça le sourcil, non pas qu'il fût dur aux pauvres gens, mais la Favronka était bavarde, et il avait horreur des commérages.

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, — murmura la femme, — ah çà! père Stefanek, est-ce que vous avez la berlue? Il y a plus de cinq bonnes minutes que je vous regarde. Qu'est-ce que vous avez à chercher comme ça dans le vide, avec des yeux blancs? Est-ce que vous seriez amoureux, par hasard?

Lui, se contenta de hausser les épaules.

— Asseyez-vous là, Favronka, je vais vous chercher du pain et du lait. Et quoi de nouveau, là-bas, dans le monde?

— Eh! pas grand'chose, père Stefanek; les récoltes ont l'air de bien s'annoncer. Ça n'empêche qu'il n'y ait pas un cultivateur, grand ou petit, qui ne trouve à geindre, histoire de marchander quelques poignées d'orge ou de sarrasin à une pauvresse! Ah! la vie est dure, allez!

Tandis qu'elle s'installait commodément sur un banc adossé à la maison, le forestier était allé chercher une écuelle de lait caillé et la moitié d'une miche de pain.

La vieille plaça tout de suite l'écuelle sur ses genoux et se mit à y tremper la cuillère de bois avec satisfaction.

— Avez-vous entendu le malheur arrivé aux Piotr? demanda-t-elle entre deux gorgées. Vous savez bien, leur belle vache noire, eh bien, elle s'était gavée de trèfle pendant qu'on avait le dos tourné, elle a enflé comme ça! Ce matin, on l'a trouvée morte. Une bête qui était comme de la famille, on peut dire! ils ne s'en consoleront pas! Le grand'père aussi est bien bas, d'une maladie en dedans; mais vous comprenez bien, lui, c'est tout autre chose. Il est vieux d'abord, et puis, il y a longtemps qu'il ne peut plus rapporter, tandis que la *noire*... A propos, père Stefanek, est-

ce que Yanek, le goudronnier, vient encore quelquefois chez vous? Un bien joli garçon, ce Yanek, et qui m'avait tout l'air de rôder souvent autour de votre petite Kasia. Eh bien, on assure qu'il se marie!

Le forestier releva vivement la tête, mais devant le regard curieux de la vieille, il baissa aussitôt les yeux et se remit au travail sans broncher.

— C'est dimanche dernier que ça s'est décidé, continua la Favronka. Le vieux Koubek était au cabaret, dit-on, il a trinqué avec Joseph Souknia, l'oncle de Yadviga la rousse, il a bu aussi avec la fille, — et a dit qu'il ne voulait pas d'autre femme pour son fils. On dit que Yanek a bu aussi. C'est une fille très riche, elle est orpheline, et elle aura son bien tout de suite. Ça m'étonne qu'elle ait plu à Yanek, — car elle n'est guère belle. Moi je l'ai connue quand elle n'était pas plus haute que ça! Je n'ai jamais vu une plus rusée sainte-nitouche, et puis, avec ses cheveux rouges et ses yeux qui luisent comme des lanternes, elle ne revient à personne. Ah! elle en fera voir de toutes les couleurs à ce pauvre Yanek; il y a pourtant des gens qui disent que le garçon n'est pas content, que le mariage est loin d'être fait. Mais, allez lutter contre l'entêtement d'un vieil avare! Autant se cogner à un mur! Et, soit dit sans offenser les vieux, père Stefanek, plus le chat vieillit, plus il a la queue dure! Mais, à propos, et Kasia? où donc est-elle? J'aurais bien voulu la voir, la petite Kasinka.

Le forestier s'était levé tout d'une pièce, l'œil farouche.

— Elle n'est pas ici, dit-il sèchement en jetant par terre ses outils et son filet.

La vieille le regarda à la dérobée. Comme sa figure était changée! Oh! mais cela se gâtait alors, elle avait peut-être trop parlé. Humblement elle courba la tête, et, mettant les morceaux doubles, se hâta d'expédier sa pitance. Le forestier ne s'était point rassis, il arpentait nerveusement le jardinet comme s'il avait hâte d'être seul.

A la fin, la vieille se leva, jeta autour d'elle des regards sournois; puis, ramassant ses jupes en secouant les miettes, elle plaça le reste du pain dans sa besace en murmurant un timide : Dieu vous le rende! Elle atteignit la haie sans que le vieillard lui eût accordé seulement un signe d'attention ; puis, ayant tourné les talons, elle disparut. . . . . .

. . . . . .

Kasia avait suivi pendant quelque temps la rive droite du lac ; à la fin, elle fit un crochet et entra dans la forêt.

La chaleur était lourde, insupportable, quoiqu'on fût au

printemps. Elle marchait au hasard, droit devant elle, une chanson aux lèvres, et dandinant sa taille svelte, quand, brusquement, elle s'arrêta, rougit et sourit. Du fond de l'étroit sentier, perdu sous le taillis, arrivait un garçon d'une vingtaine d'années. C'était Yanek, le goudronnier, qui habitait un petit hameau situé à l'autre extrémité de la forêt.

Il marchait tête basse, et avait l'air préoccupé. En apercevant Kasia, il rougit, lui aussi, et son visage s'éclaira.

— Que le nom de Jésus soit loué! murmura-t-il quand il fut tout près d'elle.

— Jusqu'à la fin des siècles, répondit-elle. — Puis elle demeura muette; mais, le silence se prolongeant, cela la rendit confuse, et relevant un coin de son tablier, elle s'y cacha le visage, tout en se frottant les yeux par manière de contenance. Elle souriait, cependant, et regardait le jeune homme à la dérobée.

— Kasia?

— Jean?

— Ton père est-il à la maison?

— Il y est.

Ce n'était pourtant pas cela qu'il avait voulu lui demander, et il n'aurait pu dire comment cette idée de parler du vieux forestier lui était venue. C'est étrange comme lui aussi se sentait troublé. Il restait donc debout, devant elle, bouche bée, attendant qu'elle parlât la première.

Elle, toujours immobile, tournait et retournait le coin de son tablier. A la fin elle dit :

— Jean?

— Eh bien, Kasia?

— Alors on n'a pas allumé les fourneaux aujourd'hui?

Mais elle aussi avait voulu dire autre chose.

— Et pourquoi ne seraient-ils pas allumés aujourd'hui, puisqu'ils ne cessent jamais de brûler? Frank le boiteux est resté auprès pour les surveiller. Mais toi, Kasia, tu fais comme le renard, tu tournes autour de mes fourneaux...

Kasia éclata de rire :

— Tu te trompes joliment, je me moque de tes fourneaux ; du reste, je n'ai pas le temps de flâner, il faut que j'aille dans la forêt cueillir des fleurs pour la Pentecôte.

— Eh bien, j'irai aussi, et puis, si tu ne me chasses pas, je retournerai avec toi, chez ton père. Dis, ma petite Kasinka, est-ce que tu me renverras tantôt? est-ce que tu me laisseras m'en retourner seul à la maison? Tu ne me réponds rien?

— Oye, pauvre de moi, pauvre de moi, murmura la jeune fille,

en se cachant la figure dans les deux mains; mais qu'est-ce que tu veux donc que je te dise, Jean?

Puis, brusquement, toute honteuse, enfonçant encore une fois sa tête dans son tablier :

— Mais, puisque je t'aime bien, Jean; puisque je t'assure que je t'aime beaucoup.

Il allait lui répondre; mais elle était déjà loin, car elle avait honte du rouge qui lui empourprait les joues.

— Des fleurs, des fleurs! Allons cueillir des fleurs, cria-t-elle.

Il la rejoignit en courant, et tous deux ils s'enfoncèrent dans l'épaisseur du fourré; mais l'amour qui les inondait était si grand qu'ils n'osaient se parler, ignorant comment dire avec des mots le trouble délicieux qui étreignait tout leur être. Et ils étaient heureux. Jamais la forêt n'avait chanté plus amoureusement au-dessus de leurs têtes, jamais le murmure du vent ne leur avait paru plus caressant. Jamais encore le chant des oiseaux, le mystérieux chuchotement des feuilles n'avaient trouvé un écho plus tendre dans leurs cœurs. Ils marchaient inconsciens, sous l'aile tutélaire de l'amour, cet arc-en-ciel merveilleux qui rayonne comme l'espérance sur les lourdes nuées de larmes des souffrances humaines.

Soudain, de bruyans aboiemens que l'écho renvoyait de sapin en sapin remplirent toute la forêt, et Bourek, le chien du forestier qui s'était échappé de la cabane pour suivre sa jeune maîtresse, apparut haletant. Il jeta tout joyeux ses larges pattes sur la poitrine des deux jeunes gens, puis les considéra un instant, avec ses yeux intelligens de bon chien, comme s'il avait l'air de leur dire : « Eh! eh! je vois bien que vous vous aimez. Tant mieux, aimez-vous, ça me fait plaisir! » Puis, il se mit à frétiller de la queue, et d'un bond, s'élança sur la route en faisant mille cabrioles, aboyant bruyamment et se retournant souvent.

— Mais il est déjà deux heures, cria tout à coup Kasia, avec effarement, en regardant le soleil à travers les branches, et je n'ai pas encore fait une seule guirlande! Va-t'en à gauche, Jean, moi j'irai à droite, et cueillons vite, car le soir viendra bientôt.

Ils se séparèrent et entrèrent sous le bois; cependant ils ne s'éloignaient guère l'un de l'autre et Jean suivait, entre les ondes frissonnantes des fougères ou parmi les fûts des noirs sapins, la taille élancée de la jeune fille dont le fichu jaune et la jupe éclatante glissaient en chatoyant sous la verdure. Et elle allait, se courbait, se redressait, souple et ondoyante comme une vraie

roussalka (1), s'enfonçant toujours plus avant dans la forêt profonde. Parfois, elle disparaissait tout à fait aux yeux de Jean; alors il s'arrêtait, faisait un porte-voix de ses deux mains, et criait très fort :

— Hoop! hoooop!

Mais la coquette fille, qui l'entendait bien, s'esquivait malicieusement encore plus avant sous le couvert, et répondait d'une voix étouffée :

— Tu m'appelles, Jean?

Et l'écho là-dessus : Jean-an-an! — D'autres fois, c'étaient les aboiemens exaspérés de Bourek, posté en arrêt devant un impertinent petit écureuil, juché sur une branche, la queue en panache, le museau entre les pattes, qui excitaient la gaieté des deux jeunes gens. La forêt s'emplissait pendant un instant de rires et de cris joyeux, puis tout rentrait dans le silence, et encore une fois on entendait l'éternel chuchotement des arbres entre eux, le sifflement du vent qui faisait ployer les hautes herbes ou craquer l'écorce rouge des vieux pins, et le tapage des oiseaux dans les branches.

— Kuy! kuy! kuy! kovalu! (frappe, frappe, frappe, forgeron!) disait distinctement la pie, et il semblait réellement qu'on entendît les coups réitérés d'un marteau sur une enclume éloignée. Le merle sifflait, la huppe hérissait sa couronne dorée et criait : « Hou! hou, hou, houp! » en ouvrant un bec pointu, des linottes et des rouges-gorges se querellaient dans les noisetiers et des mésanges bleues glissaient parmi les feuilles vertes, tandis que sur les cimes élevées des pins des corneilles en quête de fraîcheur battaient de l'aile avec un bruit d'éventail.

C'était une adorable journée. Au-dessus de la verte coupole forestière, la voûte infinie du ciel s'étendait bleue, ouatée çà et là de petits nuages blancs, estompée de grisaille à l'orient, tandis que les rayons obliques du soleil illuminaient fastueusement l'occident.

De temps en temps, à travers une tranchée béante, on apercevait un coin de paysage, et la transparence de l'air était telle que les moindres contours se dessinaient nettement sur l'horizon. La houle argentée des champs verts miroitait, les clochettes des avoines frissonnaient, et çà et là des fils blancs de la Vierge, portés par une brise légère, flottaient innombrables, comme tombés d'une quenouille céleste.

Dans les vallées profondes, les prairies verdoyaient au voisinage des sources; mais à mesure qu'elles remontaient les côtes, elles se

(1) Sorte de fée des forêts.

couvraient de l'or des renoncules ou se teignaient du rouge des coquelicots. Plus bas encore, du fond des marécages les aunes taciturnes semblaient dégager des fraîcheurs humides. Dans la forêt, au contraire, sous les sapins immobiles, l'air était embrasé, c'était une torpeur, un évanouissement; le vent avait cessé de souffler, tout s'immobilisait. Seulement les feuilles se balançaient, assoupies, berçant leur rêve, les oiseaux se taisaient. Ce repos immense qui suit un excès de félicités avait envahi la nature entière.

Kasia errait toujours en quête de fleurs nouvelles.

Accablé par la chaleur, Jean s'assit un instant contre une souche de chêne, appuya sa tête sur sa main, mais à peine livré à la solitude, les idées sombres qui s'étaient envolées tout à l'heure à la vue de la jeune fille l'assaillirent de nouveau. Tristement il fixa les yeux sur les aunes mélancoliques qu'on apercevait au loin dans les gorges humides, et lentement il se mit à psalmodier une de ces mélodies populaires en ton mineur, harmonieuse et navrante à la fois :

Hélas! où trouver le baume qui guérit les blessures du cœur,
Du cœur qui souffre et verse des larmes amères?
Ah! quand l'épine de la douleur pénètre notre âme,
Le monde indifférent se détourne de nous.
Et comme la feuille arrachée par le vent,
Nous nous sentons emportés au caprice du sort.
— Est-ce qu'un brin d'herbe fauché peut reverdir sous la rosée?
— Est-ce qu'une orpheline entourée de caresses peut revoir ses parens défunts?
Ainsi va le triste monde! .
Celui qui tout jeune est frappé de malheur voit son cœur se faner et tôt pleurer.
Car le destin cruel se rit de nous;
Il nous attire, nous trompe,.. puis il nous jette de côté!

Quand sa corbeille fut pleine, Kasia, étonnée de ne point voir son amoureux, se mit aussitôt à sa recherche, et, l'apercevant appuyé à un tronc d'arbre, elle accourut doucement sur la pointe de ses pieds nus et lui plaça brusquement les mains sur les yeux :

— Qui est-ce ?

Mais quand elle lui eut découvert le visage, elle fut frappée de son air morne :

— Mon Dieu, qu'as-tu, Jean?.. est-il arrivé quelque chose?

Il secoua la tête sans répondre, son front restait assombri.

Vivement alors elle s'agenouilla dans la mousse, et, les lèvres entr'ouvertes, attendant qu'il parlât, elle le dévisageait de ses grands yeux interrogateurs.

Tout à coup il la regarda d'un air singulier :

— Si quelqu'un venait te dire que je me marie avec une autre fille que toi, Kasinka, est-ce que tu le croirais?..

Elle fit une moue malicieuse.

— Pourquoi dis-tu avec une autre fille que moi, Jean? Tu ne m'as jamais demandée à mon père, que je sache!..

Il s'impatienta :

— Voyons, réponds-moi sérieusement, Kasia,.. si on te disait cela, le croirais-tu?..

Elle s apprêtait à lui lancer une nouvelle taquinerie, mais il avait l'air si malheureux qu'elle n'en eut pas le courage, et, un peu troublée, répondit :

— Quelle drôle de question tu me poses! est-ce que je vois des gens, moi?.. est-ce que j'entends des bavardages ici au fond de cette forêt?.. Je t'ai dit que... je t'aime bien,.. qu'est-ce que tu veux de plus?

Le front de Yanek s'éclaira d'un sourire.

— Alors, dit-il en se rapprochant d'elle, si l'on venait te raconter que j'ai dansé toute la nuit avec la même fille et que j'ai même bu à sa santé, tu ne le croirais pas?

Elle se redressa, cette fois, un peu méfiante :

— Je n'aime pas que tu me parles comme cela, Yanek!.. Mon Dieu! que tu es drôle!.. Mais qu'est-ce que tu as donc?.. tu me caches quelque chose... Jamais tu ne m'as parlé comme cela auparavant!.. Crois-tu que je m'inquiète des filles avec qui tu danses, moi!.. Tu es bien libre de faire ce que tu veux!.. de boire à leur santé et de danser la nuit entière avec elles. Je ne suis pas jalouse, moi!.. ce n'est pas dans mon caractère,.. ça me fait même... beaucoup de plaisir... que tu t'amuses...

Elle se détourna pour ne pas montrer les larmes qui lui piquaient les yeux.

— Ah! tant mieux! tant mieux! s'écria-t-il tout rasséréné... c'était seulement pour savoir,.. car je n'aimerais pas que,.. enfin,.. peu importe,.. je suis content!.. Alors, bien vrai, ça ne te ferait pas de peine?..

— Oh! tu m'ennuies à la fin, cria-t-elle en arrachant le madras qui retenait ses tresses blondes, et elle en éventa son front tout couvert de moiteur.

— Kasia, ma petite Kasinka, si je t'ai fait de la peine, pardonne-moi! s'écria-t-il aussitôt en avançant les mains comme pour la prendre dans ses bras; mais d'un bond elle lui échappa, et saisissant sa corbeille :

— Ah! mon Dieu! voilà mes fleurs toutes flétries!.. Si papa savait comme je perds mon temps avec toi, il me gronderait joliment.

— Eh bien, je sais un endroit où il y a une source, nous y

rafraîchirons tes fleurs, et si tu veux, nous boirons,.. il fait si chaud.

Il essaya encore de lui prendre la main, y réussit cette fois et l'entraîna malgré ses cris au fond de la saulaie.

Maintenant une verdure humide remplaçait à leurs pieds les fougères et les myrtilles. Çà et là, un aune rabougri se dressait, et bientôt il en surgit toute une lisière. Le marécage était si épais et si sombre que les rayons du soleil, en y pénétrant, semblaient avoir emprunté aux feuilles leur teinte verdâtre et répandaient sur les visages humains une pâleur maladive.

Un silence profond régnait dans ce bocage, interrompu seulement par le petit glouglou de l'eau qui chantait sur les cailloux. Des nymphéas, bercés par les petites vagues du courant, penchaient l'un vers l'autre leur tête mélancolique, et sur leurs larges feuilles, pareilles à de verts boucliers, de délicates libellules nuancées de saphir, des coléoptères aux élytres scintillans dansaient étourdiment au milieu de nuées de moucherons, tandis que des essaims de papillons noirs, frangés de blanc, s'abattaient en avalanche sur les pointes purpurines des joncs fleuris.

Jean et Kasia avançaient toujours.

Sur la rive, dans la tourbe rougeâtre où foisonnaient des touffes bleues de myosotis, le vent gémissait sa chanson plaintive à travers les lames vertes des roseaux.

Plus loin, sous les vieux saules, les ombelles d'ivoire des reines des prés se mariaient aux rouges salicaires, partout, des menthes, des glaïeuls ou de longues traînées de liserons enroulées le long des frêles oseraies.

C'est là, dans ces retraites ignorées des hommes, au milieu d'un monde d'oiseaux, d'insectes et de fleurs, que les fées des forêts aiment à élire leur domaine.

Ravie par la beauté imprévue de ce site dont elle ignorait l'existence, Kasia se pencha curieusement sur l'eau, et, attentive, elle en scrutait la profondeur, espérant y découvrir quelqu'une de ces mystérieuses créatures; mais elle n'aperçut dans le miroir fuyant que sa forme svelte, sa jolie tête ébouriffée par le vent, et ses yeux rieurs, bleus comme les bluets.

Et vraiment, à voir ainsi sa taille élancée, courbée sur l'onde, c'est elle qu'on eût volontiers prise pour une *roussalka* des forêts, et il semblait que le moindre bruit allait faire évanouir l'exquise apparition, qu'elle s'élancerait brusquement dans les eaux, disparaîtrait dans un nuage ou dans un rayon, ou bien encore se transformerait en buisson de lilas odorant, et si une main téméraire osait l'effleurer pour lui ravir ses fleurs, une voix, pareille à un

chuchotement irrité, murmurerait soudain : « Ne me touche pas! »

A la fin, Kasia, tournant malicieusement la tête vers son amoureux et ramenant ses lourdes nattes qui effleuraient l'eau, demanda :

— Et comment boirons-nous?

— Comme les oiseaux, répondit-il simplement, en lui montrant de l'autre côté du courant des alcyons qui buvaient en élevant leur gros bec vers le ciel.

Elle rit :

— Que tu es bête! dit-elle.

Mais déjà il avait cueilli une large feuille de nymphéa, la roulait en cornet, et l'ayant remplie d'eau, il la lui présenta; puis, à son tour, il se désaltéra.

— Oh! Yanek, s'écria-t-elle, tout à coup, en arrachant une poignée de « ne-m'oubliez-pas » qu'elle jeta dans la corbeille noyée à demi, je voudrais tant voir une fée des eaux!

— Chut! murmura-t-il en jetant un regard méfiant autour de lui... si elles allaient t'entendre!

Elle fit une moue moqueuse :

— Comme tu es peureux aujourd'hui!

— C'est que tu ne sais pas comme elles peuvent être méchantes quand elles le veulent!.. Te souviens-tu de Pavel le forestier, mort si mystérieusement il y a cinq ans?.. Eh bien, il longeait paisiblement le courant, dans sa nacelle, en pleine forêt, et voilà qu'au détour d'un épais buisson, une *roussalka* surgit perfidement... C'est le bûcheron Witold qui m'a conté la chose, elle était grande et mince avec de longs cheveux d'or, et belle... belle!.. Witold, alors, s'est mis à siffler pour détourner l'attention de Pavel; mais autant crier après un sourd, — le forestier semblait avoir les yeux hors de la tête, et il ne cessait de regarder l'apparition. — Elle s'est approchée, tout en souriant, du bord de l'eau, puis est entrée dans la barque, a pris Pavel dans ses bras et ils ont bientôt disparu derrière les arbres touffus...

On ne les a jamais revus, mais quelques jours plus tard, des forestiers trouvaient le cadavre de Pavel enfoui dans les joncs d'un marécage. Le corps était livide, et on voyait distinctement de chaque côté des épaules cinq taches bleues qui étaient autant de doigts enfoncés dans sa chair.

— Seigneur, murmura Kasia, mon père ne m'a jamais parlé de choses pareilles!

— Mon oncle m'a raconté aussi, continua le garçon, que, quand il était très jeune, on l'avait envoyé un jour abattre quelques arbres dans la forêt. Comme il s'en revenait le soir, il aperçoit le

chemin barré par un jeune sorbier tout languissant : — Bon, dit-il, en voilà un qui sera bientôt desséché, autant y mettre la cognée tout de suite. — Il lève bien haut sa hache, mais à peine est-elle retombée qu'il entend sortir de l'arbre un long cri déchirant, comme s'il avait blessé un être humain. Alors, comme un fou, il a laissé sa cognée là où elle était, et s'est enfui sans se retourner... C'était un garçon courageux, pourtant, quand il est arrivé à la maison, il est tombé sur un banc et, pendant plus d'une heure, il lui était impossible de dire une parole. Depuis, il n'a plus jamais voulu prendre une hache en main, et c'est pour cette raison qu'il est devenu goudronnier...

Tout en parlant, Yanek s'était confectionné un sifflet avec une branche de saule, et il se mit à en tirer des sons doux et plaintifs comme ceux que l'on entend le soir au crépuscule, dans les prairies.

— Entends-tu l'écho qui te répond dans les roseaux ? murmura Kasia à voix basse, encore tout impressionnée par les images troublantes qu'avait évoquées son amoureux.

Un grand silence s'était fait subitement autour du musicien, il semblait que les oiseaux eux-mêmes eussent cessé leurs ramages pour écouter la douce mélodie. Soudain, un coucou étourdi, étant venu bruyamment se percher sur une branche, releva bien haut la tête et, ouvrant démesurément le bec, se mit à répéter à satiété son cri monotone.

— Coucou, joli coucou gris, demanda aussitôt Kasia, de sa voix claire, dis-moi combien j'ai encore d'années à vivre?

Mais, soit ignorance, soit entêtement, l'oiseau ne répondit pas.

— Coucou, coucou, dis-moi vite... aurai-je un jour beaucoup d'argent?

Le coucou demeurait muet.

— Coucou, petit coucou gris, demanda à son tour le goudronnier, dis-moi quand je me marierai?

— Bah! tu vois bien qu'il ne veut pas répondre, et qu'il se moque de nous, s'écria Kasia, mortifiée. Retournons-nous-en plutôt là-haut, dans la forêt, car il est temps de tresser les guirlandes.

Ils s'emparèrent de la corbeille et eurent vite regagné la hauteur. Une grosse pierre moussue, abritée sous un chêne, leur servit de table, et ils s'assirent à côté, tandis que le dogue, haletant, la langue pendante, allongeait ses pattes velues, tout en guettant de l'œil si quelque proie vivante ne surgirait point, afin de se jeter sur elle et aboyer; mais la forêt était profondément calme, le soleil descendait à l'occident, et à travers les vertes aiguilles des

sapins on apercevait les rayons cuivrés qui rougissaient de plus en plus et finirent bientôt par envelopper les cimes des arbres.

Le couchant flamboyait à présent comme un océan de pourpre traversé de lueurs orange et rose pâle, et à mesure que le soleil descendait, le travail quotidien de la forêt s'interrompait petit à petit. Le pic cessa de marteler l'écorce de son bec; de longues processions noires de fourmis péniblement chargées retournèrent à leur gîte.

Par-ci, par-là, une petite abeille noire des forêts s'attardait encore parmi les fleurs, et tout en bourdonnant gaîment sa chanson: *oye dana!.. oye dana!..* se hâtait de faire une dernière provision. Déjà, des crevasses profondes des chênes on voyait descendre lentement la foule sombre de ces êtres nocturnes, aveugles, informes, qui rampent dans les nuits profondes. Et des milliers d'insectes, presque invisibles, dansaient sur l'eau irisée du ruisseau.

Tout à coup, Kasia, qui travaillait en silence, poussa un cri sourd et se rejeta brusquement en arrière :

— Oh! Yanek! Yanek!.. la roussalka! murmura-t-elle.

Bourek, le dogue, s'était redressé avec un grognement, tandis que Jean étonné sondait des yeux la profondeur du fourré.

— Elle est là... là... tiens, regarde, derrière ce gros arbre, répéta la jeune fille. Oh! mon Dieu, mon Dieu, j'ai peur!

Il voulut s'élancer dans la direction indiquée, mais elle le retint par ses vêtemens.

— Non, non, ne me quitte pas, je t'en prie!

Cependant Yanek avait beau interroger les buissons, il n'apercevait rien.

— Tu te seras trompée, Kasia, dit-il, un oiseau a peut-être volé dans les broussailles, ou bien c'est un arbre que le vent aura fait remuer.

— Oh! si on peut dire! gémit-elle. Quand j'ai vu, vu de mes yeux, une femme, une vraie femme, avec de méchans yeux, et qui agitait un bras long, long comme cela!

— Eh bien, pour te tranquilliser, laisse-moi aller fouiller les alentours.

Mais elle s'accrochait toujours à lui, le suppliant de ne la point quitter. Bourek n'avait pas bougé du reste, ce qui rassurait le jeune homme. Ils reprirent peu à peu leur travail, cependant Kasia restait tremblante, et le moindre souffle parmi les arbres la faisait tressaillir.

— Entends-tu ces murmures dans les feuilles, Yanek? Ne dirait-on pas des voix qui chuchotent?

— Bah! dit Yanek, en souriant, ne sais-tu pas que c'est l'heure où chaque soir la forêt fait sa prière, avant de prendre du repos? Bien souvent, quand j'étais petit, et que je revenais après avoir ramassé du bois ou des champignons, ma mère me faisait mettre à genoux en pleine forêt, et me disait : « Fais ta prière avec les arbres, petit. » Et je me souviens qu'elle me montrait les grands chênes et les sapins géans qui se penchaient balancés par le vent, et qu'elle disait : « Regarde comme ils s'inclinent respectueusement, ils ont l'air de vouloir s'agenouiller aussi! » Alors, moi je récitais *Notre Père,* et il me semblait réellement entendre la forêt entière prier avec moi... Et tout, jusqu'aux plus petites plantes, jusqu'aux humbles baies cachées sous la mousse, chantait la gloire du Seigneur. Mais tout le monde ne peut pas entendre la prière des arbres, me disait ma mère, il n'y a que les âmes des gens bien simples qui la comprennent... Et sais-tu, petit, ajoutait-elle, pourquoi les grands peupliers tremblent toujours?... C'est que, jadis, ils ont donné leur bois maudit pour la croix de Notre-Seigneur, et maintenant chaque soir, on les entend frissonner, et se lamenter, et ils répètent sans cesse : Pitié, Seigneur, miséricorde!

Tandis que Yanek parlait, les oiseaux, un à un, se mettaient en quête d'une retraite, des corneilles tapageuses jetèrent un dernier cri en battant de l'aile éperdument. Puis, peu à peu, toutes les voix s'éteignirent, et l'on ne distingua plus que le mugissement sourd des vieux chênes et le frissonnement des longues tresses de bouleau balancées par le vent. Kasia, la tête alourdie, vaincue par la fatigue, écoutait comme en un rêve.

C'était l'heure où le soleil va baigner ses rayons dans les océans lointains, où le laboureur se hâte de renverser le fer de sa charrue, et regagne sa cabane, l'heure où le bétail mugissant revient des champs en soulevant des flots d'aveuglante poussière.

Les mains hâlées de la jeune fille tenaient toujours entre leurs doigts les fleurs et le feuillage, mais ce n'est plus qu'avec peine qu'elle tressait sa guirlande.

Le soleil, qui n'avait pas encore disparu, l'enveloppait d'une haleine tiède. Elle ouvrit encore une fois ses grands yeux chargés de sommeil, comme un enfant qui regarde avec étonnement la terre du bon Dieu; puis les taches mouvantes des ombres, dans les branches, la rangée noire des sapins, le murmure étouffé des feuilles, tout cela devint confus, s'embrouilla, se confondit... Un sourire passa sur ses lèvres, et brusquement, elle s'endormit.

Sa tête seule, appuyée sur la roche moussue, était enveloppée d'ombre, tandis que sur sa poitrine qui se soulevait doucement, sa chemise blanche prenait des teintes rosées. Elle était si belle ainsi

endormie sous les éclairs du crépuscule, que Jean, qui la regardait, songeait aux saintes de la chapelle rayonnantes dans un nimbe.

Assis tout près d'elle, il ne songeait point à dormir. Il sentait son cœur se gonfler, bouillonner... il lui semblait que des ailes poussaient à son âme. Hé! hé! que lui arrivait-il donc? Vrai, il n'aurait su le dire, et il demeurait là, les yeux fixes, et comme pétrifiés d'amour.

Kasia dormait toujours. Longtemps ils restèrent ainsi l'un près de l'autre; peu à peu, le crépuscule étant venu, les dernières lueurs pourpres luttèrent encore faiblement avec les ténèbres, les profondeurs de la forêt se plongèrent dans l'ombre et s'assourdirent, et tandis que Yanek, retenant son souffle, regardait dormir Kasia, les buissons eurent soudain un frémissement, et une ombre se glissa si près de lui qu'il se redressa comme piqué par un serpent.

Devant lui se tenait une vieille femme en haillons, maigre, les prunelles luisantes, les bras longs et gesticulans.

— Eh bien, je t'y prends, goudronnier, dit-elle d'une voix moqueuse; c'est beau de faire la cour à une fille quand on est promis à une autre!

Il examina un instant l'intruse, et ayant reconnu la vieille mendiante Favronka :

— Ah! c'est vous, la mère! Vous m'avez fait peur. Mais je ne sais pas du tout ce que vous voulez dire; en tout cas, vous feriez beaucoup mieux de vous mêler de vos affaires, et non pas de celles des autres...

La vieille eut un ricanement :

— Comme si tout le monde ne sait pas que ton père a demandé pour toi la Yagda en mariage dimanche dernier.

— Tout le monde sait très bien aussi que mon père était gris, ce jour-là, et que personne ne me forcera à prendre une femme qui ne me convient pas.

— Ta, ta, ta, tu n'es pas pour rien le fils de ton père, et une belle dot ne te dérangera pas tant que ça!.. quitte à te dédommager avec une autre, comme aujourd'hui...

— Favronka, s'écria violemment le garçon, c'est méchant ce que vous dites là, et vous savez bien que vous mentez. N'avez-vous pas honte de venir m'épier jusque dans la forêt pour m'insulter et calomnier cette jeune fille!

— Je ne suis pas venue pour t'épier le moins du monde, dit la vieille femme, dont les yeux étincelaient; voilà une heure que je te cherche, pour te dire que le feu a pris à une meule chez ton

père, et que tu ferais bien mieux d'aller l'aider à préserver la maison que de flâner ici comme un paresseux en contant fleurette à cette petite.

Le rouge monta au visage du goudronnier. Comment! le feu était chez lui, et il n'en savait rien!..

— Le feu... chez nous, balbutia-t-il.

— Oui, le feu. J'ai d'abord couru à tes fours à goudron, mais comme l'oiseau était envolé, je suis venue jusqu'ici.

— Seigneur, songeait Yanek, c'est qu'il ne faudrait qu'un coup de vent pour enflammer la grange et la maison, et rien n'était assuré!..

Tout bouleversé, il dit:

— Je vais y aller tout de suite. Puis, sans prendre le temps de réveiller Kasia, il s'enfuit à travers la forêt de toute la vitesse de ses jambes.

Quand la vieille le vit bien loin, elle éclata d'un mauvais rire:

— Oui! cours, cours, nigaud! cria-t-elle, tu arriveras toujours trop tôt!.. Ah! tu veux me faire la leçon... Eh bien, nous verrons qui des deux aura le dernier mot!

La forêt devenait de plus en plus obscure; un ululement lugubre venant des roseaux de l'étang déchira l'air et l'aile du vent apporta le faible tintement d'une cloche. Kasia, rejetant le sommeil qui lui alourdissait les paupières, se redressa vivement :

— Oh! comme j'ai dormi! dit-elle.

Mais, apercevant soudain les yeux perçans de la vieille qui la dévisageaient, elle jeta un cri d'épouvante:

— La *roussalka!* la *roussalka!* s'écria-t-elle.

La vieille lui mit la main sur l'épaule, puis brusquement:

— Voyons, Kasia, ne fais pas la niaise!.. Est-ce que tu ne me reconnais pas!.. Tu sais bien que je suis Favronka la mendiante!.. Combien de fois me suis-je arrêtée chez vous?.. D'habitude, tu as plus de bon sens... C'est-il parce que tu as un amoureux que te voilà toute changée?..

Péniblement, Kasia cherchait à rassembler ses idées. Comment était-elle dans cette forêt obscure?.. D'où venait cette femme... Où était Yanek?..

— Jean? murmura-t-elle en regardant tout alentour.

— Ah! tu peux bien l'appeler, ton Jean, quand il a vu que je le surprenais en tête à tête amoureux, il n'a pas eu assez de ses deux jambes pour s'enfuir...

— Jean est parti?..

— Et ce n'était que juste!.. Tu ne vas pas me faire croire que tu ne sais pas qu'il est fiancé depuis tantôt huit jours avec la Yagda,

une riche fille de son village... et que les noces se feront après les moissons?

— Après les moissons, répéta douloureusement Kasia. Mais ses yeux regardaient fixement dans le vide et elle parlait comme dans un rêve.

— Eh! oui, après les moissons!.. Alors tu comprends que ça n'est pas très honnête à toi de faire la coquette avec lui!.. Fiancé!.. c'est quasi marié... et tu connais le proverbe: Ne t'assieds pas dans le traîneau d'autrui!.. Sans compter la honte, pour une fille modeste. Je sais bien que tu ne pensais pas mal faire... Tu es orpheline, et il faut avouer que ton brave homme de père te laisse un peu trop de liberté... Aussi, moi, si je te parle comme ça, c'est parce que je te veux du bien... Je sais ce que c'est qu'une enfant sans mère.

— Mais comment avez-vous su toutes ces choses? demanda nerveusement Kasia.

— Comment!.. Quand tout le monde en parle?.. Est-ce que Jean ne t'en aurait rien dit par hasard?.. Oh! alors, il est encore pire que je n'aurais cru, je savais qu'il était volage, mais trompeur à ce point!.. fi!.. Ah! pauvre petite, va! tu étais joliment livrée à cet enjôleur!

De grosses larmes roulaient maintenant le long des joues de la pauvre fille.

— Je ne savais pas, dit-elle la voix brisée.

La Favronka était un peu émue à présent du chagrin qu'elle avait causé. Ce n'était pas une méchante femme, et Dieu sait pourquoi elle s'était ainsi attaquée à ces deux jeunes gens. La curiosité l'avait poussée d'abord, puis son insatiable besoin de commérage. Si le goudronnier n'avait pas perdu patience dès l'abord, il est possible qu'elle se fût contentée d'un échange de paroles aigrelettes, mais l'air indigné du jeune homme l'avait mise en émoi, et maintenant, lancée sur cette mauvaise pente, elle ne pouvait plus s'arrêter.

— Alors, tu as cru qu'il t'épouserait? demanda-t-elle à Kasia d'un air de compassion.

Et comme la fillette faisait signe que oui:

— Pauvre innocente! gémit-elle. Mais au moins, à présent, quand tu le reverras, tu sais bien ce que tu devras lui répondre, s'il ose encore te faire la cour?..

— Ou...i!..

— Tu lui diras qu'il aille à sa promise... qu'un honnête garçon ne court pas après deux filles à la fois...

Les larmes qui étouffaient la pauvre enfant éclatèrent tout à coup

à ce mot-là; un long sanglot déchira sa poitrine, et s'arrachant à l'étreinte de la vieille femme:

— Ah!.. vous êtes méchante!.. méchante, s'écria-t-elle d'une voix farouche.

Et elle s'enfuit tout droit devant elle dans la pénombre épaisse de la forêt. . . . . .

. . . . . .

Quand Yanek fut tout près de son village, il s'aperçut bien vite du mensonge que lui avait fait la mendiante, dans le dessein évident de l'éloigner de Kasia. Aucune trace d'incendie ne se voyait à l'horizon; aussi, sans prendre le temps de questionner personne, il se hâta de retourner à la forêt. Mais, arrivé devant la pierre moussue, ayant trouvé l'endroit absolument désert, il en conclut que la jeune fille était retournée au logis.

Comme il se dirigeait vers la petite maison du forestier, il rencontra le père Stefanek tout près du lac.

— Kasia n'est pas chez vous? demanda-t-il étonné.

— Mon Dieu, non, dit le vieux, et quand j'ai vu tomber le jour et qu'elle n'était pas là, j'ai vite donné à manger à mes bêtes et je suis venu à sa rencontre.

— C'est bien étrange, fit Yanek. Et il raconta au forestier ce qui s'était passé. Elle se sera peut-être égarée, ajouta-t-il.

Et tous deux ils entrèrent dans la forêt . . . . . .

. . . . . .

Kasia courut longtemps tout droit, au hasard. La nuit était tout à fait venue, et dans le ciel sans lune des milliers d'étoiles apparaissaient. A la fin pourtant elle s'arrêta, un peu essoufflée, et chercha à s'orienter. Où était-elle donc? Dans l'effarement de sa course, elle avait pris le premier sentier qui était devant elle, certaine qu'il la mènerait à la lisière du bois, et voilà que la forêt, loin de s'éclaircir, s'épaississait encore davantage. Elle avait dû se tromper de chemin, mieux valait rebrousser tout de suite. D'ordinaire le grand silence nocturne, que nulle haleine humaine ne troublait, n'effrayait point Kasia, habituée aux mystères de la forêt; mais aujourd'hui c'était autre chose. Ses nerfs étaient tendus à l'extrême, son imagination était surexcitée par toutes les émotions de cette après-midi, et au-dessus de tout, la pensée d'être trahie par Jean troublait sa raison. Maintenant elle se remémorait toutes ses protestations de tendresse, les avances qu'il lui avait faites. Quel besoin avait-il eu donc de venir gâter sa vie à elle, si c'était pour l'abandonner! Jamais elle n'aurait été le chercher lui! Elle eût vécu paisible avec son père sans songer qu'il existait, seulement. Et maintenant! quelle serait sa vie, hélas?

Oh! les hommes étaient lâches!.. Puis elle se rappelait l'air étrange qu'il avait eu dans la journée, et cette chanson si triste qu'il avait chantée, et aussi cette curieuse insistance à lui demander si elle ne serait pas jalouse!.. jalouse?.. Oh! comme elle l'était à présent! Comme elle détestait cette Yagda, cette fiancée qui était la préférée!..

Enfiévrée, elle continuait sa marche, le cœur battant avec tumulte. Ses pieds nus allaient si vite qu'ils ne sentaient point les ronces qui les déchiraient et dans ses yeux d'hallucinée on eût lu l'affolement. Elle marchait comme dans un cauchemar, tressaillant à chaque pas, et l'ombre se peuplait d'êtres fantastiques, de figures grimaçantes! Les arbres lui faisaient l'effet de silhouettes mouvantes qui se multipliaient à l'infini, l'emprisonnaient méchamment, l'encerclaient de leurs bras pour l'empêcher de retrouver sa route. Tantôt elle prenait le feuillage blanchâtre d'un arbrisseau pour la forme embusquée d'une *roussalka*, tantôt c'était un froissement de feuilles sèches qui lui faisait l'effet d'un murmure chuchoté à son oreille. Combien d'heures courut-elle ainsi, inconsciente?

Tout à coup, elle crut sentir sur son visage brûlant comme l'effleurement glacé d'une main froide, et en même temps, un choc rude la rejetait en arrière. Alors, blême d'angoisse et d'horreur, elle ferma les yeux et tomba sur ses genoux. Tout aussitôt une longue plainte sinistre qui ressemblait à un cri humain transperça l'air de la nuit, et un zigzag noir traversa le ciel.

— Au secours! gémit Kasia! Et elle s'évanouit.

C'était l'aube en forêt.

Des souffles frais couraient parmi les buissons. Un brouillard blanc, pareil à un voile très fin, enveloppait les arbres. Peu à peu le soleil monta, et lentement dissipa cette gaze diaphane, tandis que des parfums miellés montaient dans l'air matinal.

Deux hommes harassés de fatigue marchaient pensifs dans un chemin, ils avaient battu la forêt toute la nuit et étaient couverts de poussière.

— Pourvu qu'elle ne soit point tombée dans une fondrière, murmura le plus jeune.

— Seigneur, préservez-nous d'un tel malheur, marmotta le vieux en tremblant. Tout à coup, le chien Bourek, dont ils avaient oublié l'existence, vint se jeter comme un fou dans leurs jambes.

— Ah! Bourek! Bourek! Dieu soit loué, s'écria le vieux, nous allons savoir quelque chose!

L'intelligent animal se mit à leur lécher les mains à tous les

deux en jappant et faisant des bonds de joie; puis, comme une flèche, il s'élança dans un sentier en regardant souvent derrière lui, pour savoir s'il était suivi.

Au bout d'un quart d'heure, ils s'arrêtèrent tous trois en face d'un épais fourré. Les deux hommes s'approchèrent alors en écartant les branches qui leur fouettaient le visage. Étendue sur la mousse, le corps enchevêtré dans des lianes flexibles, Kasia était là, toute blanche, les yeux clos.

Vivement, ils la soulevèrent :

— Passez-moi la wodka, père Stefanek.

Le vieux tira une gourde de sa poche, mais sa main tremblait comme celle d'un enfant.

— Tiens, prends, je ne peux pas, je ne peux pas, dit-il.

Et ses prunelles pâles ne pouvaient se détacher de l'enfant couchée là.

Doucement, Yanek approcha l'eau-de-vie des lèvres de la jeune fille.

— Voilà qu'elle remue, dit-il.

Le vieux se signa silencieusement.

— Si tu allais chercher un peu d'eau au ruisseau, dit-il, d'une voix saccadée.

Le jeune homme ramassa le fichu jaune à étoiles bleues qui gisait dans le chemin, et courut le tremper l'eau glacée; puis il revint en baigner le front et les tempes de la pauvre fille. Un léger frisson la secoua de nouveau et brusquement, elle ouvrit de grands yeux égarés; ensuite, tournant lentement son visage vers son père, elle jeta sur lui un long regard morne qui glaça le cœur du vieillard.

— Kasia! cria-t-il affolé, en la pressant entre ses bras, Kasinka, ma fille chérie. Qu'as-tu? Parle-nous, au nom du ciel!

Mais les lèvres de la jeune fille semblaient figées, et elle se contentait de promener lentement au loin d'elle des regards atones. Tout à coup, ses yeux rencontrèrent ceux de Yanek fixés sur elle; alors, violemment toute sa face se contracta et elle esquissa de la main un geste si plein de terreur et de mépris à la fois, que Jean, qui ne s'attendait point à un accueil pareil, sentit son cœur bondir dans sa poitrine. Comment! il avait passé la nuit entière à la chercher, à ne penser qu'à elle, et voici comme elle le récompensait!

Mais déjà le visage de la jeune fille avait repris une navrante indifférence et, le regard perdu, elle restait accroupie sur la mousse, muette et rigide.

— Seigneur! murmurèrent les deux hommes, et ils s'entre-regardèrent avec épouvante.

— Écoute, Jean, dit le vieux dont les mains tremblaient, il faut la transporter tout de suite chez nous. Faisons un brancard,.. aide-moi, mon fils, car je me sens brisé!..

Tous deux se penchèrent sur la jeune fille; mais au contact de Jean, elle eut un frémissement, se tordit dans une sorte de spasme; puis d'un mouvement presque sauvage, elle le repoussa.

— Que faire, mon Dieu! murmurait le vieillard.

Soudain, tout au fond de l'arche de verdure, la forme allongée d'un chariot chargé de jeunes sapins se dessina et bientôt on entendit les grincemens des essieux, sur la route.

— Nous sommes sauvés! s'écria Stefanek, et il courut héler le conducteur; puis, revenant seul cette fois, il prit sa fille entre ses bras, la porta jusqu'à l'attelage et la déposa douillettement parmi les aiguilles résineuses.

Le cortège se mit en marche et tandis que le forestier marchait tête basse à côté de l'enfant étendue, toute pareille à une morte, Yanek, l'âme bouleversée, s'attardait longuement en arrière.

La forêt s'éclaircit à la fin et les roseaux du lac apparurent, piqués çà et là par le plumage de turquoise d'un martin-pêcheur, ou bien, par la silhouette mélancolique d'un héron juché sur une patte qui mettait une note de vie dans ce site désert.

Qu'était-il arrivé à cette enfant? songeaient les deux hommes, par quelle succession de terreurs avait-elle passé pour être dans un état pareil?

Maintenant la clairière apparaissait riante avec sa maisonnette de rondins, tout embroussaillée de fleurs et de plantes grimpantes, son vieux puits à perche et ses cerisiers au feuillage luisant.

D'un mouvement mécanique Kasia se mit sur son séant, et quand son père l'eut aidée à descendre, elle marcha vers la cabane à pas saccadés d'automate. Craintivement le vieillard la suivait. Était-ce bien là sa petite Kasinka, la rieuse enfant, qui, hier encore, s'en allait, une gaie chanson aux lèvres, tresser des guirlandes pour la Pentecôte?

Il vole, vole, vole, le petit faucon gris!

Hélas! à présent, elle foulait aux pieds, sans même les regarder, les pauvres guirlandes de fleurs éparpillées devant le seuil et rapportées par Jean la veille au soir.

Kasia était entrée dans la cabane, les yeux toujours hagards; machinalement, en passant devant le petit miroir accroché à la muraille, elle lissa ses cheveux d'un geste lassé, mais il n'y avait plus dans son regard la radieuse fierté de la fille qui se sent belle et

qui aime à vivre. Sans desserrer les dents, elle alla se blottir dans le coin le plus retiré de la masure, et là, le front sombre, elle s'absorba si complètement qu'elle parut avoir oublié l'existence de ses compagnons.

Arrêté sur le seuil, Jean n'osait entrer; une vague crainte de rencontrer encore ce regard cruel le retenait.

Le père prit alors les mains de son enfant :

— Voyons, Kasinka, disait-il; maintenant que te voilà chez nous, il ne faut plus avoir peur, raconte-moi tout ce qui s'est passé... Tu t'es donc perdue dans le bois,.. pourtant,.. la forêt,.. il me semble que tu dois la connaître depuis tantôt seize ans!..

Elle fronça légèrement le sourcil, ses yeux redevinrent farouches; mais elle ne répondit pas.

— Raconte tout franchement à ton vieux père, Kasia,.. n'as-tu rencontré personne?.. rappelle-toi?.. la Favronka, par exemple? C'est une méchante femme, elle a pu te faire peur, dis,.. est-ce cela?..

Elle releva vers son père ses grands yeux énigmatiques, sans qu'une parole sortît pourtant de ses lèvres.

— Voyons, Kasinka, tu m'entends, tu me comprends, cependant!.. Pourquoi ne réponds-tu pas?.. Tu vas mieux,.. puisque tu marches et que tu as les yeux ouverts! Est-ce que tu bouderais, par hasard, ma fille! Oh! alors, tant pis pour toi; je n'ai pas le temps, moi, de t'arracher les paroles, tu sais bien que je n'ai jamais aimé les simagrées!

Sa voix était devenue bourrue.

— Tu comprends, Kasia, que c'est dur après avoir pataugé une nuit à te chercher dans les marécages de te trouver dans un état pareil! Eh bien, veux-tu que je te dise, moi, tu as vu la Favronka! tu as écouté ses bavardages et elle t'a mis la tête à l'envers! Voyons, regarde-moi!.. Oh! la sotte! la sotte!.. — Et il partit d'un éclat de rire nerveux. — Et sais-tu ce qu'elle t'a dit, cette coquine?.. — Ici il baissa un peu la voix. — C'est que Yanek se marierait bientôt! qu'il ferait ses noces après les moissons, qu'il aurait des champs, des prés, une femme, qu'il serait riche, enfin! Eh bien, tu ne réponds rien?

Non, Kasia ne répondait rien, en effet; mais son visage blême était effrayant à voir, et ses lèvres bleuies semblaient pétrifiées. Une pensée terrible traversa soudain comme un éclair le cerveau du malheureux forestier, et étreignant à les broyer les épaules de son enfant :

— Kasia, ma fille, cria-t-il, deviendrais-tu folle?

Il restait livide et contemplait avec angoisse la pâle créature

affalée devant lui qui le regardait toujours avec ses yeux d'hallucinée.

Alors il se jeta à ses pieds et, l'entourant de ses deux bras comme un petit enfant, il se mit à lui parler à voix basse en la berçant doucement contre son cœur.

— Kasia, ma chérie, regarde ton vieux père. Est-ce que tu ne le reconnais plus? C'est lui qui t'a appris à marcher et qui te consolait quand tu étais petite. Tu te rappelles comme tu avais peur du loup et comme tu te jetais dans mes bras si tu te cognais, ou si Bourek te tourmentait? Qui est-ce qui te consolait mieux que moi? car j'étais ta mère autant que ton père, tu sais bien?

— Oh! mon Dieu! mais c'est affreux, s'écria-t-il tout à coup en se relevant. C'est qu'elle ne me reconnaît même pas!

Alors, dans un élan de désespoir, le malheureux s'enfuit de la cabane et vint s'abattre sur la poitrine de Yanek avec un horrible sanglot.

— Est-ce qu'elle va mourir ainsi, Jean, Jean? Oh! mon Dieu!

— Si je courais chercher le rebouteur? murmura le jeune homme.

— Bah! il faut plus de deux heures pour y aller, ne me laisse pas seul. Essayons plutôt autre chose. Voyons, et si toi tu lui parlais, si tu lui expliquais toi-même les mensonges de cette femme, car je suis sûre que c'est elle qui est la cause de tout, et puis, Jean, la petite... — Et ici sa voix devint hésitante. — Elle t'a toujours bien aimé... Moi, tu sais, je suis un vieux; mais on a été jeune,.. et puis un père... ça voit tout. Alors je me disais, encore un an ou deux, et ça fera un gentil couple, car toi aussi tu me revenais bien, Yanek...

Lentement ils s'étaient rapprochés de l'enfant.

— Alors, si tu lui disais, par exemple, toi-même que le jour où ton père voulait te marier avec cette fille, il était gris, et que tu n'y tiens pas à cette Yagda, Jean!..

Et il regarda le jeune homme d'un air à la fois timide et suppliant.

— Car tu n'y tiens pas, n'est-ce pas, Yanek? Il me semble d'après ce que tu m'as dit...

Yanek, les yeux fixés sur Kasia qu'il enveloppait de la brûlante caresse de son regard, se pencha alors doucement sur elle, et lui posant la main sur le front, il murmura très bas à son oreille :

— Non, Kasia, je n'y tiens pas à cette Yagda... tu sais bien que je n'en veux pas d'autre que toi.

Sans le repousser, cette fois, la jeune fille se dressa sur ses pieds, ses lèvres firent un effort comme pour murmurer quelque chose; mais ce fut en vain, et elle se contenta de faire lentement

quelques pas dans la cabane, les mains étendues, soutenue par les deux hommes. A travers la fenêtre ouverte, le soleil entrait victorieux, dorant les têtes des grands tournesols qui se balançaient. Soudain, les trois premières notes de l'angélus qui sonnait de l'autre côté du lac arrivèrent portées par le vent avec un vague parfum de fleurs. Respectueusement, le vieillard s'inclina en murmurant :

— L'ange du Seigneur annonça à Marie,.. tandis qu'une muette supplique montait ardente de son cœur.

A ce moment Kasia glissa doucement à deux genoux, et les mains jointes, les yeux extasiés, elle balbutia d'une voix à peine distincte :

— Je suis la servante du Seigneur...

Un double cri de joie, d'amour, de reconnaissance lui répondit.

Jean et le vieillard avaient relevé l'enfant chancelante, l'avaient assise sur un escabeau et la comblaient de caresses. Jean, agenouillé devant elle, tenait entre ses mains la petite main hâlée et la couvrait de baisers, et le forestier riait et pleurait à la fois.

Elle, comme ravie en une douce extase, les regardait tous les deux en souriant, et maintenant de grosses larmes coulaient le long de ses joues.

— Kasia, ma chérie, tu vis ! tu es sauvée ! criait à tue-tête le vieillard. Parle, parle, que je t'entende !

Elle lui sourit de ses grands yeux enfantins, pencha doucement sa tête sur sa poitrine, et tout en pressant la main de son Jean, elle murmura faiblement :

— J'ai faim !

Sur le toit de chaume moussu on entendait les tendres roucoulemens des ramiers, et les longues tresses vertes du bouleau, agitées par le vent, étreignaient encore plus amoureusement l'humble petite masure.

MARGUERITE PORADOWSKA.

D'après HENRI SIENKIEWICZ (1).

(1) Henri Sienkiewicz est certainement un des romanciers modernes les plus aimés et les plus connus en Pologne. Son œuvre littéraire se divise en trois époques bien distinctes. Il débute d'abord par un cycle de nouvelles absolument personnelles où l'on sent une profonde attirance vers la nature, les humbles et les déshérités : *Yanko le Musicien, Esquisse au fusain.* Plus tard, dans sa grande trilogie historique, il aborde une tâche plus vaste, celle de faire revivre un glorieux passé, en décrivant, dans des romans pleins d'une fougueuse imagination, les luttes homériques, au XVIIe siècle, entre les Polonais, les Tatares, les Turcs et les Suédois : *A feu et à sang, Déluge.* Tout récemment enfin il a fait un essai de psychologie moderne : *Sans dogmes.* On ne peut pas dire de Sienkiewicz qu'il soit réaliste, il est cependant un peintre fidèle, en même temps qu'un psychologue, un artiste et un poète.

LE MEXIQUE

SOUS

LA PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL PORFIRIO DIAZ

Les États de l'Amérique du Sud, qui, il y a quelques années, semblaient être entrés définitivement dans la voie de l'ordre et du progrès, ont donné de grandes déceptions. La République Argentine a à peu près fait banqueroute ; le Brésil, en échangeant sa monarchie débonnaire contre une république, a compromis gravement son crédit politique et financier ; le Chili, qui avait une réputation exceptionnelle de sagesse, s'est mis au régime des *pronunciamientos* et ne paraît pas près d'en sortir. Le Mexique, au contraire, où pendant un demi-siècle les révolutions tragiques s'étaient succédé, jouit depuis quinze ans d'une paix profonde, grâce à l'homme énergique et capable qui le gouverne, le général Porfirio Diaz.

Il n'est pas seulement un accident heureux, une halte dans l'histoire de son pays. Il en a entrepris la transformation économique en créant un réseau de chemins de fer qui le traversent dans tous les sens, et, comme ces voies ferrées le relient directement aux États-Unis dont il était jusque-là séparé par de vastes espaces déserts, du même coup l'axe de la politique mexicaine a changé. Une ère nouvelle a commencé pour le vieil empire des Aztèques. Avec la paix intérieure ses ressources naturelles doivent nécessairement se développer : on peut donc prévoir que, dans le siècle prochain, il sera un facteur secondaire sans doute, mais nullement une quantité négligeable, dans l'équilibre des forces économiques du monde.

Le Mexique a, en effet, 1,946,262 kilomètres carrés, soit une superficie à peu près égale à celle de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, des Iles britanniques, de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse réunies. Situé entre le 15° et le 32° 40′ de latitude nord, c'est-à-dire en grande partie dans la zone tropicale, cet immense pays réunit à cause de son relief et de sa configuration tous les climats. Il n'a presque point de parties inhabitables, et, s'il n'a actuellement que onze à douze millions d'âmes, cela tient uniquement à ses révolutions politiques et à son état économique encore arriéré.

I.

Le voyageur, qui, venant des États-Unis, franchit la frontière à El-Paso-del-Norte ou à Nuevo-Laredo, est au premier coup d'œil frappé par le contraste des deux civilisations. Le Texas et le Nouveau-Mexique, quoique conquis par les Américains, il y a un demi-siècle seulement, ont été complètement transformés par eux. Les quelques groupes de population mexicaine qui y subsistent encore sont cantonnés sur certains points et s'amoindrissent journellement. Au-delà du Rio-grande-del-Norte, tout change subitement. Les trains ont trois classes de voyageurs au lieu de la classe unique que les mœurs yankees imposent, au moins en principe, car le *Pullman-car* permet de s'y soustraire pratiquement. Les hommes qui montent dans les wagons portent tous ostensiblement un revolver et une cartouchière dont ils ont l'air aussi fier que de leur *sombrero* à larges bords et de leurs vêtemens couverts d'ornemens d'argent. Les journaux ne circulent presque plus; mais à chaque station des gendarmes surveillent les voyageurs qui descendent du train, et, si vous sortez de la gare, vos bagages sont fouillés par un employé de l'octroi tout comme en France. La présence du gendarme et l'inquisition de l'octroi vous avertissent du premier coup que vous êtes dans un pays à civilisation latine, malgré le grand nombre d'individus qui ont le type plus ou moins pur de la race rouge.

Le développement historique des deux nations et leur constitution sociale sont également différens.

Ce qui caractérise les États-Unis contemporains, c'est la grande unité et la simplicité relative de la société. A peine trouve-t-on quelques traces d'un esprit particulier chez les descendans des puritains de la Nouvelle-Angleterre et chez certains groupes d'immigrés allemands qui demeurent pendant une génération réfractaires à l'usage de la langue anglaise. N'était la population noire

qui s'est concentrée et croît rapidement dans l'extrême sud, la nation américaine serait absolument homogène. Elle l'est aussi dans ses idées, et journellement les divisions *sectionnelles* vont en s'effaçant. Elle n'a d'ailleurs jamais été passionnée dans le cours de son histoire que par une question à la fois. Il y a cent vingt ans, c'était celle des rapports avec la mère patrie; la guerre éclata et l'indépendance en sortit: puis ce fut le douloureux problème de l'esclavage, la guerre encore le résolut de telle sorte que personne n'a plus jeté de regards en arrière. Une paix profonde a régné depuis lors dans la grande république. Le socialisme n'est pas jusqu'à présent à l'état de question ouverte, et le protectionnisme, la question du libre monnayage de l'argent, peuvent bien diviser les esprits, ils ne sont pas capables d'armer les bras les uns contre les autres. Les grands courans de la vie économique moderne ont comme les eaux d'un diluvium nivelé tous les débris et presque jusqu'aux souvenirs du passé.

Au Mexique, au contraire, on aperçoit dans les monumens, les institutions, les usages, les idées comme des couches historiques superposées; d'abord, la race des occupans primitifs du sol encore compacte et gardant ses mœurs antiques sous une surface de christianisme; puis la conquête espagnole avec son caractère guerrier et son incomparable énergie administrative; un puissant établissement ecclésiastique qu'on a démantelé en le dépouillant de son patrimoine et en détruisant les ordres religieux anciens, mais qui tient encore par la foi et par le culte l'âme de l'immense majorité du peuple; enfin par-dessus tout cela, des courans d'idées joséphistes et révolutionnaires à la manière française qui ont inspiré les lois civiles et administratives et rappellent le mouvement libéral européen de 1820 à 1848. Cette complexité d'élémens historiques toujours vivans, ce chaos de questions dont aucune n'a été résolue définitivement, expliquent les interminables révolutions dont l'héritage pèse sur le Mexique contemporain.

Les Espagnols avaient été de merveilleux colonisateurs. Ils avaient su non-seulement conquérir, mais convertir au christianisme les populations variées de langue et de mœurs qui occupaient la partie centrale du Mexique et formaient des groupes très denses. Cette base d'opération assurée, ils s'étaient élancés dans les espaces à demi déserts du nord et ils avaient établi méthodiquement des *presidios* et des *missiones* à des distances énormes jusque dans la Californie. Si l'on compare la grandeur des résultats obtenus avec les difficultés matérielles qu'ils rencontraient et la faiblesse des moyens dont ils disposaient, on placera les Espagnols du XVIe et du XVIIe siècle au premier rang des colonisateurs. Des villes comme

Mexico, Puebla, San-Luis de Potosi, Zacatecas, perdue à trois mille mètres d'altitude dans la région aride des mines d'argent, Guadalajara surtout, la merveille du pays, témoignent par leurs monumens imposans et la valeur artistique des écoles d'architecture et de peinture qui s'y sont développées, du génie créateur et de la puissance de leurs fondateurs (1). Ce que les Français et les Anglais faisaient à cette époque au Canada, en Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre ne saurait être comparé à leur œuvre.

Les Espagnols détruisirent à la longue l'effet de ces grandes qualités par leurs erreurs économiques. Les colonies n'étaient à leurs yeux que des champs d'exploitation pour la mère patrie. Les Anglais du XVIIe et du XVIIIe siècle ne pensaient, sans doute, pas autrement; mais leurs colons avaient apporté avec eux assez des traditions et de la pratique du *self-government* local pour empêcher l'application de ces théories, tandis que, dans les colonies espagnoles, le prestige de la monarchie, représentée par ses vice-rois, sur des populations portées de longue date à la soumission, et la puissance administrative exercée par les *intendentes* et autres officiers royaux envoyés de Castille, permirent d'appliquer à la lettre les ordonnances du Conseil des Indes. Au Mexique en particulier, en dehors du travail des mines d'argent, les règlemens administratifs découragèrent toutes les industries qui auraient pu faire concurrence à celles de l'Espagne. La culture de tous les produits qu'elle pouvait exporter, vignes, oliviers, tabac, safran, chanvre, fut interdite aux colons, qui demeurèrent ainsi privés des sources les plus fécondes de richesse.

Bâtisseurs à l'égal des Romains, les Espagnols n'eurent pas la prévoyance de créer comme eux un réseau de routes. Des sentiers à mulets leur suffisaient pour transporter le minerai d'argent, le seul produit auquel ils s'intéressaient. Sa valeur était telle qu'ils ne se préoccupaient pas de l'élévation des frais de transport.

Par suite de la même erreur économique, toutes les dignités civiles et ecclésiastiques étaient réservées aux Espagnols natifs; les créoles étaient en réalité traités en suspects. Aussi le grand ébranlement causé dans le monde par la révolution française eut son contre-coup dans ces terres lointaines. Dès 1789, une fermentation sourde régna chez les créoles et les métis, et, quand, sous

(1) C'étaient surtout les moines qui bâtissaient. Néanmoins le palais des vice-rois à Mexico, ceux des intendans dans les provinces et plusieurs hôtels des monnaies sont de fort beaux édifices civils. On a relevé jusqu'à cent vingt et un peintres venus d'Espagne ou nés dans le pays qui ont laissé au Mexique des œuvres de valeur. Voyez *Mexican Painting and Painters : a brief sketch of the development of the spanish school of painting in Mexico*, by Robert H. Lamborn. New-York, 1891.

Charles IV et Ferdinand VII, la monarchie s'effondra, un mouvement insurrectionnel conduit par Hidalgo, le vieux curé de Dolorès, éclata avec le but avoué de donner l'indépendance au pays. Après quatorze ans de luttes, Iturbide, abandonnant la cause espagnole, assura son triomphe. L'incapable Ferdinand VII ne consentit pas à ce qu'un infant d'Espagne occupât le trône que le Mexique lui offrait. Le pays resta désorganisé et profondément divisé. Iturbide ne sut ou ne put jouer le rôle de Washington. Il prit Napoléon pour modèle, fut détrôné au bout d'un an et fusillé peu après. En 1825, toutes les personnes nées en Espagne furent expulsées, et ce fut dès lors une suite ininterrompue de *pronunciamientos* et de dictatures militaires. Au milieu de ces convulsions, en 1847, une petite armée américaine conduite par le général Scott pénétra jusqu'aux portes de Mexico par une marche aussi belle que la retraite des dix-mille. Malgré quelques traits de bravoure héroïque de la part des Mexicains, elle imposa au président Santa-Anna le traité de Guadalupe-Hidalgo (2 février 1848) par lequel le Texas, l'Arizona, le territoire indien actuel, le Nouveau-Mexique, l'Utah, le Nevada, la Nouvelle-Californie, c'est-à-dire près de la moitié de la République, furent annexés aux États-Unis moyennant quelques millions payés comme par dérision à ce malheureux gouvernement. Le patriotisme mexicain n'a pu encore se résigner à ce démembrement.

Dix ans après, la question religieuse vint se mêler aux discordes civiles et les envenimer encore. Dès le temps des Espagnols, le clergé s'était graduellement relâché. Les idées joséphistes et jansénistes l'avaient pénétré, et un de nos étonnemens a été de trouver dans la bibliothèque de Mexico, qui a été formée par les fonds des anciens couvens, plusieurs collections des *Nouvelles ecclésiastiques*, le fameux journal des jansénistes français. Il n'existait cependant point de conflit avec Rome; car les souverains pontifes, au moment de la découverte du Nouveau-Monde, avaient accordé aux rois d'Espagne un droit de patronat qui leur donnait sur le temporel et presque sur le spirituel des droits auprès desquels les revendications gallicanes n'étaient rien. Le résultat n'en avait pas moins été déplorable pour les mœurs et l'instruction du clergé. Ses grandes richesses, le rapprochement, trop intime peut-être, qui s'établissait entre les *frailes* et les populations rurales, lui donnaient une influence considérable; mais il avait perdu beaucoup de son empire sur les âmes dans les classes instruites. Sous l'influence des idées européennes, les *frailes*, c'est-à-dire les dominicains, les carmes, les franciscains, s'étaient vu retirer les cures dont ils étaient chargés et les antiques missions avaient été sécularisées dès 1794. Bien

des membres de ces ordres prenaient part aux luttes des partis, et les opinions les plus avancées avaient même des représentans dans les couvens. En 1856, les biens ecclésiastiques, qui étaient très étendus, furent *désamortis*, c'est-à-dire mis en vente au profit de l'État. Le prétexte invoqué était la nécessité de payer la dette étrangère, mais le trésor en profita peu. Ces biens furent l'objet d'un vaste gaspillage et l'occasion de fortunes nouvelles. La petite et la moyenne propriété que l'on espérait établir par là ne se sont pas développées, et, comme la République *désamortit* aussi les biens des établissemens d'instruction et des hospices en se substituant à eux pour ces services, elle se trouve en dernière analyse avoir plus de charges qu'auparavant. Immédiatement après la promulgation de cette loi par le président Comonfort, la guerre civile, qui depuis 1810 était intermittente, reprit avec plus de fureur et dura dix ans.

Le parti conservateur avait cru qu'il pourrait relever le pays de l'anarchie et du désordre financier où il était tombé en profitant de l'intervention des trois puissances : la France, l'Angleterre, l'Espagne, qu'avait provoquée, en 1861, la suspension du paiement des intérêts de la dette extérieure. On sait comment les troupes espagnoles et anglaises se rembarquèrent, laissant seul le petit corps d'armée du général Lorencez s'avancer dans l'intérieur du pays jusqu'à ce qu'il éprouvât, devant Puebla, le 5 mai 1862, un échec réparé dès l'année suivante, mais dont l'orgueil fait oublier encore aux Mexicains toutes les tristes pages de leur histoire. Napoléon III pensa consolider les résultats de son intervention en relevant le trône d'Iturbide sur la tête de Maximilien. L'empire fut acclamé au premier moment dans tout le Mexique en vertu de ce sentiment favorable aux choses nouvelles qui existe chez les peuples fatigués par les révolutions. Puis Maximilien avait de sérieux appuis dans le clergé et la classe des grands propriétaires ; son prestige était fort grand sur les Indiens. Mais, généreux, artiste et libéral, ce malheureux prince ne pouvait avoir la brutale énergie nécessaire pour rétablir l'ordre dans une société violente comme celle-là et pour trancher les questions inextricables que les révolutions précédentes lui avait léguées. D'ailleurs, depuis que la république s'est établie aux États-Unis, qu'elle y a triomphé de la guerre de sécession et qu'elle s'est affermie par un siècle de succès, le sol américain est impropre à porter des monarchies. L'appui occulte, mais très efficace, que le gouvernement de Washington donna à Juarez et qui força Napoléon III à rappeler l'armée d'occupation, rendit impossible l'affermissement de l'empire mexicain. L'odieuse exécution de Queretaro imposée à Juarez par son premier

ministre Lerdo de Tejada fut comme une affirmation de la doctrine de Monroë jetée à la face de l'Europe. Juarez survécut peu à son triomphe. Son successeur, Lerdo de Tejada, voulut écraser le parti adverse, et, en 1873, il fit voter par le congrès les lois dites de *Réforme* par lesquelles l'Église fut absolument séparée de l'État. Le mariage était déclaré un contrat purement civil et les actes de l'état civil retirés au clergé ; le port du costume ecclésiastique et les cérémonies extérieures du culte étaient interdits; non-seulement les vœux monastiques n'étaient plus reconnus, mais toutes les congrégations religieuses étaient dissoutes; l'enseignement et l'assistance des pauvres et des malades étaient laïcisés. Les sœurs de charité françaises furent chassées des hôpitaux et expulsées du territoire de la république. En un mot, c'est l'idéal du radicalisme européen qui a été réalisé dans un pays où les pratiques du culte tiennent dans les habitudes des populations une place plus grande que partout ailleurs. Cependant, Lerdo de Tejada se rendit si odieux même au parti libéral par son despotisme et par la dilapidation des finances qu'un nouveau *pronunciamiento* éclata en 1876 et porta au pouvoir Porfirio Diaz, le plus brillant général de Juarez. Depuis lors, il est resté le maître du pays. Il se fit remplacer à la présidence de 1880 à 1884 par une de ses créatures, le général Gonzalez, dont l'administration étroite et cupide le fit encore plus désirer. En 1884, il a repris la présidence et a modifié la constitution de manière à pouvoir s'y perpétuer par des réélections successives. En mai 1892, il a été réélu pour la quatrième fois avec la quasi-unanimité qui distingue les élections au Mexique.

Ce n'est pas seulement le caractère accidenté du pays et l'absence de voies de communication qui ont rendu possible une période de guerres civiles si longue qu'elle rappelle presque la guerre de cent ans; c'est surtout la composition de la population.

Sur les 12 millions environ d'habitans du Mexique, on calcule que les personnes de race espagnole pure ou, pour mieux dire, qui reproduisent le type espagnol, ne sont pas au-delà de 1 million 1/2. La majeure partie, plus de 6 millions, appartient aux races autochtones, et, quoique leurs langues soient très différentes, on leur applique le nom générique d'*Indios*. Près de 4 millions d'individus sont des gens de sang mêlé, qui généralement parlent l'espagnol et qui, selon leur degré d'instruction et leur position de fortune, vivent soit comme des blancs, soit comme des Indiens. Du reste, cette classification n'a rien d'absolu. Des personnes ayant très peu de sang espagnol dans les veines sont, au point de vue des manières et du développement intellectuel, absolument les égales des Castillans les plus distingués. D'autre part, on trouve

dans les villages d'Indiens des individus ayant le type européen très accusé et qui ne sont en rien supérieurs à leurs voisins. Au Mexique, plus que partout ailleurs, l'on se convainc que l'influence de la race à elle seule est au bout de quelques générations beaucoup moins énergique que celle de la religion, de l'éducation et de la manière de vivre. En réalité, les sangs ont été très mêlés. Les Indiens ont toujours été regardés comme une race noble et l'union de Cortez avec la belle doña Marina dès le début de la conquête donna l'exemple d'alliances qui ont été très multipliées. De son côté, l'Église ouvrit promptement l'accès du sacerdoce aux Indiens; car ils ont toujours eu l'esprit très ouvert aux études. Au XVIe siècle, plusieurs descendans de l'aristocratie indigène entrèrent dans les ordres religieux, particulièrement chez les Jésuites. Actuellement, la grande majorité du clergé se recrute parmi les Indiens et les métis. Un certain nombre de familles espagnoles, plus ou moins fraîchement immigrées, ont conservé la pureté de leur sang. C'étaient elles qui, avant la *désamortisation* des biens d'Église, formaient exclusivement la classe des grands propriétaires. La vente des biens nationaux a introduit dans ses rangs des élémens nouveaux. Ces familles appartenaient généralement au parti conservateur : mais depuis la mort de Maximilien, elles ont été mises complètement à l'écart de la politique. Cette classification ne sort pas toutefois du cercle étroit que, à Mexico comme à Paris, on appelle la *société* et elle y reste même à l'état de nuance. Les Espagnols, et tout particulièrement le clergé, ont eu le grand mérite de ne pas laisser s'implanter les préjugés de race qui sont dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, la source de si graves difficultés. Même les gens qui ont du sang noir dans les veines, car, dans les terres chaudes du bord de l'Atlantique, on a importé au XVIIe et au XVIIIe siècle des noirs qui se sont mélangés aux populations indiennes, même ces métis-là ne sont l'objet d'aucune *disqualification* absolue, non-seulement au point de vue civil et politique, mais même au point de vue social. Le général Porfirio Diaz est dans ce cas, et cela n'a nui en rien ni à sa carrière ni même à son second mariage. Juarez était un Indien. L'archevêque actuel de Mexico, Mgr Alarcon, est presque un Indien pur sang. Il a succédé sans aucun *hiatus* à Mgr Labastida qui appartenait à une ancienne famille d'origine espagnole.

Les métis sont la classe dirigeante au Mexique depuis que le triomphe du parti libéral a rejeté hors de la vie politique le clergé et les grands propriétaires. L'expression est absolument juste pour le pays ; car les masses de la population indienne sont incapables de se diriger elles-mêmes. Dès 1810, les métis ont été les

grands artisans des guerres civiles. Ceux qui ont reçu quelque instruction ne sauraient se contenter du sort des Indiens ; ils ont leur fortune à faire ; or l'idéal de vie que leur sang espagnol et indien leur inspire est tout l'opposé de ce type du *peaceful and law-abiding citizen* qui résume le *cant* des États-Unis contemporains. Les métiers d'art sont pour eux un pis-aller ; ils sont à peu près impropres au commerce et à l'industrie où, jusqu'à présent, les étrangers dominent exclusivement. Être prêtre, avocat, employé du gouvernement, fonctionnaire, officier, voilà l'idéal de tout Mexicain *illustrado*, c'est-à-dire sachant lire et écrire. Du temps des guerres civiles, les *pronunciamientos* leur offraient une carrière sans limites. Tout homme brave, — et ils ont toujours abondé au Mexique, — venait facilement à bout de lever dans son village une petite bande, et, à la condition de ne pas être fusillé du premier coup, de savoir changer à temps de parti, il devenait sûrement général. Presque tous les officiers étaient et sont encore des métis. Les Indiens leur fournissent des soldats avec une docilité due à la fois à l'instinct indestructible du sang, qui leur fait tout préférer au travail régulier de la terre ou des métiers, et à la survivance indélébile des plus anciennes conceptions sociales de la race.

Au fond, les Indiens en sont toujours aux mêmes idées qu'au temps de Montezuma : des caciques et des prêtres dans leur village, un empereur au sommet. Le grand mérite des Espagnols avait été de respecter cette constitution naturelle en l'améliorant : l'empereur de Mexico était représenté par le vice-roi, et, dans chaque *pueblo*, dans chaque mission, un curé ou des *frailes* remplaçaient les prêtres sanguinaires d'autrefois. Voilà pourquoi une si grande paix régnait au Mexique. Le brigandage était inconnu et des convois d'argent pouvaient circuler dans tout le pays sous la seule protection d'un pavillon royal. Quand le pouvoir suprême et indiscuté exercé au nom de la couronne d'Espagne eut disparu, quand les moines eurent été renfermés dans leurs couvens en attendant d'être chassés et qu'on eut essayé de remplacer cette constitution traditionnelle par une importation du droit administratif français et du droit constitutionnel américain, les Indiens perdirent leur assiette morale et furent à la merci de tout *cabecilla* audacieux qui levait une bande. Il trouvait toujours des individus prêts à le suivre et à lui obéir aveuglément jusqu'au jour où il était vaincu ; ses hommes passaient alors immédiatement et sans difficulté du côté du vainqueur.

De 1810 à l'avènement de Porfirio Diaz, le Mexique s'est trouvé ainsi livré à la guerre civile d'une manière intermittente et au brigandage d'une manière continue. Après tout, les bandes de brigands

ne faisaient-elles pas la guerre, seulement sur une plus petite échelle que les héros de *pronunciamientos?*

L'histoire du Mexique, pendant ces soixante-dix ans, devrait être écrite par la main du bourreau, comme le disait Voltaire de l'histoire d'Angleterre sous les Tudors et les Stuarts. Presque tous les hommes marquans sont morts fusillés et les victimes obscures ont été innombrables. Les confiscations des biens des particuliers et les banqueroutes publiques ont abaissé le niveau de la probité. Cependant quelque chose du caractère chevaleresque des Castillans s'est conservé dans le fond de la nation : même dans les plus mauvais jours, des traits héroïques de courage guerrier, d'admirables exemples de fidélité et de dignité dans la défaite, ont été le rachat des bassesses, des trahisons et des cruautés qui sont inséparables des guerres civiles.

Les ruines matérielles avaient été non moins grandes. L'agriculture avait été négligée. Les pillages d'*haciendas*, les vols de bestiaux, les rançons exorbitantes exigées des propriétaires arrêtés avaient empêché toute amélioration. Un grand propriétaire de Mexico nous disait que, de 1857 à 1866, il n'avait pu mettre une seule fois les pieds dans ses terres situées dans l'état voisin de Morelos, et que, pendant ce temps, les bandes lui avaient enlevé plus de 12,000 têtes de bétail. Le nombre des représentans de la race chevaline avait, pendant ce temps, diminué considérablement et son sang, tiré de l'Andalous, est resté notablement abaissé. Beaucoup de mines exploitées par les Espagnols avaient été abandonnées. Aucune industrie ne s'était développée : nul travail d'utilité publique n'avait été exécuté. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de la lenteur de l'accroissement de la population. De Humboldt, en 1810, l'évaluait à 6,800,000 âmes; en 1883, un voyageur belge fort sérieux, M. Leclercq, ne la portait pas à plus de 10 millions. Le contraste ne peut pas être plus grand avec les États-Unis, dont, pendant le même temps, la population a sextuplé.

II.

Ce passé explique la manière dont Porfirio Diaz gouverne et le sentiment de profonde satisfaction qui domine les rancunes des partis et assure la perpétuité de sa dictature.

Un pouvoir absolu est seul possible dans une société pareille; car seul il est capable d'inspirer le respect aux Indiens et la crainte aux élémens turbulens qui y abondent. Nous avons dit les raisons pour lesquelles une monarchie régulière est impossible; mais la

dictature militaire s'accommode très bien de la forme républicaine, et Porfirio Diaz s'entend à merveille à respecter les formes. En le voyant ouvrir la session du congrès et saluer respectueusement les membres des deux chambres, qui restaient solennellement assis, mais qui tous tremblaient intérieurement devant lui, il nous semblait, *si parva magnis componere licet*, voir Tibère, au sénat, faisant modestement un discours à ses collègues! Pour être plus modernes, nous dirons que Porfirio Diaz gouverne comme Bonaparte après le 18 brumaire. Il en a le génie, disent ses panégyristes; seulement le cadre est différent, ils en conviennent.

La constitution mexicaine est très remarquable sur le papier. Elle a été copiée sur celle des États-Unis avec quelques modifications fort intéressantes pour les amateurs de droit public comparé. Un professeur de l'école de droit de Guadalajara, M. Mariano Coronado, en a fait un commentaire qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de jurisprudence; mais, en fait, les élections à tous les degrés, qui se font d'ailleurs au suffrage universel le plus étendu, ne sont qu'un simulacre destiné à enregistrer les choix du maître.

Le parti libéral, en 1825, brisa l'unité du pays en constituant chaque province en un État, ayant tout un mécanisme gouvernemental modelé sur celui des États de l'Union américaine. Au-dessus d'eux s'élève la fédération, ayant pour organes un président de la république et un congrès national, composé de deux chambres. La République mexicaine se trouve aujourd'hui composée de vingt-sept États, du district fédéral et de deux territoires. Lorsque le pouvoir central était faible, ces États étaient autant de centres de *pronunciamientos*; mais, comme ils ne sont que des expressions géographiques et n'ont pas une base historique, ils n'ont en réalité aucune autonomie quand le président qui siège à Mexico est un homme énergique. Déjà plusieurs fois leur nombre et leurs limites ont été remaniés arbitrairement.

Aux États-Unis, deux grands partis se font équilibre et les gouvernemens locaux sont à peu près également partagés entre eux. Au Mexique, pas un seul Etat n'est gouverné par un parti opposé au président. Les gouverneurs sont censés élus par le peuple; en fait, ils sont désignés par le président et le nom de ses candidats sort invariablement des urnes. Chaque gouverneur, à la condition de soutenir à tout prix le président, est à peu près maître de faire ce qu'il veut dans son État. Il n'est pas plus gêné par son congrès local et par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, inscrite en tête de la constitution particulière de l'État, que Porfirio Diaz ne l'est par le congrès siégeant à Mexico. Les gouver-

neurs actuels sont presque tous des généraux, ses compagnons d'armes, mutilés des guerres civiles qui lui sont aveuglément dévoués. Les hommes qui avaient marqué autrefois dans le parti libéral, même ceux qui en 1876 avaient contribué à porter Porfirio Diaz à la présidence, ont été mis à l'écart. Tout semblant d'opposition dans les chambres est sévèrement réprimé. Dans la session 1891-1892, le congrès discutait une loi introduisant le divorce : le maître en avait autorisé la présentation ; quelque temps après, pour des motifs de politique électorale, il lui convint de la mettre de côté ; les députés qui l'avaient proposée en demandèrent eux-mêmes l'ajournement ! Les journaux sont muselés ou subventionnés. Un amendement constitutionnel a retiré, en 1883, la connaissance des délits de presse au jury, pour les transférer aux magistrats ordinaires qui sont absolument dans la dépendance du pouvoir central. La prison préventive est rigoureusement appliquée en pareil cas, et de temps à autre, à son réveil, Mexico apprend que deux ou trois journalistes, un peu trop spirituels, ont été emprisonnés dans la nuit. Les feuilles indépendantes, — il y en a encore quelques-unes, — ne se distinguent des feuilles payées que parce qu'elles s'abstiennent de flatteries serviles.

Comme Bonaparte pendant les années du consulat, Porfirio Diaz supprime ceux qui lui font ombrage. Plusieurs de ses amis, devenus indiscrets, ont été engagés à voyager à l'étranger. Quant à ses adversaires, à peine sont-ils soupçonnés, qu'ils sont arrêtés. Presque toujours ils ont le malheur de chercher à s'échapper, ce qui, selon les règlemens militaires mexicains, oblige le chef de l'escorte à les faire fusiller sur place, sans jugement. Il fait son rapport, et tout est dit.

Après avoir étouffé toute velléité de *pronunciamiento*, Porfirio Diaz s'est occupé des bandits. Par ses ordres, les gouverneurs des États les ont exterminés, et aujourd'hui il n'y a guère davantage de pillages d'*haciendas* ou de diligences qu'en Europe. L'on pourrait très bien, n'était l'usage universel, se dispenser de porter un revolver à la ceinture ; on n'a plus que rarement l'occasion de le décharger. Les trains circulent maintenant sans escorte militaire. Il n'y a que la ligne de Mexico à la Vera-Cruz par où passent les envois de piastres pour l'Europe et où, à cause des abîmes que la voie côtoie, un déraillement aurait des conséquences effroyables, sur laquelle on ait encore la précaution de mettre en tête du train une cinquantaine d'hommes. Mais comme les soldats sont de pauvres Indiens enrôlés par une *presse* semblable à celle dont on usait jadis en Angleterre pour recruter les équipages des vaisseaux de Sa Majesté, et qu'aux stations intermédiaires ils risqueraient fort de prendre la clé des champs, les officiers gardent dans leur poche, pendant

toute la durée du trajet, la clé du wagon où ils sont renfermés. Si les brigands faisaient dérailler le train, on ne voit pas trop ce que deviendrait la pauvre escorte; mais il n'y a plus de brigands au Mexique. La statistique officielle fait, en effet, ressortir avec orgueil, que le nombre des condamnations pénales augmente chaque année, et que la population des prisons a doublé depuis dix ans. Ne souriez pas : rien n'est plus rassurant pour les honnêtes gens. Ce n'est point la criminalité qui a augmenté, ce sont les malfaiteurs, qui auparavant couraient librement le pays, dont le nombre diminue heureusement.

En même temps qu'il assurait au pays le bienfait de la sécurité matérielle qu'apprécient seulement à sa valeur ceux qui en ont été privés, Porfirio Diaz a remis l'ordre dans les administrations publiques. Il a imposé une probité rigoureuse, au moins à tous les employés inférieurs. Ce n'est pas à dire que les grandes affaires se traitent autrement que dans toute l'Amérique du Sud ou aux États-Unis. Les *contratistas*, comme on appelle ceux qui passent des marchés, soit avec le gouvernement de la république, soit avec ceux des États particuliers, sont un facteur politico-financier important; mais c'est déjà beaucoup que la régularité et la correction assurées à l'expédition des affaires courantes.

Le Bonaparte mexicain n'a pas encore conclu de concordat. C'est la seule chose que le parti auquel il doit son arrivée au pouvoir ne lui laisserait pas faire. Aucune des lois dites de réforme n'a été rapportée; mais, en pratique, la guerre aux curés a à peu près cessé. En décembre 1891, quelques vieux moines ont bien été arrêtés à Puebla, sous prétexte qu'ils reconstituaient une congrégation dissoute; un peu auparavant, deux jésuites avaient été condamnés à la prison pour un sermon jugé séditieux par un alcade de campagne; mais, en même temps, ces mêmes jésuites ont deux collèges florissans; les dames françaises du Sacré-Cœur ont trois couvens à Mexico, à Guanajuato, à San-Luis de Potosi. Cette tolérance dépend du bon plaisir du maître; mais, comme sa femme fait élever ses filles dans un de ces couvens, on peut espérer que ce bon plaisir durera. Enfin, au grand scandale des feuilles avancées, le ministre des affaires étrangères, don Ignacio Mariscal, a, à titre de vieil ami, assisté au sacre du nouvel archevêque de Mexico, en février 1892. Ce sont là des détails puérils, mais ils ont là-bas une grande importance, et, à les entendre discuter, on se croirait sur les bords du Tibre ou dans une sous-préfecture française.

Malgré cela la religion se relève peu à peu de ses ruines. Sous une persécution extérieure, qui à certaines heures a été fort dure, elle a au moins conquis la liberté intérieure.

Le clergé, dépouillé de tout son patrimoine, est pauvre dans la plupart des diocèses. Il se recrute insuffisamment, si bien que les évêques de ce pays, où jadis les moines abondèrent, sont obligés d'aller chercher des prêtres en Espagne. Il n'y a en effet plus guère d'intérêt humain à devenir curé; en revanche, le niveau de la moralité et de l'instruction se relève d'année en année dans le clergé. Avec les vieilles immunités des couvens, les grands abus d'autrefois ont disparu et les congrégations religieuses qui se reforment, avec des procédés légaux semblables à ceux usités en France et en Italie, ne sont plus que d'utiles et modestes auxiliaires des évêques. Ceux-ci sont, depuis 1857, nommés en toute liberté par le pape; la constitution ne reconnaissant plus l'Église catholique, les pouvoirs civils sont censés ne pas connaître son existence. En 1863, Pie IX créa de son propre chef plusieurs évêchés et, en 1891, Léon XIII a érigé cinq nouveaux sièges et modifié les circonscriptions des provinces ecclésiastiques, sans que le gouvernement s'en soit occupé. Maintenant le nombre des sièges épiscopaux est le double de ce qu'il était en 1857. Les évêques actuels sont tous exemplaires. Quelques-uns sont des hommes de talent. L'évêque de San-Luis de Potosi, Mgr Montes de Oca, a une éloquence et une largeur de vues qui, en Europe, lui assureraient une réputation universelle. Dans son séminaire, les aspirans à la prêtrise apprennent l'anglais, et, à propos des grandes cérémonies religieuses, des invitations commencent à être échangées entre l'épiscopat mexicain et l'épiscopat des États-Unis. Ces rapprochemens sont l'indice d'une profonde transformation dans les idées du clergé et ils peuvent être très féconds pour l'avenir de la religion.

Pratiquement, la question des biens ecclésiastiques n'est plus guère soulevée. Mgr Labastida, qui avait été le véritable auteur de l'élévation au trône de Maximilien, s'était rapproché de Porfirio Diaz, dans les dernières années de sa vie, et il a, avec beaucoup de sagesse, facilité les *compositions*, c'est-à-dire les arrangemens qui au point de vue de la conscience légitiment la possession des acquéreurs. C'est fort heureux; car si l'ancien parti catholique et conservateur n'existe plus comme facteur politique, il n'en demeure pas moins un élément social considérable, et aucun gouvernement ne pourra s'asseoir définitivement en l'ayant contre lui.

III.

Ces résultats, Porfirio Diaz les a obtenus par l'armée et parce qu'il sait la tenir toujours en main. Dans un pays pareil, l'armée

est le premier élément de la constitution sociale. On la voit, on la sent partout, tandis qu'aux États-Unis on n'en entend jamais parler, si ce n'est dans le voisinage des postes qui surveillent les restes des tribus indiennes.

Dès son avènement, Porfirio Diaz a organisé un corps de gendarmerie rurale, qui dépend exclusivement de lui et est chargé de donner la chasse aux bandits dans toute l'étendue du territoire de la république. Il ne fallait pas compter pour cela sur les milices locales que les États particuliers peuvent entretenir. En fait, ils n'en ont pas; les autorités municipales ont seulement un luxe de sergens de ville qui rappelle celui des villes françaises et italiennes. La gendarmerie rurale est recrutée parmi les plus hardis cavaliers du pays, d'aucuns disent parmi d'anciens bandits. Tout vêtus de cuir, avec des ornemens d'argent, merveilleusement montés et armés, les *charros*, c'est le nom qu'on leur donne, sont devenus très vite populaires. Dans les revues, ils forment de magnifiques escadrons, toujours chaleureusement acclamés.

Quant à l'armée proprement dite, elle est organisée sur le modèle de la nôtre; mais ses uniformes voyans et la démarche des hommes la font plutôt ressembler à l'armée italienne. Elle compte environ 40,000 hommes, sur lesquels la proportion des officiers, des colonels et même des généraux est fort élevée. Nous sommes, en effet, en pleines *cosas de España*. Le cadre de l'état-major-général est en réalité celui des anciennes bandes qui ont fait la guerre de l'intervention et le *pronunciamiento* d'où est sortie la dictature actuelle. C'est dire qu'il est recruté presque exclusivement parmi les métis et ne jouit que d'une bien petite considération. Le président se préoccupe de remédier à cet état de choses. L'école militaire établie à Chapultepec, dans l'ancien palais de Montezuma et de Maximilien, a été réorganisée sur le modèle de Saint-Cyr. Les études commencent à y être sérieuses, et dans ces dernières années, quelques jeunes gens appartenant aux bonnes familles du pays y sont entrés avec la pensée de faire dans l'armée une carrière régulière. C'est peut-être le symptôme le plus significatif de l'assiette que prend la société, de la confiance qu'elle a dans l'avenir.

Quant aux soldats, ils se recrutent dans la partie la plus infime de la population. Le service militaire obligatoire et la conscription existent en principe; mais, malgré l'égalité des droits proclamée par la constitution, toute personne bien vêtue, ce qu'on appelle une *gente decente*, en est exempte. On remplit les rangs des régimens avec les pauvres Indiens qu'on attrape dans les villages, qu'on recueille dans les prisons municipales où la police jette par troupes les ivrognes et les tapageurs nocturnes. Aussi un nombre d'offi-

ciers considérable est nécessaire pour encadrer de pareilles troupes. Les soldats ne sortent jamais de leurs casernes, si ce n'est pour leur service et sous le commandement de leurs officiers. On craint trop qu'ils ne désertent. Comme compensation à cette réclusion, on laisse le soir leurs femmes ou leurs amies entrer dans la caserne, et on les en fait sortir le lendemain à la première heure.

C'est sur cette armée-là que Porfirio Diaz doit compter uniquement pour réprimer les conspirations, les mouvemens révolutionnaires toujours menaçans ; car, comme sous tout gouvernement et plus encore avec un gouvernement de cette sorte, les mécontens sont nombreux. Il suffirait d'un moment de faiblesse de sa part pour que les révolutions recommençassent. Un pareil instrument ne vaut que par la main qui le tient.

Telle qu'elle est, l'armée coûte cher au Mexique. Dans les comptes de l'exercice financier 1890-1891, sur un total de 190,975,000 francs de dépenses ordinaires, le ministère de la guerre figure pour 64 millions. Avec le chiffre élevé des intérêts à payer pour le service de la dette extérieure, environ 60 millions de francs, c'est la plaie du budget mexicain, la source d'un déficit constant et la menace de nouvelles complications.

Porfirio Diaz s'est trouvé aux prises avec une situation financière fort difficile et qu'il a d'abord améliorée sensiblement.

Comme tous les États de l'Amérique espagnole, le Mexique s'était grandement endetté dès le commencement de son indépendance. Son histoire financière est à chaque instant marquée par des capitalisations d'intérêts et des banqueroutes partielles. Les malheureux capitalistes français, qui avaient souscrit à l'emprunt de Maximilien en 1864, y ont perdu sans retour des centaines de millions. Quant aux créanciers anglais qui avaient prêté en diverses fois, à partir de 1823, un capital nominal de 22,341,000 livres sterling et qui depuis longtemps ne touchaient plus d'intérêts, leurs réclamations incessantes enlevaient tout crédit au Mexique. Le nouveau président réussit à faire avec eux un concordat, par lequel ce capital a été réduit à 13,991,775 livres sterling de nouveaux titres portant intérêt à 3 pour 100. L'intérêt est payé régulièrement par la Banque nationale du Mexique, qui a une délégation sur les produits de la douane de Vera-Cruz. Ce fonds est coté en ce moment à Mexico à 35 pour 100.

Encouragé par ce premier succès, le gouvernement mexicain a contracté en 1888 et en 1890 avec la maison Bleichrœder un emprunt de 16 millions et demi de livres sterling, en rente 6 pour 100, payables en or, à Londres. Une bonne partie de cet emprunt a

servi à convertir le fonds 3 pour 100 dont nous venons de parler, le gouvernement mexicain en recevant les titres à 40 pour 100 de leur valeur nominale en paiement des versemens à faire. Le reste de l'emprunt a été employé à combler les déficits des budgets et à payer des subventions aux chemins de fer (1). Émis à 85 dans le public, le 6 pour 100 mexicain a un moment, en 1890, touché le pair; il oscille aujourd'hui entre 80 et 83. Il n'y a donc pas à regretter que ce fonds soit à peu près exclusivement entre les mains des capitalistes hollandais, allemands, anglais, et qu'il n'ait pas pénétré en France. Les Mexicains eux-mêmes possèdent fort peu de leurs fonds nationaux. Nous ne voulons pas croire que ce soit par défiance : c'est sans doute plutôt parce qu'ils peuvent placer leurs capitaux plus lucrativement en hypothèques, en acquisitions foncières, en escomptes commerciaux.

Malheureusement, la charge de la dette mexicaine va en s'accroissant par suite de la nécessité où le gouvernement est de se procurer des remises sur Londres, à un change qui est d'autant plus élevé que l'argent est plus déprécié par rapport à l'or. La piastre mexicaine, qui au pair vaudrait 5 fr. 43, ne vaut plus actuellement sur les marchés européens que 3 fr. 40. A Mexico, le change est de 3,27 à 3,30 sur Paris. Il en résulte, il est vrai, une prime de même valeur pour les producteurs de sucres, de cafés, de bois de teintures, qui ont à exporter des marchandises et qui placent leurs traites avec un grand bénéfice. Malgré cet encouragement donné aux exportations nationales, à la conférence monétaire de Bruxelles, le représentant du Mexique, M. Casasus, qui est un économiste distingué, a déployé les plus grands efforts pour soutenir la cause de la remonétisation libre du métal blanc. Mais il y a une force des choses plus forte que tous les argumens, et la conférence de Bruxelles s'est ajournée sans avoir rien fait, comme l'avait indiqué à l'avance notre éminent collaborateur, M. Cucheval-Clarigny. Chaque année, la perte au change est pour le trésor mexicain d'une dizaine de millions.

Ajoutez à cela que les augmentations du tarif douanier, qui est la principale ressource fiscale du pays en raison de son état économique et de sa constitution sociale, ne suffisent pas à équilibrer les recettes aux dépenses ; elles se retournent même contre le but qu'on s'était proposé et donnent des rendemens moins élevés. En 1891, la

(1) La république a, en outre, une dette intérieure ne portant pas intérêt formée par les certificats (*alcances*) d'arrérages et de traitemens restés impayés. Les titres en sont acceptés par le trésor, en paiement des terres publiques qu'il vend et des autres recouvremens qu'il a à faire à l'exception des droits de douane. Ils sont cotés à Mexico aux environs de 20 pour 100.

sécheresse qui a sévi sur tous les hauts plateaux et a détruit les récoltes d'orge, de maïs, de haricots, base de l'alimentation des classes populaires, a amené une disette qui a causé un grave déficit dans les recettes. Dans l'exposé que M. Romero, le ministre des finances, a fait au congrès national, en décembre 1892, il évalue le déficit de l'année fiscale 1892-1893 à 46 millions de francs environ, et, quoiqu'il propose de nouveaux impôts jusqu'à concurrence de 19 millions, son budget pour 1893-1894 prévoit encore un déficit de 15 millions. Il faut savoir gré à M. Romero de la franchise avec laquelle il a exposé la situation, au lieu de la dissimuler, comme on le faisait auparavant. Il demande de nouvelles ressources à des impôts sur les assurances et les successions, et il a abaissé les taxes sur quelques articles du tarif douanier qui par leur exagération nuisaient aux recettes. La situation financière reste malgré tout le point noir du Mexique. La question est de savoir si les chemins de fer, qui sont la grande œuvre du président, développeront assez rapidement les forces agricoles, commerciales et industrielles du pays, pour que l'accroissement de la richesse générale lui permette de supporter sa dette sans faire une nouvelle banqueroute. Il faut espérer que cette épreuve lui sera épargnée, car son régime monétaire est excellent ; jamais il n'a eu recours au papier-monnaie. Les banques, qui émettent des billets, le font dans des conditions de grande sagesse. Le billet de banque est une monnaie qui s'envoie par la poste et entraîne bien moins de risques que le transport de lourds sacs de piastres : voilà pourquoi il s'est acclimaté dans ces dernières années ; mais ce n'a pas été un expédient financier, et il est toujours couvert par des réserves métalliques plus que suffisantes. Les États particuliers jouissent d'une autonomie financière presque absolue. Ils peuvent emprunter librement, mais jusqu'ici, quelques-uns seulement ont usé de cette faculté. Le Mexique est donc dans une situation bien supérieure à celle des républiques de l'Amérique du Sud, et ses amis, ses créanciers, peuvent nourrir l'espérance qu'avec une grande sagesse gouvernementale, ses progrès économiques consolideront sa situation financière.

IV.

Par suite de ses longues révolutions, le Mexique était encore, il y a dix ans, au point de vue des communications, du commerce et de l'industrie, ce que l'Espagne était au XVIIIe siècle. L'intervention française, le règne trop court de Maximilien, firent pénétrer

quelques idées de progrès. Des plans de travaux publics furent ébauchés, et le chemin de fer de la Vera-Cruz fut commencé. Il ne devait être terminé qu'en 1873. La catastrophe qui termina l'intervention put bien retarder le progrès : elle n'empêcha pas les Mexicains de le connaître et de le souhaiter. Le grand mérite de Porfirio Diaz est de s'y être donné tout entier et de s'être rendu compte que les chemins de fer seuls pouvaient civiliser sa patrie.

Aujourd'hui, le Mexique a près de 11,000 kilomètres de chemins de fer. Trois lignes relient la capitale aux États-Unis, en parcourant dans toute sa longueur l'immense plateau qui va de Santa-Fé dans le Nouveau-Mexique à l'isthme de Panama, et qui s'étend aux pieds de la Sierra-Madre à une altitude moyenne de 2,000 à 3,000 mètres. Une succession de cols au milieu de cirques de montagnes a rendu relativement facile l'établissement de ces voies longitudinales. Elles font franchir en soixante heures le grand désert du Nord, que l'on mettait autrefois un mois à traverser avec beaucoup de souffrances et même de périls. Ce sont le *Central ferrocarril*, qui n'a pas moins de 1,797 kilomètres d'El-Paso-del-Norte à Mexico, l'*Internacional*, qui va de Mexico à Eagle-Pass en empruntant jusqu'à Torreon la voie du *Central*, le *Nacional mexicano*, ligne à voie étroite (0,914) de 1,348 kilomètres qui relie Mexico à la Nouvelle-Orléans, à Saint-Louis et à New-York, en passant par San-Luis de Potosi, Monterey et Laredo. On peut, par cette voie, aller de Mexico à New-York en cinq jours et cinq nuits. Au nord, une ligne, qui traverse la Sonora et va aboutir au port de Guaymas, sur le Pacifique, met en communication une partie très riche de ce territoire avec le système du *Texas and Pacific Railway*, un des plus importans chemins de fer des États-Unis.

Plusieurs lignes transversales descendent le formidable escarpement qui sépare le plateau central des plaines basses où règnent les riches cultures tropicales, où poussent les puissantes forêts de bois d'ébénisterie. Mexico, San-Luis de Potosi, Monterey, sont ainsi en communication avec la Vera-Cruz et avec le port de Tampico qui est appelé, dit-on, à la supplanter à cause de sa proximité plus grande de la Nouvelle-Orléans et surtout parce qu'il est moins exposé à la fièvre jaune. Avant tout, le Mexique devait s'ouvrir des fenêtres sur l'Europe ; maintenant il veut relier les deux océans. On construit actuellement un chemin de fer de Mexico à Tehuantepec sur le Pacifique, qui traversera les parties les plus belles du pays. Il continuera la ligne de la Vera-Cruz, et sera pour les voyageurs allant d'Europe en Australie la voie la plus économique et la plus agréable. Avec ses embranchemens

latéraux, cette ligne reliera à la capitale les grands États du Sud, Guerrero, Oajaca, Chiapas, qui sont restés jusqu'ici fort arriérés. Plus tard elle rejoindra les lignes de la péninsule du Yucatan, qui est la partie la plus riche de la république.

Le gouvernement fédéral a dépensé des sommes considérables pour créer ce premier réseau. Les États, — c'est le bon côté de la décentralisation, — s'occupent maintenant avec activité de faire construire les lignes secondaires qui assureront le trafic du réseau central et soumettront tout le pays à l'action civilisatrice de la locomotive.

Plus encore qu'ailleurs les chemins de fer opèrent une véritable révolution économique. Le Mexique n'a pas en effet de cours d'eau navigables, et le relief de son territoire est tel que les canaux à écluses y sont impossibles. Dans un territoire aussi accidenté, les routes terrestres ne pourront jamais être des artères commodes et sûres. Au contraire, les voies ferrées franchissent rapidement des barrières qui jadis arrêtaient longtemps les caravanes. Le fil télégraphique, qui partout les côtoie, assure leur sécurité et double leur efficacité commerciale.

Déjà toutes les relations économiques ont été modifiées. Les marchandises circulent relativement à peu de frais sur les rails et le mouvement commercial extérieur depuis vingt ans a doublé. Les risques du transport des marchandises et des espèces étant très diminués, le change dans l'intérieur du pays n'atteint plus les taux exorbitans qu'il avait autrefois. Il est entre Mexico et les villes situées sur les chemins de fer de 1 à 1/2 pour 100; il reste à 6 pour 100 sur San-Cristobal, que la voie ferrée n'a pas encore atteint. Les manufactures, les usines ne se sont pas développées aussi promptement qu'on l'espérait; mais il y a huit ans à peine que le *Central ferrocarril* a été ouvert dans toute sa longueur. Sans chemins de fer, les manufactures ne sont pas possibles; il faut encore autre chose pour les créer.

Jusqu'ici les chemins de fer ont surtout servi à l'accroissement de Mexico, qui, avec les petites villes de sa banlieue, a environ 440,000 âmes. Comme toutes les capitales modernes, elle attire à elle le meilleur des forces du pays. Des villes de province, qui devaient leur mouvement au commerce d'entrepôt, voient décliner cet élément de prospérité et doivent attendre que la production manufacturière se développe dans leur rayon.

Les chemins de fer sont la grande garantie de la sécurité publique et même de la stabilité gouvernementale, autant qu'elle est possible au Mexique. Un *pronunciamiento* est devenu presque impossible depuis que le chef du gouvernement peut, en trois

jours au plus, porter des troupes fidèles sur le point où il aurait éclaté. Pendant l'été de 1891, un chef de bande, Catarina Garza, a tenu la campagne sur la frontière américaine ; mais il a constamment été obligé d'opérer dans le désert qui s'étend entre les voies ferrées du nord, ce qui l'a réduit à l'impuissance. Il n'a jamais pu approcher d'une ville parce que toujours il trouvait en face de lui des forces très supérieures. Pour qu'un *pronunciamiento* réussît aujourd'hui, il faudrait que le président ne se défendît pas ; or, Porfirio Diaz n'est pas de ce caractère. Mais il mourra un jour, et sa fin peut être hâtée par un assassinat ; après lui, tout sera remis en question et nous retomberons dans le chaos, disent les gens du pays. C'est fort possible, mais la crise sera de courte durée. Quinze ans de paix ont donné à la nouvelle génération l'horreur du désordre au milieu duquel les pères avaient fini par s'habituer à vivre, et ce sentiment général assurerait promptement le triomphe du chef militaire le plus énergique. Les chemins de fer rendent impossible la prolongation indéfinie de l'anarchie, et d'ailleurs les importans intérêts que les Américains ont au Mexique les engageraient à y mettre fin eux-mêmes au besoin.

V.

Porfirio Diaz a compris que le Mexique ne pouvait se développer et même vivre qu'en entrant résolument dans la voie des progrès économiques, et que la prompte construction d'un réseau de chemins de fer en était la première condition. Après l'échec de l'intervention française, il ne pouvait s'adresser directement aux capitalistes européens : force était donc de se retourner du côté des États-Unis. Juarez et Lerdo de Tejada, quoiqu'ils dussent leur succès au gouvernement de Washington, dans leur patriotisme étroit et ombrageux, n'avaient pas voulu relier le Mexique aux États-Unis. Porfirio Diaz a passé outre, quelles que dussent en être, au moins momentanément, les conséquences politiques et économiques.

Les chemins de fer mexicains ont été construits en réalité avec des capitaux belges, allemands, hollandais, anglais, et c'est sur les marchés de ces pays que leurs actions ont été placées. Les États-Unis n'ont pas, en effet, encore assez de capitaux pour en exporter au dehors ; mais les compagnies ont été organisées à Boston et à Londres par des Américains qui, comme directeurs et comme entrepreneurs des travaux, en ont retiré les premiers et les plus larges profits.

Le grand accroissement du mouvement commercial s'est fait

presque exclusivement avec les États-Unis. En 1877-1878, les exportations du Mexique étaient seulement de 6,701,061 piastres. En 1885-1886, année qui a suivi l'ouverture du chemin de fer du Nord, elles sont montées à 43,647,717 piastres; en 1891-1892, elles ont été de 75,467,714 piastres, sur lesquelles les exportations aux États-Unis figurent pour 49,932,664 piastres, soit les deux tiers. L'Angleterre, où les coupons de la dette sont payables, ce qui donne un grand avantage à créer des lettres de change par l'exportation de marchandises ou à faire des envois d'or et d'argent à Londres, reçoit pour une valeur de 15,267,955 piastres. A l'importation, les États-Unis figurent pour plus de la moitié et l'Angleterre pour un sixième. Le reste du mouvement commercial se partage entre les autres États européens. De plus en plus les minerais d'argent mélangés de plomb qu'on extrait des mines mexicaines vont aux États-Unis pour être fondus. Ce sont les États-Unis qui fournissent au Mexique presque toutes les machines et le fer nécessaire à sa consommation ainsi que la plus grande partie du coton employée dans ses filatures. C'est encore à son voisin du nord que le Mexique a demandé, pendant la disette de l'an dernier, le maïs nécessaire pour nourrir sa population. Depuis l'ouverture des chemins de fer, les bois d'œuvre des États-Unis arrivent à meilleur marché sur le plateau central que les bois des terres basses, qui seraient grevés d'énormes frais de transport.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir combien les deux pays sont dépendans l'un de l'autre. Les chemins de fer ont détruit l'obstacle que le désert du nord opposait aux communications entre les hommes non moins qu'aux transports des marchandises. Le parti républicain, qui a été au pouvoir jusqu'ici à Washington, n'a pas voulu se prêter à un traité de commerce à tarif conventionnel avec le Mexique; mais des arrangemens douaniers spéciaux ont facilité les échanges entre les deux pays. Pour peu que le tarif américain soit abaissé pendant la présidence de M. Cleveland, ces relations prendront un grand essor. Déjà les armateurs de la Nouvelle-Orléans et de Galveston se préparent à de grands efforts dans la direction de Tampico et de la Vera-Cruz, car ces ports, étant devenus les têtes de ligne de chemins de fer, vont prendre beaucoup plus d'importance commerciale.

Jusqu'à présent, ce sont les Américains qui usent le plus des chemins de fer mexicains. Ils parcourent le pays recherchant de grandes *haciendas* à acquérir et à mettre en sociétés par actions, mais surtout des exploitations minières à remonter au point de vue technique. Dans toutes les villes, ils organisent les tramways,

l'éclairage électrique, les téléphones. Ils vont bientôt créer des hôtels fort nécessaires; car le contraste avec les *Pullman cars* rend encore plus pénibles au voyageur qui en descend la saleté et la cherté des auberges indigènes. Les Américains ont installé le long des voies ferrées la grande entreprise télégraphique appelée *Western union*, qui fonctionne parallèlement avec le télégraphe fédéral. La *Wells Fargo and C°*, qui transporte d'un point à l'autre du monde en les assurant les objets de toute dimension, depuis un mouchoir de batiste jusqu'à une statue de marbre, a un bureau ouvert dans toutes les gares du pays, même au milieu des déserts les plus sauvages. Les grandes compagnies américaines d'assurances sur la vie, l'*Equitable*, la *New-York*, la *Mutual*, commencent à faire assez d'opérations à Mexico et dans les grandes villes (1).

Comme les directeurs et les employés supérieurs de toutes ces entreprises sont des Américains et que la civilisation matérielle si longtemps attendue arrive par eux, tout se tourne de leur côté. Les boutiquiers s'efforcent de parler anglais; les élégans de Mexico singent les manières yankees et boivent du wisky dans les *bar-rooms* américains établis partout dans la ville. Dans la société, les femmes abandonnent le costume castillan pour les modes européennes, et quelques jeunes filles, plus hardies que leurs compagnes, se hasardent à sortir seules dans les rues. La municipalité, il y a deux ans, a supprimé tous les anciens noms des rues pour les remplacer par un système de rues et d'avenues numérotées à l'imitation de New-York, qui déroute singulièrement les habitans; la plupart en effet ne sont pas en état de lire des numéros à trois chiffres. Les jeunes gens des familles riches vont de plus en plus faire leurs études dans les collèges et les écoles des États-Unis; car la connaissance de l'anglais devient véritablement nécessaire. Des excursions à l'exposition de Chicago ont été organisées pour un prix très bas et un système de versemens mensuels, commencé il y a deux ans, va permettre aux modestes bourgeois des villes les plus reculées de recevoir au moins cette impression de force qui se dégage par-dessus tout de la civilisation des États-Unis.

Les vieux patriotes déplorent cette transformation des mœurs. Elle est cependant toute superficielle. Mexico peut bien, dans ses quartiers élégans, prendre l'aspect d'une capitale du midi de l'Europe; les villes de l'intérieur conservent leur physionomie: Guada-

(1) Deux compagnies mexicaines d'assurances sur la vie se sont fondées récemment. La loi fédérale de décembre 1892, qui établit divers impôts sur les opérations d'assurance, les porte au double pour les compagnies étrangères.

lajara notamment, une cité de près de 100,000 âmes, qu'on nomme à bon droit l'Athènes du Mexique, reste une ravissante ville espagnole. La société y garde, sous un ciel enchanteur et au milieu de la flore des tropiques, un aspect castillan qui est aux antipodes de la civilisation rude et utilitaire des États-Unis. Toutefois, sur la frontière du nord, là où la population mexicaine est moins dense, l'influence américaine se fait sentir encore plus qu'à Mexico. A Chihuahua, à Monterey, les maisons et la plupart des édifices conservent l'architecture nationale, mais les nouvelles constructions sont faites sur le type prédominant dans tout l'ouest américain : de hauts édifices percés de fenêtres multipliées et desservis par des ascenseurs à tous les étages. L'espagnol est encore la langue courante et les courses de taureaux demeurent une grande affaire pour tous; mais la vie commerciale et industrielle est tout à fait américaine. L'anglais y est déjà la langue des affaires.

VI.

Au point de vue politique, le Mexique est destiné à évoluer de plus en plus dans l'orbite des États-Unis. La doctrine de Monroë signifie en réalité leur hégémonie sur les deux Amériques ; et comme de nos jours, par un heureux progrès humanitaire, les intérêts économiques tendent à dominer toujours davantage la politique, c'est sur ce terrain qu'il y a trois ans fut convoquée la conférence diplomatique, à laquelle on a donné le nom de congrès panaméricain. Rien de positif n'en est sorti ; mais on a appris aux républiques du sud le chemin de Washington ; on les a habituées à chercher au nord leur étoile polaire. Dans les dernières révolutions du Brésil et du Chili, la main des Américains, plus ou moins soutenus par leur gouvernement, a été très visible.

Par sa position géographique et par ses relations économiques, le Mexique est plus que tout autre pays placé sous cette action. Si jamais un *pronunciamiento* dans les provinces du nord était favorisé par le gouvernement de Washington, il aurait évidemment des chances sérieuses de réussite. A Mexico, le ministre des États-Unis est le seul qui compte. Il y est du reste depuis longtemps et s'est fait très bien voir de la société. Quant aux ministres des puissances européennes, leurs instructions se résument toutes en deux mots : *surtout ne faites rien*, et c'est fort sage. Les colonies étrangères, qui sont fort nombreuses, se tirent d'affaire elles-mêmes.

Il ne faut pas croire toutefois que les États-Unis pensent à

s'annexer le Mexique. Ils réuniraient très volontiers sous le drapeau étoilé les huit provinces du Canada, parce qu'elles sont peuplées d'hommes ayant la même civilisation et que l'anglais y est, sauf dans la province de Québec, la langue universelle. Quant au Mexique, ils se garderaient bien d'introduire dans le sein de l'union vingt-sept États dont la population est en majorité indienne ou métisse et parlera toujours l'espagnol. Ce serait livrer la balance du pouvoir entre les deux grands partis à un élément étranger. Ni républicains ni démocrates ne le voudraient. C'est ce sentiment qui fait obstacle à l'annexion de Cuba, malgré les convoitises que sa possession excite chez tout bon Yankee. La présence d'une population d'origine mexicaine assez considérable dans le New-Mexico a jusqu'ici empêché de le faire passer du rang de territoire à celui d'État, quoique le nombre de ses habitans soit supérieur à celui des quatre nouveaux États érigés dans l'Ouest sous la présidence de M. Harrisson.

Ce que les États-Unis veulent, c'est faire du Mexique un pays de protectorat, une dépendance économique. Une annexion partielle ne deviendrait menaçante que dans le cas où l'on découvrirait de riches gisemens aurifères dans les États du nord, dans la Sonora ou la Vieille-Californie. La population mexicaine est très peu dense dans ces États. Les aventuriers yankees s'y précipiteraient avec la furie que les mines d'or excitent. Ils organiseraient immédiatement un gouvernement rudimentaire sur le type américain, ils ne voudraient plus obéir aux autorités mexicaines et se déclareraient indépendans jusqu'au jour où le gouvernement de Washington aurait la main forcée et les prendrait sous sa protection.

Les autorités de l'Union avaient beau vouloir protéger les pauvres tribus auxquelles des traités solennels avaient assuré la paisible possession du Territoire indien. Quand quelques milliers de *settlers* à la recherche de terres fertiles ont envahi, il y a quatre ans, le district d'Oklahama et y ont établi un gouvernement, elles ont reconnu le fait accompli sans se soucier du droit, et aujourd'hui l'Oklahama est un territoire régulièrement organisé. C'est ce qui s'était passé au Texas en 1835 et amena la guerre de 1846 1848 et le démembrement du territoire de la république. Le gouvernement mexicain se préoccupe de cette éventualité, et, quoique fort libéral vis-à-vis des étrangers, il leur défend d'acquérir des terres dans un rayon de cinq lieues des côtes et de vingt lieues de la frontière de terre. En réalité, cette mesure vise exclusivement les Américains; mais elle est bien insuffisante; car, d'une part, beaucoup d'entreprises industrielles américaines

obtiennent une dispense du gouvernement; puis aucune barrière légale n'empêcherait le *rush* que la fièvre de l'or détermine infailliblement dans une société chargée d'élémens violens et aventureux comme celle des États-Unis. Des colonies de Mormons se sont déjà fixées dans les États de Chihuahua et de la Sonora. D'autres plus nombreuses s'y établiront, quand des chemins de fer traverseront les territoires déserts du nord. Par elles-mêmes ces colonies sont absolument inoffensives; mais elles montrent le chemin aux Gentils qui les suivront, lorsque les Mormons auront, avec leur remarquable puissance de travail, fait des défrichemens et créé des centres de population.

Si de pareils événemens venaient à se produire, ils surexciteraient au plus haut point le sentiment national qui est très vif chez les Mexicains.

Le souvenir du démembrement imposé par le traité de Guadalupe-Hidalgo est resté amer dans tous les cœurs. On l'a bien vu par un incident récent. En 1892, au milieu de pourparlers pour un traité de commerce, qui du reste n'ont pas abouti, le ministre américain à Mexico eut l'idée de faire restituer au Mexique les drapeaux que les troupes du général Scott lui avaient enlevés en 1847 et qui depuis lors ornent la chapelle de l'École militaire de West-Point. Porfirio Diaz avait accueilli cette ouverture; mais un journal indépendant ayant fait remarquer que cette condescendance des États-Unis était une humiliation de plus pour le Mexique, car des drapeaux pris sur les champs de bataille doivent être reconquis les armes à la main, un pétitionnement s'organisa partout pour protester contre une restitution faite dans ces conditions. Le gouvernement, se sentant mal engagé, se hâta de désavouer ce projet. Quant aux Américains, ils n'ont rien du tout compris à cette délicatesse du patriotisme d'un peuple qui n'entend pas oublier sa défaite.

L'engouement actuel de la jeunesse pour les modes et les manières yankees est tout à la surface. Le contact avec les Américains peut d'ailleurs être très fécond pour les Mexicains. Si les jeunes gens des familles riches, qui vont faire aux États-Unis leur éducation, y apprennent l'esprit d'entreprise industrielle, l'estime du travail productif, au lieu du culte du fonctionnarisme, s'ils en rapportent une large tolérance religieuse, le respect des formes juridiques et des droits acquis, ils auront pris à la civilisation américaine ce qu'elle a de meilleur et donné à leur patrie ce qui lui a le plus manqué jusqu'à présent.

Au fond, le Mexique est absolument inassimilable aux États-Unis. Sa civilisation a une force de résistance qui l'emportera même

sur la fréquence des communications et le resserrement des liens commerciaux. Pour en être assuré, il faut avoir vu le pays, s'être rendu compte de ses conditions économiques si particulières, de l'esprit et du caractère de la race indienne qui, il ne faut pas l'oublier, fait le fonds de la population, de la profondeur des élémens historiques qui ont formé l'âme nationale. Les bornes de cet article ne nous permettent même pas d'indiquer ce dessous de la politique nationale mexicaine. Un seul trait suffira pour faire comprendre la résistance du peuple mexicain à l'étranger. Depuis le triomphe de Juarez, les diverses confessions protestantes des États-Unis ont essayé de faire des prosélytes ; elles ont ouvert des écoles, bâti des temples. Les Mexicains mauvais catholiques, francs-maçons, positivistes, incrédules, ne manquent assurément pas. Et cependant pas un seul n'a sérieusement abandonné sa vieille église, ni renié le culte dans lequel il a été élevé. Aussi, dans la dernière convention de l'Église épiscopale américaine, un de ses membres les plus distingués disait qu'il vaudrait mieux employer à christianiser les païens de New-York les fonds et les efforts qu'on dépense en pure perte à vouloir changer la religion du Mexique.

L'organisation administrative d'un peuple révèle mieux sa constitution sociale intime que les institutions politiques, qui souvent ne sont qu'une façade. Or, les tribunaux, les communes, les pouvoirs administratifs sont calqués sur l'organisation napoléonienne de l'an VIII : chefs politiques, chefs de district, alcades, *ayuntamientos*, sont sous des noms espagnols nos préfets, sous-préfets, maires, conseils municipaux. Le code civil mexicain, qui s'applique au district fédéral et aux territoires, les codes civils des différens États, sont la reproduction presque textuelle du code Napoléon. Dans ces dernières années seulement, la plupart de ces codes ont admis la liberté de tester absolue pour le père de famille ; mais cette modification si importante ne paraît pas avoir été due à une influence de la législation américaine. Elle semble plutôt être le résultat d'un mouvement scientifique qui s'est produit dans le monde des légistes et qui a abouti en 1890 à une modification semblable du code espagnol.

Aux habitudes administratives, au culte, à la législation civile s'ajoute enfin la littérature pour faire essentiellement du peuple mexicain une nation latine. Le peu d'avancement économique du pays et surtout les longues révolutions qu'il a subies ont empêché la fondation d'universités véritables ; mais les lycées destinés à l'enseignement secondaire et où les études ont pour base le latin, les petits séminaires, les écoles de droit sont très multi-

pliés. Comme en France, en Italie, en Espagne, l'ambition des familles est de donner à leurs fils une culture littéraire qui leur permette d'être avocats ou fonctionnaires. Les sociétés académiques de province qui, en 1890, étaient au nombre de soixante-dix, entretiennent encore cette disposition des esprits.

Il suffit de quelques jours passés dans les villes et les bourgades pour voir que les mœurs mexicaines sont bien plus semblables à celles du midi de l'Europe qu'à celles des États-Unis. La vie en plein air avec ses plaisirs populaires, courses de taureaux, jeux publics, loteries, foires, s'y épanouit au soleil. Le dimanche est un jour commun de fête qui, malheureusement, finit trop souvent au cabaret et qui fait regretter à l'économiste le sévère *lord's day* américain avec sa rigoureuse fermeture des *bar-rooms*. L'accueil du Mexicain est courtois ; les solennelles formules de politesse sont toujours en honneur ; aussi le point d'honneur y est-il fort développé, et dans les classes *illustradas*, comme on dit, le duel sévit presque autant que jadis chez les créoles de la Louisiane. Il tient dans les polémiques de presse et dans la politique la même place qu'en France. Ce qui est tout à fait caractéristique, c'est que ces mœurs se retrouvent avec les modifications qu'on peut concevoir jusque dans les classes inférieures. C'est à cause de ce caractère latin que les populations indigènes se sont si bien fondues avec les conquérans espagnols, tandis que partout où elles rencontrent les Anglo-Saxons, elles disparaissent. On le voit bien en ce moment dans le New-Mexico, où de très intéressantes communautés villageoises indiennes, connues sous le nom de *Pueblos*, et qui, sous la domination mexicaine, étaient parvenues à un état économique avancé, tombent en décadence au contact des Américains.

La France et l'Espagne se sont partagé jusqu'à ces dernières années la direction morale et intellectuelle du Mexique. L'influence espagnole s'est surtout fait sentir par une immigration de gens entreprenans et de capitalistes qui se fondent très rapidement dans la population ; mais les mauvais souvenirs de l'époque coloniale font que l'Espagne reste détestée. La France, au contraire, a été pendant longtemps fort sympathique ; les études classiques se faisaient, il y a dix ans encore, exclusivement en français. Tous les hommes au-dessus de quarante ans qui ont reçu quelque éducation parlent couramment notre langue, bien qu'ils ne soient jamais sortis de leur pays. Actuellement encore il se vend plus de livres français que d'ouvrages espagnols dans les librairies de Mexico. On aime à constater que ce sentiment a survécu à l'intervention de 1863. Une partie considérable du peuple mexicain l'accueillait

avec faveur, et quant aux libéraux, ils ont parfaitement compris que cette malheureuse campagne était le fait exclusif de Napoléon III et non de la nation française. Nos soldats et nos officiers se sont toujours parfaitement conduits vis-à-vis de la population : ils étaient accueillis dans les familles avec sympathie, avec trop de faveur même, disent les moralistes rigoureux. Jamais ils n'ont été l'objet des guets-apens qui avaient été si nombreux contre les traînards et les isolés des troupes américaines en 1847.

Depuis l'avènement de Porfirio Diaz une nouvelle direction a été donnée à l'enseignement : une direction américaine, peut-on dire. L'anglais a été substitué au français dans les lycées, et ce que nous appelons l'enseignement secondaire spécial a remplacé en grande partie l'enseignement classique. A côté des écoles de droit, on a partout créé des écoles d'ingénieurs. Ces réformes répondent à des besoins économiques réels; mais elles ne suffisent pas à changer le caractère de la nation. La médecine, l'économie politique, la science juridique, l'apologétique chrétienne, la philosophie, sont toujours étudiées dans les ouvrages français. Un certain nombre de jeunes Mexicains, et ce sont les plus distingués, continuent, malgré l'attraction américaine, à venir faire leurs études dans nos hautes écoles, à l'Institut agronomique, à l'École centrale, à l'École des sciences politiques, à la Faculté de médecine.

Les riches familles mexicaines, qui aiment à passer l'hiver hors de leur pays, sont toujours attirées par Paris plutôt que par Londres ou par New-York.

D'autre part, nous avons au Mexique une immigration commerciale fort intéressante et qui pourrait être utilement soutenue par des relations de banque. Quelqu'une de nos grandes sociétés de crédit ferait, croyons-nous, une œuvre patriotique en même temps qu'une affaire lucrative, en fondant à Mexico une agence semblable à celles qui ont été créées par le Comptoir d'escompte et le Crédit lyonnais dans le Levant, en Russie, dans l'extrême Orient.

C'est par l'entretien des relations intellectuelles et scientifiques, par le développement des rapports commerciaux et par une politique économique à vues d'avenir, que la France peut aider les nationalités latines du Nouveau-Monde à se défendre, et conserver elle-même un rayonnement pour ses idées et une force d'expansion pour ses capitaux.

CLAUDIO JANNET.

LA

SÉDITION DU 1ER DÉCEMBRE 1789

A TOULON

PREMIÈRE PARTIE.

I. Archives municipales de Toulon. — II. *Moniteur* du 7 décembre 1789 au 16 janvier 1790. — III. *Mémoire de la ville de Toulon sur l'affaire du 1er décembre* 1789. — IV. *Mémoire que M. le comte d'Albert de Rions a fait dans la prison où il est détenu.* — V. Lauvergne, *Histoire de la Révolution, dans le département du Var, de* 1789 *à* 1794. — VI. Henry, *Histoire de Toulon depuis* 1789 *jusqu'au consulat.*

Bien avant la prise de la Bastille, des troubles éclatant sur plusieurs points du territoire, au nord comme au sud, à l'ouest aussi bien qu'à l'est, avaient révélé la fièvre qui travaillait sourdement les populations du royaume, au sortir des misères du terrible hiver de 1788 et à l'approche de la réunion des états-généraux. Le minutieux historien qui a soumis à une si pénétrante analyse les causes de cette fermentation (1) n'évalue pas à moins de trois cents le nombre des émeutes antérieures à celle du 14 juillet, qui les résume toutes et qui les éclipsa, moins encore parce qu'elle eut pour théâtre Paris, qu'en raison du caractère symbolique qui

(1) Taine, *Révolution*, t. I, ch. I.

lui fut spontanément attribué par les contemporains, — et qu'elle gardera sans doute, malgré tous les efforts qu'on a tentés pour réduire aux proportions d'un simple massacre ce fameux événement. Il y a des légendes contre lesquelles l'histoire ne peut rien. Et c'est justice; car elles sont plus vraies que l'histoire même, étant issues d'un secret et profond instinct de la conscience populaire, d'une mystérieuse intuition d'élémens subtils que l'historien ne retrouve pas plus dans les dossiers de ses archives, que le botaniste ne retrouve le parfum de la fleur desséchée dans son herbier. De mars à juillet 1789, c'est-à-dire dans la période non encore officielle, si l'on peut dire, de la révolution, une effervescence insolite et dangereuse se manifeste en Poitou, en Bretagne, en Touraine, en Normandie, en Champagne, en Bourgogne, en Auvergne, en Languedoc. L'émeute qui éclata en mars 1789 à Toulon, première ébauche de la sédition bien autrement grave du 1er décembre, qu'on se propose de raconter ici, ne fut pas la moins symptomatique de ces secousses locales, où les esprits clairvoyans pouvaient trouver déjà l'indice du prochain et universel ébranlement.

I.

Le 23 mars 1789, les délégués du tiers-état étaient réunis à l'hôtel de ville afin de procéder au choix des députés de la ville de Toulon et à la rédaction définitive du cahier des doléances de la sénéchaussée. Tout à coup une foule menaçante envahit l'hôtel de ville, en proférant des cris de mort contre deux des membres de l'assemblée, l'ancien maire et consul, Lantier de Villeblanche, et le procureur de la commune, Beaudin, haïs l'un et l'autre à cause de la sévérité qu'ils avaient déployée dans l'exercice de leur charge (1). « Le péril croissant, nous, ainsi que tous les membres de notre assemblée, voulant soustraire à la fureur du peuple les deux personnes qu'il désignait, nous les avons fait cacher dans une petite chambre dont la porte donne dans la salle où nous étions; cela fait, reconnaissant que le courroux de la populace était excité par la cherté des denrées de première nécessité, nous lui avons fait annoncer une diminution de prix sur le pain, la viande et l'huile. » En dépit de cette concession, « la populace continua à exhaler sa fureur contre les dits sieurs Lantier et Beaudin. » Quelques soldats accoururent d'un corps de garde voisin : ils furent aussitôt désarmés. Un forcené pénétra dans la salle des

(1) Tous les détails qui suivent sont extraits d'un procès-verbal rédigé à la requête du parlement d'Aix par MM. Eynaud, maire de Toulon, et Roubaud, consul (Archives municipales de Toulon).

séances et, se jetant sur M. Gautier, chevalier de Saint-Louis et directeur des constructions navales, lui porta un coup de sabre qui fut heureusement détourné. Au même instant, Lantier de Villeblanche et Beaudin, découverts dans leur cachette, étaient saisis, jetés à terre, piétinés et roués de coups. On parvint avec peine à les arracher, meurtris et ensanglantés, aux mains furieuses qui les tenaient et à les faire fuir par les toits. Quelque temps encore l'émeute tourbillonna dans l'hôtel de ville, cherchant et réclamant, avec d'affreuses vociférations, sa proie échappée ; puis sa rage se tourna contre le palais épiscopal.

L'évêque, Elléon de Castellane, était absent. On pilla ses cuisines, on traîna jusqu'au port et on jeta son carrosse à la mer. Le pillage de la maison Beaudin et d'une autre maison appartenant au prédécesseur de Beaudin dans la charge de procureur de la commune suivit de près le sac de l'évêché. La dévastation fut complète ; « l'incendie dévore moins vite : en quelques heures, la maison Beaudin n'était pas même une ruine (1). » Un nouvel abaissement du prix des denrées de première nécessité, accordé le soir par les consuls, ne put calmer l'effervescence. Le lendemain matin, des attroupemens se formèrent ; le local dit du *Piquet* (2) fut forcé, saccagé, démoli ; la maison Lantier éprouva le même sort ; l'hôtel de ville fut envahi pour la seconde fois, et les consuls se virent contraints de consentir encore à une diminution du prix du pain, ruineuse pour les finances de la ville, qui fut obligée d'allouer d'énormes indemnités aux boulangers, aux bouchers et aux marchands d'huile.

Instruit de ces faits, le parlement d'Aix rendit, le 1er avril, un arrêt qui interdisait les attroupemens et déclarait coupables de lèse-majesté et de rébellion tous fauteurs de désordres (3). Des commissaires chargés de procéder à une enquête arrivèrent à Toulon. Après une longue procédure, plusieurs condamnations à la potence ou au fouet furent prononcées. Nul doute que l'exécution de ces jugemens n'eût inspiré une crainte salutaire aux hommes de désordre et de violence qui venaient d'entrer en scène. Mais à cette heure critique où le principe d'autorité était battu en brèche avec une audace chaque jour croissante, personne ne savait ou n'osait plus le défendre. Sous la main hésitante et molle de Louis XVI, les ressorts du gouvernement s'étaient insensiblement détendus ; les agens du pouvoir mêmes avaient subi la contagion

(1) Lauvergne, *Histoire de la Révolution dans le Var*, p. 11.

(2) On donnait le nom de *Piquet* à une taxe sur la mouture du blé qui constituait le principal revenu de la ville. Ce droit d'octroi était de 25 sous pour trois quintaux de farine.

(3) Henry, *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au consulat*, I, p. 54.

de cette funeste « sensibilité » que la littérature venait de mettre à la mode et reculaient devant l'extrémité d'une répression légitime et nécessaire. Ces mêmes consuls qui, le 23 mars, sous la pression de l'émeute, avaient eu la faiblesse de se laisser arracher une promesse d'intervention auprès du parlement d'Aix en faveur d'un certain Jusserand, condamné pour rapt aux galères, et cher à la populace, s'efforcèrent de démontrer aux juges que l'exécution des coupables ne manquerait pas de provoquer de nouveaux troubles. Aussi, les membres de la commission d'enquête, en même temps qu'ils rendaient leur arrêt, recommandèrent-ils les condamnés à la clémence du roi. Un édit du mois d'août accorda amnistie pour tous actes insurrectionnels commis tant à Toulon que dans le reste de la province, où plusieurs émeutes avaient éclaté à la nouvelle de la sédition du 23 mars. La loi, dont l'empire avait été ouvertement méconnu et bravé; les particuliers, — victimes innocentes d'une stupide animadversion populaire, — qui avaient souffert dans leurs personnes ou dans leurs biens, demeurèrent sans vengeance. Ce premier essai de la force avait donc pleinement réussi. La révolution était commencée à Toulon ; suivons-la dans ses étapes.

II.

L'arsenal de Toulon, sans avoir encore les énormes proportions qu'il a prises aujourd'hui, — et qui font de cette masse confuse de magasins, de hangars, de chantiers, de cales et de bassins comme une sorte de ville particulière au milieu de la cité, — occupait déjà, en 1789, un très grand nombre d'ouvriers. En raison de l'état de pénurie où se trouvaient les finances du royaume, ces ouvriers ne touchaient leur paie que d'une façon fort irrégulière, et ils en souffraient d'autant plus qu'un renchérissement général des subsistances avait été la conséquence naturelle de ce désastreux hiver, où la Provence avait vu ses oliviers gelés comme en 1709. Or, le temps n'était plus où la masse immense des misérables supportait, avec une résignation passive, le poids de ses maux. Ces maux mêmes semblaient plus lourds, depuis que l'obligation d'en dresser l'inventaire dans les cahiers de doléances avait fait prendre à tous ceux qui souffraient des imperfections de l'état social une conscience plus nette des abus et des iniquités sans nombre qu'il consacrait. Déjà, au mois de mars, les ouvriers avaient été sur le point de se mutiner, et l'on ne sait à quels excès ils se seraient portés, si un généreux citoyen, l'imprimeur Mallard, n'avait mis à la disposition du commandant de la marine une

somme de 60,000 livres, au moyen de laquelle on put leur payer les gages arriérés qu'ils réclamaient (1). Les doctrines révolutionnaires trouvèrent, dans cette population rude, grossière et mécontente, un terrain particulièrement favorable à leur développement. L'arsenal devint un lieu de prédication politique et d'ardente propagande. Des orateurs improvisés, d'une éloquence triviale et brûlante, comme il s'en trouve parmi ces *Maucots*, annonçaient à leurs camarades d'ateliers la grande régénération sociale qui se préparait. La masse des ouvriers se laissait peu à peu gagner à la griserie des grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité; et c'était comme une aube de justice que ces déshérités voyaient se lever devant eux; ils s'emplissaient la cervelle de formules dont nous ne pouvons plus sentir aujourd'hui le charme magique, parce qu'une longue expérience nous a montré ce qu'elles portaient en elles de décevant et de dangereux: les « droits du peuple, » la « volonté de la nation, » la « fraternité des hommes; » ils apprenaient enfin le catéchisme de la religion nouvelle : un catéchisme étrange qui ne prescrivait plus, comme l'ancien, la soumission et l'humilité, mais qui recommandait l'esprit d'indépendance comme la plus belle manifestation de la dignité de l'homme et du citoyen. Les nouvelles de Paris, apportées par le Courrier d'Avignon ou par les lettres de Meiffrun, député de Toulon à l'assemblée, que le consul Roubaud faisait aussitôt imprimer et afficher, étaient commentées avec passion (2). On frémissait d'enthousiasme à l'écho de la grande voix de Mirabeau, refusant, au nom du tiers, de se soumettre aux injonctions de Louis XVI (3); on s'habituait à cette idée que le roi n'était plus le souverain, que sa volonté devait capituler devant celle des représentans de la nation, et que ceux-là seuls parmi les membres de l'assemblée étaient les sincères amis du peuple, et, par conséquent, les véritables représentans de la nation, qui poussaient aux mesures restrictives de l'autorité du monarque; surtout, on s'entretenait avec horreur d'une vaste conspiration formée contre la liberté naissante, ténébreux complot où l'imagination échauffée de ces pauvres diables ignorans et crédules englobait le roi, *l'Autrichienne*, les princes, le clergé, la

(1) Henry, I, p. 57.

(2) « Les doctrines révolutionnaires avaient pris un cours secret et régulier; elles arrivaient dans le Midi et sous un ciel volcanisé; on les donnait en pâture à des âmes exaltées... Les orateurs de la nouvelle école surgirent des ateliers de l'Arsenal et de quelques magasins de la ville... » (Lauvergne, p. 14.)

(3) « La déclaration que la séance royale vit éclore le 23 juin fut connue et affichée. Les patriotes l'enregistrèrent comme une victoire, et leurs démonstrations devinrent de plus en plus orageuses. » (Lauvergne, p. 15.)

noblesse, l'armée, tout ce qui tenait par quelque lien au régime aboli. Et cette crainte devenait une obsession ; elle inspirait à ces hommes, hier encore dociles à leurs chefs, d'insurmontables préventions contre eux, les remplissait de haine en même temps que de soupçons, les gagnait peu à peu à la sanguinaire doctrine qui commençait à se répandre : que le gentilhomme, le prêtre, l'officier, étaient les ennemis nés de la révolution, et que c'était entre elle et eux un duel à mort, où il fallait qu'elle frappât la première sous peine de périr.

Ces idées ayant fait, non-seulement dans le bas peuple, mais dans la bourgeoisie même, de rapides progrès, la situation des chefs militaires à Toulon devint bientôt intolérable. « M. de Coincy, depuis trente ans gouverneur de la ville, ne reconnaissait plus cette population qu'on appelait un exemple de fidélité. Il prit en dégoût une position que les circonstances rendaient difficile... Il s'emporta contre les anarchistes qui ne lui pardonnèrent plus son amour de l'ordre. Dès lors, désespérant de servir la cause du roi en bon militaire, il quitta Toulon (1). »

Le comte de Béthisy fut désigné pour le remplacer. Son premier soin, lorsqu'il arriva au commencement de juillet, fut de chercher à se concilier les bonnes grâces de la population en consentant à une mesure qu'elle réclamait depuis longtemps : la fermeture des portes de la ville, le soir, à dix heures au lieu de huit. Aussitôt on l'accuse de méditer le projet d'introduire nuitamment des troupes dans la place (2). Quelques jours après, usant d'un droit que les règlemens militaires reconnaissaient à tout commandant de place, il fit procéder subitement à une fausse alerte de nuit, afin de s'assurer de la promptitude et de l'ordre avec lesquels les troupes de la garnison s'assembleraient et se porteraient à leurs postes de combat. « Le lendemain, on accusa le pouvoir d'avoir traîné les canons dans les rues de la ville pour mitrailler les citoyens (3). » Et ce ne fut pas seulement dans les rangs du bas peuple que cette absurde accusation trouva créance : symptôme singulièrement significatif du trouble qui régnait dans les esprits à cette époque, la bourgeoisie elle-même s'alarma de « cette épouvante éclatante et nocturne. » Elle remarqua que, « pour la première fois dans une occasion semblable, des canons sur leurs affûts avaient été traînés dans les

(1) Lauvergne, p. 14.

(2) « L'ouverture des portes jusqu'à dix heures du soir ne fut plus considérée que comme un moyen qu'il s'était ménagé pour favoriser quelque surprise contre la ville pendant la nuit ; les habitans eux-mêmes demandèrent qu'elles fussent fermées à l'heure ordinaire. » (*Mémoire de la ville de Toulon sur l'affaire du 1er décembre*, p. 10.)

(3) Lauvergne, ch. I, p. 15.

rues avec tout l'appareil de la guerre (1). » Aussi, lorsque le maire-consul de la ville et plusieurs notables furent chargés de rédiger un rapport sur l'événement, ne manquèrent-ils pas d'incriminer la conduite de M. de Béthisy (2). L'interdiction de donner des sérénades pendant la nuit, à cause des désordres et du tapage qu'entraînait ce divertissement, cher au peuple de Toulon, porta au comble l'impopularité du gouverneur. « Le rapprochement de toutes les circonstances... et le détail exact des événemens arrivés à Paris le rendirent bientôt suspect; le peuple ne le regarda plus que comme un agent de la contre-révolution projetée. On prétendit qu'il avait des rapports d'intérêts et d'une étroite liaison avec une famille fugitive (la famille de Polignac, émigrée)... Sa présence était dangereuse et pour lui et pour la tranquillité publique (3)... » Un mois à peine après être entré en fonctions, M. de Béthisy se démit de sa charge.

Son successeur, le marquis du Luc, maréchal de camp, était un homme de caractère doux et conciliant, de manières affables et courtoises. Deux mois s'étaient à peine écoulés que, découragé comme M. de Coincy et M. de Béthisy de voir toute sa bonne volonté impuissante à triompher de l'hostilité qu'on lui témoignait, il était réduit à résigner, comme eux, ses fonctions. Ainsi, de juin à octobre 1789, trois officiers-généraux sont successivement obligés de renoncer à exercer, dans Toulon, l'autorité militaire au nom du roi. La Révolution vient à peine de commencer et déjà le gouverneur de la ville est un suspect; ses actes, ses paroles, sont épiés avec une vigilance malveillante et aussitôt incriminés, quelle qu'en soit l'innocence. Sa qualité de noble, autant que la nature de ses fonctions, le désigne à l'animadversion publique. On se défie de lui, on le hait, parce qu'il incarne en sa personne tout ce que ce peuple maintenant déteste : l'aristocratie de naissance, la fidélité au souverain, l'esprit de discipline, l'autorité. On comprend que ces gentilshommes, très mollement soutenus d'ailleurs par le gouvernement, aient jugé que le poste n'était plus tenable et qu'ils l'aient abandonné (4).

(1) *Mémoire de la ville de Toulon sur l'affaire du* 1er *décembre* 1789, p. 8 et 9.

(2) Lauvergne, p. 16.

(3) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 10.

(4) De même à Brest. Le comte d'Hector, lieutenant-général des armées navales et commandant de la marine dans ce port, écrit au ministre, à la date du 22 juillet 1789 : « Il est bien pénible pour moi de ne recevoir aucun ordre dans la position où je suis... L'effervescence a été telle que, d'un instant à l'autre, le plus affreux incendie pouvait s'y allumer... Il se trouve ici beaucoup d'étrangers et de gens sans aveu qui n'attendent leur bien-être que du désordre... » Et quelques jours après : « Je ne dois point vous dissimuler que la fermentation est au plus haut période. A chaque instant on doit craindre que la population ne se livre aux plus grands excès. » (Lettres citées par Chevalier, *Histoire de la marine française sous la première république*, p. 4 et 5.)

III.

Après le départ de M. du Luc, qui ne fut pas remplacé, — sans doute parce qu'on ne trouva personne pour remplir ces difficiles et ingrates fonctions, — le consul Roubaud se vit investi par intérim du commandement supérieur de la garnison, en vertu d'antiques usages qui conféraient au premier magistrat de la cité le titre et les prérogatives de lieutenant du roi, lorsque le gouverneur de la ville était absent (1). Une délibération du corps municipal, en date du 23 août 1789, avait décidé, conformément au décret de l'assemblée constituante, la formation d'une garde nationale composée de deux bataillons comptant cinq cents hommes chacun. La création de cette milice de « soldats citoyens » excita à Toulon le plus vif enthousiasme. Bourgeois, ouvriers, s'y enrôlèrent en foule. On leur donna des fusils; peu de jours après, sous prétexte que la ville était menacée de la prochaine arrivée d'un régiment suisse, ils réclamèrent en outre des munitions et du canon que le consul, en qualité de lieutenant du roi, eut la sagesse de leur refuser (2). Le régiment suisse destiné à venir prendre garnison à Toulon ayant été remplacé, sur les représentations que la municipalité s'empressa d'adresser au gouverneur de la Provence, par le régiment français de Barrois, l'effervescence s'apaisa. Mais, pour ranimer la fièvre qui couvait sourdement dans les esprits, il suffisait du plus futile incident, et cet incident ne tarda pas à se produire.

La municipalité de Toulon avait, dans les premiers jours d'octobre, invité les habitans à porter la cocarde tricolore, « à laquelle, disait-elle, il semble que la concorde et la paix soient étroitement attachées. » Les partisans fougueux de la Révolution prétendirent aussitôt que cette simple invitation équivalait à un ordre précis, et mille tracasseries furent dès lors infligées à ceux qui, soit par mode ancienne, soit par aversion secrète pour le nouvel ordre de choses, s'obstinaient à porter des cocardes d'une autre couleur. Le 13 novembre, un officier du régiment de Dauphiné, M. d'Auville, se présenta pour sortir de Toulon à la porte d'Italie. Il était en costume de chasse et portait à son chapeau une cocarde noire, au centre de laquelle il avait eu la précaution d'attacher une petite cocarde aux trois couleurs (3). L'exiguïté de cette cocarde tricolore fut-elle

(1) Henry, p. 78.

(2) *Ibid*, p. 81.

(3) « M. d'Auville *ayant la cocarde qu'il devait avoir* ne devait être arrêté; aussi je vous prie de mettre ordre à cette affaire le plus tôt possible... » (Archives munici-

considérée comme un indice de la tiédeur des convictions révolutionnaires de cet officier ? Ne fut-elle pas aperçue ou plutôt ne vit-on et ne voulut-on voir que la cocarde noire, l'odieuse cocarde « arborée par opposition à la nationale, » six semaines auparavant, à l'époque des « orgies de Versailles » (1) ? Quoi qu'il en soit, un volontaire de la garde nationale, en faction à la porte, saisit M. d'Auville par le bras et se mit à l'interpeller grossièrement au sujet de cette cocarde. L'officier répliqua, d'autres volontaires accoururent, l'entourèrent. Insulté et menacé, M. d'Auville fit mine d'épauler son fusil de chasse, afin de tenir les agresseurs à distance. On ne sait trop comment se serait terminée cette scène si un officier du régiment de Barrois ne s'était porté au secours de son camarade et n'avait obtenu des volontaires qu'ils se retirassent. M. d'Auville se rendit aussitôt chez son colonel pour lui exposer les faits ; puis, accompagné de son chef, il alla porter plainte au consul à l'hôtel de ville. La garnison tout entière avait pris parti pour M. d'Auville. La garde nationale prétendait avoir été insultée et réclamait le châtiment d'un insolent et d'un factieux. Telle était de part et d'autre l'irritation, que deux députations, l'une des volontaires, l'autre des troupes régulières, furent expédiées à l'assemblée nationale. Quant à M. d'Auville, on jugea prudent de l'envoyer au fort Lamalgue, tant pour le préserver de quelque agression, que pour donner un semblant de satisfaction à la garde nationale et à la population civile. L'affaire s'apaisa quelques jours après ; les députations envoyées à Paris furent rappelées et la bonne harmonie parut rétablie. Mais le fait seul qu'elle ait pu être compromise par un incident d'aussi mince importance permet déjà d'entrevoir combien elle était précaire. C'est ce que prouveront mieux encore les événemens d'une signification plus pleine et plus grave auxquels cette affaire servit de prélude.

Le comte Charles-Hector d'Albert de Rions avait pris, sur son vaisseau le *Sagittaire*, une part plus qu'honorable à la guerre d'Amérique. On citait sa bravoure au combat de la Grenade, en 1779, sa belle campagne de 1781, sous les ordres du comte de Grasse. Telle était sa réputation que le bailli de Suffren écrivait au ministre, en 1782 (2) : — « Je ne connais qu'une personne qui a toutes les qualités qu'on peut désirer, qui est très brave, très instruit, plein de zèle et d'ardeur, désintéressé, bon marin : c'est M. d'Albert de Rions, et fût-il à l'Amérique, envoyez-lui une frégate. J'en vau-

pales de Toulon, *Lettre du comte de Caraman, gouverneur de la Provence, au maire-consul de Toulon*, du 14 novembre 1789.)

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 19.

(2) Lettre de Suffren au maréchal de Castries, du 29 septembre 1782, citée en note dans les *Mémoires* de Malouet (I, p. 234).

drai mieux, l'ayant; et si je meurs, vous serez assuré que le bien du service n'y perdra rien. *Si vous me l'aviez donné quand je vous l'ai demandé, nous serions maîtres de l'Inde...* » — Promu chef d'escadre en 1784, le comte d'Albert de Rions avait été investi, l'année suivante, des importantes fonctions de commandant de la marine à Toulon, en remplacement du chevalier de Fabry, et il les exerçait encore lorsque la Révolution commença. C'était un cœur généreux et humain. Lors du mariage de sa fille avec le marquis de Colbert, il avait distribué, à des ouvriers de l'Arsenal et à des marins pauvres, les sommes qui devaient être consacrées aux fêtes nuptiales (1). Non content d'encourager, il soutenait libéralement de ses deniers une institution de prévoyance appelée la Bourse du marin, destinée à secourir les familles de matelots tombées dans la misère (2). Mais une longue habitude du commandement, — il était entré dans la marine à l'âge de quinze ans et y servait depuis près d'un demi-siècle, — l'usage d'une autorité absolue et presque illimitée, comme l'est celle des officiers de mer à bord de leurs bâtimens, avaient donné à son caractère, naturellement hautain, quelque chose d'impérieux, qui, s'ajoutant à la morgue aristocratique, — dont il n'était pas plus exempt que les autres membres de sa caste, — imprimait à ses allures, à sa parole même, je ne sais quoi d'autoritaire, de raide et de cassant : — « Il est difficile, dit un journal du temps, de défendre ce général du reproche d'inconsidération, d'emportement et de cette hauteur déplacée, qui, faute de savoir se plier aux circonstances, amène presque toujours l'humiliation. Mais on ne doit pas oublier que ces défauts tiennent à une éducation que l'esprit de liberté n'a pas eu le temps de modifier, à des habitudes contractées sous un régime différent de celui où nous sommes... Il n'est pas aisé à un militaire... de se faire tout à coup à ces égards que les Droits de l'homme réclament dans les États libres (3)... » — Qu'on se représente, si l'on peut, combien un pareil homme dut souffrir lorsqu'il lui fallut assister aux premières manifestations de l'esprit nouveau et constater l'inertie du pouvoir en présence de faits plus graves et plus nombreux de jour en jour, qui attestaient l'irrémédiable décadence du principe d'autorité! — « Les liens de la subordination tendent de plus en plus à se relâcher, » — écrivait-il au ministre quelques jours après la sédition

(1) *Moniteur* du jeudi 17 décembre 1789. « Le commandant, homme dont les qualités personnelles sont révérées, que toute la ville honore et qu'elle voudrait aimer... homme d'une humanité privée peu commune, qui tout à l'heure encore avait consacré aux pauvres marins une somme assez considérable, destinée à l'ornement d'une fille chérie... »

(2) J'emprunte ce détail à une très curieuse brochure, sorte de plaidoyer en faveur de son fils, publiée par le comte de Rions, père de M. d'Albert de Rions, en 1789.

(3) *Courrier de Provence*, t. v, n° xciv.

du 23 mars. *Si, à la douceur qu'on prend pour de la faiblesse, le gouvernement ne fait succéder une juste sévérité, je ne connais rien dont on puisse répondre avec quelque certitude* (1).

Depuis le jour où il avait refusé publiquement, sur un ton « insultant et dédaigneux (2), » la cocarde tricolore que lui offrait une députation de la jeunesse de Toulon, M. de Rions était regardé « comme un des ennemis de la liberté conquise (3). » On l'accusait d'avoir demandé l'envoi, à Toulon, d'un bataillon de ce régiment suisse d'Ernest, dont la prochaine arrivée, à peine annoncée dans la ville, avait provoqué autant d'émotion que s'il se fût agi d'un débarquement de pirates barbaresques (4). Prononcées par lui, les paroles les plus simples prenaient, aussitôt qu'elles avaient été colportées dans le public, un sens mystérieux et menaçant. Le jour du départ de M. de Béthisy, voyant qu'une vive effervescence régnait dans la population, M. de Rions avait dit, en prévision de troubles qui pouvaient éclater, que, si l'on battait la générale pendant la nuit, les ouvriers de la marine trouveraient un asile à l'Arsenal avec leurs familles. La précaution était sage, humaine. Pour y découvrir autre chose que le charitable désir de soustraire des femmes et des enfans aux hasards de la répression d'une émeute, il faut évidemment avoir perdu tout bon sens, être en proie à l'obsession morbide de la défiance et de la peur. La France, malheureusement, dès les derniers mois de 1789, souffrait de cette maladie-là : une maladie terrible, qui s'attaque aux nations comme aux individus, qui montre partout des traîtres, des persécuteurs ou des ennemis, qui affole tout un peuple aussi bien qu'un simple dément et qui, finalement, chez l'un comme chez l'autre, se résout en frénésie et en impulsions sanguinaires. Les Toulonnais ne voulurent voir, dans l'avis donné par le commandant de la marine, que l'annonce d'une Saint-Barthélemy de patriotes... « Un tel discours, loin de calmer les esprits, *inspira de plus grandes terreurs ;* les ouvriers crurent qu'on voulait les attirer dans l'Arsenal

(1) Lettre citée par Chevalier, dans son *Histoire de la marine française sous la première république*, p. 7.

(2) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 12.

(3) *Ibid.*, p. 13.

(4) « Le bruit courut que des troupes étrangères venaient *fondre* sur nous pour *s'emparer* de la ville et du port. »(*Ibid.*, p. 17.) Cela veut dire, dans cet étrange style du temps, qui reflète si bien l'outrance des sentimens et des idées, qu'un bataillon suisse devait venir prendre garnison à Toulon. Ce bataillon avait été, en effet, demandé par M. de Rions. Mais « connaissant la répugnance du peuple de Toulon pour les troupes étrangères, » il avait prié le gouverneur de Provence d'en suspendre l'envoi. (*Observations de M. le comte d'Albert sur la délibération prise par les conseils municipal et permanent de la communauté de Toulon*, dans la brochure publiée sous ce titre : *Recueil de pièces concernant M. d'Albert de Rions*, p. 18.)

avec leurs femmes et leurs enfans comme dans une souricière pour les immoler plus facilement; et les habitans imaginèrent qu'on voulait les isoler dans la ville *pour les égorger avec plus d'assurance.* Les uns et les autres promirent de ne point se séparer, pour se prêter des secours mutuels. *Plusieurs personnes, effrayées, sortirent de la ville comme si elle devait être saccagée* (1). »

Un conflit latent existait donc entre M. d'Albert de Rions et la population toulonnaise lorsque l'incident dit *de la cocarde noire* se produisit, le 13 novembre 1789. Que, dans cette circonstance, le commandant de la marine ait cru devoir prendre parti pour l'officier malmené par les volontaires de la garde nationale, la chose, à ce qu'il semble, s'explique le plus naturellement du monde. M. d'Auville, à vrai dire, lieutenant au régiment de Dauphiné, ne servait pas directement sous ses ordres. Mais il avait été victime d'une injustifiable agression ; M. de Rions exerçait à Toulon le plus important des commandemens, puisqu'il n'y avait plus, à ce moment, de gouverneur en titre de la ville ; la plus simple des règles de la solidarité militaire lui imposait l'obligation de ne point se désintéresser d'une pareille affaire. Ses ennemis manquent donc de bonne foi et d'équité lorsqu'ils lui reprochent, dans le verbeux réquisitoire adressé à l'assemblée nationale, l'empressement qu'il mit à intervenir en faveur de l'officier insulté.

Cette intervention fut d'ailleurs courtoise et mesurée. Un certain nombre de « bas officiers, » du corps royal des canonniers-matelots, avaient porté à la municipalité une protestation contre les sévices exercés par les volontaires de la milice citoyenne sur la personne d'un officier. « Nous venons, disaient-ils, vous déclarer qu'en qualité de citoyens et de militaires, nous reconnaissons pour maître notre roi et pour chefs nos officiers ; que nous ne souffrirons jamais qu'on manque au respect qui est dû soit à ceux de terre, soit à ceux de la marine ; et que nous les soutiendrons par honneur et par devoir... Nous réclamons la tranquillité pour les militaires et principalement pour les citoyens de la ville, continuellement tourmentés par les factionnaires de la milice nationale... (2) » Cette protestation fut-elle spontanée, comme l'affirme expressément M. de Rions, ou rédigée à l'instigation et même sur l'ordre exprès de quelques officiers, ainsi qu'il est dit dans le Mémoire de la ville de Toulon? La chose est incertaine et, d'ailleurs, d'intérêt secondaire (3). Quoi qu'il en soit, M. de Rions prit aussitôt texte

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 14.

(2) *Ibid.*, p. 24.

(3) Quelques expressions telles que : « Nous reconnaissons pour maître notre roi » et les plaintes au sujet de l'intolérable inquisition exercée par les volontaires de la garde nationale semblent bien indiquer que des officiers nobles n'ont pas été étran-

de cette demande pour adresser, le 15 octobre, au maire-consul et aux autres membres de la municipalité la lettre suivante : « On vient de me rendre compte que les bas officiers des 6e et 7e divisions, désagréablement affectés de ce qui s'est passé avant-hier à la Porte-Vieille au sujet d'un officier du régiment de Dauphiné, avaient *pris sur eux* d'aller eux-mêmes vous le témoigner. Avant que d'approuver ou de désapprouver pareille démarche, j'ai cru devoir vous demander la manière dont elle s'est faite et si, en la fesant, *ils ont sçu conserver, comme je l'espère, le respect qui vous est dû*... (1) » Cette lettre dont la forme, comme on peut le voir, était d'une irréprochable correction à l'égard du corps municipal, contenait malheureusement quelques observations assez désobligeantes à l'adresse de la garde nationale. Il y était parlé de « l'espèce d'inquisition que la milice cherchait à établir à l'occasion de la cocarde nationale. » M. de Rions se déclarait « déterminé à ne pas souffrir qu'aucun des individus à ses ordres pût être inquiété sous un pareil prétexte. » Cette cocarde même était l'objet de commentaires qui trahissaient une certaine irrévérence. « Ce signe, était-i dit, a toujours été la marque distinctive du militaire. *Un moment d'effervescence l'a fait adopter à toutes les classes de citoyens.* Ce moment est passé presque partout : pourquoi durerait-il plus longtemps pour Toulon que pour les autres villes du royaume? Il est tout simple que la milice continue à le porter, *mais il l'est également de laisser au reste des citoyens la liberté sur ce point* (2). » Pénétrons-nous de l'esprit du temps ; rappelons-nous qu'un des traits caractéristiques de cet esprit a été le goût des emblèmes, — cocardes, bonnets rouges, triangles égalitaires, etc., — poussé jusqu'à une sorte de fétichisme : et nous comprendrons que ces appréciations de M. de Rions sur la cocarde tricolore, fort sensées en soi, aient paru blasphématoires aux dévots de la révolution.

Une première députation de la garde nationale fut envoyée au commandant de la marine pour réclamer le châtiment des bas officiers signataires de la protestation. M. de Rions répondit qu'il n'avait rien trouvé de répréhensible dans leur démarche et qu'il

gers à la rédaction de ce document. Lors de l'enquête qui fut faite postérieurement par les soins de la municipalité afin d'établir la responsabilité de M. de Rions dans cette affaire, vingt-huit bas officiers déposèrent devant M. d'André : « Que ce n'avait été que d'après une minute présentée par leur major et les sollicitations menaçantes de cet officier qu'ils se déterminèrent à la signer, en supprimant néanmoins quelques expressions trop violentes contre les volontaires. » (Brochure intitulée : *Précis sur l'affaire de Toulon*, p. 6.)

(1) Archives municipales de Toulon, lettre de M. le comte d'Albert de Rions, du 15 novembre 1789.

(2) *Ibid.*

ne les punirait point (1). Une seconde délégation plus nombreuse et qui comptait, outre les officiers, de simples volontaires, se présenta le surlendemain à son hôtel, sous la conduite du maire-consul Roubaud, dont la présence indiquait que la municipalité, en dépit des égards qui lui avaient été témoignés, était résolue à faire cause commune avec la milice. C'était mettre à trop rude épreuve la patience du hautain gentilhomme. « Il témoigna son étonnement de voir introduire chez lui un nombre de volontaires, *les derniers des hommes*, à la suite de M. le consul et des officiers de la garde nationale ; il essaya de les faire sortir, en marquant sa surprise que des volontaires, dont leurs chefs faisaient trop de cas, mais qu'il savait apprécier à leur juste valeur, fussent admis à faire partie d'une députation ; il ajouta que, s'il avait été prévenu de leur arrivée, il se serait mis à la porte et se serait opposé à leur entrée... (2). » Le consul s'étant risqué à lui répondre que « ces volontaires, dont la présence lui était importune, étaient des citoyens estimables, » M. de Rions répliqua avec vivacité que ces volontaires étaient des insubordonnés et qu'il fallait les faire rentrer dans le devoir. « J'ai la force en mains, disait-il, je compte sur mes braves gens, je n'ai pas peur. Je serai en tout inexorable ; je suis le chef, je soutiendrai tous les officiers de la garnison et je ne souffrirai jamais qu'aucune des personnes sous mes ordres soit insultée par les volontaires (3). » Si ces propos ont vraiment été tenus, dans la forme agressive et comminatoire que leur attribue la relation à laquelle on les emprunte, — relation hostile à M. de Rions, ne l'oublions pas, — ils manquaient évidemment de prudence et de mesure. Toutefois, comprenant sans doute qu'il s'était laissé entraîner un peu loin dans cette sortie, le commandant de la marine ne voulut pas mettre fin à l'entrevue sans donner un gage de ses dispositions conciliantes et, « soit prudence, soit justice, il consentit à faire retirer la déclaration de guerre des bas officiers de la marine (4). » Cette concession aurait dû, ce semble, désarmer le mécontentement de la milice et clore l'incident : il n'en fut rien. Dans une assemblée générale de la garde nationale, qui fut tenue le lendemain, les délégués rendirent compte de la manière dont ils avaient été reçus par M. de Rions. Leur récit provoqua une vive indignation ; les têtes s'échauffèrent ; on déclara que les paroles du commandant constituaient une offense à la milice tout entière et qu'il était impossible de laisser passer, sans protestation, ces outrages et ces menaces « qui annonçaient

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 27.
(2) *Ibid.*, p. 27 et 28.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 29.

des projets violens (1). » En conséquence, « le corps délibéra de rejeter, attendu l'offense, l'accommodement proposé et de demander justice et satisfaction à l'assemblée nationale par une députation expresse (2). »

La susceptibilité manifestement excessive dont venait de faire preuve la milice citoyenne compliquait singulièrement l'affaire. Au mauvais procédé dont on usait envers lui, M. de Rions eut la sagesse de répondre par un acte de modération et de courtoisie. Il écrivit que, « s'il lui était réellement échappé des expressions susceptibles d'être mal interprétées, son intention n'avait point été d'offenser personne (3). » Cette nouvelle satisfaction, — qui cependant avait dû coûter cher à la fierté de celui qui l'accordait! — ne parut pas suffisante, et la députation partit pour Paris le 20 novembre (4). La guerre était déclarée, — et pour quel futile objet! — entre la garde nationale et le commandant de la marine. Ce conflit n'aurait peut-être pas mérité d'être exposé en détail, si de très minces incidens ne portaient quelquefois en eux-mêmes des enseignemens singulièrement suggestifs. Or, dans cette querelle de M. de Rions avec la population toulonnaise, on peut saisir sur le vif l'esprit ombrageux et tracassier, les préventions dont étaient animées, à l'égard des chefs militaires, la garde nationale et les municipalités dès les premiers mois de la révolution. L'histoire de

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 30.

(2) *Ibid.*

(3) Voici le texte complet de sa lettre adressée à la municipalité : « Messieurs, il me revient de toute part qu'on m'impute d'avoir tenu des propos peu mesurés sur MM. de la milice nationale... Je fus surpris hier, je devais l'être, de voir arriver chez moi M. le consul accompagné d'un cortège aussi nombreux, à six heures du soir et sans en avoir été prévenu. Ma surprise a été d'autant plus grande que je ne devais pas m'attendre, après ce qui s'était passé avant-hier, qu'il serait encore question de cette affaire. Si, dans mon étonnement et la tête encore pleine du travail qu'on me forçait d'interrompre, il m'est réellement échappé des expressions susceptibles d'être mal interprétées, je désavoue tout ce qu'elles peuvent avoir d'offensant, mon intention n'ayant pas été et ne pouvant pas être d'offenser personne. J'ose croire avoir assez bien mérité de la ville et de ses citoyens et que mon caractère est assez connu, pour qu'on ne doive pas douter de l'assurance que j'en donne ici. Nous avons tous besoin de la paix et de la tranquillité, et personne ne les désire plus que moi. On sera injuste toutes les fois qu'on me jugera ou mes démarches d'après d'autres sentimens. J'ai l'honneur d'être, avec un très respectueux attachement, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé : *Comte d'Albert de Rions*. » (Archives municipales de Toulon, lettre du 18 novembre 1789.)

(4) « Le corps de la garde nationale de Toulon ayant pris connaissance de la lettre que M. le comte d'Albert a écrite à MM. les consuls désire que rien n'arrête la députation qui a été délibérée le 18 du courant auprès de nos seigneurs de l'Assemblée nationale... aux fins d'obtenir la satisfaction que l'offense faite par M. d'Albert aux volontaires peut mériter. » (Archives municipales de Toulon. Délibération de la garde nationale du 19 novembre 1789.)

M. de Rions valait donc d'être contée; car cette histoire est celle de tout officier noble exerçant à cette époque un commandement important, et par le fait seul de son origine et de sa fonction, fatalement désigné, quels que fussent sa prudence, sa modération, son tact, aux suspicions et à l'hostilité, non-seulement des classes populaires, mais de la bourgeoisie même. Et c'est par là que ce simple récit des événemens locaux dont la ville de Toulon fut le théâtre au mois de novembre 1789 peut servir de contribution à l'histoire générale de la révolution.

Le recours direct de la garde nationale de Toulon à l'assemblée ne constituait pas seulement, — qu'on le remarque bien, — une infraction aux usages en vigueur. Il ne tendait à rien moins qu'à l'établissement d'un principe nouveau : le droit d'appel à la représentation nationale, considérée comme pouvoir unique et suprême, sans que cet appel fût soumis à l'obligation de passer par les divers degrés de la hiérarchie administrative instituée par nos rois. On voit que cette démarche n'était, au fond, ni aussi simple ni d'aussi peu de conséquence qu'elle peut nous paraître; qu'elle équivalait à une méconnaissance de l'autorité des fonctionnaires ou agens chargés de représenter le roi; qu'elle semble bien, enfin, avoir été inspirée par cet esprit d'émancipation qui prenait de jour en jour une audace et une force plus grandes. Le gouverneur de la Provence ne s'y trompa point, comme le prouve la lettre suivante qu'il s'empressa d'adresser aux chefs de la municipalité toulonnaise. On croit devoir la reproduire en grande partie, comme un modèle achevé de courtoise sévérité : « J'ai appris, messieurs, avec le plus grand étonnement, — écrivait à la date du 21 novembre le comte de Caraman à MM. les maire-consuls de Toulon, — qu'il avait passé cette nuit à Marseille un officier et deux volontaires de la garde nationale de Toulon qui vont, dit-on, à Paris, pour se plaindre de M. le comte d'Albert de Rions... Ils ne se sont pas présentés chez moi ; et n'étant pas instruit par vous, messieurs, d'une démarche aussi peu croyable, je n'ai pu qu'en prévenir le ministre sans entrer dans les détails. Vous commandés, messieurs, la garde nationale de Toulon, mais vous êtes aux ordres du commandant de la province, et vous ne pouvez penser que l'assemblée nationale autorise deux genres de troupes, dont l'une serait aux ordres du commandant, et l'autre n'y serait pas. Une telle interversion de tout ordre et de tout principe nous conduirait aux derniers malheurs. Prévenés-les, messieurs, en me répondant de la conduite de la milice nationale de Toulon... Vous pouviés, messieurs, porter le vœu de ce corps à M. le comte d'Albert; mais si vous n'étiés pas contens de sa réponse, c'était à mo qu'il fallait vous adresser pour convenir du parti qu'il fallait prendre.

« Les communautés doivent moins que jamais faire des dépenses inutiles, et celle d'une députation à Paris, pour une affaire aisée à terminer icy, ne peut être approuvée. J'ai l'honneur d'envoyer à M. le comte de Saint-Priest copie de la lettre que j'ay celui de vous écrire, persuadé qu'elle est dans les principes de l'ordre général. J'ay l'honneur d'être, avec les sentimens les plus sincères, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. — Signé : *le comte de Caraman* (1). »

De son côté, M. d'André, membre de l'assemblée nationale et commissaire du roi en Provence, adressait des représentations analogues à la municipalité : « Il est fâcheux, écrit-il le même jour, que de petites divisions, qu'il aurait été peut-être facile d'étouffer dès leur origine, rompent la bonne harmonie qui doit régner entre les troupes réglées et la bourgeoisie, car enfin, officier, soldat, garde national, bourgeois, ne sommes-nous pas tous citoïens de la même patrie, sujets du même roi, soumis à la même loi?.. Il me semble que la division qui paraît régner entre les militaires et les bourgeois roule sur de bien petits objets. Pourquoi donc faire retentir l'auguste assemblée nationale du bruit de nos divisions intestines?.. Pourquoi causer à la communauté déjà obérée la dépense d'une députation nombreuse et précipitée (2)?.. » Malheureusement, au moment même où la municipalité recevait la réprimande de M. de Caraman, ainsi que les sages et patriotiques observations de M. d'André, le différend de M. de Rions avec la garde nationale prenait un caractère encore plus grave.

IV.

Une propagande très active était faite parmi les ouvriers de l'arsenal, en vue de leur enrôlement dans la garde nationale. Les autorités militaires ne tardèrent pas à s'en émouvoir. Elles reprochaient, non sans raison, à la fréquentation des miliciens d'être funeste à tout sentiment de discipline et de transformer rapidement un ouvrier laborieux en tribun d'atelier. Dénoncés au gouverneur de Provence, ces enrôlemens avaient été interdits par lui de la façon la plus formelle (3) :

(1) Archives municipales de Toulon. Lettre du comte de Caraman, de Marseille, le 21 novembre 1789.

(2) Archives municipales de Toulon, lettre de M. d'André, du 21 novembre 1789.

(3) « J'apprends que l'on a engagé les ouvriers de l'arsenal à prendre des cocardes pour s'associer aux compagnies de milice nationale. Je vous prie de ne pas perdre un moment pour faire cesser cette effervescence... Cet enrôlement forcé ou excité des

« Les capitaines n'enrôlleront personne dans leur compagnie au-delà du nombre fixé par le règlement de leur création, surtout aucun ouvrier de l'arsenal, qu'il ne faut point détourner des travaux du port (1). » En dépit de cette défense, plusieurs fois répétée, nombre d'ouvriers élevaient la prétention, non-seulement de faire partie de la garde nationale, mais d'en porter jusque dans l'arsenal les insignes, particulièrement une sorte d'aigrette qu'on appelait alors *le pouf*. Fort des instructions du gouverneur, le commandant de la marine s'opposa à cette prétention. On ne manqua pas de déclarer aussitôt qu'il voulait empêcher de bons citoyens de « s'armer pour la patrie (2). » Vers la même époque, le bruit courut que des troupes avaient reçu l'ordre de se rendre de Digne à Toulon pour renforcer la garnison. « D'où vient que dans le temps où nous dormions tranquilles, des troupes réglées auraient été en marche contre nous? *La faulx de la mort était donc sur nos têtes et nous n'en savions rien!* C'est sur ce ton tragique que les auteurs du Mémoire de la ville de Toulon rapportent une nouvelle qui, d'ailleurs, était fausse (3). Manifestement, une exaltation voisine de la démence s'était emparée des esprits. L'atelier d'artillerie ayant reçu l'ordre de confectionner un certain nombre de gargousses, nécessaires à l'armement de la flotte, nul ne douta plus que le commandant de la marine ne procédât à tous « ces préparatifs de mort et de destruction (4), » dans l'intention de « foudroyer la ville (5). »

Les choses en étaient là lorsque, le 30 novembre, M. de Rions chassa deux ouvriers qui, au mépris des ordres donnés, s'obstinaient à porter le *pouf* dans l'arsenal. Cette mesure n'a besoin ni d'explication, ni d'excuse, puisqu'en la prenant, M. de Rions se conformait simplement aux instructions données par le gouverneur de la Provence. Il n'en fut pas moins accusé d'avoir commis « un éclatant abus d'autorité (6). » Le jour même, le consul Roubaud,

ouvriers de l'arsenal passerait pour une sédition décidée, qui obligerait de déployer toutes les forces nécessaires pour arrêter le désordre... » (Archives municipales de Toulon. — Lettre du comte de Caraman du 23 novembre 1789, aux maire et consuls de Toulon.)

(1) Lettre du même aux mêmes, du 24 novembre. (Archives municipales de Toulon.) Mêmes instructions aussi précises, dans une lettre du 25. « ... La milice nationale, suffisamment complétée par les volontaires qui la composent, n'admettra point dans son service les ouvriers du port, qu'il importe de laisser à leur travail... »

(2) Brochure du temps intitulée : *Fragment d'un mémoire relatif à l'affaire de Toulon*, p. 2.

(3) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 35.

(4) *Ibid.*, p. 32.

(5) *Ibid.*, p. 32.

(6) *Ibid.*, p. 35.

accompagné du comte de Carpillet, commandant des troupes de terre de la garnison, — qu'on est un peu surpris de voir s'associer à une pareille démarche, — se rendit auprès du commandant de la marine et, sous prétexte de « prévenir l'insurrection qu'un tel acte d'injustice et d'oppression pouvait occasionner (1), » lui demanda la grâce des deux ouvriers. M. de Rions fut inflexible. On l'avait menacé d'une émeute : il prit les dispositions nécessaires pour la comprimer au besoin, et ordonna que deux détachemens de canonniers-matelots, de cinquante hommes chacun, se tinssent prêts. Cette précaution, qui faisait simplement honneur à sa prudence, devait être plus tard dénoncée à l'assemblée nationale comme la preuve du projet d'égorgement et de massacre qu'il aurait formé !

Le lendemain, 1er décembre 1789, le consul, suivi de quelques membres du conseil municipal et d'un grand nombre de citoyens, se présenta, vers neuf heures du matin, à la porte de l'arsenal et se fit annoncer à M. de Rions. Invité à entrer, il s'y refusa. Le Mémoire de la ville de Toulon prend soin de nous donner l'explication de ce refus : le consul et les officiers municipaux jugèrent « impolitique et imprudent de se rendre à une telle invitation parce que l'arsenal était le centre de la puissance et de la force du commandant (2). » Sans doute, ils craignaient de ne pas sortir vivans de cet antre ! « Le consul et la partie du conseil qu'il avait avec lui firent donc sagement de ne point y entrer et de faire dire au commandant d'indiquer, dans la ville, tel lieu de rendez-vous qu'il désirerait (3)... » On reconnaîtra que M. de Rions avait peut-être le droit de se montrer froissé d'un aussi étrange procédé : il se contenta de répondre qu'il allait se rendre à sa demeure particulière, l'hôtel de la marine situé au centre de la ville, sur la place nommée encore aujourd'hui le « Champ de Bataille. »

Les événemens qui suivent nous sont exposés dans deux documens fort intéressans. L'un est ce *Mémoire de la ville de Toulon* auquel on a déjà emprunté plus d'un détail ; l'autre, une relation composée par M. de Rions lui-même (4). D'après la première de ces deux versions, le commandant de la marine serait sorti de l'arsenal « accompagné de plusieurs officiers sous ses ordres. *Ils avaient chacun la main à la garde de l'épée...* Il voulait rendre son escorte *plus formidable* par un détachement du poste de l'arsenal ; mais plusieurs personnes l'en dissuadèrent, l'assurant

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 36.
(2) *Ibid.*, p. 37.
(3) *Ibid.*, p. 38.
(4) Brochure du temps intitulée : *Mémoire que M. le comte d'Albert de Rions a fait dans la prison où il est détenu.*

qu'il n'avait rien à craindre : en effet, *il n'eut rien à craindre de l'arsenal à son hôtel.* Sur ces assurances, il renonça à son projet ; mais comme il n'avait point l'intention de céder et qu'il avait au contraire celle d'être inexorable, il ordonna à un officier qui était à son côté de se rendre au quartier des troupes pour en faire marcher un détachement armé à son hôtel (1). » Ainsi, la foule est calme ; l'attitude des officiers est provocante ; ils ont « la main à la garde de l'épée ; » le trajet de l'arsenal à l'hôtel de la marine s'accomplit paisiblement.

Écoutons maintenant le témoignage de M. de Rions. Son récit diffère essentiellement de celui du Mémoire de la ville, sinon sur les faits eux-mêmes, du moins sur les circonstances au milieu desquelles ils se sont produits et qui en modifient sensiblement le caractère. « Je sortis de l'arsenal accompagné de tous les officiers qui s'étaient trouvés auprès de moi. Je fus extrêmement surpris de me trouver au milieu d'une foule de gens qu'il me fallut traverser ; elle était, malgré la présence de M. le consul qui me joignit sur ces entrefaites, *prête à m'attaquer et ne fut contenue que par le cortège d'officiers dont j'étais entouré* (2). » On arrive à la porte de l'hôtel. La foule veut y pénétrer. Le commandant de la marine s'y oppose. Un conflit s'engage. « M. Roubaud lui-même et M. Barthélemy qui l'accompagnait furent froissés (bousculés) ; plusieurs officiers de la marine furent insultés ; l'épée de M. de Saint-Julien fut brisée ; une canne à lame qu'il portait lui fut arrachée des mains ; son chapeau lui fut enlevé et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il se sauva dans l'hôtel (3)... » Tandis qu'on se bat à la porte, dans le salon de l'hôtel, M. Roubaud et M. Barthélemy supplient, « pour l'amour de la paix, » M. de Rions d'accorder la grâce des deux ouvriers. « Je répondis assez longtemps que je ne pouvais pas, sans me déshonorer, accorder une grâce qui ne pouvait que paraître forcée, aux yeux d'une population qui n'en deviendrait que plus insolente. Enfin, cédant aux instances de ces deux officiers municipaux, je leur dis qu'ils m'arrachaient cette grâce malgré moi et que, puisqu'ils la croyaient absolument nécessaire, il me fallait bien y consentir (4)... »

Sur ces entrefaites, le détachement demandé par M. de Rions

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 38 et 39.

(2) *Mémoire de M. de Rions*, p. 4. Cette affirmation de M. de Rions est confirmée par la déposition d'un témoin qui déclare que le commandant et son cortège d'officiers ont été accompagnés, de l'arsenal à l'hôtel, par les huées et les insultes de la populace. (Archives municipales de Toulon, *Cahier d'informations et de recherches sur l'affaire du 1er décembre.*)

(3) *Mémoire de M. de Rions*, p. 4.

(4) *Ibid.*, p. 5.

arrive sur le « Champ de Bataille. » S'il faut en croire le Mémoire dressé par la municipalité, chacun des cent hommes qui le composaient aurait reçu, avant de quitter la caserne, six cartouches à balle. Aucun document dans les Archives de Toulon ne prouve l'exactitude ou la fausseté de cette affirmation. Mais, à supposer même qu'il ait été réellement procédé à une distribution de cartouches, qui pourrait s'étonner qu'une troupe destinée à la sauvegarde de l'ordre public menacé ait été pourvue de munitions? Et ne faut-il pas la mauvaise foi dont les auteurs du Mémoire ont donné plus d'une preuve pour conclure de ce fait, formellement nié d'ailleurs par M. de Rions (1), à l'intention préconçue, chez le commandant de la marine, de faire tirer sur le peuple (2)?

Depuis le moment où le détachement de canonniers-matelots arrive sur la place, les dépositions recueillies et invoquées par les deux parties deviennent absolument contradictoires sur un fait essentiel qui est de savoir si l'ordre de tirer a été donné. Le « Champ de Bataille » était couvert d'une foule tumultueuse et menaçante, qui enveloppait de toutes parts le faible détachement rangé autour de l'hôtel. La municipalité accuse les chefs de ce détachement, particulièrement M. de Broves et M. de Bonneval, d'avoir jeté à la troupe l'ordre de faire feu (3). D'autre part, le principal incriminé, M. de Bonneval, major-général de la marine, affirme, « sous serment et sur son honneur qui est son guide depuis trente-cinq ans qu'il sert l'État et le roi, » qu'il n'a pas donné l'ordre en question, mais seulement celui de : Reposez-vous sur vos armes. Sa déclaration est, sur ce point, absolument catégorique : « M. Quévilly, sous-lieutenant, me dit : — Est-ce reposés-vous sur vos armes ou chargés vos armes? — Je lui répondis à haute voix : non. Reposés-vous sur vos armes! Cet ordre fut exécuté. Il fut donné devant M. de la Devèze, lieutenant de vaisseau, qui était auprès de moi (4). »

(1) *Recueil de pièces concernant M. d'Albert de Rions*, p. 22.

(2) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 39, note *a*. « Le projet était donc fait de tirer sur le peuple. »

(3) « L'ordre est donné : chargez vos armes, portez vos armes, feu! Cet ordre terrible, cet ordre sanguinaire... sortit principalement de la bouche de M. de Bonneval et de celle de M. de Broves... » (*Mémoire de la ville*, p. 43.) « Un détachement de deux cents hommes arrive sur la place d'armes et devant l'hôtel du commandant. On leur distribue des cartouches, on leur ordonne de charger les armes, de faire feu : vingt-cinq témoins l'attestent... » (*Précis sur l'affaire de Toulon*, p. 13.) « Une foule de témoins attestent que M. de Broves et M. de Bonneval ont fait très distinctement les commandemens de : Portez armes, chargez armes, feu! Le plus grand nombre ajoute même que l'ordre de faire feu fut réitéré... » (Fragment d'un *Mémoire relatif à l'affaire de Toulon*, p. 6.)

(4) Archives municipales de Toulon. Déclaration de M. de Bonneval sur son arrestation.

Il ne faut pas oublier qu'un projet de massacre était d'avance imputé au commandant de la marine. Des imaginations ainsi prévenues, singulièrement échauffées et dans l'attente d'un événement tragique, devaient naturellement prendre pour le commandement meurtrier qu'elles attendaient, le premier ordre sorti de la bouche d'un officier. Elles n'y manquèrent pas, en effet; et, lors de l'enquête à laquelle procéda la municipalité, des témoins se présentèrent à l'envi pour affirmer que l'ordre de tirer avait été donné. La déposition de M. de Bonneval n'en subsiste pas moins; et c'est une bonne règle historique de tenir compte de la qualité des témoignages plus encore que de leur nombre. Or, cette déposition est d'une importance capitale, non-seulement à cause du ton d'absolue sincérité qu'on y a sans doute remarqué, mais encore et surtout à cause de l'extrême précision des détails qu'elle rapporte. Un autre témoignage de grand poids va nous permettre de reconstituer assez exactement la scène. « J'eus lieu d'être fort surpris, déclare M. de Broves, lorsque, quelque temps après, j'appris qu'on m'accusait d'avoir commandé de faire feu, *lors même qu'au préalable on s'était abstenu de faire charger les armes*. Ce commandement n'a jamais été fait: j'en atteste la vérité et l'honneur que l'on sait m'être plus précieux que la vie. Si quelques canonniers ont *cru l'entendre*, je dois leur pardonner cette accusation car, dans un moment de tumulte et lorsque j'étais attaqué, *j'ai pu faire le simple commandement de porter les armes avec l'air menaçant que j'aurais pu avoir en commandant de les charger;* mais, encore une fois, je jure, sur ma parole d'honneur, non-seulement que je n'ai pas fait un commandement *que je n'étais pas en droit de faire*, mais même que je n'en ai pas eu l'idée (1). »

(1) *Exposé de la conduite de M. de Broves le* 1er *décembre* 1789. Pièce publiée dans une brochure du temps intitulée : *Recueil de pièces concernant M. d'Albert de Rions.* La déclaration de M. de Bonneval confirme de tous points la version présentée par M. de Broves : « Il (M. de Broves) fit le commandement au détachement de : « Portés vos armes ! et un instant après entra dans l'hôtel... » Une lettre adressée par M. de Broves à la municipalité donne quelques détails de plus sur l'incident : « Je viens vous présenter avec vérité et sur l'honneur le plus sacré la conduite que j'ai tenue le 1er décembre... Un homme que je ne connais point vint à moi, d'un air furieux, en me chargeant d'injures. Je luy répondis avec beaucoup de modération que je ne le connaissais pas et que très certainement il n'avait pas à se plaindre de moi... Je reçus une blessure à la cheville... Je criay aux canonniers qui me devaient protection, *et qui ne bougeaient pas*, de porter leurs armes, avec l'air très indigné. *Je ne voulais qu'en imposer par ce mouvement*, distraire le public et entrer sans danger sur la terrasse... J'étais attaqué, messieurs,.. et, dans cette position, vous ne me trouveriez peut-être pas coupable si j'avais osé ordonner, ainsi qu'on m'en accuse, de charger les armes, commandement qui ne m'est point échappé, *parce que je n'en avais pas le droit* et que je n'avais pas perdu la tête, j'en jure sur mon honneur qui m'est plus cher que la vie... » (Archives municipales de Toulon, lettre de M. de Broves, du 5 décembre 1789.)

On peut saisir ici, sur le fait, le mode de formation de ces sortes de légendes spontanées qui éclosent soudainement dans la foule — et qui ont dû altérer le véritable caractère de tant d'événemens. Un officier menacé par des émeutiers jette précipitamment à ses hommes l'ordre de porter les armes. Qu'on le remarque bien : la démonstration qu'il leur commande est parfaitement inoffensive ; c'est un avertissement à la sédition de ne pas aller plus loin, sous peine de voir la force imposer, s'il le faut, le respect de la loi. Mais ce commandement, lancé sans doute d'une voix vibrante, soit de colère, soit d'émotion, est mal compris, dénaturé. On croit entendre que l'officier dit de charger les armes au lieu de les porter. Cette première altération du fait initial entraînant aussitôt une nouvelle déformation, un nouveau grossissement de la vérité, l'ordre *de porter* les armes converti en celui *de les charger*, se métamorphose immédiatement en un ordre *de tirer*. Cette version mensongère se propage, court, vole, s'orne, s'embellit, s'enfle de bouche en bouche. Non-seulement elle ne rencontre pas un incrédule, mais elle suscite des témoins du fait controuvé qu'elle affirme. Et voilà comment, lors de l'enquête faite quelques jours après sur l'événement, il se trouva vingt-cinq personnes pour déclarer sous serment, avec une sincérité qu'on ne songe même pas à suspecter, qu'elles avaient *entendu* un ordre qui certainement n'a pas été donné. Chose étrange, les soldats eux-mêmes de M. de Broves se méprirent sur le sens du commandement qui leur était adressé par leur chef. Ceux du premier rang, qui pouvaient plus facilement entendre sa voix au milieu du tumulte, portèrent docilement les armes, comme il l'avait ordonné ; « mais une grande partie des autres se posèrent sur leurs armes ; dès lors, il fut accusé par le peuple d'avoir donné le commandement de faire feu, *ce qui n'est pas* (1). » Cette attitude de la troupe ne pouvait manquer, en effet, de passer aux yeux des spectateurs pour un refus déclaré de verser le sang du peuple. Un témoin dépose : « Les soldats refusèrent d'obéir au commandement *de charger les armes*, disant qu'ils n'étaient pas faits pour égorger leurs amis, leurs frères. Plusieurs se reposèrent sur leurs armes ; d'autres jetèrent leurs fusils, et les citoyens crièrent : bravo, bravo, les soldats de la marine (2) ! » Et le Mémoire de la ville, paraphrasant ce document selon les règles de la rhétorique du temps, enregistre en termes pompeux cette déposition : « Non, non ! s'écrient à l'envi les géné-

(1) *Compte-rendu au ministre de l'affaire de Toulon*, lettre du marquis de La Roque-Dourdan au comte de La Luzerne, en date du 2 décembre 1789, p. 7. (M. de La Roque-Dourdan, capitaine de vaisseau, exerça par intérim les fonctions de commandant de la marine à Toulon durant la détention de M. de Rions.)

(2) Archives de Toulon. (Extrait du troisième cahier d'informations et de recherches.)

reux canonniers-matelots, nous ne voulons pas *tirer!* Les uns jettent leurs armes, les autres se reposent dessus, tous lèvent la main, et par ce signe respectable ils confirment leur serment solennel d'être fidèles à la nation, au roi et à la loi. Mille cris de joie et d'applaudissement s'élèvent à l'instant. Les ordonnateurs de cet ordre inhumain ont à peine le temps de fuir dans l'hôtel, de cacher leur honte et leur désespoir, et de se soustraire aux coups de pierres qui les suivaient (1). » La légende avait désormais trouvé sa forme définitive; la voilà faite, achevée, prête à entrer dans la circulation, comme une pièce de fausse monnaie imitant parfaitement la bonne, et à donner au mensonge qu'elle abrite droit de cité dans l'histoire.

Cependant M. de Rions, instruit par ses officiers de l'effervescence qui régnait au dehors et du peu de fond qu'on pouvait faire sur la troupe, avait décidé que le détachement de canonniers-matelots rentrerait sur-le-champ dans ses quartiers. On comptait sur ce départ pour calmer le peuple; le consul d'ailleurs se faisait fort de maintenir l'ordre avec l'assistance de la milice bourgeoise seule; les officiers municipaux sortirent de l'hôtel, en annonçant la grâce accordée aux deux ouvriers. Cette concession, le renvoi des soldats, auraient dû, ce semble, enlever tout prétexte au tumulte. Il redoubla au contraire : preuve évidente que l'affaire des ouvriers congédiés n'était que le prétexte de l'émeute, qu'elle avait des causes plus graves et plus profondes. Des pierres furent lancées contre les fenêtres de l'hôtel de la marine. Le commandant chargea un de ses officiers d'aller demander à l'hôtel de ville la proclamation de la loi martiale. La municipalité n'eut pas le courage d'user des pouvoirs que la loi lui conférait, et se contenta d'envoyer deux compagnies de la garde nationale, qui prirent position, l'une à la porte, l'autre devant la façade de l'hôtel. Quelques instans après, furent commis deux lâches attentats sur le caractère et la gravité desquels le Mémoire de la ville de Toulon essaie vainement de nous donner le change. M. de Bonneval, accoudé à la balustrade d'une galerie qui régnait sur la façade de l'hôtel, à quelques pieds au-dessus du sol, causait tranquillement avec des officiers de la garde nationale, lorsqu'un inconnu, se glissant le long du mur, le frappa traîtreusement de deux coups de sabre, l'un à la main, l'autre à la tête (2). On le porta, couvert de sang, dans une chambre où un chirurgien de la marine se mit en devoir de le panser. Il y était à peine, qu'il vit arriver M. de Saint-Julien, major de vaisseau, « tout mutilé, un œil poché et pouvant à peine

(1) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 44.
(2) Déclaration de M. de Bonneval, déjà citée.

se soutenir (1). » M. de Saint-Julien, ayant été désarmé de son épée en arrivant à l'hôtel du commandant, était sorti pour aller chercher un sabre. Comme il revenait, « il fut assailli sur la place, renversé par terre et blessé de plusieurs coups. Il allait périr, quand un officier de la garde nationale et un brave volontaire, au péril de leur propre vie, l'enlevèrent à ses assassins (2), » au moment même où M. de Rions et les officiers qui se trouvaient avec lui dans l'hôtel s'élançaient courageusement à son secours, « aux risques de tout ce qui pouvait arriver (3). » La situation devenait de plus en plus grave. Le commandant de la marine annonça l'intention d'appeler à son secours un détachement de troupes réglées, « le danger d'être attaqué et forcé dans l'hôtel paraissant devenir plus pressant (4). » Le consul le supplia de n'en rien faire et de « mettre une confiance entière dans la milice nationale. » Le détachement du bataillon du Barrois fut donc décommandé, et la garde nationale enveloppa l'hôtel de toutes parts. M. de Rions crut d'abord avoir à se féliciter du parti qu'il avait pris de ne pas recourir aux troupes de la garnison : le peuple s'écarta et cessa de lancer des pierres. Mais bientôt des volontaires pénétrèrent dans la salle basse de l'hôtel, où se tenaient le commandant et une douzaine d'officiers, « armés de leurs seules épées. » Ils déclarèrent, « du ton le plus absolu, qu'ils voulaient que je leur livrasse M. de Broves, major de vaisseau, qu'ils accusaient d'avoir donné ordre aux détachemens de canonniers-matelots qui, le matin, s'étaient assemblés sur la place, de faire feu. Je niai le fait en les assurant, conformément à la vérité, que les armes n'étaient pas chargées. Tout fut inutile, et après avoir subi l'humiliation de toutes sortes de menaces pendant près d'un quart d'heure, je me vis forcé de leur livrer M. de Broves, sur les promesses les plus fortes qu'il ne serait maltraité en rien et qu'on voulait simplement s'assurer de lui. M. Morellet et M. Saurin, l'un colonel, l'autre major de la milice nationale, et un des trois membres du conseil permanent, qui m'avaient été envoyés par M. Roubaud, m'assurèrent qu'ils répon-

(1) Déclaration de M. de Bonneval.

(2) *Mémoire de M. de Rions.*

(3) *Ibidem.* Le Mémoire de la ville affirme que M. de Saint-Julien avait, le matin, dans la bagarre qui s'engagea à la porte de l'hôtel, « répandu le sang d'un citoyen » d'un coup de canne à épée et qu'il portait son sabre nu à la main lorsqu'il fut assailli sur la place. C'est pour « prévenir l'usage qu'il pouvait faire » de cette arme, qu'on s'est jeté sur lui. Le peuple n'a fait qu'user du droit de légitime défense contre « celui qui le premier avait tiré le glaive. » Quant à l'agression dont M. de Bonneval était victime dans le même temps, le Mémoire de la ville, à court sans doute de sophismes pour justifier un pareil acte, la passe simplement sous silence.

(4) *Mémoire de M. de Rions.*

daient de lui sur leurs têtes (1). » M. de Broves leur avait à peine été livré que les volontaires rentrèrent tumultueusement dans l'hôtel, « malgré les efforts de plusieurs de leurs officiers qui voulaient les empêcher, » et déclarèrent qu'il leur fallait aussi M. de Village. Le commandant essaya de faire entendre raison à ces forcenés, mais ce fut peine perdue. Sur le refus énergique qu'il opposa à leur nouvelle et injustifiable exigence, on se jeta sur lui, on lui arracha son épée et on l'entraîna hors de l'hôtel. « Je fus mené au palais (de justice), dépose M. de Rions, à travers les huées et les insultes de la populace; quelques volontaires cherchèrent à m'assommer en route, tandis que d'autres me défendirent de leur mieux, ce qui ne m'empêcha pas de recevoir un coup de crosse entre les épaules, qui m'eût renversé si je n'avais été soutenu. Je reçus un second coup qui me fit peu de mal; mais j'eusse vraisemblablement péri, si les volontaires les plus près de moi n'avaient paré plusieurs autres coups qui me furent portés. Arrivé au palais, on me fit d'abord monter dans un cabinet où il y avait du feu et où j'étais peut-être attendu ; mais plusieurs volontaires décidèrent *qu'il me fallait mettre au cachot*, comme M. de Broves y avait été mis (2). » Un débat s'engagea entre eux sur la question de savoir si l'on enfermerait ou non le commandant de la marine dans un cachot, comme un malfaiteur. M. de Rions y mit fin en leur disant « qu'il était prêt d'aller partout où il pourrait être débarrassé d'eux. » Cette hauteur dédaigneuse, ce sang-froid conservé au milieu des insultes et des coups, portèrent au comble la fureur de ces hommes : M. de Rions fut jeté dans un des plus infects cachots du palais, en compagnie d'un individu condamné aux galères. Ce fut seulement au bout d'une heure que le consul, accompagné du lieutenant civil et criminel et d'un membre du conseil permanent, vint l'en tirer. On le fit alors passer dans une pièce où il trouva le commandeur de Village, le marquis de Castellet, officiers de marine, arrêtés comme lui et comme lui traînés au palais où le comte de Broves les avait précédés. « M. de Bonneval, arrêté le dernier de nous tous, arriva trop tard *pour avoir les honneurs du cachot.* » Ces officiers apprirent à leurs chefs que l'hôtel de la marine avait été envahi par les volontaires; qu'ils s'y étaient livrés à une per-

(1) *Mémoire de M. de Rions.* — S'il faut en croire l'auteur de l'*Histoire de la Révolution dans le département du Var*, M. de Broves aurait généreusement insisté auprès de son chef pour se livrer lui-même. Des cris de mort l'accueillirent à sa sortie de l'hôtel. Il crut qu'il allait être massacré et remit sa montre à un officier de la garde nationale « en le priant d'acquitter pour lui les services de son domestique. » (Lauvergne, p. 41-42.)

(2) *Mémoire de M. de Rions.*

quisition dévastatrice, enfonçant les portes, brisant tout sur leur passage; que M. de Saint-Julien avait pu heureusement leur échapper, ainsi qu'un autre officier accusé par eux d'avoir parcouru le matin les casernes, en excitant les soldats à défendre leurs chefs et à tirer au besoin sur le peuple (1); enfin qu'une cachette, où Mme de Rions et sa fille s'étaient réfugiées, n'avait pas été découverte. Telle était l'œuvre accomplie par cette milice bourgeoise, en qui le consul avait affirmé que le commandant de la marine pouvait mettre une entière confiance!

Il semble qu'il ne restait plus à la municipalité qu'à racheter, s'il se pouvait, la honteuse faiblesse dont elle avait fait preuve depuis le commencement de cette funeste journée. Qu'elle fît des excuses aux officiers injuriés, maltraités, arrêtés au mépris non-seulement de tout droit, mais des formes les plus élémentaires de la justice; qu'elle les prît résolument sous sa sauvegarde, qu'elle adressât aux Toulonnais une proclamation flétrissant avec énergie les excès commis; qu'elle fît appel, pour en empêcher le retour, à la partie saine de la garde nationale, à celle que la haine aveugle de « l'aristocratie » ne privait pas encore tout à fait de raison et d'humanité, aux braves gens dont l'intervention avait sans doute prévenu le massacre de M. de Saint-Julien, puis de M. de Rions : et les suites de cette affaire, plus tristes et plus graves à certains égards que l'affaire elle-même, pouvaient être évitées. Mais il eût fallu, pour prendre cette initiative courageuse, des hommes capables de tenir tête aux passions déchaînées de la foule; et ces hommes

(1) On trouve, à ce sujet, dans le *Cahier d'informations et de recherches* (Archives municipales de Toulon) un passage bien curieux et qui montre à quel point l'esprit de discipline était déjà compromis, même dans les troupes réglées. Déposition d'un témoin appartenant au corps royal des canonniers-matelots : « ... A dit que le même jour que son général fut mis en prison, le sieur Chataignié, garçon-major de la marine, vint à onze heures du matin dans le quartier du déposant dire qu'il venait de la part du général pour savoir s'ils obéiraient au commandement que le général donnerait à la troupe. Tous les canonniers répondirent que, *si le commandement était fait à propos*, ils lui obéiraient. Alors, s'adressant à l'un des camarades du déposant, il lui dit : « — Que feriez-vous, monsieur? — Comme mes camarades, » répondit le canonnier. Ensuite, venant au déposant, il lui dit : « — Et vous, monsieur? » — A quoi le déposant lui répondit : « — Monsieur, si j'étais pour faire feu contre l'ennemi, je le ferais; mais contre mes frères, monsieur, je ne puis pas le faire. — Qui sont vos frères? lui répliqua le sieur Chataignié. — *Mes frères*, lui répondit le déposant, *c'est la nation*. » — Le mot est caractéristique dans sa forme naïve et doit bien avoir été dit. Quelques soldats se trouvaient encore sur le Champ de bataille quand M. de Saint-Julien fut attaqué par le peuple : — « J'espère, leur dit-il, que vous ne laisserez pas assassiner un officier à votre tête?.. » — *Cette troupe ne fit aucun mouvement pour le secourir*. » (Lettre du marquis de La Roque-Dourdan à M. le comte de La Luzerne, en date du 2 décembre 1789, publiée dans le *Compte-rendu au ministre de l'affaire de Toulon*.)

devenaient rares, en un temps où la tribune et la presse proclamaient à l'envi le dogme de la bonté, de la justice, de l'infaillibilité du peuple, et où il commençait à devenir dangereux de paraître douter du nouvel article de foi. Honnête assurément et bien intentionné, mais déplorablement faible, dominé d'ailleurs par l'avocat Barthélemy, âme fougueuse et déjà jacobine, le maire-consul Roubaud garda, après l'émeute, la même attitude hésitante et molle dont il n'avait pas su se départir pendant la crise. Devant les victimes de cette inqualifiable arrestation, il protesta de sa douleur, de son indignation même; mais cette indignation n'alla pas jusqu'à les mettre en liberté sur-le-champ, ainsi que l'ordonnait impérieusement la justice; et, sous prétexte d'éviter de nouveaux troubles à la cité, de les soustraire eux-mêmes aux risques de la vindicte populaire, il annonça à M. de Rions et à ses compagnons qu'il était obligé de les garder au Palais de Justice (1). Et ce fut cette même garde nationale, chargée quelques heures auparavant de leur protection, qui fut alors chargée du soin de leur surveillance : les défenseurs devenaient les geôliers !

« Tels sont, dit excellemment M. de Rions à la fin de son Mémoire, les détails de l'attentat inoui dont je demande justice. J'ai été arraché de la maison du roi, de l'hôtel que j'habite; j'ai été traîné en prison comme un scélérat; j'y étais renfermé dans un cachot. Les principaux officiers du corps ont été traités avec la même indignité;.. la licence effrénée des volontaires a, dans cette occasion-ci, dépassé toutes les bornes. Les loix anciennes, les loix nouvelles, ont été également violées; ils ont outragé les décrets de l'assemblée nationale en tout ce qui concerne les droits de l'homme et ceux du citoyen. Qu'on ne nous considère pas ici, si l'on veut, comme des militaires en grade et moi, en particulier, comme le chef d'un corps respectable; qu'on voie simplement en nous des citoyens tranquilles et irréprochables, et tout homme honnête ne pourra qu'être révolté de l'injuste et odieux traitement que nous avons essuyé et se joindre à nous pour en désirer la punition. »

On ne peut rien ajouter à la justesse et à la force de ces observations.

GEORGE DURUY.

(1) « La fuite des uns et la détention des autres *produisirent l'heureux et double effet d'assurer leur liberté individuelle et la tranquillité publique,* » ose dire le *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 48.

LA FRANCE

ET

LE PAPE LÉON XIII

Trois documens ont été publiés dans les dernières semaines de 1892, qui se ressemblent en plus d'un point et notamment en celui-ci: que tous les trois attribuent comme fin suprême à la politique de Léon XIII la restauration du pouvoir temporel des papes. Tous les trois également, ou du moins deux d'entre eux, partent de cette observation que Léon XIII, dès le commencement de son règne, a marqué pour la France une prédilection particulière, qui ne s'est jamais démentie et que rien n'a pu décourager. De là, à construire le syllogisme suivant, c'est l'affaire d'un trait de plume. Le commun et constant objet de la politique de Léon XIII est la restauration du pouvoir temporel. Or, Léon XIII réserve pour la France seule ses bienfaits et ses grâces. Donc Léon XIII attend de la France la restauration du pouvoir temporel.

Jeu d'esprit d'autant moins difficile et d'autant plus intéressant que les documens dont il s'agit ont respectivement pour auteur: un professeur de droit, un diplomate, un philosophe platonicien. Le professeur de droit est un Allemand, M. H. Geffcken, le philosophe est un Italien, M. Bonghi; quant au diplomate, il reste masqué, — s'il se démasquait, serait-ce un diplomate? mais on a d'assez bonnes raisons de le croire Autrichien ou Hongrois. Une triple alliance, comme on voit: discrète sans doute et modérée, telle

qu'on la peut attendre d'une trinité aussi sage, mais enfin un extrait ou plutôt trois extraits de la triple alliance.

Professeur, diplomate et philosophe cosmopolites. L'Allemand écrit en français, l'Austro-Hongrois en anglais; il n'y a que l'Italien qui, une fois n'est pas coutume, ait écrit en italien. La brochure française de M. Geffcken a pour titre: *Léon XIII devant l'Allemagne;* l'étude anglaise du diplomate autrichien, *la Politique de Léon XIII*; l'article de M. Bonghi : *l'Église et l'Italie.* — *Lettre ouverte à sa sainteté Léon XIII.* La brochure a paru vers le milieu d'octobre; l'étude du diplomate, dans la *Contemporary Review* du même mois; l'article de M. Bonghi, dans la *Nuova Antologia* du 1er décembre. Identité d'inspiration, simultanéité de publication, ne sommes-nous pas en présence d'une sorte « d'action parallèle? »

J'écarte M. Bonghi, qui est (tous les ministres de son pays l'ont éprouvé à leurs dépens) un indiscipliné, un humoriste, qui ne sait obéir qu'à lui-même et, encore, lui-même ne s'obéit guère: à celui-là, on n'impose pas de plan préconçu: il dit ses vérités même à la triple alliance (1). Mais pour les autres, pour M. Geffcken et le diplomate de la *Contemporary Review*, « l'action parallèle » est certaine; ou le fond et la forme ont été combinés à l'avance jusqu'aux moindres détails, ou l'imitation va jusqu'au plagiat; ou bien M. Geffcken a servilement copié le diplomate de la *Contemporary Review*, ou bien il n'y a pas de diplomate austro-hongrois dans cette affaire et c'est M. Geffcken, le diplomate masqué de la *Contemporary Review*.

Peu importent, au surplus, le va-et-vient, les transformations des personnages; un même fil les tient attachés, un même doigt les fait mouvoir. C'est ici le grand et unique théâtre de la politique internationale; les comédiens s'agitent sur la scène, mais le poète est dans les coulisses, inquiet, anxieux, suivant de l'œil et de l'oreille sa pensée qui parle, sa volonté qui marche. De tout ce que peuvent dire plus ou moins finement le financier, l'amoureux et le traître, il n'y a que cette volonté à surprendre, cette pensée à dégager.

Nous allons tâcher de le faire. Nous allons reprendre un à un les termes du syllogisme qu'on nous propose et qu'on voudrait nous imposer, examinant successivement quelle a été la politique de Léon XIII envers les différens États, ce qu'elle a été d'après M. Geffcken et le diplomate, d'après M. Bonghi, ce qu'elle a été d'après les publicistes catholiques qui se sont donné ou qui ont

(1) Voyez le récent article de M. Bonghi dans le journal *le Matin.*

reçu la mission de réfuter ces allégations, ce qu'elle a été dans la réalité des faits. Nous insisterons, nous aussi, puisqu'on y insiste, sur la politique du pape vis-à-vis de la France. Nous rechercherons si vraiment Léon XIII se décide et se dirige par l'obsédant désir du rétablissement du pouvoir temporel; si ce rétablissement, à supposer qu'on dût l'attendre de quelque puissance terrestre, il pourrait l'attendre de la France; si l'histoire, si la logique lui permettent de l'espérer. Comme le syllogisme en discussion ne repose que sur cette hypothèse, la base manquant, il s'écroulera. Nous aurons alors à rechercher quels sont les véritables motifs de la politique pontificale; nous confronterons ses adversaires avec ses partisans; nous ferons, sur les textes, la critique de leurs assertions et, en ce qui touche spécialement la France, nous apporterons dans le débat, pour la valeur qu'il peut avoir, notre témoignage personnel.

I.

M. Geffcken s'occupe de Léon XIII, surtout par rapport à l'Allemagne. Il a contre le pape plusieurs griefs. Le premier remonte à onze ans de distance, à 1882. En 1882, M. H. Geffcken, membre du conseil d'État de l'Alsace-Lorraine, vint à Rome, chargé d'une mission officieuse par le statthalter, le maréchal de Manteuffel. Il devait exposer confidentiellement au cardinal Jacobini, secrétaire d'État de sa sainteté, deux affaires que M. de Manteuffel regardait comme fort importantes, mais qui parurent alors à la cour romaine et qui nous paraissent aujourd'hui d'importance très inégale. M. H. Geffcken représenta au cardinal qu'il « était nécessaire d'élargir les pouvoirs donnés au coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, M. Stumpf. » Cela ne fit point de difficultés et ne dura que quelques semaines. Mis en goût par ce prompt succès, M. Geffcken risqua sa seconde requête. « Il faudrait, insinua-t-il, interdire au clergé alsacien de se mêler de l'agitation anti-allemande en Alsace (1). »

Le cardinal Jacobini fit semblant de ne pas entendre. « Le secrétaire d'État ne voulut pas y mordre. » M. Geffcken revint à l'assaut. Le cardinal « s'excusa en disant que *c'était contre les traditions de la Curie d'intervenir dans les affaires intérieures des États.* » Notez cette phrase; c'est autour d'elle que tourne toute la brochure de M. H. Geffcken. Mais, répliqua l'homme de confiance du

(1) H. Geffcken, *Léon XIII devant l'Allemagne;* E. Dentu, 1892, une brochure in-16, p. 26.

maréchal de Manteuffel, le saint-siège est bien intervenu « en commandant au clergé de l'Alsace-Lorraine la prière officielle pour l'empereur. » Le secrétaire d'État répondit que c'était autre chose « puisqu'on pouvait prier pour tout le monde. » Instances, objurgations, rien n'y fit. M. Geffcken perdit patience. Il s'ouvrit de son insuccès à un ecclésiastique romain qui se contenta de sourire: « Cher monsieur, vous ne connaissez pas encore la cour de Rome! » et qui, si les souvenirs de M. Geffcken sont exacts (ils peuvent et doivent l'être), expliqua le refus du cardinal Jacobini par la crainte de voir diminuer en France le denier de saint Pierre. Finalement, il lui conseilla de s'adresser au pape lui-même. Trop modeste négociateur à qui cette pensée ne serait pas venue!

M. H. Geffcken sollicita et obtint une audience. Il en décrit le cérémonial avec une pompe un peu naïve. Ce fut la plus ordinaire des audiences privées. M. Geffcken, introduit près du pape, débuta par un compliment. Il lui dit qu'il voulait partir pour Pérouse, mais qu'il avait préféré voir le Pérugin vivant au lieu du Pérugin mort. Léon XIII prit, à ce qu'affirme M. Geffcken, une si délicate flatterie en bonne grâce. Je le veux croire. Tout de suite, le pape vint au fait. Il remercia M. de Manteuffel « de la bienveillance avec laquelle il traitait l'Église d'Alsace-Lorraine. » Puis il attendit. M. Geffcken aborda peu à peu son sujet. C'est lui qui écrit « peu à peu. » Le pape l'aborda plus prudemment encore : il ne fit qu'écouter et interroger. M. Geffcken en conclut que « la situation n'était qu'imparfaitement connue de Léon XIII. » C'est bien hardi. M. Geffcken eût désiré s'étendre plus longuement sur ce chapitre, mais le pape y coupa court par une phrase dont le narrateur a dû forcer, sinon le sens, au moins l'accent: « Je vous autorise à assurer M. le maréchal que j'y mettrai bon ordre. » La réponse de Léon XIII n'a pas dû revêtir cette raideur tout allemande et militaire. Elle a dû n'être qu'une sorte de : « Nous verrons, » le *Vedremo* diplomatique et italien. Ce qui le prouve, c'est que, de l'aveu de M. Geffcken, aucun acte ne s'ensuivit.

Pendant toute la première partie de l'entretien, le saint-père avait laissé parler M. Geffcken. A peine M. Geffcken eut-il achevé ses doléances que le pape prit l'offensive et fit à l'envoyé de M. de Manteuffel cette déclaration très nette : « Il nous faut une revision de la législation ecclésiastique prussienne, inacceptable pour l'Église, par une loi qui définitivement rende justice aux plaintes fondées des catholiques et qui lie le gouvernement. Vraiment, je ne conçois pas qu'un homme d'État, comme le prince de Bismarck, ne comprenne pas que seulement une telle loi générale, conçue dans un sens large, peut mettre fin à la lutte déplorable

que l'on a provoquée par les lois de mai. » L'audience fut levée là-dessus. Le succès de M. Geffcken était mince. Il était venu pour récriminer contre l'Église, et voilà que c'était l'Église qui récriminait contre l'Allemagne; il était venu pour obtenir, et on lui avait demandé. En descendant les deux cents marches de la Scala Regia, il put se dire que l'ecclésiastique romain avait raison et que, une demi-heure encore auparavant, il ne connaissait pas la cour de Rome.

Nous n'avons pas, est-il besoin de l'assurer? insisté sur cette anecdote en elle-même insignifiante, pour le vain plaisir de montrer M. Geffcken dans une posture assez embarrassée. Mais il est toujours bon de connaître l'état psychologique d'un homme qui prend la plume, de savoir si, en écrivant, il a ou n'a pas de passion. La brochure de M. Geffcken laisse partout percer du dépit; ce dépit, on en voit la cause : il a échoué dans la mission que lui avait confiée M. de Manteuffel. Il a échoué en des conditions et sur un point qui devaient lui rendre particulièrement sensibles, particulièrement désagréables, certains actes postérieurs de la politique du souverain pontife. Il était venu solliciter l'intervention du pape, en faveur de l'Allemagne, auprès du clergé alsacien-lorrain. Le cardinal secrétaire d'État refuse, le pape répond évasivement. On invoque la tradition, qui est de ne pas intervenir. Plus tard, le saint-siège intervient et dans le différend des Carolines et dans le vote du septennat militaire et près des catholiques d'Irlande et près des catholiques français. C'est ce que M. Geffcken ne lui pardonnera pas. Lisez et relisez son factum. Vous n'y trouverez que cela. M. H. Geffcken, tout au long de ses soixante-dix pages, accuse le pape de contradiction, oubliant que la pire contradiction, c'est lui, M. Geffcken, qui la commet, lorsqu'il blâme Léon XIII d'intervenir dans les affaires intérieures des États et dans les conflits entre deux États, après avoir été, — inutilement, mais ce n'est pas sa faute, — le supplier d'intervenir dans la question franco-allemande en Alsace-Lorraine.

Ce mécontentement, ce dépit enlève beaucoup d'autorité à la dissertation politique de M. Geffcken. Les termes sont ainsi renversés; l'accessoire devient le principal et le principal l'accessoire; l'état psychologique de l'auteur passe avant le texte même de l'écrit. On ne voit guère qu'un point sur lequel il ait rendu justice à Léon XIII. C'est à propos du *Kulturkampf*, lorsqu'il dit, au contraire de ce qu'on a pu lire souvent, que l'attitude du pape en cette occasion est « une belle page de son histoire, » lorsqu'il avoue que « la suavité de Léon XIII, accommodante pour la forme et tenace pour le fond, » a triomphé de la volonté brutale de M. de

Bismarck. Mais ici encore, le mécontentement entre pour quelque chose, et sa propre rancune contre le *chancelier de fer* rend à M. Geffcken cette concession plus facile.

A peine arrive-t-il au différend des Carolines qu'il perd toute sérénité, toute droiture de jugement. Il reproche amèrement à Léon XIII de ne s'être pas conformé à la parole du Seigneur: « O homme! qui est-ce qui m'a établi sur vous juge et arbitre? » Il lui reproche d'avoir « prêché dans le désert » en « offrant ses services » aux princes catholiques dont aucun n'avait auparavant « pensé à lui soumettre ses affaires. » Maintenant c'était un « tout-puissant ministre protestant. » C'était M. de Bismarck qui « venait réaliser le rêve du pape » d'être institué arbitre sur les nations. Mais M. Geffcken ne croit pas qu'au fond le pape « y ait gagné grand'chose. » Le docteur qu'on ne tue jamais, lorsqu'on a l'honneur de le porter en soi, se réveille triomphant en M. Geffcken. — Et d'abord, s'écrie-t-il, comment le pape aurait-il pu juger « d'après les principes établis du droit international? Comment aurait-il méconnu la bulle d'Alexandre VI, *Inter cætera*, de 1494, qui partageait le Nouveau-Monde entre l'Espagne et le Portugal? Et la bulle d'Innocent XII qui proclamait le droit de l'Espagne sur les îles Carolines, comment Léon XIII l'aurait-il méconnue? » Point de droit. A présent, point de fait ou de politique. Comment le pape aurait-il pu donner raison à l'Allemagne protestante contre la catholique Espagne? (Un peu plus loin M. Geffcken accuse Léon XIII de n'avoir pas défendu la catholique Irlande contre l'Angleterre protestante, mais on a déjà vu qu'il n'en est pas à cela près, qu'une contradiction l'arrête.)

Au résumé, si, pour le différend des Carolines, M. Geffcken en veut au souverain pontife: 1° d'être intervenu; 2° d'avoir prononcé en faveur de l'Espagne, — pour le septennat militaire, il lui en veut uniquement d'être intervenu. « C'était contre la tradition de la Curie de s'immiscer dans les affaires intérieures » des États. Et néanmoins, le 3 et le 23 janvier 1887, le cardinal secrétaire d'État, dans deux lettres adressées à Mgr Angelo di Pietro, nonce apostolique à Munich, exprimait le désir de voir le centre voter pour la loi sur le septennat. Le centre ne se soumit pas. Mais Léon XIII, à l'avis de M. Geffcken, avait commis une grande faute. Il avait « rompu avec une tradition séculaire de la Curie et que lui-même avait toujours maintenue. » Il avait repris le raisonnement d'Innocent III, expliquant son intervention dans des questions séculières: *Non quia judico de feudo, sed quia judico de peccato.* Sous le couvert de ce raisonnement, tous les empiétemens devenaient possibles, et M. de Bismarck, lui aussi, avait commis une grande

faute en tolérant, bien plus, en implorant ce premier pas du pape. M. Geffcken le déclare sans ambages. Mais alors, encore une fois, qu'allait faire M. Geffcken à Rome, en 1882, de la part du maréchal de Manteuffel, statthalter d'Alsace-Lorraine?

Pour commettre cette « grande faute, » il fallait que Léon XIII, que M. Geffcken veut bien ne pas prendre du tout pour un politique léger, eût un mobile très fort et presque irrésistible. Ce mobile, M. Geffcken nous le dévoile : c'est « l'idée fixe du rétablissement du pouvoir temporel, » laquelle *idée fixe* « domine toute la politique actuelle » du saint-siège. Remarquez que M. Geffcken ne doute, ni ne bronche, ni n'hésite. Axiome double, axiome à deux branches : Léon XIII a une idée fixe, qui est le rétablissement du pouvoir temporel ; cette idée fixe domine toute sa politique.

On ne sait si toute cette partie de la brochure de M. Geffcken, qui voudrait être désagréable au pape, sera des plus agréables à l'Italie officielle. Sans y traiter, en effet, la question romaine, que nous nous garderions, quant à nous, de poser seulement, M. Geffcken la pose et fait, au passage, cinq observations qui certainement auront appelé l'attention de la Consultà : 1° « On peut très bien admettre, écrit M. Geffcken, que la *Roma capitale* n'était pas une conséquence nécessaire de l'annexion des États pontificaux ; » 2° Cavour n'avait jeté ce cri de Rome capitale « que sous la condition expresse d'y arriver par une entente avec le pape et la France ; » 3° porter à Rome le siège du gouvernement, c'était « augmenter grandement les difficultés de la situation ; » 4° les faits n'ont pas justifié le mot de Victor-Emmanuel : « Rome est assez grande pour recevoir deux monarques ; » 5° « l'occupation de Rome ne répondait pas aux obligations internationales, prises par l'Italie dans la convention de septembre 1864 et ratifiées par une dépêche du ministre des affaires étrangères du 4 août 1870, lors de la retraite de la garnison française. »

Il est vrai que M. Geffcken passe tout aussitôt à la contre-partie, mais ses raisons pour l'occupation de Rome sont faibles par rapport aux raisons contraires : ce sont des raisons de sentiment, vagues comme toutes les raisons de sentiment ; ce sont de ces raisons du cœur, dont est faite souvent la raison d'État, mais que la justice, c'est-à-dire encore la raison dans les actes, ne connaît pas et ne peut pas connaître. M. Geffcken pense et parle comme M. Crispi, comme le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, M. Adriano Lemmi. Lorsque le ministère Lanza s'empara de Rome, quelques semaines après avoir renouvelé la promesse de n'y pas aller, que fit-il ? « Il agit sous la pression irrésistible du peuple. » M. H. Geffcken le déclare et il ajoute, comme l'eût fait Pantaleoni,

comme l'ont fait tous les libéraux, avant et après 1870, « qu'il était temps de mettre fin au mauvais gouvernement de cet État de prêtres qui ne pouvait se soutenir que par des troupes étrangères et constituait un anachronisme politique, destiné à disparaître tôt ou tard. »

Nous ne voulons ni affirmer qu'il y a ni contester qu'il y ait dans ces argumens quelque chose de bien fondé. Sous la plume de Pantaleoni, de Bonghi, des libéraux italiens, sur les lèvres de M. Crispi et de M. Lemmi, ils ne nous étonnent pas, ils ne nous choquent pas. Mais comment ne pas les trouver étranges quand c'est un professeur de droit qui les produit, un professeur de droit international, instruit, par métier, de la valeur des traités et des engagemens internationaux, un homme qui n'oublie jamais qu'il est professeur de droit et qui glisse des thèses jusque dans ses diatribes? Tournez le feuillet où il invoque « la pression irrésistible du peuple, » le devoir ou la nécessité « de mettre fin au mauvais gouvernement d'un État de prêtres, » à un « anachronisme politique ; » vous y apprendrez que « si le pape n'est plus souverain dans le sens du droit public (puisqu'il n'a plus ni territoire ni sujets) il est au moins traité comme tel dans tous les rapports essentiels. » Vingt lignes plus bas, autre thèse, ainsi formulée : « Le droit d'exclusion, exercé jadis par certains États contre des candidats désagréables, est dorénavant tombé en désuétude. » M. Geffcken demeure donc jusqu'au bout juriste et professeur, quoique, par endroits, on ne s'en douterait guère; mais ne sait-on pas qu'une contradiction ne l'effraie point?

Pour finir, voici la dernière et aussi la plus forte de toutes. M. Geffcken a précédemment reconnu que, sauf deux ou trois erreurs qu'il énumère, la politique du pape a été très habile. Il assure qu'après le 20 septembre 1870 « il ne restait au gouvernement italien qu'à prouver au monde catholique que la perte du pouvoir temporel laisserait intact l'autorité spirituelle du saint-siège. » Il dit que la loi des garanties, « rendue à cet effet » le 13 mai 1871, et « tacitement acceptée par tous les gouvernemens, a fait ses preuves; » que la situation actuelle « doit être regardée comme définitive, qu'aucun souverain italien ne peut plus abandonner Rome capitale, » que « si, par impossible, le pouvoir temporel était rétabli momentanément, la véritable difficulté serait de le maintenir. » Il ajoute que toutes les démonstrations en ce sens sont nécessairement vaines et platoniques. « Les résolutions des assemblées catholiques n'y feront rien. » Le congrès international de Chicago, s'il se réunit en 1893, « laissera la question où elle est. » Certainement, le clergé a beaucoup d'influence aux États-Unis; « mais croit-on

que cette influence suffira pour déterminer le président à intervenir activement » pour une restauration du pouvoir temporel? — Eh bien, alors, et la France?

Ah! la France, M. Geffcken s'en méfie. C'est vers elle que, depuis qu'il a échoué du côté de l'Allemagne, la triple alliance garantissant le *statu quo* territorial du royaume d'Italie, se sont tournés les yeux et le cœur de Léon XIII. Or M. Geffcken, qui en vingt minutes d'entretien a sondé la conscience et l'intelligence du pape, proclame que Léon XIII n'a devant les yeux d'autre image et dans le cœur d'autre passion que ce rétablissement, impossible selon lui, d'un pouvoir, précaire selon lui-même, M. Geffcken. Depuis vingt ans, la république était dans les conditions où s'applique la maxime de l'apôtre saint Paul (*Rom.*, XIII, I) : « Tout homme doit être soumis à l'autorité qui a le pouvoir sur lui. » Pourquoi « le pape a-t-il attendu si longtemps? » a-t-il tant tardé à se prononcer? « Ne semblerait-il pas que sa conversion à la légitimité républicaine serait de date assez récente, coïncidant avec les conseils de Mgr Lavigerie? » Mais, pour s'être converti tard, Léon XIII n'en met que plus d'ardeur dans ses déclarations expresses et répétées, qui équivalent à des ordres. Peu lui importe d'avoir « gravement mécontenté la plus grande partie du clergé; » il répète que l'encyclique du 16 février doit être prise au pied de la lettre, il réduit ainsi « les évêques et les prêtres à un silence mécontent. »

Voilà où aboutit l'infaillibilité du pape. Il y a plus. Léon XIII, « pour plaire à l'alliée latente de la république française, » livre la malheureuse Pologne à ses bourreaux, ouvre aux catholiques russes les portes de l'enfer sibérien. Il appelle le tsar « patriarche du nord » et range la tsarine parmi *ses enfans les plus chers*. « Jusqu'au chargé d'affaires de Russie à Rome, M. Iswolsky, qui se vante d'avoir donné un fameux coup d'épaule à la déclaration papale en faveur de la république française et qui est *personna gratissima* au Vatican! » Mais pour l'Autriche, rien; rien que des dénis de justice pour la monarchie de saint Étienne et pour sa majesté apostolique! Point de cardinaux; pas d'évêque sur le siège d'Agram; des intrigues franco-russo-papalines en Orient, à Constantinople, en Albanie, en Macédoine. M. Geffcken en recule d'horreur; le pape est républicain et cosaque! Rappelons à l'humilité chrétienne l'ancien ministre résident, le conseiller privé de Berlin : on est toujours le cosaque de quelqu'un; si les Russes n'ont pas cessé d'être pour les Allemands des Barbares « mangeurs de chandelle, » les Allemands, malgré la triple alliance, le sont encore pour les Italiens : *Tedeschi, mangiasevi*.

II.

Tous ces griefs, que M. H. Geffcken énumère et développe avec quelque âpreté, le diplomate anonyme de la *Contemporary Review* les reprend à son compte. A moins que ce ne soit M. Geffcken qui les ait repris au diplomate. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont, chez l'un et chez l'autre, formulés à peu près de la même façon. Aussi n'y reviendrons-nous pas. Nous dirons seulement que l'anonyme de la *Contemporary Review* est plus prolixe encore et plus irrité que l'auteur de *Léon XIII devant l'Allemagne*. Mais avec lui, il s'agit bien de Léon XIII devant l'Allemagne : il institue pour juger le souverain pontife une sorte d'aréopage européen, composé de la triple alliance et des amis de la triple alliance, devant lequel il traduit ce pape, coupable de trop aimer la France. Dans ce grand procès, l'Autriche-Hongrie fait la plaignante. Cette pauvre Autriche, gémit le diplomate, innocente comme l'agneau de la fable et, comme l'agneau, sacrifiée! Peu s'en faut qu'il ne rompe franchement en visière à Léon XIII et ne lui jette à la face le vers célèbre de Dante :

In veste di pastor lupi rapaci!

Voilà maintenant les loups qui s'habillent en bergers! S'il ne le fait pas, c'est qu'il lui revient juste à temps en mémoire que celui qui habite le Vatican est « son supérieur vénérable et bien-aimé; » mais s'il ne le fait pas, c'est comme s'il l'avait fait.

A l'entendre, l'Autriche-Hongrie est, pour le catholicisme, « un véritable Eldorado. » Voyez la législation austro-hongroise. Où donc l'Église est-elle plus riche? Cependant, comment Léon XIII se comporte-t-il envers l'Autriche-Hongrie? Il l'abreuve, à plaisir, « d'accusations et d'insultes. » L'insulte la plus grave « consiste dans les efforts peu raisonnés » que fait le pape pour se débarrasser du comte Revertera, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Rome. Une autre insulte à l'Autriche-Hongrie, c'est l'élévation à la pourpre de Mgr Galimberti, nonce du pape à Vienne, et champion résolu de la triple alliance. En lui donnant le chapeau, Léon XIII n'a pas qu'à se « débarrasser » de celui-là aussi, qu'à briser une carrière diplomatique, dont il apprécie très mal les mérites. Et puis, en troisième lieu, il y a l'affaire du patriciat de Venise. Pourquoi le saint-siège demandait-il au gouvernement autrichien une revendication formelle de son droit de présentation? Pour le brouiller avec le roi Humbert. Et les cardinaux, l'évêché d'Agram,

le baptême des enfans issus de mariage mixte? M. Geffcken a déjà dit tout cela; il a déjà dit, au moins en substance, tout ce que le diplomate raconte sur l'attitude hostile du pape envers l'Allemagne et l'Italie, sur son attitude complaisante envers la Russie et la France.

Le rédacteur anonyme de la *Contemporary Review* se borne à verser au débat deux pièces, un bref du cardinal Lambruschini, secrétaire d'État de Grégoire XVI, à propos des mariages mixtes en Hongrie; une lettre d'un personnage qui n'est pas plus clairement désigné, relative au vote du septennat militaire allemand. Quand je dis « verser au débat, » c'est, pour cette pièce, une figure, car le diplomate y fait bien une allusion triomphante; mais il n'a garde de la produire, et comment la produirait-il, puisqu'elle n'a jamais existé? Ces deux pièces, l'une fausse, l'autre détournée de son sens, c'est ce qu'il y a de plus neuf dans l'article de l'anonyme, rapproché, comme il faut le faire, de la brochure de M. Geffcken.

Le reste, au fond, est identique. Si Léon XIII tient ainsi rigueur à la triple alliance, même représentée à sa cour par le blanc agneau autrichien, c'est qu'il n'a rien à en attendre pour le succès de sa politique; s'il réserve tous ses sourires à cette France qui, loin d'être « l'Eldorado du catholicisme, » est à l'heure présente « le plus grand ennemi de l'Église, » c'est qu'il a tout à en attendre pour le succès de sa politique. Et quel est le but de cette politique? Dans l'espoir de reconquérir quelques kilomètres carrés de souveraineté territoriale, Léon XIII « affirmera » et « se démentira, » « professera de nouveaux principes, » « inventera de nouvelles explications, » à des doctrines séculaires, abjurera, en France, la théorie du droit divin, la maintiendra énergiquement en Italie. *Porrò unum est necessarium :* la restauration du pouvoir temporel.

On se doute bien que M. Bonghi, précédemment qualifié de philosophe platonicien, n'est pas aussi cassant que M. Geffcken, ni aussi « pointu » que le diplomate. Sans leur faire injure, il est homme d'une autre ampleur, d'une autre profondeur, d'une autre indépendance d'esprit. Il ne se fait pas plus qu'eux scrupule de morigéner Léon XIII, mais d'une voix onctueuse et caressante. Il met un peu d'encens au fond de son encrier, émousse la pointe de sa plume et écrit à ce pape lettré une belle épître de lettré. C'est comme la remontrance d'un chanoine paresseux qui se plaindrait de l'heure matinale de l'office, de l'ignorance des moines et de la grossièreté des chantres. M. Bonghi se fait petit, tout petit : « Ne regardez pas, très saint-père, à l'incommensurable distance qui

nous sépare, moi, petit homme (*ometto*) privé de toute dignité, et vous, qui êtes au sommet de la dignité humaine, couronné, pour ainsi dire, d'une auréole divine. Abaissez-vous, pour un moment, à écouter ma faible voix ; peut-être les mots qu'elle articulera vous révèleront-ils des vérités qui vous étaient cachées. Entre toutes les infériorités que j'ai sur votre sainteté, en un seul point j'ai un avantage sur elle : c'est que personne ne me flatte et qu'elle, tant de gens veulent la flatter ! »

Ainsi commence la *Lettre ouverte* de l'*onorevole* Bonghi au souverain pontife. Elle est, on le voit, d'un tour tout à la fois respectueux et familier. M. Bonghi raconte au pape ses affaires; qu'il n'a pas été réélu, que lorsqu'il va à Anagni, où il a fondé un collège pour les filles orphelines des maîtres élémentaires, dans ce pays où tout le monde le salue, les ecclésiastiques ne lui rendent même pas son salut. D'ailleurs, il sait à quoi s'en prendre; l'éducation ne vaut pas mieux que l'instruction dans les séminaires italiens, et l'instruction n'y vaut rien. Qu'a fait, depuis quinze ans qu'il règne, Léon XIII, pour y remédier? Il a ressuscité la philosophie de saint Thomas. Mais M. Bonghi goûte peu saint Thomas : « Il bourre et ne secoue pas. *Nutre, non muove.* » Puis M. Bonghi passe à une autre chose, court sur une autre corde; c'est une vraie gymnastique que de le suivre. On a mis à l'index sa *Vie de Jésus* à lui, Bonghi. Enfin, il en arrive à l'éternelle question, au rétablissement du pouvoir temporel, non sans avoir complimenté le pape sur « son latin si magnifique qu'il n'en connaît pas de plus beau, sauf l'humble langue de l'Évangile. » Rome prise, mais non cédée, c'est la blessure toujours saignante au flanc de l'Italie royale. Le conflit est resté ouvert, et par la faute de qui? Par la faute des jésuites : M. Bonghi les dénonce au saint-père : « Aux premiers jours de votre pontificat, on disait que votre sainteté n'aimait point cette secte et ne se laisserait pas prendre dans ses filets; mais, à la longue, elle est devenue plus forte que vous, et vous faites la politique que les jésuites vous conseillent. »

Ce que peut être cette politique, est-ce la peine de le demander? En ce qui concerne l'Italie, elle consiste à réclamer plus que jamais la restitution du pouvoir temporel et à tenir les catholiques éloignés de la vie publique. « Une pareille politique ne saurait être inspirée par Dieu qu'à la condition que la raison humaine ne fût pas un don de Dieu, puisque, pour qui raisonne, elle n'est acceptable en aucune de ses deux parties. »

Elle n'est pas raisonnablement acceptable, mais, d'ailleurs, est-elle désirée autre part qu'au Vatican même et, enfin, est-elle possible? « Le pouvoir temporel, saint-père, mais Seigneur!

tâchons de dire la vérité. Si Rome se rendait à vous, est-ce que vous pourriez y rester? » M. Bonghi ne veut pas discuter avec le pape sur le point de savoir si la majorité des Romains est encore ou non favorable à la domination pontificale, et si après vingt-deux ans de régime laïque, elle incline encore à se donner pour prince un prêtre. Les fautes du gouvernement italien, il les confesse et les condamne. Mais que la majorité des Romains en soit revenue au pape, il ne le croit pas, il n'en voit pas de signes. En tout cas, il faudrait compter avec une minorité remuante, qui ne laisserait ni trêve, ni répit. « Vous menez maintenant une vie recluse, mais tranquille; vous mèneriez une vie recluse, mais troublée. »

M. Bonghi est tout perplexe: « Je ne sais pas, sainteté, si vous vous faites une idée claire du risque que l'Église encourt à un semblable jeu. Je sais bien que *portæ inferi non prævalebunt*, mais je me rappelle une repartie de Pie IX à quelqu'un qui, pour l'encourager, lui répétait ce texte-là : « Oui, répondit-il, le navire est garanti de tout naufrage; mais de l'équipage, de la chiourme (*della ciurma*), il n'est rien dit. » Le Vatican ne cesse de fulminer contre la loi des garanties, mais le gouvernement italien, qui l'a faite, peut la défaire. Le saint-siège s'en trouverait-il mieux? En Italie, les congrégations sont libres; mais les lois restrictives qui ne sont pas faites, on peut les faire. On en fait bien en France, « dans cette France qui vous tient tant à cœur. » Il faudrait que tous les modérés, que tous les justes d'esprit eussent un appui dans l'Église. « Et vous le leur enlevez, très saint-père. Et pourquoi? Parce que vous êtes ferme dans cette pensée, que le pouvoir temporel est le *porrò unum*, et cette pensée, vous l'inspirez à la catholicité tout entière, qu'elle soit lointaine ou prochaine, avec une ténacité non moins admirable que douloureuse. »

Léon XIII veut-il que l'Église soit en Italie, à la fin de ce siècle, soumise aux mêmes épreuves qu'en France, à la fin du siècle dernier? Le pape n'a d'yeux que pour la France, eh bien! la France, dans quelle situation religieuse est-elle? « Ne voyez-vous pas s'y épandre le flot de l'athéisme? Ne voyez-vous pas combien reste vaine à le repousser toute l'indulgence que vous montrez? Ç'a été, certes, une sage politique que la vôtre; elle a tenté de rompre le lien qui unissait le catholicisme à la monarchie et de le renouer avec la République. Mais quel bénéfice en avez-vous retiré? Évidemment, vous vous proposiez de créer une opinion puissante à laquelle pût se rattacher un gouvernement disposé à corriger celles des lois qui sont contraires à l'influence morale de l'Église et à n'en pas proposer de nouvelles. » A quoi peut-on s'apercevoir que cette politique ait réussi ou puisse réussir? Tout ministère tomberait en France par le fait même qu'il paraîtrait se comporter envers l'Église

catholique moins intraitablement que ne le veulent les radicaux. La République, comme elle est faite et se maintient, n'a cure du catholicisme ; elle croit qu'elle ne se peut conserver et développer ses forces qu'à la condition que le catholicisme perde du champ de plus en plus et que peu à peu, s'il est possible, harcelé par l'État, il meure. « Des douleurs, très saint-père, vous en avez de la France chaque jour, et à la pente que descend ce pays qui m'est très cher pourtant, à moi aussi, vous en aurez, je vous le garantis, chaque jour davantage. »

Dieu nous garde d'être trop aimés de cette manière! M. Bonghi, qui aime la France (et très sincèrement il l'aime), déteste la triple alliance (très sincèrement il la déteste); mais il la comprend et l'explique. Le pape, « on le dit et il faut le croire, » la « supporte malaisément, » cette triplice, et il travaille à la dissoudre. « Mais, saint-père, pardonnez-moi; vous en êtes l'auteur principal. Si l'Italie s'est éloignée de la France, le principal motif en est dans ce foyer de discorde que vous entretenez vivace en Italie. Puisque votre sainteté s'obstine à vouloir reprendre Rome, et l'on ne sait quel autre territoire avec elle, l'Italie, à qui Rome est nécessaire pour son existence même, doit chercher à s'assurer par des alliances qu'aucune puissance ne descendra en armes pour vous la redonner, et puisque la France l'a déjà une fois redonnée à la papauté, il est tout naturel que l'Italie penche vers les puissances ennemies de la France, plutôt que de pencher de son côté (1). »

M. Bonghi, quoique philosophe, est satisfait de cette explication. Il sent toute « l'absurdité » de s'arrêter à l'idée que la France, « plus voltairienne que jamais, » jette une armée au-delà des monts pour restaurer le pouvoir temporel des papes, mais il ne peut chasser une vague inquiétude; la crainte de l'invraisemblable est pour lui le commencement de la politique. Car « l'histoire en a vu beaucoup de contradictions de cette sorte, et le public ne se laisse pas persuader qu'on ne peut plus en voir d'autres. » Lui, encore, il se ferait violence ; mais « le public, » la foule qui, après tout,

(1) M. Bonghi avait déjà exprimé les mêmes idées dans un article précédent : *le 2 Octobre et ses conséquences*, p. 6 : « L'action du pape n'a pas été la moindre des raisons pour lesquelles le gouvernement italien s'est attaché à l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, enlevant ainsi à l'une et à l'autre toute velléité de prendre contre l'Italie la défense du pouvoir temporel, velléité qui dans l'esprit de la première eût pu surgir et dans l'esprit de la seconde eût surgi certainement. Les partisans de la triple alliance n'ont peut-être pas de meilleur argument que celui-là. Mais le pape a fait pis encore. Il a contribué à aliéner l'Italie de la France, en laissant croire que sa conduite douce (*mite*) envers la république, quoi que le gouvernement français fît en matière ecclésiastique, s'inspirait surtout de cette considération que, puisque la triple alliance faisait de l'Italie une ennemie pour la France, la France, tôt ou tard, pourrait l'aider dans l'accomplissement de son vœu désormais unique : redevenir prince. »

est la nation, les masses ignorantes et simples, *la gente!* Léon XIII veut-il réellement dissoudre la triple alliance? Qu'il abandonne, une bonne fois et dans les formes de droit, le pouvoir temporel. Dès le jour où il s'y résignerait, la triple alliance perdrait toute séduction sur l'esprit des Italiens, et en peu de temps elle « ne ferait plus partie de la diplomatie de leur gouvernement. »

Prenez ce raisonnement pour ce qu'il vaut, mais voyez sur quoi il repose, voyez comment il est construit : restauration du pouvoir temporel, seul but de la politique de Léon XIII; la France, seul agent possible de cette restauration; la France, seul objet de la sollicitude du pape; seul lien entre le saint-siège et la France « voltairienne, » seul service demandé d'une part, seule porte que, de l'autre, on ne ferme pas brusquement aux espérances de la papauté; le rétablissement du pouvoir temporel. Voilà ce qui jetterait l'Italie dans les bras de l'Allemagne et de l'Autriche, ce qui mettrait le pape aux pieds de la France, ce qui partagerait l'Europe en deux camps; voilà le nœud de la politique européenne, et celui qui est ici-bas le vicaire du Dieu de paix n'aurait d'autre désir, « dans son sénile regret d'une vieillerie, » que de le voir trancher par ces cinq formidables épées : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, contre la Russie et la France.

III.

Laissons maintenant M. Geffcken, le diplomate et M. Bonghi. Le père Salvatore Brandi, de la compagnie de Jésus, a répondu au diplomate et à M. Geffcken dans la *Civiltà Catholica;* quant à M. Bonghi, la *Voce della verità* lui a consacré trois ou quatre articles; l'*Osservatore romano*, dès que l'on eut reçu, au Vatican, la *Lettre ouverte à Léon XIII*, riposta, sans perdre un courrier, par quatre *Lettres ouvertes à l'onorevole Bonghi*. J'ose dire que, dans ces diverses réponses et notamment dans celles du père Salvatore Brandi, les allégations des adversaires de la politique pontificale ont été discutées point par point et point par point anéanties. Mais M. Geffcken, le diplomate et M. Bonghi n'en veulent pas démordre (1). Le pouvoir temporel! le pouvoir temporel!

C'est donc une chose entendue. De ces trois extraits de triple alliance, c'est cet extrait concentré que nous tirons. Recommen-

(1) Dans le fascicule de février de la *Nuova Antologia*, M. de Cesare vient à la rescousse de M. Bonghi : — « Il était fatal que le pape courût vertigineusement vers la France, parce que le siège apostolique, ayant perdu toute espérance de reprendre le pouvoir temporel avec le concours de l'Allemagne et de l'Autriche, se jetait dans les bras de cette seule puissance qui le lui laissait espérer. » (*Nuovi Cardinali, Nuova Antologia*, février 1893, p. 418.)

çons sur lui l'analyse. Mais si, à force de le presser, nous réduisons à rien chacun de ses élémens, M. Bonghi s'engage-t-il à venir complètement à résipiscence? Si nous démontrons que Léon XIII n'a jamais demandé à la France (cela n'eût pas paru, en vérité, exiger une démonstration), que Léon XIII n'a jamais attendu et n'attend pas de la France la restauration du pouvoir temporel, que ni historiquement, ni politiquement, ni même, — comment dire? — moralement, il ne pouvait l'attendre d'elle, ce charmant et fécond écrivain, « qui m'est très cher, à moi aussi, » *pur carissimo anche a me*, M. Bonghi s'engage-t-il à multiplier ses articles et ses efforts pour que l'Italie sorte enfin d'une conspiration internationale où rien ne la retient et où elle n'a rien à faire? Conspiration dans laquelle elle n'est entrée, la remarque est assez piquante, que par peur des amis autant que des adversaires qu'elle se donnait, car l'Italie s'est demandé : Qui pourrait avoir l'idée de rétablir le pouvoir temporel des papes? Peut-être l'Allemagne. Probablement l'Autriche. Et d'autre part? La France. Qui est le plus fort? La France a battu l'Autriche en 1859. Mais la Prusse l'a battue aussi en 1866, et, de plus, l'Allemagne a battu la France en 1870. Mais, réunies, l'Allemagne et l'Autriche feraient mieux encore... *Dunque...*

« Et est la nature de ce peuple d'Italie, dit Comines, notre Machiavel français (Machiavel en dit bien d'autres de la France), de toujours complaire aux plus forts. » Mais vouloir complaire aux plus forts, c'est justement ce que M. Geffcken, le diplomate et M. Bonghi reprochent amèrement à Léon XIII. A ce compte, ce serait la France qui serait la plus forte, et alors, pourquoi l'Italie s'entête-t-elle dans la triple alliance? Par crainte du rétablissement du pouvoir temporel? Démontrons-lui, avec son propre témoignage, que si elle doit le redouter de quelque côté, c'est bien plutôt de l'Allemagne et de l'Autriche que de la France, et puis nous lui démontrerons, avec notre témoignage, à nous, qu'il n'y a pas, entre le saint-siège et la France, une question du pouvoir temporel; que la chimère, si chimère il y a, c'est elle qui se la forge; et pour tout dire d'un mot, qu'elle n'a point ici d'ennemi qu'elle-même.

IV.

Le 20 septembre 1870, le général Raffaele Cadorna, commandant les troupes italiennes, prit possession de Rome au nom du roi Victor-Emmanuel. On peut croire qu'avant de se décider à cet acte exceptionnellement important à cause du caractère particulier de Rome, centre de l'unité catholique, métropole et chef-lieu de la

chrétienté, le cabinet présidé par M. Lanza et où M. Visconti-Venosta, homme prudent et correct entre tous, était ministre des affaires étrangères, avait soigneusement reconnu le terrain, qui lui semblait, pour le pas hardi qu'il allait faire, très glissant et très dangereux.

Ce n'est que plus tard que le patriotisme italien a découvert que la question romaine était d'ordre purement intérieur : au moment de la résoudre à son profit et jusqu'à ce qu'un commencement de prescription lui parût acquis, l'Italie, aujourd'hui si fière et, dans sa fierté, si intransigeante, la considérait bel et bien comme une question internationale. » Non-seulement elle ne se fût pas fait prier pour donner aux puissances des gages ou des garanties, mais elle allait au-devant d'une demande, dont elle ne songeait pas, en ce temps-là, à nier la légitimité. Le 7 septembre, treize jours avant que fût ouverte la brèche de la Porta Pia, le gouvernement italien se déclarait « prêt à examiner avec les autres gouvernemens les conditions à déterminer d'un commun accord pour sauvegarder l'indépendance du pape. » Telle était l'attitude de l'Italie sur le bord du fossé romain : quelle était celle des nations intéressées et celle des nations maintenant en cause, de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche (1)?

C'était de la France et de l'Autriche qu'on redoutait le plus de résistance. On ne pouvait se dissimuler, à Florence, qu'on violait outrageusement la convention du 15 septembre 1864, par laquelle Napoléon III s'engageait à retirer de Rome la garnison française, mais par laquelle l'Italie s'engageait en revanche à ne pas aller à Rome. On ne se dissimulait pas qu'il y avait peu de chevalerie à tirer occasion des malheurs de l'empire et des malheurs de la France, à n'armer que pour soi-même, laissant écraser, *pollice verso*, l'auxiliaire de la veille, à qui l'on ne voulait pas tout devoir, à qui, pourtant, l'on ne pouvait pas ne pas devoir quelque chose. Mais la reconnaissance est une hypertrophie du cœur; les princes et les peuples qui calculent savent s'en guérir, et il ne s'agit point de chevalerie en politique positive.

Au mois de septembre 1870, l'Italie faisait ou se préparait à faire de la politique positive. Elle voulait Rome de gré ou de force. Seulement, elle prenait ses précautions. C'était bien, en effet, la France qui jusque-là l'avait gênée. Car à peine eut-il apparu comme

(1) Pour ne pas être accusé de choisir nos témoins, nous allons prendre ceux de nos adversaires. Nous nous reporterons pour tout ce qui va suivre au livre du général Cadorna lui-même, *la Liberazione di Roma*, qui contient, en appendice, les documens diplomatiques sur la question, et au livre de M. Francesco Scaduto, *privat-docent* de droit ecclésiastique à l'Université royale de Rome : *Guarentigie pontificie e Relazioni fra Stato e Chiesa, — Storia, Esposizione, Critica, Documenti.*

certain que nous serions définitivement battus par l'Allemagne, que M. Visconti-Venosta adressait à tous les représentans de l'Italie à l'étranger une circulaire où l'on peut lire : « Depuis dix ans, dans le cours de négociations souvent reprises et toujours interrompues par les événemens politiques, les bases possibles d'une solution définitive de la question romaine ont été confidentiellement reconnues en principe et subordonnées seulement à des considérations d'opportunité et de convenance politique, par la France aussi bien que par d'autres puissances. »

Le 7 septembre, nouvelle circulaire qui annonçait officiellement l'action. Rappelons ces deux dates, dit un auteur italien, M. Scaduto : 2 septembre, bataille de Sedan ; 4 septembre, proclamation de la république et institution du gouvernement de la défense nationale. Le ministre d'Italie à Paris, M. Nigra, fit diligence. Dès le 8, il pouvait écrire : « M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, m'a répondu que le gouvernement français laisserait agir le gouvernement du roi sous sa responsabilité. » Le 12, confirmation de cette dépêche : « Le ministre des affaires étrangères m'a répété que le gouvernement français nous laisserait faire avec sympathie. » Le 22, c'est M. Senard, notre représentant à Florence, qui, à son tour, formule les mêmes assurances dans une lettre restée légendaire : « Le jour où la république française a remplacé, par la droiture et la loyauté, une politique tortueuse qui ne savait jamais donner sans retenir, la convention du 15 septembre a virtuellement cessé d'exister (1). » M. Jules Favre disait, de son côté : « La France ne peut pas se mêler directement de la question romaine. Le pouvoir temporel a été un fléau pour le monde ; il est à terre, nous ne le relèverons pas. Nous verrons le gouvernement du roi aller à Rome avec plaisir ; il est nécessaire qu'il y aille. L'ordre et la paix de l'Italie sont à ce prix (2). »

La gradation est observée : d'abord l'indifférence : « Allez sous votre responsabilité, » puis la sympathie, enfin le plaisir : « Nous vous verrons aller à Rome avec plaisir (3). » Les Italiens eux-mêmes le constatent : « Le gouvernement de la défense nationale était composé d'élémens tels qu'il ne devait pas insister, même sur les garanties, et de fait, à la différence de la majeure partie des autres puissances intéressées, il n'y insista point. L'Italie resta donc

(1) Peu importe que cette lettre ait été blâmée par M. de Chaudordy, sévèrement jugée par Gambetta, autant que par le duc de Gramont. Elle est authentique et subsiste. M. Visconti-Venosta en avait pris acte le 26 septembre.

(2) Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, 1870-71, t. II : *l'Italie* (introduction), p. 113.

(3) D'après un autre écrivain italien, M. Chiala, M. Thiers aurait dit, lors de sa mission à Florence : « A votre place, j'aurais fait comme vous. » — Luigi Chiala, *Pagine di Storia contemporanea, dal* 1858 *al* 1892 ; fascicolo I, p. 77.

complètement libre, en ce qui regardait la France, de déterminer à son gré les garanties et les libertés intérieures de l'Église; l'obstacle qu'on avait cru et qui avait été (autrefois, du temps de l'empire) le plus difficile à franchir pour la solution de la question romaine, se réduisait à rien (1). »

Presque autant que de la France, on se méfiait de l'Autriche. On s'en méfiait à ce point qu'on avait envoyé à Vienne « un des hommes les plus considérables de la droite et de l'Italie ; non pas un diplomate de carrière, mais une habile et distinguée personnalité politique, M. Minghetti (2). » Pour l'Autriche encore on se trompait ; la cour de Vienne avait sa conviction faite depuis longtemps déjà. En Italie, on vivait sur une idée fausse, sur la vieille idée de la sainte-alliance de 1815, ayant à sa tête l'Autriche, de pleine intelligence avec le Vatican jusqu'en 1860 et même jusqu'en 1866 ; ce bon accord, on le croyait le fruit de sentimens profondément religieux plutôt que d'arrangemens politiques : on prenait texte de la piété bien connue de la cour impériale ; on s'imaginait volontiers un parti clérical très fort, un parti libéral aisé à tenir en respect ou à vaincre s'il bougeait. Ce parti n'avait pas dans le pays les racines qu'il semblait avoir. Il n'en avait que dans le menu peuple (*popolino*). Par suite, la cour de Vienne, malgré sa piété, « se trouvait obligée, en 1870-71, de renverser les espérances que le Vatican avait fondées sur elle (3). » Dans le parlement, non plus, il n'y avait pas de groupe clérical important et, par suite, le gouvernement autrichien n'avait pas de motif pour soutenir le pouvoir temporel du pape, « de ce pape qui se prétend le souverain des souverains. »

Mais, de Florence, on ne voyait pas ce que les choses étaient réellement à Vienne ; — ce sont les Italiens qui le disent. Le premier ministre de François-Joseph était protestant, on le savait : on n'ignorait peut-être pas les paroles de M. de Beust : « Le jour où les Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer, de l'assentiment de la France et de l'Autriche. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme, si nous ne leur retirons pas leur épine romaine. Et franchement ne vaut-il pas mieux voir le saint-père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes ? » Mais au-dessus de M. de Beust, il y avait l'empereur qui pouvait penser et agir, en une circonstance aussi grave et qui touchait à la foi catholique, autrement que son chancelier.

(1) Scaduto, *Guarentigie pontificie*, p. 58.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) *Id.*, *ibid.*

Victor-Emmanuel, M. Lanza, M. Visconti-Venosta, attendaient impatiemment les dépêches de M. Minghetti. Le 18 septembre, l'avant-veille de l'entrée des troupes italiennes à Rome, M. Minghetti prévenait son gouvernement que « les antiques traditions, *la piété bien connue de la cour,* le lien des relations personnelles, l'influence du clergé, la puissance et la clientèle du parti qui s'intitule catholique, tout devait être mis en œuvre, — et tout le fut, — pour obtenir une aide ou du moins une déclaration de blâme contre les actes du gouvernement italien. » Vainement. « Le gouvernement impérial n'a cédé ni aux prières ni aux excitations. » Bon, si le pape eût voulu traiter avec le roi d'Italie : il eût servi d'intermédiaire. Puisque Pie IX avait refusé de traiter, il n'y avait qu'à l'abandonner à son sort. Toutefois, M. de Beust recommandait à Victor-Emmanuel d'avoir « tous les égards pour la personne et la qualité du pontife. »

Pas plus que la France, l'Autriche ne se préoccupait beaucoup des garanties. Elle prenait acte des déclarations de M. Visconti-Venosta, « mais elle ne se servait pas d'expressions qui fissent comprendre qu'elle s'intéressait vivement à la question (1), » elle s'en remettait à l'Italie du soin de régler convenablement la situation du saint-père. Elle voulait bien, dans le cas où le pape eût quitté Rome, demander pour lui le libre passage à travers les États royaux ; elle lui eût même, au besoin, offert un asile, mais elle ne jugeait pas nécessaire ce départ de Rome, et elle le déconseillait. Du droit public ecclésiastique intérieur du jeune royaume, elle ne se mêlait en quoi que ce fût. D'autres puissances donnaient l'avis de différer le transfert de la capitale ; l'Autriche, non pas.

En somme, l'Autriche « ne manifesta point de sympathies explicites, comme la république française, » mais elle « ne fit pas de réserves. » Elle « laissa faire et laissa sous-entendre qu'elle n'interviendrait en aucune manière. » Cependant les évêques et les cercles catholiques s'efforçaient d'ébranler tout le parti clérical. Les archevêques ou évêques de Vienne, d'Olmütz, de Salzbourg, de Linz, de Bressanone, de Gratz et le primat de Hongrie ordonnaient des prières et des quêtes pour le souverain pontife, rédigeaient des mandemens, faisaient signer des protestations. « Mais cette agitation restait dans les basses couches du peuple ; elle n'arrivait pas jusqu'aux hommes politiques, jusqu'aux chambres. »

Il y a ici une petite erreur. Si, elle arriva jusqu'aux chambres. Le député catholique Greuter interpella M. de Beust : « Où est ma vieille Autriche ? » s'écria-t-il. M. de Beust répondit par le précédent de 1860. En 1860, l'Autriche avait gardé la même attitude

(1) Scaduto, *Guarentigie pontificie,* p. 60.

impassible, lorsque l'Italie s'annexait les meilleures provinces des États de l'Église, et pourtant les conditions étaient alors plus favorables pour qu'elle pût intervenir. Mais il faut qu'il y ait eu, dans le langage ou la conduite du chancelier de l'empire, quelque chose d'ambigu, d'équivoque, par rapport à la question romaine, — (ne fût-ce que sa qualité de protestant qui, comme premier ministre de la monarchie apostolique, l'obligeait à plus de réserve), — il faut qu'il n'ait pas réussi à rassurer les libéraux, partisans de l'Italie royale, plus que les cléricaux, fidèles au saint-siège, car il raconte lui-même dans ses *Mémoires* que, « à la première session qui suivit sa retraite, un député de la Styrie, le docteur Rechbauer, qui ne lui était nullement hostile, manifesta sa satisfaction que l'Autriche fût enfin en bons rapports avec l'Italie (1). »

Donc, du côté de l'Autriche, « indifférence », mais ni « sympathie, » ni « plaisir. » Il ne s'agit pas de savoir, en ce moment, si M. Jules Favre avait ou n'avait pas, dans ses expressions, dépassé le sentiment de la France : ce qui est sûr, c'est que M. de Beust qui, secrètement peut-être, avait poussé l'Italie vers Rome, qui en tout cas ne l'avait pas arrêtée officiellement, diplomatiquement, parlant au nom de son maître, devant le fait accompli, ne dépassait pas la première expression de M. Jules Favre : il regardait.

« On rencontra le plus sérieux obstacle là où l'on se serait le moins attendu à le trouver, *en Prusse*, ou dans la confédération du nord. » Avant la guerre franco-prussienne et l'occupation de Rome, il n'existait pas, en Prusse comme en Autriche, de parti parlementaire clérical important. La Prusse paraissait devoir être ou bienveillante (pour l'Italie) ou bien, au pis aller, indifférente. « Bienveillante » n'est pas trop dire, si l'on se reporte aux communications de M. Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse à Florence.

« La presse et les agens aux gages de la Prusse dans la péninsule n'avaient pas attendu que la guerre fût déclarée pour se mettre à l'œuvre. Le 17 juillet, des démonstrations éclataient dans tous les grands centres de l'Italie. » A Florence même, « des rassemblemens se formèrent sur la place du Dôme; des orateurs de carrefour haranguèrent la foule, qui se mit en mouvement, précédée d'un drapeau italien. Après avoir stationné et vociféré devant le ministère des affaires étrangères, les manifestans se portèrent aux Cascines devant la légation de France. Ils criaient : *Vive la Prusse! Vive la neutralité! Vive Rome! A bas Mentana!* Sur d'autres points, on criait : *A bas la France!* (2) » On eût juré,

(1) *Mémoires du comte de Beust*, t. II, 1866-85, p. 412.

(2) Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, t. II: *l'Italie* (introduction), p. 59. — Comp.

à entendre M. Brassier de Saint-Simon, diplomate prussien en dépit de son nom français, « que la succession de la France était déjà ouverte et qu'il suffisait à l'Italie de produire ses titres pour être admise au partage. Il parlait en toute liberté de Nice, de la Savoie, de Tunis et de la Méditerranée. »

Mais à Rome, M. d'Arnim faisait la contre-partie, et M. de Bismarck, de sa puissante main, donnant à propos une chiquenaude à l'un ou à l'autre des plateaux, tenait égale la balance. « Il est un point sur lequel M. Brassier de Saint-Simon ne s'expliquait qu'avec embarras : c'était Rome. La politique italienne était trop affinée pour ne pas s'apercevoir que M. de Bismarck avait de secrètes raisons pour ménager le Vatican. » M. d'Arnim y travaillait de tout le pouvoir de son esprit d'intrigue. Autour du pape on récriminait contre l'empereur Napoléon III; « on l'accusait de manquer à ses promesses; la *Civiltà* l'appelait *infâme* et *l'Unità cattolica* faisait ouvertement des vœux pour l'Allemagne. Elle affirmait avec une rare assurance que *la Prusse victorieuse rétablirait le pouvoir temporel dans toute sa plénitude*... Les prélats, dans les antichambres du Vatican, étaient tout oreilles *aux paroles veloutées* du représentant de la Prusse protestante; ils ne cachaient pas leur courroux et leur dédain au représentant de la France catholique (1). »

Le double jeu se jouait, à Florence et à Rome, aux dépens de la France. Il y avait plusieurs années que les dés étaient pipés et les places assignées aux comparses. La partie était engagée, depuis 1867 : « Il plaisait sans doute à M. de Bismarck de voir la France aux prises avec les passions italiennes, mais il ne pouvait lui convenir de s'associer à la révolution contre la papauté. Il avait à ménager les sujets catholiques du roi de Prusse; » il lui importait surtout de ne pas s'aliéner « les députés catholiques qui siégeaient dans les chambres wurtembergeoise et bavaroise (2). » La formation de l'empire allemand allait singulièrement accroître

Chiala, *op. cit.*, p. 84. — « Tant que les Français occupaient une partie des États romains, c'était l'intérêt prussien de pousser les Italiens sur Rome, afin de provoquer un conflit entre les deux nations et de rendre impossible une alliance italo-française. Mais une fois que la France eut décidé de retirer ses troupes, la question changeait d'aspect aux yeux de la Prusse. A partir de ce moment, elle cesse de pousser les Italiens à l'occupation de Rome ou tout au moins elle le fait plus mollement. »

(1) Comparez les instructions du 29 août (M. Visconti-Venosta à M. Nigra) : « Les choses en sont venues au point qu'aujourd'hui la cour de Rome appelle le secours d'autres puissances pour le pouvoir temporel et ne cache pas les espérances de restauration qu'elle fonde sur les malheurs de la France. » — Voyez aussi Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, t. II : *l'Italie* (introduction), p. 84. Le roi Guillaume tint, en personne, ce langage au cardinal Ledochowski, à Versailles : « La campagne faite, il donnerait une sévère leçon aux « usurpateurs » de Rome. » (Chiala, *op. cit.*, p. 85.)

(2) *Id*, *ibid.*, p. 34.

le nombre de ces députés catholiques qu'il fallait éviter de froisser, et l'occupation de Rome par la dynastie de Savoie allait les rendre singulièrement susceptibles. D'autant plus qu'à ces députés catholiques proprement dits devaient se joindre ceux du Slesvig-Holstein, ceux de la Pologne, ceux des États du Sud, annexés à l'Europe un peu à contre-cœur, pour lesquels le régionalisme, le particularisme, se fondait aisément et se confondait souvent avec le catholicisme.

A mesure que l'issue approchait, M. de Bismarck inventait de nouvelles réserves et ses discours devenaient de moins en moins clairs. On s'était plaint, en Italie, de la tournure « sibylline » des premières réponses de M. Jules Favre ; mais ce qui était vraiment « sibyllin, » c'étaient les réponses de M. de Bismarck et de ses secrétaires. On y faisait étalage « des sympathies de la Prusse pour la personne du saint-père » et du désir où l'on était « que sa sainteté continuât à avoir une position indépendante et respectée (1) ; » sympathies et désir qui, néanmoins, « avaient leurs limites naturelles dans les bons rapports existant entre la Prusse et l'Italie, qui empêcheraient le cabinet de Berlin de créer des difficultés au gouvernement italien et d'entrer en des combinaisons dont il pourrait souffrir (2). » Comment méconnaître le lien religieux qui unissait « les sujets catholiques de la Confédération du Nord avec leur chef spirituel ? » Et, si ce lien était étroit, comment ne pas « faire *des réserves* pour une position digne et indépendante du saint-siège (3) ? » Certes, ces réserves obligatoires, il en coûtait de les formuler : « M. de Thile (ministre des affaires étrangères prussien) espérait que nous saurions tenir compte des embarras qui surgissent pour lui aussi des affaires de Rome (4). » Embarras de plus d'une sorte et notamment grands embarras parlementaires. Le roi de Prusse, comme l'empereur d'Autriche, était assailli d'adresses sur la question romaine. « Ces manifestations ne manquaient pas de causer au cabinet de Berlin des soucis, augmentés encore par le résultat des élections générales pour la diète prussienne. Les catholiques y seront plus fortement représentés que dans la précédente législature. Ils compteront une soixantaine de voix qui, dans la balance des partis, formeront un appoint important et peut-être décisif pour constituer une majorité. Aucun parti n'est mieux discipliné que celui-là. Il obéit évidemment à un mot d'ordre. »

(1) 20 septembre 1870. Scaduto, *Guarentigie pontificie*, p. 65.

(2) Scaduto, *Guarentigie pontificie*, p. 65. M. Visconti-Venosta à M. de Launay, 20 septembre 1870.

(3) *Id.*, *ibid.*, M. de Launay à M. Visconti-Venosta, 17 septembre 1870.

(4) *Id.*, *ibid.*, M. de Launay à M. Visconti-Venosta, 6 octobre 1870.

Aussi M. de Bismarck, si peu conciliant à l'ordinaire, conseillait-il à Victor-Emmanuel et à Pie IX la conciliation. Il ne voulait ni demander que les garanties fussent élargies, ni se mêler « du droit ecclésiastique intérieur » du royaume italien ; mais, en termes vagues et impératifs à la fois, il réclamait pour le saint-siège « une position indépendante et digne. » Il n'offrait pas asile au pape dépossédé, et cependant il ne le repoussait pas. S'il préférait le voir rester à Rome, c'était surtout parce que les embarras de la politique prussienne n'en seraient nullement diminués. A part cette considération, la fortune eût été enviable : avoir dans l'Allemagne triomphante, dans le saint-empire reconstitué du coup et de ce coup complet :

Ces deux moitiés de Dieu : le pape et l'empereur !

Mais M. de Bismarck n'est pas poète ou ne l'est qu'à sa manière, et à ses heures, quand il n'a rien de solide à y perdre. Il rêve comme il fume, — après dîner. — Ici, le péril était trop évident. Pie IX réfugié en Allemagne, c'était le gouvernement impérial prisonnier non-seulement des catholiques exigeans, mais des protestans soupçonneux et des libéraux blessés. Plutôt un congrès à Fulda ou même une procession à Munich, l'archevêque en tête et, derrière, tous les paysans d'alentour, expressément appelés pour marquer leur indignation ! Plutôt des souscriptions publiques pour organiser une croisade de Rome, et des pétitions, longues de huit mètres, comme celle qui, dans ce moment, en Hollande, à La Haye, se couvrait de signatures !

Le gouvernement bavarois ne prenait part ni aux souscriptions, ni aux processions. M. de Bismarck se réservait, voyait et entendait tout, clignait de l'œil tour à tour à droite et à gauche. A Munich on feignait de ne rien voir et de ne rien entendre. Quand le ministre d'Italie, M. Migliorati, questionnait, interrogeait : « Que ferez-vous si nous allons à Rome ? » on lui répondait aussitôt : « Nous refusons péremptoirement l'*exequatur* au dogme de l'infaillibilité. » Plus tard, le 20 septembre venu, quand il voulut demander : « Que pensez-vous de l'occupation de Rome ? Comment la supporterez-vous ? — Nous nous réjouissons, lui dit-on, qu'elle ait pu se produire sans plus grande effusion de sang. » Le subtil Italien en était tout décontenancé ; il sentait bien que l'adversaire rompait, cherchait sous ses pieds une trappe ou un panneau mobile dans la muraille. — Enfin ! le gouvernement bavarois, occupé, lui aussi, à la guerre contre la France, ne tournait vers Rome que des regards distraits et ennuyés : lui aussi, il avait à se garder des cléricaux qui formaient dans le parlement bavarois une minorité

très forte et qui pouvaient, à la faveur d'un trouble de conscience entretenu savamment et politiquement exploité, y rentrer plus nombreux encore, si ce n'est en majorité.

Pour l'Italie, elle achevait de se consoler, en se répétant que, laissée à elle-même, la Bavière n'était, après tout, qu'une puissance de second ordre et que, n'ayant pas les moyens d'agir seule, elle n'en aurait pas non plus la volonté. Je conclus : pour l'occupation de Rome, du côté de la France, objections, résistances, avant que le fait fût accompli ; le fait accompli, indifférence, puis sympathie croissante ; de la part de l'Autriche, encouragement avant ; indifférence après ; du côté de la Prusse et de la Bavière, c'est-à-dire des deux élémens principaux du nouvel empire germanique, double jeu, encouragement avant, indifférence après, réserves, sympathie décroissante (1).

Un mot sur la Russie, puisqu'il n'est pas jusqu'à la Russie schismatique, à qui l'on ne veuille prêter un rôle en cette histoire. La Russie, seule entre toutes les grandes puissances de l'Europe, n'était que peu ou n'était point intéressée dans la question ; elle ne croyait pas avoir à s'en mêler. « Mais une telle conduite de la Russie revenait à être une approbation implicite ; ses *réserves* étaient différentes de celles de la Prusse, de l'Angleterre et des autres États ; elles ne signifiaient pas qu'elle se déciderait suivant les mouvemens de sa politique intérieure (que n'atteignait pas l'occupation de Rome, par suite du petit nombre de ses sujets catholiques), mais suivant la direction de sa politique extérieure, suivant la conduite des grandes puissances intéressées ; elle faisait, d'ailleurs, trop paraître ses sympathies pour l'occupation de la ville éternelle (2). »

C'est ainsi que, d'après les auteurs italiens les plus qualifiés, les diverses puissances accueillirent le fait de l'occupation de Rome et de l'abolition du pouvoir temporel des papes. Dans l'*atteggiamento*, dans l'attitude qu'elles prirent alors, où trouve-t-on le droit d'affirmer que la France, plus ou moins soutenue par la Russie, dût se faire un jour l'agent d'une restauration de ce pouvoir, à laquelle l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, de par cette attitude prise et pour rester conséquentes avec elles-mêmes, devraient naturellement s'opposer? — Mais depuis lors?

(1) « Il ne sera pas inutile de rappeler que, de tous les chefs de ministères étrangers, M. de Bismarck est le seul qui fît *quelques réserves* sur notre entrée à Rome. » — L. Chiala, *op. cit.*, p. 83.

(2) Scaduto, *Guarentigie pontificie*, p. 75.

V.

Depuis lors, jamais, ni sous le gouvernement de la défense nationale, ni sous la présidence provisoire de M. Thiers, ni sous sa présidence définitive, ni, après le 24 mai, sous celle du maréchal de Mac-Mahon, ni au 16 mai, ni, à plus forte raison, après que la république fut aux républicains, sous les deux présidences de M. Grévy et la présidence de M. Carnot; que le ministre des affaires étrangères fût Jules Favre ou M. de Broglie, le duc Decazes ou M. de Rémusat, jamais la France n'a dit un mot qui, même adroitement torturé, pût laisser percer l'intention de rétablir, par les armes, s'il le fallait, le pouvoir temporel aboli.

Un mot, ce seul mot, elle ne l'a jamais dit, ni lors de la nomination d'un ambassadeur français près le saint-siège, ni lors du transfert de la capitale italienne à Rome, ni lors des incidens provoqués, dans le pays, par des pétitions et, dans le parlement, par des interpellations sur la condition faite au pape, ni lors de l'affaire du père Secchi, représentant du saint-siège comme État temporel, dans la commission internationale du mètre, ni lors de la visite des officiers de l'*Orénoque* au pape et au roi d'Italie, ni lors du rappel de ce vaisseau qui, de 1870 à 1874, avait été tenu dans les eaux de Civita-Vecchia, à la disposition de Pie IX, ni lors de la discussion sur les fondations et propriétés françaises à Rome, ni plus tard, à l'occasion de nouvelles pétitions et de nouvelles interpellations; ni en 1873, ni en 1876, ni, à plus forte raison, depuis 1877, jamais la France n'a rien dit qui dût éveiller les soupçons et les défiances de l'Italie.

Loin de là; elle a souvent dit le contraire, elle n'a pas cessé de le dire, par la bouche de tous ses ministres. Jules Favre (16 mars 1871) : — « Ce que l'Italie pourrait craindre à l'heure actuelle, ce serait une agitation encouragée par nous autour du Vatican. Je puis sur ce point donner et je vous prie de transmettre au cabinet de Florence les assurances les plus positives. » — Thiers (22 juillet 1871) : — « Cette Italie, je n'en suis pas l'auteur... Mais enfin, elle existe, elle est faite; il y a une Italie, il y a un royaume d'Italie qui a pris place parmi les puissances considérables de l'Europe. Que voulez-vous que nous fassions? Il faut parler net; il ne faut pas nous imposer une diplomatie qui aboutirait à ce que vous désavoueriez publiquement, c'est-à-dire la guerre. » — Le duc de Broglie (juin ou juillet 1873) se hâtait de faire connaître au gouvernement italien que le maréchal « entendait maintenir inaltérée envers le royaume d'Italie la politique de M. Thiers. » Le duc

Decazes (20 janvier 1874) : — « Entretenir sans arrière-pensée, avec l'Italie, *telle que les circonstances l'ont faite*, les relations de bonne harmonie, les relations pacifiques et amicales que nous commandent les intérêts généraux de la France et qui peuvent aussi nous permettre de sauvegarder les grands intérêts moraux dont nous nous préoccupons à juste titre, voilà toute notre politique en Italie. »

La constitution de 1875 assoit et organise la république : les élections du 30 janvier et du 20 février 1876 assurent la prépondérance à une majorité libérale. M. Tirard et M. Madier de Montjau proposent pour la première fois la suppression de l'ambassade de France près le saint-siège. Gambetta, président de la commission du budget, est amené à la tribune : — « Il ne faut pas, s'écrie-t-il, qu'au-delà des monts on puisse penser, comme certains écrivains ont cherché à le faire croire, que le maintien de l'ambassade de France auprès du saint-siège s'inspire, en quoi que ce soit, d'une passion religieuse ou d'une passion hostile à un degré quelconque à l'unité du royaume italien (1). » — De son côté, M. Jules Simon, président du conseil, fait, en plusieurs occasions, des déclarations analogues. Le 16 mai arrive, le duc Decazes reste au quai d'Orsay et le message aux chambres porte ceci : — « En fait de politique étrangère, le nouveau ministère pense exactement comme l'ancien. » — Sur les attaques de Gambetta, sur cette invective : — « Le patriotisme consiste à tenir la France à l'abri des expéditions de Rome, car c'est par des expéditions de Rome qu'on perd, à vingt ans de distance, l'Alsace et la Lorraine, » le même duc Decazes répondait : « En deux mots nous avons été, nous restons les amis sincères de l'Italie, et nous ne laisserons échapper aucune occasion de le prouver. »

Je ne crois pas que ce soit la peine d'aller plus loin, ni d'accumuler d'autres textes. Mais ces dispositions, ces intentions, ces volontés pacifiques du gouvernement français, communes à tous les ministères de droite ou de gauche, cléricaux ou libéraux, est-ce que le gouvernement italien en doutait? Ni en 1873, ni en 1877, aucun ministre italien (et Dieu sait si la gauche, particulièrement M. Miceli, a interpellé là-dessus tous les cabinets qui se sont succédé!), ni M. Visconti-Venosta, ni M. Melegari, ni M. Minghetti, ni M. Depretis, n'est venu dire tout haut qu'il en doutât.

C'est le contraire qu'ils ont toujours dit. M. Visconti-Venosta (14 mai 1872) : — « L'honorable Miceli m'a demandé catégoriquement : — Quelles sont nos relations avec la France? — Eh bien, je réponds catégoriquement aussi que nos rapports avec la France

(1) 11 novembre 1876.

sont amicaux et très satisfaisans, que la France ne veut pas discuter le passé. » — M. Miceli n'étant pas convaincu et revenant à la charge tous les six mois : — « L'Europe entière et nos ennemis même ont vu que, pour la république française, Rome est au pape, comme elle l'était pour l'Empire, » M. Visconti-Venosta insistait (27 novembre 1872) ; il repoussait du pied « cet amas de nouvelles imaginaires et fantastiques qu'un trop grand nombre de journaux s'est plu à élever dans les derniers temps, parlant aujourd'hui de difficultés qui ne s'étaient jamais produites, demain de communications diplomatiques qui n'avaient jamais été faites, cherchant à exciter des susceptibilités auxquelles il manque un motif et créant artificiellement entre les deux gouvernemens un état de relations qui est loin d'être le vrai. » Les ingérences officielles, dont on parle, de la France dans les affaires italiennes « sont tout à fait imaginaires et je dois dire, poursuivait M. Visconti-Venosta, que même dans cet échange d'idées qui a lieu couramment entre les gouvernemens » et dans lequel il était naturel que la France exprimât l'espoir de voir l'Italie persévérer dans la voie de la modération et des égards dus au souverain pontife, même en ces échanges d'idées et en ces offices amicaux, « les représentans de la France ont apporté autant de réserve dans le fond que dans la forme, précisément pour ne pas donner prise à des nouvelles exagérées et à des interprétations malveillantes. »

Qu'il y ait en France un parti clérical, c'était un fait qu'il ne dépendait pas du gouvernement français de faire disparaître, et M. Visconti-Venosta ne pouvait le lui reprocher. A gauche, M. Mancini était forcé de le reconnaître, comme le ministre le reconnaissait (19 ou 20 mars 1873) : — « Nos irréconciliables ennemis sont d'accord, non pas avec une nation généreuse, mais avec la faction cléricale et légitimiste qui la tourmente et la déshonore, et qui est l'ennemie de la France autant que l'ennemie de l'Italie, parce qu'elle est ennemie de toute liberté et de toute civilisation. » — En 1875, on avoue que les relations de la France avec l'Italie sont bien meilleures qu'elles ne semblaient devoir l'être en 1871. En 1876, elles s'affermissent encore, et, après le 16 mai, elles n'ont pas empiré au point que M. Melegari ne pût pas rassurer le parlement italien. Il le rassurait pleinement, de toute sa conviction, de toute son autorité, en ces termes : — « Nous avons reçu, sans les provoquer d'une façon quelconque, puisqu'elles nous sont venues spontanément, soit du maréchal de Mac-Mahon, soit du duc Decazes, diverses communications, d'où nous tirons la persuasion que ni le président de la république française, ni, pour me servir de leur expression même, aucun de ceux qui composent le ministère ne veut rien changer dans les rapports de la France et de l'Ita-

lie, en ce qui touche surtout le point sur lequel on pourrait avoir quelque raison de douter, la réaction cléricale qui paraissait se dessiner en France... Non, non, nous n'avons rien à craindre. Je suis sûr, au contraire, que la grande majorité des Français, que la France moderne voit dans l'Italie un sujet de force, non un danger pour elle. »

Mais l'Italie ne voulait pas être rassurée ; elle ne l'est pas au bout de vingt-deux ans. Nos ministres et ses ministres avaient beau parler franc et net, elle aimait mieux suivre M. de Bismarck, qui agitait devant elle le spectre noir du pouvoir temporel. Nos hommes d'État, ses propres hommes d'État avaient beau répéter que ni le gouvernement français, ni l'opinion publique en France ne pensaient à la restauration de ce pouvoir, que la masse y demeurait indifférente, que le parti libéral s'y opposerait, que le parti clérical lui-même, sauf un ou deux enthousiastes, comme MM. de Belcastel et du Temple, n'en était plus à la foi agissante : toujours elle voyait le spectre noir qu'agitait M. de Bismarck.

Quand on n'eut plus, en Italie, autre chose à nous reprocher, on nous reprocha de ne pas nous jeter, nous aussi, dans le *Kulturkampf*. Quand ce grief, à son tour, ne fut plus de saison, on nous dit : « Si le comte de Chambord eût régné, il l'eût restauré, lui, le pouvoir temporel. » Mais tout d'abord, le comte de Chambord n'a pas régné et, ensuite, toutes les chances sont pour qu'il ne se fût pas lancé étourdiment en une telle aventure. N'importe, l'Italie entière nous voit débarquant à la Spezzia. Elle nous voyait partant pour cette croisade, sous le ministère Floquet ! Et non-seulement les politiciens, dont la bonne foi peut être médiocre, mais les humbles, les simples, dont la bonne foi n'est le plus souvent qu'égarée. Des gardiens de ruines m'ont livré le fond de leur âme, au Palatin, dans la maison de Livie, un jour que je m'étais réfugié près de leur feu, pendant un orage. Or, leur âme de pauvres gens était hantée de la France, de ses marins et de ses soldats.

M. Crispi, compère et complice de M. Bismarck, à force de dénoncer le *tumultus gallicus*, le péril français, à force de fixer les yeux de l'Italie sur la pointe de nos baïonnettes, a plongé son pays dans une profonde hypnose. Qui l'en tirera ? Pas même la preuve faite que ses inquiétudes sont puériles et vaines. Un député italien, M. Musolini, disait en 1872 : « L'assemblée française a imposé à son gouvernement l'obligation de restaurer le pouvoir temporel du pape... Une guerre est-elle possible entre la France et nous ? Possible ? Elle est inévitable. La France ne peut pas ne pas nous faire la guerre. Elle nous la fera et bientôt... Et je vous dis que ceci aura lieu avant que finisse 1874. Oui, messieurs, en 1874, nous serons en guerre avec la France. »

Nous sommes à vingt ans de là, en 1893, et cette guerre n'a pas eu lieu. Mais on continue de jurer que, le pape et nous, nous y pensons toujours et que l'Italie est bien heureuse d'avoir l'Allemagne et l'Autriche derrière elle.

VI.

Que nous ne pensons pas à rétablir le pouvoir temporel des papes, c'est démontré autant que cela peut l'être et de toutes les manières, même par l'absurde. Le miracle n'est point à notre service et nous ne pouvons rendre l'ouïe aux sourds qui ne veulent pas entendre, pas plus que la liberté raisonnée de leurs actes et la parfaite possession, la maîtrise de soi, aux nations tombées en catalepsie.

Aux accusations portées contre la France, on pourrait riposter par d'autres accusations. On pourrait faire remarquer que le jeu de bascule, le double jeu qu'il jouait en 1870, M. de Bismarck, depuis 1870, tant qu'il a été au pouvoir, n'a pas cessé de le jouer, tenant le pape en haleine par le roi et le roi en échec par le pape, disant au Vatican : « Prenez garde, je vais reconnaître l'occupation de Rome, » et au Quirinal : « Prenez garde, je n'ai pas reconnu l'occupation de Rome. » Sans doute, le ministre de Prusse, M. Brassier de Saint-Simon, avait été le premier à complimenter Victor-Emmanuel au palais de Monte-Cavallo; mais le comte d'Arnim n'avait pas été le dernier à s'affliger avec Pie IX, et les condoléances de l'un annulaient les félicitations de l'autre. Sans doute, le ministre de Prusse s'était toujours trouvé aux cérémonies officielles d'où, par hasard ou par malheur, le ministre de France était absent. Mais quelles petites chicanes et quelles misères de la forme!

Sans doute, l'empereur Guillaume Ier était venu à Milan et, plus tard, le prince impérial Frédéric, plus tard encore l'empereur Guillaume II vinrent à Rome; mais M. de Bismarck lui-même avait dû faire, en esprit, un plus dur voyage : il avait dû aller à Canossa. Sans doute, Guillaume II, dans un dîner, au Quirinal, portait un toast, dont l'Italie s'est sentie toute réchauffée, à « la capitale intangible, » mais il faisait au pape une visite, et le vieillard auquel il la faisait, cette visite, n'était pas le chef de sa religion. L'Italie l'a donc oublié : M. de Bismarck disait au pape : *Sire!* Lorsque Guillaume II vint à Rome, M. de Bismarck n'était déjà plus le maître : il n'était plus, pour son jeune souverain, que le pédagogue. On ne l'écoutait déjà plus. « Rome capitale intangible, » un monarque prussien, un empereur allemand l'a peut-être reconnue, mais non la diplomatie prussienne, mais non la politique

allemande. Et, pour l'Autriche, nulle part les congrès catholiques n'ont été si nombreux, si ardens; nulle part, on n'y a vu autant de princes du sang et de ministres. François-Joseph est allé à Venise, mais rien n'a pu le faire aller à Rome. Venise, c'est lui qui l'a perdue, qui l'a cédée : Rome, ce n'est pas à lui de la céder.

Si l'Italie avait les yeux ouverts, l'Allemagne et l'Autriche lui devraient être aussi suspectes, plus suspectes même que la France: nous l'avons montré par l'histoire, et d'ailleurs le bon sens le crie. Le bon sens crie que ce n'est pas la France qui la fera demain, cette guerre qu'elle n'a pas faite hier, pour restaurer le pouvoir temporel des papes. Elle ne l'a pas faite, de 1873 à 1877, lorsqu'elle avait un gouvernement réactionnaire: la fera-t-elle, maintenant qu'elle peut avoir des gouvernemens de toute sorte, maçonniques, jacobins, radicaux, libéraux, mêlés de l'un et de l'autre, tous les gouvernemens, sauf le réactionnaire et le clérical! Mais M. Bonghi hoche la tête; eh! oui, justement c'est l'énigme: « Des douleurs, très saint-père, vous en avez de la France chaque jour, et, à la pente que descend ce pays, vous en aurez chaque jour davantage... Et cependant vous le comblez, et lui seul, de vos dons! » M. Geffcken et le diplomate de la *Contemporary Review* joignent leurs voix: « Il y a quelque chose là-dessous » et ce quelque chose, c'est que, de cette France qui lui cause chaque jour des douleurs, le pape espère une très grande joie, délices terrestres qu'il préfère à l'amitié de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, délices spirituelles s'il en fut, l'unique joie qu'il soit affamé de goûter ici-bas: la restauration de son pouvoir temporel.

Suite des contradictions: M. Bonghi sait et proclame que cette restauration est une chimère: M. Geffcken et le diplomate disent que c'est un mirage. Tous les trois s'accordent en ce point et tous les trois s'accordent aussi à considérer Léon XIII comme un fin politique, prudent, avisé, pratique, nullement comme un naïf ou un songe-creux. Néanmoins ils n'hésitent pas lui à prêter la plus grosse des naïvetés et la plus creuse des songeries, un *scempio*. Que ce soit une naïveté, une songerie creuse, d'attendre de la France républicaine la restauration du pouvoir temporel, et que Léon XIII ne soit pas un pape à construire sur les nuages des architectures politiques, cela devrait amplement suffire: la cause devrait être entendue. Mais il paraît que, malgré tout, malgré l'évidence, elle ne l'est pas. Il faut donc appeler les témoins.

Un de ces témoins, qu'on lui pardonne de s'introduire ainsi, c'est moi-même. Les circonstances ont fait que l'auteur de cet article, *quamvis indignus*, a vu de près tout ce qui s'est passé, de 1889 à 1892, entre le saint-siège et la France. Il a pris part, non aux

négociations (M. Ribot l'a dit, il n'y en a pas eu), mais aux conversations dont le résultat, le résumé, a été l'encyclique aux catholiques français. Le langage que le pape a tenu dans cette encyclique, il le tenait au premier venu qui, sans mission, sans mandat, lui parlait des affaires de France. Je n'étais que ce premier venu, mais en 1890, 1891 et 1892, j'ai eu de Léon XIII trois longues audiences privées et du cardinal secrétaire d'État tant d'audiences que je ne les compte plus. Au cours de sept ou huit voyages d'études en Italie, il m'est arrivé de toucher à des sujets brûlans, qui pouvaient faire naître la question de l'indépendance du pape et, par extension, celle du rétablissement du pouvoir temporel: par exemple, la loi sur les *Œuvres pies* et les fêtes du 2 octobre 1891 : l'incident des pèlerins français au Panthéon.

Jamais cette question n'a été abordée; jamais, sauf une fois, on ne m'en a dit un mot. Une fois le cardinal Rampolla m'en dit un mot, et voici le mot qu'il m'en dit : « La question romaine n'est pas réglée, mais elle n'est pas posée et ne se pose pas; s'il plaît à Dieu de la résoudre et quand il lui plaira, sa providence la résoudra bien. » Quant à Léon XIII, pas un mot, pas même ce mot-là. S'il a vraiment cette idée fixe, la restauration du pouvoir temporel, il met à la dissimuler un art incomparable. Elle ne se fait pas jour: M. Bonghi, M. Geffcken et le diplomate avoueront que ce n'est pas, en général, le cas pour les idées fixes.

Que Léon XIII ait, en son cœur, renoncé ou non à la possession de Rome, peu nous importe. Nous nous rappelons toutes ses protestations, toutes ses revendications publiques, faites en vertu de ses sermens et des devoirs de sa charge; nous ne nous sommes point aperçus qu'il eût pour le pouvoir temporel cet amour passionné que M. Bonghi qualifie irrévérencieusement de *bramo senile del vecchio*. L'eût-il, que peu nous importerait encore. Ce qui nous importe, c'est que tout le monde sache que pas un mot de ce désir, pas un mot de cet amour, Léon XIII ne l'a dit à la France; c'est que personne ne puisse insinuer que le secret de sa bienveillance pour nous est dans ce désir, dans cet amour que la France aurait flatté. Nous ne l'avons pas flatté, nous n'avons pas eu à le flatter, par la raison, qui dispense d'en donner d'autres, que Léon XIII ne l'a pas laissé voir.

Ce qu'on appelle assez improprement « l'adhésion du pape à la république » a été, — que M. Bonghi veuille bien m'en croire, — un acte spontané, inconditionnel. La France n'a rien demandé au saint-siège. Le saint-siège n'a rien demandé à la France. En échange du concours moral qu'il prêtait à la république, Léon XIII n'a demandé ni la restauration du pouvoir temporel, ni une intervention auprès

du gouvernement italien, ni cela, ni autre chose. Disons tout. Léon XIII n'a pas demandé l'abrogation de certaines lois, faussement considérées, d'autre part, comme étant de l'essence même de la république. Il n'a rien demandé, rien. Mais qu'a-t-il donné? Et ce qu'il donnait à la France, le prenait-il à d'autres? Quelqu'un a-t-il le droit de s'en plaindre?

Cette politique pontificale, dont on dénonce avec colère la révoltante partialité, a-t-elle réellement blessé quelque nation catholique ou les catholiques de quelque nation? N'a-t-elle pas été ce qu'elle devait être, la politique d'un pape? Avec quelles traditions a-t-elle rompu? à quelles obligations s'est-elle dérobée? On serait fort empêché d'en citer une. Le pape a reconnu la légitimité de la république : c'est le fait capital de ses rapports avec la France. Et pour M. Geffcken, pour le diplomate, pour M. Bonghi, pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, c'est le crime de Léon XIII.

En prêchant la conciliation, l'union entre tous les Français, Léon XIII a contribué à refaire la France plus forte. En délivrant à la république une sorte de certificat de bonne vie et de bonnes mœurs, il a ouvert la voie au tsar et contribué à doubler encore la force de la France. C'est ce qui trouble l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie : — « Pourquoi le pape veut-il la France plus forte? L'Allemagne et l'Autriche, inquiètes, disent à l'Italie, qui se le disait déjà à elle-même : — « Parce qu'il veut Rome. » — Mais ce sont l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne qui le disent : Léon XIII n'en dit pas un mot.

Et parce que le pape veut voir la France forte, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie l'accusent d'abandonner et de mépriser les faibles. Est-ce juste? Est-ce sensé? N'y a-t-il pas même imprudence à mettre en avant ce grief? Car enfin, si le pape s'est senti porté de tout son être vers la France, c'est peut-être qu'elle lui est apparue en butte aux desseins équivoques d'une coalition hostile et que le souvenir lui est revenu de toutes les œuvres françaises à travers les siècles. L'affection particulière de Léon XIII pour la France, qui sait si ce n'est pas la haine mal contenue de la triple alliance qui l'a nourrie? Quoi qu'il en soit, ce qu'il aime dans la république, c'est la France; ce qu'il aime dans la France contemporaine, c'est l'immortelle histoire et l'impérissable génie de la France.

J'entends l'objection de M. Geffcken, du diplomate et de M. Bonghi : « Vaniteux, qui pensez être aimés pour vous-mêmes, sans qu'on se promette de vous un service en retour! » Je ne dis pas que Léon XIII ne se promette point de la France un service. Je dis seulement que ce service n'est pas la restauration du pouvoir temporel, que ceux qui le soutiennent ignorent ou feignent

d'ignorer ce qu'est l'Église, ce qu'est la papauté, et ce qu'est le pape. Ils ne comprennent pas ou feignent de ne pas comprendre le renouvellement de l'Église, le rajeunissement de la papauté, le recommencement que marque ce pontificat. Ils ne regardent ou feignent de ne regarder qu'un tout petit coin de sol italien, où, suivant eux, ce vieillard a les pieds attachés et que désespérément il embrasse pour être roi.

Mais, ce vieillard, ils oublient qu'il est le prêtre des prêtres, l'évêque universel, le vicaire de celui auquel un proconsul romain ne donna que par dérision le titre de *Rex Judæorum*, avec une couronne d'épines et un sceptre en roseau. Moins de cent ans s'étaient écoulés, les Romains tenaient encore la Judée, que le roi mis en croix avait conquis le monde. C'est une conquête pareille et non pas la reprise de quelques lieues carrées de campagne déserte, que la papauté tente aujourd'hui. Borner à Rome les ambitions de l'Église et les projets de Léon XIII, c'est rabaisser l'Église et Léon XIII. Si le pape suit « un feu follet, » comme on l'en avertit très charitablement, ce n'est pas sur les Marais-Pontins. C'est sur les mers et sur les océans, jusqu'aux extrêmes limites de ce globe et du ciel, tant que s'étendent la terre et les eaux. S'il jette les filets du pêcheur, ce n'est pas pour ramener un pauvre million de corps humains, mais des millions et des millions d'âmes, des peuples, des nations et des civilisations.

Le jour où il aura le monde, — et l'étonnant spectacle du jubilé n'est pas fait, à coup sûr, pour le décourager, — il n'aura plus besoin de Rome. Mais il n'aura le monde que lorsqu'il aura la France, car la France va toujours d'un pas plus vite, un pas plus loin que le reste du monde. Voilà pourquoi il l'aime et il l'appelle, pourquoi il tend la main à la sublime aventurière. Ce n'est pas un trône que le pape veut relever, c'est un autel. Ce n'est pas la promesse de M. Rouher qu'il invoque : « Jamais l'Italie n'entrera à Rome ; » ce sont d'autres promesses. De la chambre où, dans la nuit, veille la lampe qui est la flamme et la pensée de tant d'hommes, il écoute le cri qui monte du fond des temps : *Gesta Dei per Francos*. Ce n'est pas Rome qu'il veut de la France, c'est la France...

Peut-être le pape rêve-t-il. Peut-être l'illusion n'est-elle pas moins grande que de prétendre rétablir le pouvoir temporel. Mais elle est plus noble, plus haute, plus pure, plus digne de la France et plus digne d'un pape.

CHARLES BENOIST.

LA

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

D'APRÈS LES TRAVAUX DU CONGRÈS DE LONDRES

La psychologie expérimentale étend ses recherches et gagne du terrain; les laboratoires s'élèvent sur l'ancien et sur le nouveau continent; les recueils spéciaux se multiplient; le nombre des travailleurs augmente dans des proportions considérables; des relations s'établissent entre les savans de pays différent, et les psychologues se réunissent en congrès. Le premier en date, celui de Paris, a eu, en 1889, un succès inespéré; le second, celui de Londres, s'est réuni au mois d'août de l'année dernière; il promet d'être fécond pour la science de l'esprit, si on en juge par le nombre et la valeur des travaux qu'il a suscités.

La lecture de ces communications est bien curieuse; on s'aperçoit que, sans se concerter d'avance, les psychologues semblent s'attacher de préférence aux mêmes questions : s'il m'est permis de noter ici mon impression personnelle, je remarque que la plupart des sujets traités sont de ceux auxquels j'ai songé le plus souvent; ce n'est pas le hasard qui amène ces coïncidences; il y a des questions qui sont à l'ordre du jour d'une époque parce que ce sont des questions fondamentales, mûres pour les recherches.

Je voudrais profiter de l'occasion pour essayer de caractériser ce grand mouvement contemporain et montrer la direction qu'il a prise. Mon intention n'est nullement de faire une analyse régulière des travaux du congrès, bien que M. Sidgwick, le président, et M. Sully, un des secrétaires, aient eu l'obligeance de m'envoyer

les bonnes feuilles des comptes-rendus; je ne veux pas entrer dans les détails, quel que soit leur intérêt, je cherche à dégager une vue d'ensemble.

I.

L'histoire des mots se confond souvent avec l'histoire des idées. Depuis que la psychologie nouvelle a nettement affirmé son existence par les travaux qu'elle a suscités, on a compris qu'il était nécessaire de trouver un titre spécial pour caractériser sa méthode et son objet, et surtout pour la distinguer de l'ancienne psychologie, car quelques auteurs ont voulu établir entre les deux le même abîme qu'entre l'astronomie et l'astrologie, ou la chimie et l'alchimie. J'avoue que je ne partage pas complètement ce dédain et que ces faciles oppositions de mots ne me satisfont pas. On a tort de faire table rase des idées anciennes et de prétendre que la psychologie date d'une vingtaine d'années; c'est là ce qu'on a dit et écrit dans ces derniers temps; c'est une exagération et une injustice; mais il ne faut pas s'en étonner outre mesure : les changemens de direction, dans les sciences comme dans les arts, ont toujours un caractère un peu révolutionnaire.

Quoi qu'il en soit, pour éviter les confusions et les méprises, et pour rendre à chacun ce qui lui est dû, il est important d'indiquer clairement, par un terme approprié, la nouvelle direction des études psychologiques : mais c'est ici que commence la difficulté; pour définir une étude d'une manière exacte, il ne suffit pas de l'avoir pratiquée, il faut avoir une conscience claire de ce qu'elle renferme de nouveau.

Pendant quelques années, on a adopté, en France, l'expression de psychologie physiologique; ce terme, un peu ambigu et de sens étroit, a joui de quelque faveur; il a été donné comme titre à la Société de psychologie qui a existé pendant quelques années à Paris, et au Laboratoire de psychologie que M. Liard a fondé à l'École des Hautes Études; on abandonne maintenant cette expression sans doute pour ne point effrayer les scrupules des personnes un peu timorées qui trouvent que la physiologie est un mot suspect de matérialisme; on marque aujourd'hui la direction de la psychologie nouvelle en se servant du terme plus général et plus juste de « psychologie expérimentale. »

Mais, à ce propos, un nouveau commentaire est devenu nécessaire. Il ne faudrait pas croire que la psychologie nouvelle établisse une distinction profonde entre l'observation et l'expérimentation et ne veuille relever que de cette dernière. Ce serait

une erreur de principe que M. Sidgwick, le président du congrès de Londres, a pris la peine de combattre dans sa première adresse. La psychologie nouvelle accepte toutes les recherches qui ont pour point de départ une observation régulière de faits réels. La distinction que l'on introduit habituellement entre l'observation et l'expérience n'est point suffisante pour servir de caractéristique à une science. On ne saurait même pas établir en théorie une comparaison entre la valeur de l'observation et celle de l'expérience. Bien qu'on enseigne en général la supériorité de la méthode expérimentale, il serait dangereux de croire que la mainmise sur les conditions où se produit le phénomène à étudier donne plus de sûreté à cette étude et en éloigne les causes d'erreur. M. Sidgwick cite à ce propos un exemple intéressant : quelle que soit la portée que l'on accorde à l'hypnotisme comme méthode d'investigation, il est vraisemblable que l'on connaîtra mieux les conditions physiologiques des maladies de la mémoire en les étudiant dans le cas de lésions cérébrales qu'en les créant d'une manière artificielle par des expériences d'hypnotisme.

Ainsi, quand la psychologie nouvelle se qualifie d'expérimentale, elle n'entend nullement faire une distinction entre l'observation proprement dite et l'expérimentation; elle prétend seulement donner une large place aux faits; son caractère fondamental, c'est d'être *une étude d'après nature*.

Une des premières questions qui se posent pour la psychologie expérimentale est celle des rapports du physique et du moral; question vieille comme le monde, qui a toujours excité la curiosité des philosophes; on se rappelle avec quelle patience ils se sont demandé comment deux substances aussi profondément dissemblables que l'âme et le corps peuvent être unies et agir l'une sur l'autre; ont-ils réussi à expliquer cette action? Je ne sais. La psychologie contemporaine a une autre manière de poser les questions; elle discute moins les principes et les causes, elle regarde davantage les faits; partant de ce fait d'observation qu'il existe une coexistence entre le cerveau et la pensée, elle a cherché à préciser, par tous les moyens possibles, comment certains détails de structure du cerveau peuvent nous éclairer sur la nature des phénomènes de conscience.

Il existe beaucoup de moyens d'aborder ce problème; les uns cherchent, sur le vivant, à établir des relations entre le crâne et le cerveau, pour saisir ensuite les relations plus délicates du cerveau avec l'esprit; ils mesurent le crâne dans tous les sens et appliquent le thermomètre sur les divers points de sa surface; d'autres pèsent le cerveau chez les criminels, les aliénés, les idiots

et les hommes de génie, ou font des comparaisons entre la structure cérébrale de l'homme et celle des animaux. Au congrès de Londres, où les médecins anglais qui s'occupent du système nerveux se sont donné rendez-vous en grand nombre, on a surtout étudié les localisations cérébrales; c'est autour de ce point important que se sont groupées les communications, et aussi les discussions, qui ont été remarquablement nombreuses.

La question à élucider, on le sait, est la suivante. Il existe des fonctions psychiques distinctes par leur nature et par leur siège, comme les sensations des différens sens et les mouvemens des différentes parties du corps; ces fonctions se trouvent-elles localisées en certains points spéciaux du cerveau, ou bien ne possèdent-elles aucun siège propre? Supposons qu'un expérimentateur habile arrive à enlever, avec une pointe de scalpel, une petite portion du cerveau, sans porter la moindre atteinte aux autres parties de l'organe, que résultera-t-il de cette mutilation? Sera-ce une perte localisée de certaines fonctions, par exemple, de la sensation des couleurs ou des mouvemens de la main, ou bien se produira-t-il un effet d'ensemble sur toutes les sensations, sur tous les mouvemens et sur toute l'intelligence?

Il y a bien longtemps qu'on cherche la solution de ce problème; les communications qu'on a entendues au congrès de Londres ne hâteront pas cette solution; elles l'ont plutôt reculée, en montrant, ce qui est toujours utile à savoir, quel nombre vraiment effrayant d'erreurs on peut commettre dans les tentatives de localisation. Les faits les plus intéressans qui ont été mis en lumière par des savans comme Horsley, Ferrier, Schäfer, Hitzig, Waller, Henschen, etc., sont surtout des faits négatifs; ces savans nous apprennent que les conclusions qui paraissent les plus solidement établies touchant les localisations cérébrales restent presque toujours attaquables. Les vivisecteurs, comme M. Ferrier, objectent à ceux qui portent leurs travaux sur l'étude de l'homme malade, que les phénomènes cérébraux de l'homme sont tellement complexes qu'ils ne peuvent servir de base unique à une interprétation. Les savans qui font de l'anatomie pathologique ne restent pas désarmés contre l'objection; ils répliquent à leur tour, et avec avantage, que l'homme malade rend compte des effets de ses lésions avec plus d'exactitude que l'animal, puisqu'il parle et peut s'observer; et cette faculté d'analyse est absolument nécessaire quand il s'agit d'étudier les pertes de sensibilité, phénomène dont la constatation est si difficile chez l'animal.

En dehors de ces critiques de détail, les expériences de vivisection restent sujettes à de graves causes d'erreurs que les savans du congrès ont énumérées avec une entière franchise. Pour

connaître la localisation d'une fonction psychologique chez les animaux, on emploie deux moyens principaux, la destruction d'une portion de cerveau et son excitation. La destruction, procédé radical, a pour défaut de se faire au moyen d'une large blessure qui retentit, plus ou moins, sur le cerveau entier. C'est ce qu'ont montré les expériences récentes de Schäfer sur les lobes préfrontaux. On avait cru jusqu'ici que ces lobes, si développés chez l'homme, sont le siège de l'attention, parce que les animaux qu'on en prive deviennent apathiques. M. Schäfer suppose que cette apathie tient au tiraillement qu'on a exercé sur les autres parties du cerveau en enlevant les lobes préfrontaux ; si on se contente de couper les connexions de ces lobes, les animaux restent aussi intelligens et même, dit-il, aussi brillans qu'avant l'opération. Telles sont les erreurs qu'on peut commettre en enlevant l'organe. L'excitation, nous dit-on, ne présente pas des inconvéniens moindres, puisque rarement on la limite sur un seul point, et qu'en outre elle peut, en réveillant tel ordre de mouvemens avec intensité, paralyser des mouvemens différens qui ont le même siège ; d'où il faut conclure à la grande difficulté d'agir d'une manière rigoureuse sur un point limité du cerveau.

On pouvait espérer qu'on trouverait une limitation plus précise dans les cas où une personne a perdu depuis de longues années l'usage de quelques sens, ce qui doit entraîner l'atrophie des centres cérébraux où les sensations sont reçues. Cette idée a sans doute guidé M. Donaldson, qui a été assez heureux pour entrer en possession du cerveau de Laura Bridgmann ; cette malheureuse femme, célèbre dans la science, était sourde, muette et aveugle, ne conservant de relations avec le monde extérieur que par l'intermédiaire du toucher; c'est au moyen de ce sens qu'on parvint à l'instruire ; elle est morte en 1889, âgée de soixante ans. En étudiant son cerveau, on a trouvé un amincissement de la couche grise corticale au niveau des points où plusieurs auteurs croient pouvoir placer les centres de la vue et de l'ouïe. Est-ce là une confirmation de l'hypothèse des localisations? On l'a cru ; il paraît qu'on doit abandonner cette idée, car l'atrophie cérébrale produite par la lésion d'un nerf sensitif ne reste pas cantonnée sur le territoire de distribution de ce nerf ; elle s'élargit, elle fait tache d'huile.

Arrêtons-nous sur cette série de conclusions négatives, qui portent avec elles leur enseignement. Elles montrent les incertitudes, les tâtonnemens, les marches et contremarches de la science expérimentale et la lenteur de ses progrès ; leçon salutaire pour les esprits impatiens qui veulent, en improvisant des hypothèses, construire le monde tout entier.

L'étude des localisations cérébrales n'est qu'une introduction à la psychologie; parlons maintenant de la psychologie proprement dite.

Pour la clarté de notre exposition, nous pouvons distinguer dans la psychologie trois classes de recherches : 1° les recherches de laboratoire; 2° les recherches de psychologie descriptive; 3° les recherches de psychologie pathologique.

II.

Un grand nombre des communications faites au congrès de Londres doivent être rangées sous le titre de psychologie de laboratoire. Cette expression peut surprendre une personne non prévenue. Qu'est-ce que la psychologie de laboratoire? Comment soumettre l'âme, demandera-t-on, à une expérience matérielle? N'y a-t-il pas contradiction dans les termes?

Nous répondrons simplement que les laboratoires de psychologie existent, qu'on y travaille beaucoup et qu'ils sont devenus de nos jours très nombreux. Les premiers se sont fondés en Allemagne, sous l'influence de M. Wundt, l'éminent professeur de Leipzig, qui a donné une si puissante impulsion à la psychologie physiologique; plusieurs de ses élèves ont organisé d'autres laboratoires à Gœttingue, à Fribourg et à Bonn. A Berlin, il existe aussi un laboratoire dirigé par M. Ebbinghaus. L'Italie en compte également plusieurs, sans compter le récent musée psychologique imaginé par M. Mantegazza. En ce moment le pays qui possède le plus grand nombre de laboratoires est sans contredit l'Amérique, terre de toutes les innovations. On pourrait presque dire que toutes les fois qu'il se forme un grand centre de population en Amérique, il se fonde en même temps un laboratoire de psychologie. Les revues américaines nous apportent des renseignemens intéressans sur l'intensité de cette vie psychologique du Nouveau-Monde. On a créé des laboratoires à Toronto, à Indiana, à Providence, etc.; je ne sais pas le nombre exact, mais il dépasse dix; on dit même qu'il est égal à vingt; dans tous ces instituts, on fait des cours de psychologie expérimentale, on dirige des élèves, on met des appareils à leur disposition pour des recherches originales. Ceux qui connaissent le prix des appareils de précision comprendront qu'une telle organisation doit entraîner des dépenses considérables, mais les Américains ne comptent pas quand il s'agit de la psychologie; ils savent toujours faire des sacrifices d'argent pour les œuvres qu'ils trouvent utiles.

De temps en temps, les élèves américains en psychologie passent les mers et viennent demander à la vieille Europe un supplément

de culture intellectuelle. On les voit à Paris quelquefois ; mais ils ne font que passer, et c'est plus loin que se trouve le but de leur voyage, en Allemagne. Les laboratoires allemands attirent aujourd'hui, nous dit-on, un grand nombre d'élèves américains. L'été dernier, au laboratoire de M. Wundt, nous apprend M. von Biervliet, dans une brochure récente, il y en avait cinq sur vingt-quatre jeunes gens qui faisaient des recherches originales ; ils montrent le même acharnement patient au travail que les étudians allemands. Ce n'est pas sans regret que nous voyons se diriger ailleurs ce flot d'étudians étrangers ; mais comment pourrait-il en être autrement ? La psychologie physiologique et expérimentale est portée en Allemagne à un degré remarquable de perfection, qui est dû à une foule de circonstances qui n'existent pas en France : l'entraînement des travailleurs, la place de la psychologie expérimentale dans les examens et dans l'enseignement, et enfin la richesse du budget.

Il est temps de dire maintenant, avec un peu d'exactitude, quelle peut être l'utilité d'un laboratoire pour la psychologie. Les laboratoires sont utiles à la psychologie parce qu'ils fournissent à cette science des moyens perfectionnés d'observation. On peut sans doute faire de la bonne psychologie sans laboratoire, et avec le seul secours d'une main de papier et d'un crayon ; pour observer, on se sert simplement de ses yeux et de ses oreilles ; on constate des différences de qualité, on ne peut guère, dans la plupart des cas, prendre des *mesures*. C'est là l'utilité des laboratoires ; ils sont munis d'un ensemble d'appareils de précision, chronomètres, appareils enregistreurs, chambres noires, etc., qui permettent de mesurer les phénomènes psychologiques.

Longtemps on a cru que ces phénomènes échappent à la mesure par leur nature même ; c'était l'opinion de Kant ; le grand philosophe s'est trompé ; les faits sont là pour prouver l'évidence de son erreur ; un simple coup d'œil jeté sur la liste des communications au congrès montre tout de suite le nombre des travaux qui reposent uniquement sur des mesures psychologiques.

On peut d'abord mesurer des sensations, ou, pour parler plus exactement, on peut chercher à déterminer quantitativement quelle intensité il faut donner à une excitation pour qu'elle soit sentie, et ensuite quel accroissement il faut donner à l'excitation première pour que cet accroissement soit senti. Mettons dans la main d'une personne un poids quelconque, soit dix grammes ; la personne sent ce poids, le soupèse, l'apprécie ; cherchons quel poids additionnel il faut ajouter aux dix grammes pour que la personne sente une augmentation de la charge, et ainsi de suite ; nous parviendrons, par ces minutieuses expériences de mesure, à connaître le plus petit accrois-

sement d'excitation qui peut être perçu. Les recherches de ce genre portent le nom de psycho-physique; elles tendent à établir une relation numérique entre les sensations et leurs excitans. Des volumes ont été écrits sur la psycho-physique, qui est considérée comme une des parties les plus perfectionnées de la psychologie des sensations.

Après la mesure de la sensation, vient la mesure du temps; on s'est proposé de fixer la durée exacte des actes psychiques, depuis l'acte le plus élémentaire jusqu'aux plus complexes. Ce second groupe de recherches a reçu souvent le nom de psychométrie. On sait quel est le principal résultat de ces recherches; il a été de montrer que la pensée n'a point, comme on le croyait autrefois, la rapidité de l'éclair; métaphore inexacte à laquelle il faut renoncer; la pensée est un phénomène relativement lent, si on la compare à la vitesse de propagation de la lumière; elle demande toujours plusieurs centièmes de seconde; si on voulait à toute force employer une image, il faudrait dire que la pensée, au point de vue de la vitesse, égale la locomotive d'un train express ou le vol de l'aigle.

La détermination de la durée dans les actes psychiques exige, comme il est facile de le comprendre, des chronomètres d'une grande exactitude, et une installation compliquée qu'on ne trouve guère que dans les laboratoires. Il faut pouvoir employer des instrumens qui donnent le centième de seconde; il faut en outre pouvoir enregistrer instantanément le commencement et la fin du phénomène de conscience à mesurer; sans cette instantanéité, point d'expérience précise; et comme on n'arrive à l'instantanéité qu'en faisant usage des courans électriques, on a pu affirmer que sans électricité point de mesure de la pensée. L'électricité, écrit Buccola, est aussi nécessaire pour connaître la vitesse de la pensée que le microscope pour connaître l'organisation de la cellule vivante et la lumière polarisée pour connaître la structure physique de certains corps.

Pour bien fixer les idées, il sera utile de donner une description théorique des expériences de psychométrie. Supposons un arrangement électrique tel que, lorsqu'un courant passe, une aiguille est mise en mouvement sur un cadran, et que l'interruption du courant arrête l'aiguille; si on connaît la vitesse de celle-ci, et que son mouvement soit rigoureusement uniforme, une simple lecture sur le cadran suffira pour faire connaître le temps écoulé entre les deux changemens électriques. Pour appliquer ce procédé à la mesure d'un phénomène de conscience, il suffira que le premier changement coïncide avec le commencement de l'acte psychologique et le second changement avec sa fin.

C'est ce qui a lieu dans l'expérience suivante : on convient avec une personne que, dès qu'elle percevra un certain bruit qui servira de signal, elle devra agir sur un bouton électrique avec le doigt; le temps qui s'écoule entre le signal donné à la personne et le mouvement de son doigt porte le nom de temps de réaction simple; qu'on y réfléchisse, et on verra que c'est le phénomène le plus simple qu'on puisse mesurer; cet acte si simple dure en moyenne douze centièmes de seconde.

Cette première expérience n'est qu'un point de départ, pour toute une série de mesures que l'on exécute sur des opérations mentales à complexité croissante ; après avoir mesuré les temps de réaction simple, on a mesuré les temps de discernement ou de choix, c'est-à-dire le temps qu'il faut pour percevoir une différence, pour compter des objets, pour les nommer, pour faire un raisonnement quelconque, etc.

On ne saurait avoir une idée du soin qu'on prend en Allemagne pour mettre ces mesures à l'abri des causes d'erreur, qui sont d'autant plus dangereuses qu'il s'agit de mesurer des centièmes de seconde; avant de noter les réactions d'une personne, on la soumet à six mois d'exercice; pour éviter toutes les causes de distraction, on l'isole dans une pièce silencieuse où elle ne reste en communication avec les expérimentateurs que par le téléphone; enfin, avant de conclure, on attend d'avoir amassé plusieurs milliers de chiffres.

Depuis plus de vingt ans que les psychologues prennent des temps de réaction, ils n'ont pas complètement épuisé la question, et les nouveaux-venus ne sont pas encore réduits à glaner quelques détails sans importance, oubliés et dédaignés par leurs devanciers. Les communications sur la psycho-physique et sur la psychométrie ont été nombreuses au congrès de Londres. M. Ebbinghaus a exposé une théorie nouvelle sur la perception des couleurs ; une dame américaine, miss Franklin, a traité le même sujet, avec des vues différentes. Sur la mesure des sensations, on a entendu une communication de M. Mendelssohn ; et sur les temps de réaction, une étude de M. von Tschisch ; M. Goldschneider a exposé des observations relatives au sens tactile des aveugles, etc.

Un dernier mot sur toutes ces questions. On pourrait croire, si on jugeait la psychologie des laboratoires d'après les seuls exemples énumérés, que c'est une psychologie élémentaire, confinée dans l'étude des sensations et des mouvemens, et des élémens les plus simples de la pensée. A cette objection, il faut répondre en citant la belle étude de M. Munsterberg. M. Munsterberg, récemment encore professeur à Fribourg, appelé maintenant à diriger

un laboratoire en Amérique, est un psychologue très ingénieux et très actif, auquel on doit de nombreux travaux de psychométrie. Élargissant le cadre habituel de ses recherches, M. Munsterberg a fait au congrès une communication sur « le fondement psychophysique des sentimens. » Il a ainsi démontré qu'on peut appliquer les méthodes de mesure non-seulement à la sensation, mais encore aux sentimens, c'est-à-dire à ce qu'il y a en nous de plus changeant et de plus fugitif. L'ingéniosité du procédé mérite bien un moment d'attention. M. Munsterberg s'enferme dans son laboratoire; il exécute avec la main droite un petit mouvement dans le sens centrifuge, c'est-à-dire de gauche à droite; il cherche à parcourir une longueur de 10 centimètres; puis, avec la même main, il fait un mouvement centripète, c'est-à-dire de droite à gauche, en essayant de parcourir la même longueur; il note en même temps son état émotionnel du moment, triste, gai, actif, déprimé, colère ou content, etc. Cette expérience si simple, il la répète pendant des mois, dans les mêmes conditions, et avec le même soin; et arrivé au terme de ce travail qui paraîtra fastidieux à beaucoup, il analyse les documens réunis, et voit se manifester une loi bien curieuse : dans le chagrin, les mouvemens d'extension sont plus courts que dans la joie; c'est le contraire pour les mouvemens de flexion; les différences sont de 1 à 2 centimètres.

Ce dernier genre de recherches appartient à la psychologie du laboratoire, puisqu'elle comporte une mesure; mais l'instrument de la mesure est bien simple, un décimètre suffit; aussi les expériences de M. Munsterberg peuvent-elles nous servir de transition pour aborder les recherches de psychologie purement descriptive, qui se passent à peu près de tout appareil.

III.

Comme le mot l'indique, on appelle psychologie descriptive toute étude de psychologie qui se contente de noter les phénomènes, sans chercher à les soumettre à la mesure et au nombre. Plusieurs des auteurs qui ont déjà rendu compte du congrès de Londres ont, sans se concerter, employé ce terme; et je crois qu'on doit le conserver, car il est très juste.

Malgré les apparences, la psychologie descriptive n'est point une psychologie d'à peu près; le caractère simple et même, si l'on veut, un peu rudimentaire de sa méthode ne lui enlève pas tout intérêt. Il faut, du reste, bien comprendre qu'il n'existe point, *in abstracto*, une méthode perfectionnée et une méthode rudimentaire; chaque méthode doit être appropriée à l'objet qu'on

cherche à étudier, et il peut être regrettable, dans telle condition, de ne pas employer une méthode perfectionnée, comme il peut être absolument ridicule de l'employer dans d'autres circonstances.

La légitimité de la psychologie descriptive tient à ceci qu'elle porte sur des phénomènes spontanés, qu'il faut recueillir dans la forme naturelle où ils se présentent, et qui périraient s'ils étaient soumis aux violences de l'expérimentation. Ces faits spontanés si curieux à connaître, si utiles à noter, ils nous entourent, ils sont partout. Qu'on étudie, par exemple, les méthodes de travail des auteurs dramatiques et des compositeurs de musique, ou la mémoire des joueurs d'échecs qui jouent sans voir, il est clair que ces études ne peuvent se faire que par l'observation. La psychologie descriptive est donc, avant tout, la psychologie des interrogations, des questionnaires et des enquêtes.

Les communications sur la psychologie descriptive ont été nombreuses au congrès; M. Bain, un des plus illustres représentans de la théorie anglaise de l'association, a montré les relations nécessaires de la psychologie ancienne avec la nouvelle; M. Richet a envisagé les voies nouvelles où la psychologie scientifique doit s'engager; M. Beaunis a fait lire un questionnaire de psychologie qui embrasse tout l'individu physique et mental; M. Newbold a décrit les formes élémentaires de l'état de croyance, en étudiant la croyance qui accompagne une perception actuelle; M. Baldwin a comparé l'imitation involontaire à l'imitation volontaire, et montré la complexité de cette dernière; M. Lange, d'Odessa, a établi plusieurs étapes dans le phénomène, si simple en apparence, qui se produit lorsque nous percevons un objet extérieur; M. Preyer a cherché dans la musique l'origine de la notion des nombres; enfin, M. Sidgwick et M. Marillier ont rendu compte d'une enquête sur les hallucinations.

Nous ne voulons, de toutes ces observations, en retenir que deux, parce qu'elles se prêtent à des considérations générales sur la valeur de la psychologie descriptive, comme méthode d'information. L'une de ces communications est de M. Ribot, l'autre de M. Gruber.

M. Ribot a fait, il y a quelque temps, une enquête sur les idées générales, et il a envoyé au congrès un résumé succinct de ses principaux résultats. Cette étude très intéressante est venue compléter sur un point important la théorie des images mentales, à laquelle la psychologie française a si largement contribué dans ces dernières années. On sait, — pour ne rappeler les faits qu'en gros, — comment on a étudié la nature des idées concrètes, c'est-à-dire des images, et leurs rapports avec la sensation; on est arrivé à

démontrer, — ou à peu près, — que l'image est une sensation renouvelée, généralement simplifiée, qui occupe vraisemblablement les mêmes centres nerveux que la sensation originale et jouit des mêmes propriétés. Je regarde un objet, j'ai une sensation visuelle particulière; je ferme ensuite les yeux en cherchant à me représenter cet objet; j'en ai alors la vision mentale, l'image, et cette image, si ma mémoire visuelle est bonne, a la netteté d'une sensation renaissante, en l'absence de l'objet extérieur capable de la produire. Quand il s'agit d'images concrètes, succédant à des sensations concrètes, le lien de parenté qui les unit est facile à reconnaître, et on peut du reste instituer un certain nombre d'expériences de psychologie qui montrent bien que l'image est un état faible de la sensation. Il n'en est plus de même pour une image abstraite; comparons à une sensation non pas un souvenir, mais une idée générale, comme celle de force, d'infini, de valeur; essayons de savoir ce qui se passe dans notre esprit au moment où nous pensons à la signification de ces termes, et rapprochons ce phénomène de celui de la sensation; la différence est considérable, et on a peine à saisir une relation entre les deux. L'importance des idées générales est assez grande pour mériter une étude de leur nature psychologique; il y a beaucoup de sciences qui n'ont pas d'autre aliment que l'abstraction. Dans un ouvrage d'économie politique, comme me le faisait remarquer dernièrement M. Taine, combien y a-t-il de sensations rappelées au lecteur, c'est-à-dire d'images concrètes? Presque pas; le raisonnement porte sur des signes, des idées générales, telles que la valeur, l'échange, l'exportation, l'importation, etc. Il serait bien intéressant de savoir ce que pense un économiste quand il écrit ces mots, avec l'idée de leur sens, et c'est pour éclaircir les questions de ce genre que M. Ribot a fait son enquête.

L'éminent professeur a procédé de la façon suivante : il prononçait un nom abstrait devant une personne et lui demandait de signaler la première image mentale évoquée par ce mot. Chez la plupart des gens, le terme général éveille une représentation concrète, le plus souvent visuelle; le mot force donne la représentation d'un lutteur, d'un poing fermé, d'un cheval tirant une charrette, etc. Beaucoup de personnes voient le mot *imprimé*, purement et simplement; d'autres n'ont dans l'esprit que le mot entendu; ce sont celles qui disent qu'elles ne se représentent *rien*. Sur neuf cents réponses, celle-là est la plus fréquente. Pas une observation où elle ne se trouve au moins une fois. Un jour, M. Ribot demanda à un métaphysicien, qui venait d'écrire un gros volume sur la causalité, de lui indiquer ce qu'il se représen-

tait en entendant le mot cause ; et le métaphysicien, s'étant soumis à l'épreuve, fut fort étonné de s'apercevoir qu'il ne se représentait rien du tout.

L'enquête de M. Ribot, ayant été faite oralement, sur des personnes connues, offre toutes les garanties désirables de sincérité. Mais on peut se demander, à propos d'autres recherches de nature analogue, s'il n'existe point quelque critérium de la vérité psychologique. La psychologie descriptive n'a pour méthode que l'interrogation, la causerie, ou la question écrite ; comment peut-on savoir que l'on n'est pas trompé par la personne qu'on interroge? et celle-ci ne peut-elle pas se tromper elle-même? Cette crainte de la simulation est une de celles qui m'ont le plus souvent tourmenté. J'ai longtemps, pour ma part, cherché une pierre de touche; je me suis convaincu peu à peu que, lorsqu'on ne fait pas de psychologie avec des appareils qui, par leur disposition même, servent de contrôle aux expériences, la garantie se trouve dans l'accord des observations. Lancez un questionnaire et attendez les réponses ; si dans ces réponses vous en trouvez vingt, cinquante, cent, qui contiennent la même affirmation, écrite presque dans les mêmes termes, vous pouvez avoir confiance ; cette affirmation répétée et rebattue, qui fait l'effet d'un lieu-commun, est certainement importante ; elle doit contenir une part de vérité ; on peut la conserver précieusement. Méfions-nous, au contraire, du fait rare, accidentel, qui ne se rencontre qu'une fois.

Tel est, à mon avis, le principe qu'il faut suivre constamment dans les recherches de psychologie ; la concordance des observations est pour nous le meilleur critérium de la vérité.

Cette garantie, dans quelle mesure est-elle présentée par la communication de M. Gruber? C'est un point délicat que je voudrais bien mettre en lumière ; je ne cherche nullement à diminuer l'intérêt de cette dernière communication ; je vise un peu plus haut, trouvant ici une occasion pour développer une question de principe.

M. Gruber (de Roumanie) s'est fait connaître par des études intéressantes sur ce curieux problème de l'audition colorée, auquel nous avons consacré récemment un article de la *Revue ;* on se rappelle la nature bizarre de ce phénomène d'association entre des sons et des couleurs ; il est des personnes, avons-nous dit, qui, dès leur première enfance, ont l'habitude de colorer les sons, c'est-à-dire d'associer certaines idées de couleurs, toujours les mêmes, à certains sons. Sur la nature exacte et la cause de cette association, les auteurs discutent et discuteront longtemps encore ; pour notre part, il nous a semblé que ceux qui ont de l'audition colorée appartiennent ordinairement au type visuel, et que le phé-

nomène en question est produit par des associations mentales d'une force irrésistible. M. Gruber introduit dans cette question un élément nouveau et un peu inattendu; il étudie depuis de longues années déjà, avec une grande persévérance, un de ses compatriotes qui est, au point de vue de l'audition colorée, un des sujets les plus extraordinaires qu'on puisse imaginer; ce sujet est comme une synthèse de tous les phénomènes d'association que les auteurs ont décrits jusqu'à ce jour, et il présente ces phénomènes avec un degré d'intensité et de précision qui n'a pas encore été égalé. Les gens qui ont de l'audition colorée n'associent en général que des sensations de son aux idées visuelles, ou bien n'ont d'associations qu'entre deux sens. Le sujet de M. Gruber est si riche en associations de ce genre que chaque impression qu'il éprouve éveille en lui un long écho d'impressions appartenant à presque tous les autres sens. Parmi ces impressions secondaires, M. Gruber a étudié spécialement celles de la vue; elles ont assez de netteté pour être projetées sur un mur; par exemple, si l'on prononce devant le sujet le mot *doi* (qui veut dire deux en roumain), il voit sur le mur qu'il regarde un cercle jaune, un peu plus fortement coloré vers le centre et un peu plus faiblement vers la périphérie.

M. Gruber a eu l'idée hardie de mesurer ces apparitions colorées. Laissons-le indiquer lui-même son procédé : « Nous avons pris pour nos recherches la distance de trois mètres, distance de la vision distincte pour notre sujet; nous avons construit un cercle que nous avons jugé de la même grandeur que le chromatisme (ou apparition colorée) du nombre *doi*, et nous avons encadré ce cercle de rouge intense; c'était donc un cercle blanc sur fond rouge. Le sujet a projeté son chromatisme dans le cercle blanc; mais ce cercle était trop petit, parce qu'il s'était produit un anneau orangé, résultat de la superposition de la couleur jaune subjective avec la couleur rouge objective. Nous avons agrandi le cercle. En expérimentant cette seconde fois, le sujet a vu un anneau blanc entre le champ rouge objectif et le cercle jaune subjectif. Le cercle était donc trop petit. Nous avons fait ainsi plusieurs essais, jusqu'à ce que nous ayons déterminé exactement la grandeur du chromatisme du nombre *doi*. Il ne se produisit alors pour le sujet ni anneau blanc ni anneau orangé. Les marges du chromatisme touchaient exactement les marges du cercle objectif blanc encadré de rouge. Nous avions ainsi une méthode exacte et sûre pour déterminer la forme des chromatismes et leurs grandeurs dans les divers sens. Le millimètre pouvait donc être appliqué. »

Cette méthode, qui a un mérite incontestable, la nouveauté, a

été appliquée avec patience par son inventeur, qui a été conduit à faire des constatations bien surprenantes; ainsi, il a pu découvrir que les chromatismes des noms de nombre suivent une loi inflexible; ils ont un diamètre vertical qui dépend du nombre des syllabes du nom; *doi*, qui est monosyllabique, a un diamètre vertical de 21 millimètres; et *patru-zeci si patru* (quarante-quatre) a un diamètre de 26 millimètres; le diamètre horizontal des chromatismes croît régulièrement avec la valeur des nombres.

On se demande ce qu'il faut penser de ces mesures, s'il faut les considérer comme exactes ou comme chimériques; la bonne foi de l'expérimentateur et celle de son sujet, est-il besoin de le dire, sont entièrement hors de cause. Nous ne songeons nullement à soupçonner une simulation volontaire, mais il serait possible d'expliquer ces résultats remarquables par une série de suggestions inconscientes. Pour le moment, l'attitude à prendre est bien simple; il faut dire aux expérimentateurs qui nous apportent des faits de ce genre: ces faits ne peuvent être acceptés qu'à une condition, c'est qu'on puisse réunir des observations concordantes, prises sur des personnes différentes par des expérimentateurs différens. Du jour où il sera établi qu'il y a vingt, cinquante personnes dont on peut mesurer les impressions subjectives de couleurs, et chez lesquelles ces mesures singulières donnent des résultats analogues, nous accepterons css résultats. En attendant, nous restons sur la réserve. Le critérium de la vérité pour la psychologie descriptive, — nous l'avons dit et nous le répétons, — c'est la concordance des observations; en dehors de cette règle, il n'y a qu'illusion et chimère.

IV.

Nous arrivons à la dernière étape de notre course rapide dans le domaine de la psychologie moderne. Dans tout ce qui précède, il n'a été question que de l'individu normal. Examinons maintenant les malades.

La psychologie pathologique est, peut-on dire, essentiellement française; c'est en France qu'elle s'est largement développée, grâce au zèle d'investigateurs dont la plupart ne sont point psychologues de profession, mais médecins. On se méprend parfois sur la portée de cette expression de psychologie physiologique; on la prend dans un sens trop étroit; dans quelques bouches elle devient synonyme d'hypnotisme; on pourrait croire que l'hypnotisme, le somnambulisme et les états analogues expriment tout ce que la psychologie pathologique renferme de nouveau. C'est oublier que les initiateurs français de la psychologie pathologique, MM. Taine et

Ribot, ont écrit à une époque où l'hypnotisme n'était guère en faveur; les études hypnotiques ont simplement fourni une méthode nouvelle pour un genre de recherches qui a toujours été florissant en France.

Quel est l'état actuel de nos connaissances sur la question de l'hypnotisme? Peut-être le congrès de Londres ne nous renseigne-t-il pas exactement sur ce point; quelques-unes des communications qu'il a provoquées, comme celle de M. Delbœuf, portent sur des phénomènes un peu spéciaux; quant aux questions générales, elles n'ont pas provoqué de faits nouveaux, mais des discussions nombreuses, auxquelles ont pris part tous les auteurs connus, M. Bernheim, M. Bérillon, M. Janet, etc.; chacun a paru conserver sa position acquise, et comme le remarque avec malice un commentateur, chacun a répété les mêmes mots et les mêmes phrases qu'il y a trois ans au congrès de Paris. Laissons là ces discussions et ne nous occupons que des points acquis; ce sont ceux dont on parle le moins.

A notre avis, les recherches d'hypnotisme de ces quinze dernières années ont surtout contribué à mettre en lumière un fait extrêmement important: l'action morale de l'homme sur l'homme. C'est cette action morale qu'on appelle aujourd'hui suggestion; on a donné un nom nouveau à une chose ancienne, si ancienne qu'elle a dû se produire dès que deux êtres humains se sont rencontrés.

Cette action morale, qui ne la connaît, qui ne l'a exercée, qui ne l'a subie? Elle est partout autour de nous, et pour l'apercevoir il suffit d'écouter deux personnes qui causent ou qui discutent; rarement les deux interlocuteurs sont d'autorité égale; le plus souvent, il y en a un qui mène la conversation, qui l'interrompt, la reprend et la dirige à son gré; et cette autorité n'est pas nécessairement du côté de la raison, du bon sens, ni même de l'esprit. L'homme d'autorité est celui qui parle longuement, et qui parvient à faire écouter avec respect et une sorte de recueillement des histoires sans intérêt, qu'il raconte avec lenteur. A quoi tient son autorité? Pourquoi y a-t-il des individus qui naturellement, sans effort, sans même le savoir, prennent la place la plus en vue dans un cercle d'interlocuteurs, imposent leur opinion et leur goût dans un salon et même dans toute une société? L'autorité semble faite d'un grand nombre de qualités physiques et morales, dont aucune, isolément, n'est nécessaire, et qui agissent par leur ensemble; une bonne organisation physique, une adresse naturelle, une voix forte et bien timbrée, une élocution facile, un regard ferme, un esprit prompt à la riposte, du calme, de la fermeté, une sensibilité modérée, du tact, de la confiance en soi-même, des idées arrêtées,

de la fortune, une belle position sociale et d'autres dons encore, dont on a une perception confuse et qu'on ne réussit pas à démêler, mais qui contribuent à former l'homme d'action, le conducteur du troupeau.

Le propre de la science est de déterminer les conditions des phénomènes, et de pouvoir reproduire à coup sûr des effets qui, dans l'ignorance ordinaire des choses, sont livrés au caprice du hasard. A ce point de vue, l'hypnotisme constitue une étude bien intéressante. A cette action morale, il a donné une forme scientifique; il l'a réglée, il a montré les moyens qui sont propres à l'augmenter et à la rendre irrésistible; grâce à l'hypnotisation, une personne subit à ce point l'ascendant d'une autre, qu'elle devient absolument son instrument, sa chose.

Cette régularisation d'une action psychologique des plus mystérieuses ne s'est pas faite clairement et logiquement, dès le début; il semble même que de parti-pris on ait longtemps cherché à ignorer la part de l'homme, comme agent psychologique, dans l'hypnotisme. Consultons l'histoire, et voyons quel est le premier auteur à qui on doit, suivant l'opinion commune, une bonne description des effets de l'hypnotisme; cet auteur est Braid. Or, qu'a-t-il fait? Son œuvre, assez diverse, est, en certaines parties, bizarre et même absurde; mais elle a un caractère dominant qui lui donne une unité indiscutable; Braid a essayé de prouver que l'état d'hypnotisme ou de somnambulisme peut être produit par des moyens physiques bien déterminés et d'une nature connue. Avant lui, pour jeter une personne en somnambulisme, on croyait qu'un fluide était nécessaire; on s'imaginait que le magnétiseur émettait ce fluide du bout de ses doigts, en faisant avec les mains ces gestes ridicules qu'on appelle des *passes*, et que ce fluide était l'agent qui endormait la personne en expérience. Braid montra que le somnambulisme est le résultat de manœuvres moins singulières, et il y a un moyen qu'il a beaucoup préconisé : la fixation du regard. Il suffit, à ce qu'il a montré, d'arrêter le regard du sujet sur un objet brillant pendant plusieurs minutes pour amener le sommeil artificiel. Voilà, ce nous semble, la grande découverte qui fait l'honneur de Braid.

Cette découverte, on peut bien le dire, maintenant qu'elle a produit ses heureux effets, a eu le tort de faire perdre de vue l'action morale de l'homme sur l'homme, qui est au fond de toute expérience hypnotique. Sur ce point, les preuves abondent; les expérimentateurs peuvent se rendre maîtres de la pensée de leurs sujets sans recourir à un agent physique, et en employant un seul moyen : la parole, la causerie, c'est-à-dire l'autorité morale.

On connaît aujourd'hui d'une manière assez précise tous les

effets que l'on peut obtenir par ces moyens. Mais on ne sait pas au juste en quoi consiste cette action individuelle, dont la puissance varie à ce point d'une personne à l'autre, que tel expérimentateur ne peut suggestionner que vingt sujets sur cent, tandis qu'un autre se vante de ne pas en « manquer » un seul. Il y a là des recherches à poursuivre; elles ont beaucoup donné, elles donneront encore beaucoup ; la source n'est pas tarie.

V.

Cette courte analyse pourrait se passer de conclusion. Nous tenons cependant à mettre bien en lumière l'idée dominante qui se dégage des recherches modernes sur les faits de conscience.

Cette idée, c'est l'autonomie de la psychologie expérimentale, qui s'est définitivement organisée en science distincte et indépendante. A l'heure actuelle, la psychologie expérimentale représente un ensemble de recherches scientifiques qui se suffisent jusqu'à un certain point à elles-mêmes, comme les recherches de la botanique et de la zoologie ; elle s'est dégagée de cet amas encore confus et mal dessiné de connaissances auquel on donne le nom de philosophie; elle a coupé l'amarre qui l'attachait jusqu'ici à la métaphysique.

Entendons-nous bien sur ce point important de doctrine. La psychologie expérimentale est indépendante de la métaphysique, mais elle n'exclut aucune recherche de métaphysique ; elle ne suppose aucune solution particulière des grands problèmes de la vie et de l'âme ; elle n'a par elle-même aucune tendance spiritualiste, matérialiste ou moniste ; elle est une science naturelle, rien de plus ; on peut être psychologue et métaphysicien ; plus d'un ne s'en fait pas faute. C'est de la même façon qu'on peut être géologue et chrétien. Ces tendances ne sont pas incompatibles, elles sont distinctes.

Science de faits, la psychologie utilise un grand nombre de méthodes, que, pour plus de simplicité, nous avons réduites à trois principales. Ici il s'agit d'une expérience régulière qu'on fait subir à une personne ; on opère par exemple sur les mouvemens de son bras, et un appareil particulier, qui est chargé d'enregistrer ce mouvement, peut servir de témoignage pour la véracité de l'expérience. Là, c'est un malade, un sujet mis en état d'hypnotisme, qui se comporte d'une certaine manière sous l'influence de la suggestion qui lui a été adressée ; et l'examen de sa conduite, de ses actes ou de ses paroles peut servir d'indice et de preuve pour une théorie psychologique. Enfin, dans d'autres cas, il s'agit d'étudier le détail d'un état mental fréquent chez l'homme normal ; on rédige un questionnaire, on le répand à profusion ; et les réponses, dans la

mesure où elles sont d'accord, se servent réciproquement de contrôle.

Ces quelques mots indiquent les trois principales directions dans lesquelles s'engage actuellement la psychologie ; il y a une psychologie des laboratoires, une psychologie pathologique, et une psychologie descriptive. Par là, on peut comprendre dans quelle mesure la psychologie nouvelle se distingue de ce qu'on appelle déjà l'ancienne psychologie ; elle ne s'en distingue, je le répète, par aucun principe de morale ou de métaphysique. Ce qui les sépare, c'est une simple tendance, la tendance à se répandre au dehors et à chercher l'analyse de la pensée dans les faits extérieurs plutôt que dans l'observation de sa propre conscience. Certainement la psychologie ancienne n'a jamais songé à proscrire ces méthodes d'exploration extérieure; elle a recommandé l'observation des aliénés et des malades, et a signalé l'emploi des appareils de précision ; mais en ait, les psychologues qui se rattachent à l'ancienne tradition ne se sont point servis de ces méthodes ; ils se sont contentés de l'introspection.

Sur ce point précis, le désaccord entre les deux tendances est particulièrement frappant. La psychologie nouvelle ne songe nullement à repousser l'introspection ; mais quand elle doit s'en servir, elle le fait d'une manière qui lui est propre. Supposons, par exemple, que de nos jours un psychologue de l'école expérimentale voulût aborder une de ces questions qui ont tant passionné les philosophes classiques, par exemple l'analyse intime de l'acte volontaire. On sait que les anciens philosophes ont cru qu'ils saisissaient sur le vif, dans la conscience de cet acte, une cause transcendante; ils pensaient faire de l'observation, soit ; mais ils avaient le tort de se restreindre à une observation individuelle. La psychologie nouvelle procéderait tout autrement ; elle voudrait connaître la pensée non-seulement du philosophe, mais du commerçant, du cultivateur, de l'enfant, de l'aliéné ; et on multiplierait les recherches pour recueillir des preuves dans un sens ou dans l'autre. Nous touchons du doigt la différence des deux procédés ; en se servant de l'introspection, les modernes y ajoutent un élément important, le contrôle. Ou je me trompe fort, ou ce petit mot indique à lui tout seul ce qu'il y a de meilleur dans l'esprit nouveau. On cherche à poser les problèmes sous une forme où la solution puisse être contrôlée; on ne se contente plus d'une affirmation individuelle, alors même qu'elle serait écrite dans le langage le plus noble, et fixée dans un chef-d'œuvre de littérature : on veut des preuves.

ALFRED BINET.

LE

PROCÈS DU MARÉCHAL NEY

Le Maréchal Ney, par M. Welschinger, 1 vol. in-8°; Plon et Cᵉ, 1893.

Puisque l'heure est aux grands procès politiques, voilà un livre qui vient à son moment. Il reporte sur un autre temps nos réflexions, il n'en change ni le cours ni l'objet; il nous fait revoir dans le passé, comme nous l'apercevons dans le présent, l'incurable boiterie de la vieille Thémis, aussitôt qu'elle se fourvoie dans les fondrières de la politique.

M. Welschinger a pris un emploi attachant et pénible; il s'est fait juge d'instruction près le tribunal de l'histoire. Nous lui devions déjà une reconstitution minutieuse de la tragédie de Vincennes : *le Duc d'Enghien*, un de ces livres qui donnent au lecteur une sécurité absolue, par le bon ordre des preuves, l'enchaînement rigoureux des faits, le départ équitable des responsabilités. L'historien instruit aujourd'hui une autre cause célèbre; il en a dépouillé le dossier aux Archives nationales; les procès-verbaux du conseil de guerre et de la chambre des pairs, les lettres du malheureux Ney et les suppliques de la maréchale lui ont fourni les faits; la collection des *Mémoires* publiés depuis quelques années sur cette époque lui a permis d'entendre les bruits de l'opinion autour de l'accusé. Retrouvera-t-on, dans le volume dont j'ai les bonnes feuilles sous les yeux, l'impression de sécurité que je vantais à propos de son aîné? Oui, pour l'exactitude du

récit, pour l'appréciation des actes et des sentimens du maréchal; un peu moins, peut-être, pour la responsabilité morale des accusateurs et des juges. L'historien décharge le prévenu, et il a mille fois raison, en montrant la pression des circonstances sur les résolutions de cet infortuné. Il constate loyalement cette même pression, en sens inverse, sur l'esprit des hommes qui le condamnèrent; son extrême sévérité contre ces derniers s'explique mal ensuite. Je comprends la généreuse indignation qui donne parfois à ces pages le ton d'un contre-réquisitoire; j'y voudrais l'accent contenu du juge qui rend un arrêt. Je ferai encore à l'ouvrage une critique de détail. M. Welschinger n'aime pas Talleyrand, je l'en félicite, c'est l'indice d'une belle âme; on voit même qu'il l'abomine, et on le voit trop; la silhouette du prince de Bénévent repasse à chaque instant au fond de la scène, alors même que rien ne l'y appelle, et toujours pour recevoir un bon coup de batte; la gravité de l'histoire souffre un peu de cette taquinerie obstinée.

J'ai dit mes scrupules avant d'applaudir franchement un livre bien fait; ils n'étonneront pas l'historien scrupuleux à qui je m'adresse. Peut-être suffirait-il maintenant de relever, dans cette revision du procès, les indications nouvelles qui modifient ou accentuent la physionomie d'événemens si connus. Ce travail intéresserait un petit cercle de professionnels; il ennuierait prodigieusement le public, indifférent à nos discussions de métier, curieux seulement de voir revivre le drame dont il a un vague souvenir. Nous ne sommes que de grands enfans; quand on fait allusion devant nous aux histoires tragiques, nous aimons qu'on nous les raconte à nouveau, comme si nous ne les avions jamais entendues. Je résumerai brièvement le récit de M. Welschinger, en y ajoutant ce que j'ai glané à travers d'autres lectures, et je marquerai chemin faisant les divergences légères de nos points de vue.

I.

On sait qu'en 1814, à Fontainebleau, lors de la première abdication, le prince de la Moskowa s'était montré le plus pressant et le plus dur des lieutenans de Napoléon, le plus impatient d'en finir avec l'agonie du régime impérial; un nouveau pouvoir sonnait le ralliement; fidèle à ses habitudes, Ney avait chargé en tête de ligne. Comme les autres maréchaux, il avait été appelé à la pairie et investi d'une grande situation militaire; comme eux, il n'avait pas tardé à ressentir les dédains et les piqûres quotidiennes qui détruisaient l'effet des bons traitemens officiels. « Je ne veux plus voir ma femme rentrer en pleurant, le

soir, de toutes les humiliations reçues dans la journée, » disait-il à Lecourbe. Il y a beaucoup d'histoire dans ce peu de mots. Avec ces larmes de femme, les imprudens courtisans des Bourbons ont grossi l'orage qui devait emporter leurs princes. Pour fuir ces tracasseries, Ney s'était retiré en janvier 1815 dans sa terre des Coudreaux, près de Châteaudun. Un aide-de-camp de Soult vint l'y chercher, le 6 mars, avec un ordre de convocation du ministre de la guerre. Cet officier ne souffla pas mot des événemens publics. Le 7, en arrivant à Paris, le maréchal apprit par son notaire, Me Batardy, le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Ses exclamations trahirent la contrariété, l'inquiétude, une irritation sincère contre le perturbateur de la paix. Soult lui prescrivit de se rendre sans désemparer à Besançon, pour y réunir les troupes du 6e gouvernement militaire. Ney demanda avec insistance à voir le roi; reçu aux Tuileries à onze heures du soir, il baisa la main du monarque, il parla avec fougue des mesures à prendre pour arrêter Bonaparte, il qualifia sévèrement l'insensé qui méritait « d'être mis à Charenton ou ramené à Paris dans une cage de fer. » — « Nous ne lui en demandions pas tant, » dit à ses familiers le spirituel Louis XVIII. Le 10 mars, le jour même où l'empereur entrait à Lyon, Ney prit à Besançon le commandement des forces réunies sous sa main ; elles s'élevaient à peine au chiffre de 6,000 hommes, avec une artillerie démontée. Il en forma deux brigades, confiées aux divisionnaires Bourmont et Lecourbe, et les achemina sur Lons-le-Saulnier. Du 10 au 13, ses lettres au ministre réclamaient énergiquement des renforts, des chevaux, des munitions, et les rapports des fonctionnaires royalistes attestent qu'il « tenait des discours véhémens contre Napoléon. » Dans la journée du 13, tandis que les mauvaises nouvelles arrivaient coup sur coup, annonçant la défection successive des régimens, la perte des parcs d'artillerie, l'insurrection des villes avoisinantes, Mâcon, Châlons, Dijon, le maréchal continua d'organiser la résistance, secouant rudement ceux qu'il appelait des *trembleurs*. Le 14, à une heure, il fit assembler les troupes sur la grande place de Lons-le-Saulnier ; on le vit arriver, suivi de Bourmont et de Lecourbe, et tirer de sa poche un papier : c'était la trop fameuse proclamation qui commençait par ces mots : « La cause des Bourbons est à jamais perdue.., » et se terminait ainsi : « Soldats, je vous ai souvent menés à la victoire. Maintenant je veux vous conduire à cette phalange immortelle que l'empereur Napoléon conduit à Paris et qui y sera sous peu de jours ; et là notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. Vive l'empereur! » — Cinq ou six officiers sortirent tristement des rangs ; le cri

du chef fut répété avec un délire d'enthousiasme par tous les autres et par l'unanimité des soldats.

Que s'était-il passé dans l'âme du maréchal? L'acte d'accusation affirmera plus tard une trahison préméditée; beaucoup de gens voudront, comme MM. de Blacas et Decazes, en trouver les preuves dans l'excès de zèle royaliste dont Ney avait fait montre, lors de son passage à Paris, dans le propos sur « la cage de fer » et autres exagérations de langage. MM. de Blacas et Decazes n'apercevaient pas dans cette âme ce qu'un Shakspeare y aurait vu. Des faits groupés par M. Welschinger, il ressort avec une grande force d'évidence qu'il n'y eut pas préméditation, mais renverse soudaine des sentimens, en quelques heures. Comme le dit son historien, « Ney était l'homme du moment; ombrageux, irritable, impressionnable à l'excès, extrêmement mobile. Autant il était ferme, laconique et résolu sur le champ de bataille, autant il était faible, loquace et indécis sur le terrain politique. » Ce double personnage, chacun a pu l'observer chez les meilleurs hommes de guerre, au moins dans nos états modernes qui spécialisent les talens. Il semble que les âmes de ces grands soldats s'effondrent sous le poids des responsabilités civiles; ils y perdent le sens du commandement; les mieux avisés dans leur métier, les plus braves hésitent alors, désarmés, inertes, ou branlans à tous les vents. Ney était le type achevé de ces héros métamorphosés en enfans, dès qu'ils ne voient plus devant eux l'obstacle précis, matériel, qu'il s'agit d'enlever par des manœuvres connues et commandées.

Depuis trois jours, cet irrésolu subissait un formidable assaut moral. Le brick l'*Inconstant* venait de rejeter sur la terre française l'être magnétique qui avait suscité et dominé si longtemps tous les compagnons du miracle. Ceux que leur éloignement préservait du vertige attendaient, inquiets et vacillans; dès qu'ils prenaient le contact, ils étaient perdus, ils retombaient sous l'ascendant. Malgré ses griefs et son humeur contre Napoléon, Ney voyait revenir, derrière les aigles qui volaient de clocher en clocher, tous les souvenirs, toutes les gloires de sa carrière. N'oublions pas la goutte de fiel récente, et ce qu'il aurait écrit à sa femme, aussitôt son parti pris : « Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries. » Ce conflit de sentimens qui agitait Ney, le dernier de ses soldats l'avait éprouvé et déjà tranché. Partout, en avant de lui, les régimens tournaient : il retenait encore sous sa main quelques milliers d'automates; leurs âmes n'y étaient déjà plus, parties, emportées par l'avalanche qui grossissait d'heure en heure. Tous les témoignages l'attestent; et le maréchal écrivait le 12 à Suchet « que la contagion était à craindre parmi ses soldats. » Les populations faisaient comme les troupes ; elles noyaient

dans la Saône les canons que Ney demandait pour combattre. Un an plus tôt, ce peuple, lassé de la longue boucherie, avait accueilli la Restauration avec un soupir de soulagement; mais il s'était vite cabré sous la main maladroite de l'ancien maître; il avait cru voir reparaître les fantômes qui lui inspiraient le plus d'horreur. Bignon a dit justement : « C'était l'esprit d'égalité qui conduisait sur la route de Napoléon ces milliers de campagnards... C'était l'esprit d'égalité qui lui livrait toute l'armée. » Ajoutons-y, pour l'armée, une inclination que le général Ameil définissait avec finesse sous une forme brutale, quand il disait à Louis XVIII : « Sire, nous autres militaires, nous sommes libertins de nature. Si vous êtes notre légitime, l'empereur est notre maîtresse. »

Nous pouvons mieux juger la violence et la soudaineté de la débâcle, depuis que les *Mémoires* de Macdonald nous l'ont montrée emportant la ville de Lyon, dans les journées des 9 et 10 mars. Qu'on relise les vingt pages où cet homme loyal, le plus ferme des maréchaux dans son serment, raconte la revue de Bellecour, le passage du pont de la Guillotière, la retraite précipitée de Monsieur, et sa propre fuite, au milieu de ses soldats qui voulaient le retenir par force. Ce récit triste et modéré donne la sensation de l'inéluctable; il met à nu l'âme des populations et de l'armée, subitement ressaisie par un charme. L'image qu'il nous présente du pays, à cette heure d'affolement, devait se retrouver dans l'esprit du maréchal Ney, comme en un miroir fidèle. Capitaine expérimenté, il sentait que toute tentative de lutte serait insensée. Restait la seule solution légale, prudente, *civile :* fuir comme Macdonald, se replier sur Paris, guetter là les événemens en bon politique. Pouvait-on attendre ce parti de Michel Ney, tempérament d'action, cœur aux oscillations extrêmes, le premier à toutes les charges, le dernier à la retraite ?

Ce fut dans ces dispositions qu'il reçut, pendant la nuit du 13 au 14, les deux émissaires du grand-maréchal Bertrand. Ces envoyés lui apportaient des ordres de marche, dictés par Napoléon comme si le prince de la Moskowa n'eût jamais cessé de compter dans l'état-major impérial. Ils répétèrent la leçon qu'on leur avait faite : le départ de l'île d'Elbe concerté avec l'Autriche, la paix européenne assurée par cet accord, le rétablissement de l'empire appelé par le vœu unanime des populations; ils insistèrent sur la lourde responsabilité de celui qui déchaînerait la guerre civile, en essayant de s'opposer à ce mouvement irrésistible. Enfin, ils remirent au maréchal la proclamation qu'il allait lire et faire afficher le 14. Du moins Ney a toujours affirmé que ce document lui venait de Bertrand. M. Welschinger exprime des doutes à cet égard ; il a trouvé dans les papiers du général Mermet un

autre texte de la proclamation, de la main même du maréchal, avec des variantes plus agressives contre les Bourbons. Pas plus que les juges de 1815, les historiens n'ont le moyen de faire la lumière sur ce point; il est secondaire; que le signataire ait libellé la pièce ou qu'il ait accepté une rédaction du quartier impérial, sa responsabilité est la même, du moment qu'il y a apposé son nom. Le 14 au matin, la fatale révolution était faite dans l'esprit de Ney; il communiqua le factum, antidaté du 13, aux généraux de Bourmont et Lecourbe. A l'en croire, ni l'un ni l'autre n'y fit d'opposition. Bourmont a protesté dans la suite et chargé sévèrement son ancien chef; il n'en demeure pas moins établi que les deux divisionnaires accompagnèrent le maréchal à la revue et s'assirent avec lui, le soir, au banquet où les officiers acclamèrent l'empereur.

On sait le reste : la marche sur Auxerre, la rencontre dans cette ville, la présence d'esprit de Napoléon, qui ouvrit ses bras au transfuge et lui ferma la bouche par une accolade, comme celui-ci se préparait à débiter une harangue laborieusement préparée sur les libertés publiques et la nécessité d'un changement de système. A Paris, Ney s'aperçut bientôt qu'en se redonnant au maître, il n'avait pas reconquis une confiance ébranlée. On ne lui pardonnait pas la scène de Fontainebleau ; il aggrava ses torts par des fanfaronnades qu'il devait payer chèrement, se vantant d'avoir joué Louis XVIII pour mieux servir Napoléon ; c'était faux, et ce cynisme acheva d'indisposer l'empereur. Mécontent des autres et de soi-même, le prince de la Moskowa bouda, se retira dans sa terre; il n'en sortit que pour courir au canon de Waterloo. Pour lui aussi, la dernière partie se jouait là, il le sentait bien : « Toi et moi, criait-il à d'Erlon, si nous ne mourons pas ici sous les balles des Anglais, il ne nous restera plus qu'à tomber misérablement sous les balles des émigrés. » Il eut quatre chevaux tués sous lui; et cette précipitation qui lui fit imputer la perte de la bataille, c'était l'impatience à chercher la mort. Elle l'avait marqué; elle ne voulut pas s'offrir si belle.

Rentré à Paris, ce pauvre politique n'y manqua pas une dernière maladresse ; il prononça à la chambre des pairs, le 22 juin, un discours où il proclamait que tout était perdu et qu'il fallait négocier sans délai avec les alliés. Langage inattendu dans la bouche de Ney, et qui fit le plus mauvais effet. Puis, il demanda des passeports pour la Suisse sous un nom supposé ; un instant, il agita le projet de passer aux États-Unis ; il finit par se rendre à Lyon, et de là aux eaux de Saint-Alban, dans la Loire, où une lettre de la maréchale lui fit connaître les ordonnances du 24 juillet.

Les courtisans de Gand étaient revenus avec cette soif de vengeance qui succède souvent aux humiliantes paniques. Les rigueurs de la seconde Restauration, contrastant avec la modération de la première, s'expliquent par des motifs peu honorables pour la nature humaine. Il semblerait que le premier feu des représailles eût dû éclater en 1814, alors que les victimes de la Révolution avaient à venger un long exil ou une dure oppression, des familles sacrifiées sur l'échafaud, des fortunes détruites, une série de malheurs inouis. Mais ces malheurs, noblement supportés, n'avaient pas diminué ceux qui les subissaient; ils revenaient la tête haute, avec de légitimes espérances pour l'avenir; il y eut des imprudences de conduite, il n'y eut pas de représailles. En 1815, on avait à venger un ridicule, une fuite dégradante où chacun s'était abandonné, une désillusion qui faisait trop voir la fragilité des premières espérances. Les grandes souffrances avaient pardonné : l'amour-propre blessé fut implacable. En 1815, un vent de réaction soufflait de partout; de la cour, des salons, des assemblées électives, du peuple même de certaines provinces, parce que partout on s'en voulait d'avoir cédé si vite à Napoléon. Il soufflait des camps alliés, où la fortune des armes avait donné aux Prussiens et aux Anglais le droit de parler aussi haut qu'Alexandre. Relativement débonnaires en 1814, arrogans et rapaces en 1815, les alliés réclamaient des exemples, eux aussi, d'accord avec les *ultras*. Et le malheur de la Restauration voulut que ces animosités n'eussent même pas pour ministres les royalistes fougueux chez qui la passion les eût fait excuser. Elles furent servies par un Talleyrand, un Fouché, par ceux-là mêmes qui avaient trempé dans les trahisons qu'ils allaient punir... Fouché dressait des listes de proscription, où il aurait dû figurer, d'une main qui avait pris l'habitude de ce travail en 1793 (1). « Duc d'Otrante, lui disait Talleyrand, votre liste me paraît contenir bien des innocens! » Et Fouché répondait par un mot qui avait peut-être servi en 1793, qui servira toujours dans les fureurs politiques : « On veut des noms! »

Il en inscrivit cinquante-sept au bas de l'ordonnance du 24 juillet; trente-huit pour l'exil ou la mise en surveillance jusqu'à déci-

(1) « On remarquera que ces listes donnaient les noms, sans qualifications, ni titre, ni grade, qu'elles étaient dignes enfin des listes de proscription du temps de la Terreur, signées Fouché; seulement celles-ci étaient signées : Duc d'Otrante, et contresignées : Prince de Talleyrand, président du conseil. Le ministre de la guerre me raconta que Carnot, l'un des expulsés du duc d'Otrante, avec lequel il était membre du gouvernement provisoire quinze jours auparavant, indigné du procédé de son ancien collègue, lui écrivit : Où veux-tu que je me retire, traître? — Fouché lui répondit au bas du même billet : Où tu voudras, imbécile. » — *Mémoires du comte de Rochechouart*, p. 405.

sion ultérieure des chambres; dix-neuf pour la comparution devant les conseils de guerre. Ces derniers noms désignaient les plus compromis parmi les généraux qui avaient passé à l'empereur; celui de Ney ouvrait la liste. Prévenu par sa femme, il alla chercher un asile dans le Cantal, au château d'une de ses parentes, Mme de Bessonis. Sur la dénonciation d'un royaliste zélé, le préfet dépêcha la gendarmerie et fit cerner le château. Le proscrit aperçut de sa fenêtre le capitaine. « Qui cherchez-vous? demanda-t-il à l'officier. — Le maréchal Ney. — Montez ici, monsieur, je vais vous le faire voir. » Et il se livra. On l'amena le 4 août à Aurillac. M. Welschinger a relevé le procès-verbal d'inventaire des effets qui garnissaient le porte-manteau du prince de la Moskowa; je le recommande aux curieux qui voudraient savoir de quoi se composait la garde-robe d'un maréchal de France en 1815. Ils seront peut-être surpris d'y trouver douze gilets de flanelle; chose toute simple sans doute; mais on ne se figurait pas le brave des braves avec autant de gilets de flanelle. Oh! le document!

II.

Le maréchal fut conduit d'Aurillac à Paris par deux officiers de la garde royale; aux relais, il essuyait les outrages de la foule, et, chose plus pénible encore, les insolences des Wurtembergeois qui occupaient le Nivernais. Ces misérables lancèrent des pierres contre la chaise de poste où l'on emmenait prisonnier le soldat qui les avait tant de fois sabrés. Le 19 août, pendant que Labédoyère tombait dans la plaine de Grenelle, Ney était incarcéré à la Conciergerie. On lui affecta une cellule située au-dessus de celle où était détenu M. de Lavalette. Ce dernier, qui allait s'évader grâce au dévoûment de sa femme, a rapporté dans ses *Mémoires* comment il entendait le maréchal se distraire en jouant de la flûte. « Il aimait à répéter sur la flûte une valse que j'ai eue longtemps en souvenir et que je me surprenais à fredonner dans mes rêveries du soir. Je l'ai retrouvée une seule fois, en Bavière, dans un bal champêtre, sur les bords du lac de Starnberg. L'air de cette valse était doux et mélancolique et me rejeta violemment dans les souvenirs de la Conciergerie. Je me sauvai en fondant en larmes et en prononçant avec amertume le nom de l'infortuné maréchal. »

M. Decazes fit subir à son prisonnier un premier interrogatoire. Comme il pressait Ney sur la question de préméditation et le sommait d'expliquer la volte-face subite du 14 mars, le maréchal répondit en termes fort justes : « On peut dire que c'était comme

une digue renversée! C'était l'effet de toutes les assertions des agens de Bonaparte. Tout paraissait perdu... J'ai été entraîné par les événemens. » On procéda à la formation du conseil de guerre. Le maréchal Moncey, désigné pour la présidence, saisit directement le roi de son refus. M. Welschinger donne la lettre du duc de Conegliano à Louis XVIII; lettre admirable de noblesse et d'indignation patriotique, qui valut à son auteur une destitution de la pairie dont on le releva seulement en 1819. Le conseil fut définitivement constitué le 30 août, avec Jourdan, président, Masséna, Augereau, Mortier, les lieutenans-généraux Maison, Villate, Claparède, le commissaire ordonnateur Joinville et le maréchal de camp comte Grundler comme rapporteur. Le prince de la Moskowa choisit pour défenseurs Berryer père, assisté de son fils, et Dupin; ces avocats, illustrations du barreau, avaient toujours professé des opinions anti-bonapartistes.

On gagna le mois de novembre, tandis que le comte Grundler instruisait l'affaire avec les interrogatoires du maréchal, et que les défenseurs rédigeaient leurs mémoires, concluant à un déclinatoire de compétence. Leur thèse était la suivante : en vertu de l'antique axiome de la monarchie, nul ne peut être jugé que par ses pairs; le maréchal Ney est pair de France; la haute assemblée a seule juridiction sur lui. Le conseil de guerre fut réuni le 9 novembre et siégea deux jours. Berryer développa longuement ses conclusions, avec la faconde qui donnait aux hommes de ce temps l'illusion de l'éloquence. « Mes yeux se fixent avec respect et avec admiration sur cette réunion vraiment auguste de grands personnages de l'État, revêtus de la pourpre militaire... Oubliant à leur aspect et les temps et le lieu, je me demande pourquoi sont réunis en aréopage ces sénateurs des camps. Je me crois transporté dans un temple consacré à la bravoure et ne puis m'expliquer encore quel est l'objet de cette belliqueuse assemblée... » Tout est sur ce ton. Comme le remarque M. Welschinger, le jeune Berryer, chargé l'année suivante de défendre Cambronne, devait inaugurer une autre éloquence avec ces belles paroles : « Le métier d'un roi n'est pas de relever les blessés du champ de bataille pour les porter à l'échafaud! » Ney rencontra un mot heureux, quand son avocat eut fini de plaider ; se penchant vers l'orateur, il lui dit avec admiration : « Quel dommage que vous n'ayez pas été militaire! Vous auriez eu une belle voix de commandement. »

Le déclinatoire de compétence ouvrait une porte commode aux maréchaux, vraiment trop embarrassés de condamner un camarade dont la plupart d'entre eux avaient imité l'exemple, avec plus d'adresse et moins de fracas. Ils s'empressèrent d'y passer. Le

conseil déclara, à la majorité de cinq voix contre deux, qu'il était incompétent pour juger un pair de France. Ney et ses défenseurs augurèrent favorablement de ce premier succès. « Ah! monsieur Berryer, s'écria le maréchal, quel service vous m'avez rendu! Voyez-vous, ces b...-là m'auraient tué comme un lapin! » Il est malaisé de dire si l'inculpé avait raison de se féliciter. Au jugement des contemporains et de la plupart des historiens, si le conseil de guerre eût retenu la cause, une condamnation serait intervenue, mais avec un recours en grâce auquel le roi aurait fait droit. M. Welschinger partage cette façon de voir. Qui sait? Dans ces poitrines qui avaient tant de fois bravé la mort ensemble, les cœurs étaient séchés par l'âge, ulcérés par d'anciennes et cruelles jalousies. Plusieurs des juges du conseil de guerre siégèrent à la chambre des pairs, et ils ne signèrent pas de recours en grâce. Tout cela n'est pas beau, quand on approfondit. Mieux vaut laisser aux frères d'armes d'Austerlitz et de Wagram le bénéfice d'une échappatoire qui les dispensa d'un fratricide.

La retraite prudente des juges militaires exaspéra l'opinion royaliste, qui la taxa de trahison : les *ultras* craignirent un instant que la victime leur échappât. Pour se représenter la fureur de haine qui pesait sur le bon sens de Louis XVIII et allait peser sur les pairs, il faut lire les témoignages rassemblés à poignées par M. Welschinger; il les emprunte à des observateurs peu suspects. Les *ultras* « étaient dans un véritable état de rage, » dit Barante. On pourrait croire que Viel-Castel nous parle des tricoteuses du club des Jacobins, quand il écrit : — « Les femmes les plus douces, transformées en véritables furies, exprimaient, sans ménagement, sans scrupule, l'impatience sanguinaire dont elles étaient animées. Quelqu'un disait qu'il y avait une sorte de barbarie à prolonger, par de vaines temporisations, l'existence d'un homme dont le sort ne pouvait être douteux. — Eh bien! s'écria une de ces femmes, qu'on ne le fasse donc pas languir, et nous aussi!.. » — Mêmes souvenirs chez Duvergier de Hauranne : — « Certaines femmes, à la seule pensée que Ney pouvait échapper à la mort, tombaient dans des accès de colère ou de douleur qui faisaient frissonner. » — Et Benjamin Constant ajoute : — « Quelle férocité jusque dans les femmes! Les mots qu'elles ont trouvés possibles à prononcer me sont impossibles à écrire. » — La plus attristante déposition est encore celle de Vitrolles, alors secrétaire d'État. Il ne cache pas la pression exercée par les alliés. « Les choses en vinrent au point que le comte Pozzo di Borgo et d'autres ministres nous déclarèrent très formellement, de la part de leurs souverains, que s'il leur était démontré que nous ne pouvions pas punir ceux qui

avaient si traîtreusement compromis la paix de l'Europe et mis la France à deux doigts de sa perte, ils prendraient le parti de se faire justice eux-mêmes; qu'ils enlèveraient, pour les conduire en Sibérie, ceux qui étaient notoirement connus pour avoir participé à ce grand attentat, et que si nous ne savions pas les mettre hors la loi, ils les mettraient au ban de l'Europe. »

On ne perdit point de temps. Quelques heures après le prononcé du jugement d'incompétence par le conseil de guerre, une ordonnance saisissait la chambre des pairs du procès; le 11, à cinq heures du soir, le duc de Richelieu, qui venait de remplacer Talleyrand à la présidence du conseil, montait à la tribune du Luxembourg et lisait un discours dont on attribua la rédaction à M. Lainé. M. Welschinger reproche sévèrement ce triste épisode au grand ministre de la Restauration; il relève surtout dans les paroles de Richelieu une phrase maladroite, trop vraie, hélas! « C'est même au nom de l'Europe que nous venons vous conjurer et vous requérir à la fois de juger le maréchal Ney. » — Si nous voulons être justes, n'oublions pas que ces mots, qui déchirent nos oreilles, sonnaient autrement à cette époque. En 1814, tous les partis s'étaient habitués à considérer les alliés comme des libérateurs. Les hommes d'État étrangers et les nôtres, Metternich, Nesselrode, Pozzo, Talleyrand, Richelieu, Vitrolles, convenaient en commun de notre politique intérieure; il s'était fait, entre ces citoyens de l'Europe, une fusion de vues et d'intérêts, incompréhensible pour le particularisme national qui a prévalu depuis eux. Elle n'était pas imputable à la Restauration, mais bien plutôt au bouleversement du monde accompli par l'empire, quand il effaçait les anciennes limites et jetait les hommes de toute race dans le même creuset sanglant. Si nous voulons être justes, disons-nous que le voile de passion devait être bien épais, et les délicatesses de la conscience placées autrement que chez nous, pour que le noble caractère de Richelieu se soit prêté à un acte qui nous révolte. Combien d'autres, hommes d'honneur et de courage comme lui, le suivirent avec tristesse, mais sans hésitation morale! Leurs mobiles sont parfois inintelligibles pour nous; ils n'eussent pas compris les nôtres; beaucoup de condescendances qui nous paraissent vénielles, ils les eussent traitées de vilenies, et d'effroyables sacrilèges telles lois que nous discutons paisiblement. A mon sens, M. Welschinger n'a pas assez marqué l'écart entre nos façons de sentir et celles d'un temps à jamais passé.

La chambre des pairs montra peu de souci des formes judiciaires. Sur l'invitation des membres du cabinet, agissant comme ministère public, elle repoussa toutes les propositions qui tendaient

à la constituer en haute cour, avec une procédure particulière et un règlement de circonstance. Elle ne changea rien à son mode habituel de délibération, ce qui fit dire à l'un des plus spirituels parmi les pairs que le maréchal allait être expédié comme un simple projet de loi. Le procureur-général Bellart voulait qu'on en finît sur l'heure ; l'impunité n'avait que trop duré, selon lui ; il s'éleva contre les délais réclamés par les défenseurs, pour une nouvelle information devant une juridiction nouvelle ; il demanda à la chambre de juger sans désemparer. Ce Bellart était une espèce de loup de justice, qui avait quelque peu traîné dans la politique, assez habilement pour s'élever sous tous les régimes. Les passions réactionnaires du moment l'enflammaient ; ajoutées à l'âpreté d'esprit qu'il tenait de sa charge, elles firent de ses réquisitoires un monument de férocité. La chambre eut la pudeur de résister à cette impatience ; elle commit le baron Séguier aux informations. C'étaient quelques jours de gagnés ; tout ce qu'on pouvait attendre d'une assemblée prévenue, placée entre « l'ukase de M. le duc de Richelieu, » comme l'appelait méchamment Talleyrand, les objurgations du procureur-général, les déclamations furibondes de la chambre des députés, où l'on tonnait contre les lenteurs du Luxembourg, et l'attente fiévreuse d'une société qui obscurcissait les meilleurs esprits par l'unanimité de ses clameurs.

Le 21, jour de la première audience publique, le maréchal Ney fut extrait de la Conciergerie ; avec un grand luxe de précautions, car la police du comte Anglès était affolée par la crainte d'un coup de main, on transféra le prisonnier dans l'appartement du Luxembourg qui devait être son dernier logis. Il y demeura sous la surveillance de quatre gardes du corps, déguisés en gendarmes et volontairement accourus pour ce service. La chambre prit séance à dix heures, l'accusé fut introduit. On remarquait dans les tribunes le prince Auguste de Prusse, le prince royal de Wurtemberg, M. de Metternich, M. de Goltz, des généraux russes et anglais en uniforme ; ceux qui fuyaient depuis quinze ans devant le cheval de Ney venaient prendre leur revanche à bon marché. Le public respirait les atroces passions du moment ; pendant qu'on distribuait le mémoire des avocats, Dupin remarqua un petit homme, tout voûté, chevalier de Saint-Louis, qui saisit une poignée de ces brochures et les déchira avec colère, comme pour anéantir la défense du prévenu. Les pairs siégeaient sous la présidence du chancelier Dambray. La pairie comptait à cette époque 214 membres ; les absences, excuses et récusations avaient réduit le nombre des juges présens à 161. Les ministres prirent place sur le banc des commissaires du roi.

Le procureur-général Bellart donna lecture de l'acte d'accusation, où il présentait les faits des 13 et 14 mars sous le jour le plus inexact, le plus défavorable au maréchal. Ney s'abstint de répondre, demandant d'abord pour ses défenseurs la liberté de développer leurs moyens préjudiciels. Berryer s'efforça de démontrer l'arbitraire et l'illégalité de la procédure adoptée, il sollicita une loi spéciale. Battu sur ce point, il réclama à l'audience suivante, le 23, un délai de huitaine pour la préparation de la défense et la citation de quelques témoins à décharge. Malgré l'opposition furieuse de Bellart, la chambre fit droit à cette requête et s'ajourna au 4 décembre.

Les avocats demandaient du temps, avec l'espoir d'arracher aux puissances alliées une déclaration de la plus haute importance pour la cause. Depuis l'arrestation de Ney, la maréchale multipliait les démarches et les suppliques en faveur de son mari. La malheureuse femme s'était vainement adressée au roi, à Talleyrand, à Fouché, à Richelieu, à toutes les influences qu'elle pouvait remuer; enfin, et quoi qu'il lui en coûtât, elle avait écrit aux ambassadeurs des puissances, à Wellington, au prince-régent d'Angleterre, pour prier les signataires étrangers de la convention du 3 juillet qu'ils voulussent bien donner une interprétation explicite de l'article 12. Cette convention, relative à la capitulation de Paris, avait mis fin à la guerre ; les commissaires du gouvernement provisoire y avaient introduit, les alliés avaient accepté l'article suivant : « Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières. Les habitans, et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et libertés, *sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.* » C'était en s'appuyant sur ces stipulations que Louis XVIII avait si noblement protesté contre l'entreprise de Blücher sur le pont d'Iéna. Ney était couvert par l'article 12, les ordonnances du 24 juillet avaient méconnu le pacte initial de la deuxième Restauration, disait la défense; qu'elle obtînt seulement des contractans étrangers du 3 juillet une déclaration favorable à ses dires, et la tête du maréchal était garantie par cette même Europe au nom de qui on la demandait. — Les supplications de Mme de la Moskowa ne gagnèrent rien sur la réserve calculée des cabinets alliés; on lui fit des réponses polies, évasives; celle de Wellington, l'arbitre souverain de nos destinées à ce moment, était empreinte d'une sécheresse toute britannique: elle fait peu d'honneur à l'heureux adversaire du vaincu de Waterloo.

Les débats du Luxembourg se rouvrirent au jour fixé et continuèrent sans interruption les 4, 5 et 6 décembre. Serré de près sur sa défection du 14 mars, le maréchal donna des explications qu'il résumait par ces mots : « Les événemens ont été si rapides, une tempête si furieuse s'est formée sur ma tête, que, chacun m'abandonnant, chacun cherchant à se sauver à mes dépens et en me sacrifiant, j'ai été entraîné à l'action que vous connaissez. » On entendit tous les témoins qui avaient joué un rôle en Franche-Comté à l'époque du retour de l'île d'Elbe. La déposition intéressante et dramatique fut celle de Bourmont ; il se disculpa, il accabla le maréchal. Le long dialogue entre ces deux hommes est clairement exposé et justement apprécié dans le livre de M. Welschinger. A la fin, Bourmont ayant dit que le seul moyen de paralyser l'influence du maréchal eût été de le tuer : « Vous m'auriez rendu un grand service, s'écria Ney, et peut-être était-ce là votre devoir ! »

Les avocats disputèrent sur la question de fait, pour écarter la préméditation, pour atténuer la responsabilité de leur client ; mais, convaincus d'avance que la cause était perdue sur ce terrain, ils avaient décidé de porter tout l'effort de la défense sur les garanties consacrées par l'article 12 de la capitulation de Paris. Davout, ministre de la guerre du gouvernement provisoire, Guilleminot et Bondy, plénipotentiaires de ce gouvernement, vinrent déposer sur le sens qu'ils avaient entendu donner à cet article. Aux premiers mots qu'ils dirent, et sur les réquisitions de Bellart, le chancelier Dambray leur ferma la bouche ; la chambre, formée en comité secret, avait décidé de couper court à tout débat sur la convention du 3 juillet. Devant ce parti-pris arbitraire, l'édifice de la défense s'écroulait. Berryer et Dupin ne purent que protester avec indignation ; Ney se leva une dernière fois et lut la courte déclaration qui finissait ainsi : « Je fais comme Moreau : j'en appelle à l'Europe et à la postérité ! »

A cinq heures du soir, le 6, on fit évacuer la salle, pour procéder à la délibération du jugement et au vote nominal sur les conclusions. Les pairs de France qui avaient fait partie de la Convention, — il y en avait, — durent se rappeler, toutes proportions gardées, l'appel des votans à la tribune dans la nuit du 19 janvier 1793. Sur les 161 membres présens, 160 répondirent « oui » à la question de culpabilité ; trois pairs, Lanjuinais, d'Aligre et Richebourg, ajoutèrent cette restriction : « couvert par la capitulation de Paris. » Un seul « non » se fit entendre, accueilli par la chambre avec stupeur, et aussitôt expliqué par ces paroles infiniment justes : « Il est des événemens qui, par leur nature et leur portée, dépassent la justice humaine, tout en restant très

coupables devant Dieu et devant les hommes. » Cette leçon de courage et de haute sagesse venait du plus jeune des pairs, qui n'avait pris séance que le 4 décembre, date où il atteignait l'âge requis pour délibérer. C'était Victor de Broglie. Ce nom a été illustré par de grandes actions dans la guerre et dans la paix; jamais plus, jamais mieux, peut-être, que le jour où un jeune homme brava seul les passions aveugles d'une assemblée et d'une époque. — On vota ensuite sur l'application de la peine; 139 voix se prononcèrent pour la peine capitale sans recours, 17 pour la déportation; 5 s'abstinrent, en recommandant le condamné à la clémence du roi. Cinq maréchaux, quatorze généraux avaient voté la mort. Entre minuit et deux heures du matin, les pairs de la monarchie signèrent l'arrêt, sans que l'ironie terrible de ce papier retînt leurs mains; il invoquait les lois de brumaire an v, il disait : « L'exécution aura lieu dans la forme prescrite par le décret du 12 mai 1793. » — Pourtant, on lit au bas de cette pièce la grande signature de Chateaubriand; on y lit beaucoup d'autres noms qui furent portés par des gens de cœur et d'honneur. Répétons-le encore une fois : nous devons déplorer l'entraînement de ces hommes, nous pouvons condamner leur acte; nous n'avons pas le droit de condamner leurs consciences, parce qu'il nous est impossible de nous replacer dans leur état d'esprit.

L'arrêt fut exécuté quelques heures après avoir été rendu, dans cette avenue de l'Observatoire où le héros s'est redressé plus tard sous le ciseau de Rude. Je ne m'arrête pas sur une scène que les *Souvenirs* du comte de Rochechouart ont remise récemment dans toutes les mémoires. M. Welschinger la reproduit d'après le récit émouvant de l'émigré. On sait comment cet officier, chargé de présider à la douloureuse besogne, rend témoignage à l'attitude du maréchal. Elle n'avait pas eu à l'audience tout le relief que ses accusateurs pouvaient appréhender; Ney se retrouva beau soldat devant les balles. Tandis que son cadavre subissait l'outrage de l'Anglais qui le franchissait à cheval, tandis qu'il arrachait à un autre étranger cette réflexion trop justifiée : « Les Français agissent comme s'il n'y avait ni histoire ni postérité, » — la maréchale arrosait de ses larmes l'antichambre du roi, où elle était venue solliciter une audience suprême. Elle avait eu le matin une courte entrevue avec son mari, elle lui avait amené ses quatre enfans; un espoir obstiné dans la clémence royale la soutenait encore. A neuf heures et demie, le duc de Duras sortit du cabinet; il s'inclina profondément, avec ces mots : « Madame, l'audience que vous réclamez serait maintenant sans objet. »

L'exécution de cette illustre victime n'échauffa pas d'abord

l'opinion autant qu'on aurait pu le croire. Le spectre allait grandir peu à peu, inquiétant la Restauration; il devait reparaître quinze ans après et pousser plus d'un combattant aux barricades. Chez les royalistes, la passion satisfaite fit place à la stupeur, à une gêne triste. Pour connaître le sentiment des contemporains, il faut détacher des *Souvenirs* du feu comte d'Haussonville une page d'une extraordinaire intensité de vie; je la signale à M. Welschinger; elle résume le sujet qu'il a si bien traité. — « Quand je cherche dans ma mémoire d'enfant les souvenirs qui se rattachent aux événemens de cette époque, je ne retrouve plus, à l'état bien vague, que celui de la très douloureuse et très solennelle impression reçue le soir du jour de la condamnation à mort du maréchal Ney... Je vois encore d'ici l'air d'abattement et les gestes consternés avec lesquels mon père, revenant tard de la chambre des pairs, racontait à sa femme épouvantée les détails du lamentable procès, et comment, le matin même, il avait reçu la visite de la maréchale en pleurs, qui lui avait dit : « Ah! monsieur d'Haussonville, vous qui connaissez le maréchal, vous savez bien que, malgré son courage, en dépit de toutes ses victoires, au fond, ce n'a jamais été qu'un homme faible et un enfant. Il n'a pas eu la conscience de ce qu'il a fait, ah! vous le savez bien, n'est-ce pas? » Telle était en effet la conviction de mon père. Il avait, comme la plupart de ses collègues, condamné le maréchal parce que les faits de haute trahison étaient trop patens; mais, comme eux, il avait espéré que, le jugement une fois rendu, le roi Louis XVIII lui ferait grâce. Maintenant, d'après quelques mots échappés aux ministres, il en doutait. Je ne saurais rendre l'impression de désespoir que, assis à leurs pieds, sur un tabouret, et oublié par eux au milieu de leur trouble, j'ai vue en ce moment sur les visages de mon père et de ma mère; le souvenir en est resté profondément gravé dans ma mémoire, et je me sentais presque aussi ému. La pièce, devenue progressivement obscure, dans laquelle mes parens se tenaient, donnait sur un petit jardin qui bordait la rue de Suresnes. Un orgue était venu s'établir sous les fenêtres; il jouait en ce moment un air mélancolique... »

Je me suis plu à recommander un ouvrage qui fera réfléchir sur l'absurde chose qu'est un procès politique. On ne jugerait jamais les litiges de cette nature, si l'on se rappelait la pensée de Pascal: — « Le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime... » — Ce qu'il dit là est surtout vrai pour le temps des révolutions. A l'époque dont nous nous sommes occupés, on vit passer en quinze mois quatre gouvernemens, sans compter les provisoires : ils furent servis par les mêmes personnes, les mêmes soldats. Qui marquera l'heure pré-

cise où la fidélité pouvait défaillir, devait renaître? Et n'oublions pas que le devoir tel que l'entendait l'ancien régime, l'attachement exclusif au souverain, primait encore dans beaucoup de cœurs la notion abstraite de patrie; c'était l'excuse très valable des émigrés; n'en serait-ce pas une pour ces créatures de Napoléon qui lui devaient tout? Mettons-nous à la place et dans les perplexités d'un Ney, d'un Labédoyère; la correction risquait de s'appeler pour eux ingratitude; le scrupule de légalité, manque de foi et de générosité... Dans ce dérèglement universel, chaque cœur avait sa règle.

Même en des temps moins incertains, les procès politiques, — et j'ajouterai : sociaux, — blesseront toujours notre instinct du juste. Je crois qu'on en peut voir la raison. La justice est une machine de précision; quand on la met en branle, vis-à-vis d'une transgression bien établie et d'un texte de loi, elle fonctionne automatiquement, en quelque sorte. Si on lui livre un mal particulier, limité à un seul ou à quelques individus, notre équité naturelle est satisfaite, parce que toute la quantité connue de ce mal tient dans le plateau de la balance et l'infléchit comme il convient. S'agit-il au contraire d'un de ces actes dont une fraction considérable du corps social est coupable ou complice? Notre équité se révolte, quoique la justice fonctionne exactement, parce qu'elle fonctionne partiellement, parce qu'il n'entre dans le plateau trop étroit de la balance qu'une minime quantité du mal notoire. Le jeu de la justice, irréprochable en lui-même, nous apparaît alors comme une loterie, il ressemble trop au procédé barbare des anciens, quand ils décimaient une troupe prise en faute.

Puisqu'il faut bien que les gouvernemens établis se défendent, ce ne serait pas un si grand paradoxe de dire hardiment : Ney fusillé par l'ordre direct et personnel du souverain, cela vaudrait encore mieux que Ney jugé par une cour régulière; il y aurait dans le monde un acte arbitraire de plus sur la conscience d'un homme, il n'y aurait pas ébranlement et destruction de la notion si nécessaire de justice. — Toutes les causes politiques et sociales tombent sous la définition de Victor de Broglie que j'ai citée plus haut : « par leur nature et leur portée, elles dépassent la justice humaine. » — Puissent les gouvernemens se pénétrer de cette sage parole; et si les passions la leur font oublier, puisse chacun de nous retrouver, pour leur résister, le courage de l'homme qui la soutint avec une si belle fermeté!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Tout ce qui se passe depuis quelque temps en France est, en vérité, si étrange qu'on pourrait se demander si ceux qui ont une responsabilité publique savent bien ce qu'ils veulent, ce qu'ils doivent faire ou s'ils ne se laissent pas tout simplement aller au courant qui les entraîne. Après les procès d'hier, de nouveaux procès; après les divulgations de la veille, des divulgations nouvelles sorties on ne sait d'où; après des hésitations visibles, la série des contradictions et des confusions: tout se succède, tantôt avec une lenteur qu'on dirait calculée, tantôt avec une foudroyante rapidité; tout est mené avec un mélange de légèreté, d'effarement et d'impuissance. Aujourd'hui, on en est encore à ce procès de « corruption, » qui finira comme il pourra, qui aura, dans tous les cas, remis au jour, à côté de bien des choses inexpliquées et troubles, de singulières mœurs, d'étranges jeux d'influences, de curieux manèges déguisés sous le voile de « l'intérêt supérieur de la république. » Où en sera-t-on demain? N'y aura-t-il pas des surprises nouvelles? Verra-t-on se dérouler encore les révélations, les procès naissant des uns des autres, formant une sorte d'enchaînement de scandales? Rien n'est fini, c'est évident. Tous ces spectacles, cependant, ne seraient qu'une bien vaine représentation, une stérile et insupportable exhibition des misères publiques, s'il ne devait en résulter des lumières pour tous les pouvoirs, pour le parlement comme pour les ministères et, en définitive, un profit pour le pays.

Avouons-le pour ceux qui ne veulent pas l'avouer, la première de toutes les vérités est que cette triste affaire a été aussi mal engagée, aussi mal conduite que possible. On n'en a pas d'abord saisi le caractère et on n'en a pas prévu les suites; on s'est laissé surprendre et on expie aujourd'hui les imprévoyances d'une fausse direction, — en essayant peut-être même encore de s'étourdir, de réparer les inconséquences du début par des inconséquences ou des imprévoyances nouvelles. C'était assurément une phase difficile et ingrate à traverser. S'il

y avait à réfléchir et même peut-être à hésiter dans l'intérêt de l'honneur du pays, c'est avant de s'engager qu'il aurait fallu tout calculer. Le jour où un éclat ne pouvait plus être évité, il n'y avait plus qu'à prendre son parti sans subterfuge, à faire hardiment son choix entre les systèmes de conduite qu'on avait à suivre.

Le seul procédé sérieux et efficace était évidemment de se mettre à la tête de cette liquidation judiciaire et politique qui s'ouvrait presque à l'improviste, de se dégager de toutes les considérations secondaires, surtout des considérations de parti, d'accepter libéralement, résolument toutes les conséquences de l'œuvre de répression et d'épuration devant laquelle on ne pouvait plus reculer. L'œuvre était certainement délicate, elle devenait une nécessité dans une situation où la moindre hésitation pouvait ressembler à une tolérance ou à une complicité. La première condition était de maintenir la justice dans sa liberté et son indépendance au-dessus de toute suspicion, de lui laisser la plus complète autorité pour « faire la lumière, » comme on dit, pour chercher les coupables, s'il y en avait, et exercer les poursuites, s'il y avait des poursuites à exercer. La seconde condition, toute politique, pour un gouvernement prévoyant, était de décliner toute solidarité avec un passé désormais visiblement compromis, de comprendre que, dans la situation nouvelle où l'on entrait, la seule sanction efficace de toutes les déclarations était de « changer de système. » C'est le mot qui s'échappait, pour ainsi dire, de tout un ensemble de choses, et qui avait passé dans l'ordre du jour de M. Cavaignac. Par la netteté de son attitude et de ses résolutions, le gouvernement pouvait sans doute être conduit à des actes qui lui auraient coûté ; mais il se dégageait lui-même, il dégageait le régime devant le pays ; il rassurait l'opinion par la garantie visible, avérée, d'une justice indépendante et impartiale. Il pouvait, il devait en même temps rallier tous les esprits, toutes les bonnes volontés sincères à une politique libre de toutes les compromissions malfaisantes. Ce n'était pas encore facile, nous en convenons ; c'était possible et digne d'être tenté, fait pour parler à la loyauté d'une nation sensible à l'honneur et aux desseins généreux.

C'était dans tous les cas l'acte viril d'un gouvernement décidé à en finir avec cette éternelle et irritante obsession, avec une crise oppressive. Ce qui ne ressemblait, ce qui ne ressemble plus à rien, c'est de se jeter dans cet immense guêpier sans une conviction bien apparente, de passer entre tous les systèmes ou tous les expédiens, de paraître chercher la vérité et d'essayer de la voiler là où elle pouvait être importune, de multiplier les perquisitions et d'arriver toujours trop tard, d'avoir l'air de marcher au hasard sous l'aiguillon des révélations imprévues. La plus dangereuse comme aussi la plus inutile des tactiques était certainement de faire ce qu'on a fait. Que le gouvernement n'ait eu que de bonnes intentions, qu'il ait même cru agir prudemment ou

habilement, c'est possible ; ce n'est pas précisément la question. Il n'est pas moins évident que le gouvernement n'a cessé de louvoyer dans sa marche, subordonnant ses initiatives à des influences inexpliquées, que s'il a mis la justice en mouvement, il l'a tour à tour activée ou ralentie selon les circonstances, qu'il a paru quelquefois chercher des coupables hypothétiques en essayant de faire oublier des personnages plus réellement compromis ; il est clair enfin qu'il a trop souvent confondu l'action judiciaire et la politique ou l'intérêt de parti. Et à quoi cela a-t-il servi ? On n'a sûrement réussi à rien empêcher ou à rien détourner. On n'a fait qu'amasser les obscurités et les confusions, préparer des complications nouvelles, laisser à l'opinion le temps de s'impatienter et de s'aigrir, éveiller partout cette impression que le gouvernement avait quelque chose à cacher, qu'il devait avoir quelque intérêt à ne pas tout livrer, à garder ses secrets. La confiance a diminué dans le public, qui a fini par tenir pour suspect tout ce qui se faisait, tout ce qui se disait, et ne plus attendre la lumière que de l'imprévu. On en est venu à se défier de tout, à ne plus croire à rien de ce qui vient du monde officiel.

Tenez, pas plus tard que ces jours derniers, au cours de ce procès qui se déroule devant la cour d'assises de Paris, trois ou quatre personnages de la république, M. Floquet, M. Clémenceau, M. Ranc, M. de Freycinet lui-même, ont comparu comme témoins. Ils ont eu à déposer au sujet d'une circonstance où ils sont intervenus pour prévenir ce qu'ils ont appelé un scandale, l'éclat d'un procès qui menaçait la compagnie de Panama et qui pouvait, ont-ils dit, nuire à l'intérêt public, ou pour mieux dire « au parti républicain. » Leurs explications ont été ce qu'elles ont pu ; elles ont été reçues avec un scepticisme visible, elles ont paru énigmatiques. On n'a pas mis en doute l'intégrité personnelle des témoins ; on s'est demandé avec quelque surprise ce que signifiait cette intervention motivée par une crainte de scandale, quel intérêt d'état il y avait à prévenir un procès que les chefs de la compagnie de Panama ne redoutaient pas, — à moins que ce procès ne pût dévoiler déjà, dès 1888, les scandales parlementaires qui éclatent aujourd'hui. Rien n'a été bien éclairci, le doute est resté ! — On sortait à peine de ces explications qui n'ont rien expliqué lorsqu'a éclaté à l'improviste un autre incident foudroyant et pathétique qui a été un vrai coup de théâtre : la déposition d'une personne distinguée, femme d'un des administrateurs de Panama, Mme Cottu.

De cette déposition émouvante, il résulterait que dans un entretien auquel Mme Cottu aurait été appelée avec le directeur de la sûreté générale, des ouvertures au moins étranges lui auraient été faites. On lui aurait laissé espérer des avantages, des adoucissemens pour son mari, pour les administrateurs de Panama, s'ils savaient se taire ; on l'aurait pressée, elle, personnellement de dire ce qu'elle savait, de

livrer les documens dont elle pourrait disposer et qui compromettraient des « membres de la droite » du parlement. Tout ceci a été dit d'un accent irrésistible de sincérité. Et il faut bien que ce soit vrai, puisque le directeur de la sûreté générale, qui a été appelé aussitôt, en se défendant à demi, en atténuant tout au plus le caractère de l'entrevue et les termes de son langage, n'a pu contester les points les plus essentiels de ce redoutable témoignage. Il a épilogué, il a balbutié et il a fini par en dire assez pour laisser comprendre qu'il se serait cru passé maître dans son métier s'il avait réussi dans son exploit de police. Cette démarche plus qu'indiscrète avait été quelque peu ébruitée depuis quelques jours; elle a éclaté comme un coup de foudre à l'audience, au milieu d'un frémissement universel. On arrangera cela comme on voudra, c'est une tentative de diplomatie d'un genre nouveau et assez ignominieux pour exploiter les anxiétés d'une femme éprouvée dans ses affections, pour lui arracher ses secrets par dévoûment à son mari, pour obtenir d'elle des armes contre des adversaires politiques. Resterait à savoir par qui ce singulier directeur de la sûreté générale a été chargé de ces louches négociations, s'il n'a pris conseil que de lui-même ou s'il avait reçu des instructions. M. le garde des sceaux Bourgeois, quant à lui, s'est hâté de décliner toute responsabilité, en envoyant sur-le-champ sa démission, au risque d'ajouter une crise de ministère à une crise d'audience. Et c'est ainsi que d'incident en incident, tout se complique, que se déroule ce drame aux péripéties et aux surprises toujours nouvelles. On s'est donc trompé du tout au tout dans la direction judiciaire de cette triste aventure.

On ne s'est pas moins trompé dans l'œuvre politique, et on s'est trompé par les mêmes raisons, faute d'une vue claire et d'un sentiment juste des choses. C'est bien aisé à voir : on a cru que ce n'était qu'un mauvais moment à passer, qu'on pourrait, sinon « étouffer l'affaire, » du moins l'expédier au plus vite avec quelques jugemens et quelques ordonnances de non-lieu; on s'est figuré qu'il n'y avait qu'à y mettre un peu de dextérité, à sauver quelques réputations endommagées, à rassurer quelques consciences inquiètes, — et à reprendre ensuite son chemin en ralliant des forces un peu dispersées, des intérêts ou des passions de parti sous ce drapeau fané et usé de la « concentration républicaine. » C'était une illusion assez naïve ou un faux calcul. L'erreur a été de ne pas voir que tout était changé, qu'on entrait dans une situation nouvelle où la « concentration » ne se survivait que par le mal qu'elle avait fait et n'était plus qu'un expédient ruiné; on a voulu, disait-on, maintenir l'œuvre républicaine par l'union des « hommes qui ont représenté la république : » ce sont justement ces hommes qui sont le plus compromis et avec lesquels il n'y avait plus rien à faire,— pas plus qu'on ne pouvait compter sur un parlement désormais impuissant, troublé à la fois par les suspicions qui pèsent sur lui

et par l'approche des élections. On le voit bien : cette chambre qui marche vers sa fin, elle est réunie depuis les premiers jours de l'année; nous sommes au troisième mois, et elle n'a pas pu même arriver à voter un budget sérieux. Elle a passé son temps à interpeller ou à s'amuser, à imaginer toute sorte d'impôts puérils ou décousus, déguisés sous le nom de réformes : impôts sur les patentes des grands magasins, impôts sur les vélocipèdes, impôts sur les pianos, impôts sur les livrées, etc.? C'est l'impuissance puérilement agitée dans la confusion. Où y a-t-il dans tout cela une force, un point d'appui, des élémens de « concentration? » On n'a pas voulu voir que, dans une situation nouvelle, la première condition d'une action sérieuse était de « changer de système, » — et c'est ainsi que, par une fausse direction politique comme par une fausse direction judiciaire, on n'est arrivé qu'à augmenter le gâchis. Voilà le résultat!

Le plus grave en tout ceci est qu'on ne voit plus trop comment on sortira de cette crise, que les dernières scènes d'audience et la démission de M. le garde des sceaux, Bourgeois, ont poussée à l'état aigu. Quand on ne sait plus où on en est, on a recours aux interpellations qui, le plus souvent, ne servent à rien, — et c'est ce qui est arrivé encore une fois hier au palais Bourbon par ce nouveau débat qui s'est engagé à l'occasion des récens incidens. C'était pour la dixième fois la séance des explications qui deviennent promptement des tumultes, et, tout bien compté, on n'est pas plus avancé. L'ancien ministre de la justice s'est expliqué devant la chambre, — il avait tenu avant tout, on ne sait trop pourquoi, à aller s'expliquer devant la cour d'assises, — et on n'est pas mieux fixé sur la vraie et décisive raison de sa démission. M. le président du conseil, à son tour, s'est expliqué au milieu des orages et il a même fini par avoir une fois de plus un ordre du jour favorable; mais il est bien évident que c'est là une de ces victoires qui ne donnent ni force, ni autorité à un ministère démembré et affaibli. Ce sera, on le sent, à recommencer demain! Que deviennent cependant les intérêts les plus sérieux du pays? Lorsqu'il y a quelques semaines, en plein parlement anglais, on demandait à M. Gladstone s'il y avait eu des négociations récentes avec la France au sujet de l'Égypte, M. Gladstone répondait avec mesure qu'on s'était abstenu par égard pour notre nation et pour nos épreuves intérieures; c'est-à-dire que les plus grandes affaires sont suspendues. Voilà la cruelle moralité de cette crise qui se prolonge au détriment du crédit et de la dignité de la France!

Parce que la paix règne à peu près dans les rapports des peuples, parce que la plupart des États ont leurs préoccupations, leurs crises ou leurs diversions intérieures, il ne faut pas se hâter d'en conclure que les questions qui divisent l'Europe aient disparu. Parce que depuis quelque temps on parle peu de l'Orient, des Balkans, de tout ce qui se

rattache à l'empire ottoman, il ne faut pas croire que les affaires orientales cessent d'avoir leur gravité dans les affaires de l'Occident. C'est le contraire qui est vrai. Ce débat oriental, il est depuis longtemps ouvert, il reste toujours ouvert. Le moindre incident suffit pour rappeler que rien n'est réglé et fini. Une conversation récente d'Abbas-Pacha avec un simple journaliste anglais prouve que le jeune vice-roi du Caire se préoccupe avec anxiété de la situation qu'on veut lui faire, des intentions de l'Angleterre, et quelles que soient les vues de lord Salisbury ou de lord Rosebery, l'Europe ne pourrait certes se désintéresser de tout ce qui affecterait l'ordre international créé en Égypte. Le mariage du prince Ferdinand de Cobourg, établi depuis quelques années sans être reconnu à Sofia, a réveillé la question des Balkans, la question du traité de Berlin et de ses suites. Si ce n'était qu'un mariage princier de plus, ce ne serait rien, ou du moins ce mariage ne serait qu'un curieux épisode du temps. Que de changemens se font dans le monde! La jeune fiancée du prince Ferdinand de Cobourg, petit-fils du roi Louis-Philippe, est une princesse fille du duc Robert de Parme-Bourbon, petite-nièce de M. le comte de Chambord,—et la plus pure légitimité se trouve ainsi alliée à une famille qui est sur tous les trônes révolutionnaires de l'Europe, qui poursuit aujourd'hui une couronne révolutionnaire de plus en Bulgarie! Le couple princier est charmant, dit-on ; il va courir l'aventure!

Si ce n'était que cela, ce serait fort bien. Malheureusement, c'est la politique qui complique tout ou risque de tout compliquer. Par son mariage, le prince Ferdinand de Cobourg entre plus intimement dans la famille impériale d'Autriche et se crée assurément des appuis à la cour de Vienne, où l'on ne demandait sans doute pas mieux que d'avoir un prince dévoué à Sofia. C'est un avantage si l'on veut. Il reste à savoir si l'avantage n'est pas compensé par le danger d'aggraver, de rendre peut-être irréparable l'antagonisme d'influences qui règne à Sofia; mais ce n'est rien encore. Une des conditions de ce mariage destiné à assurer l'avenir des nouveaux souverains de Bulgarie a été, à ce qu'il semble, la revision de l'article de la constitution bulgare qui impose au prince régnant la profession de la foi orthodoxe. Le dictateur, M. Stamboulof, s'y est prêté et a proposé la revision, qui sera sans doute adoptée. Voilà justement où tout se complique! Il est évident que cette infidélité à la foi orthodoxe était faite pour froisser une partie de la population bulgare, surtout l'Église qui a protesté, et on a été obligé de recourir à des actes violens de répression contre le métropolite de Tirnovo, Mgr Clément. De plus, cette revision ressemblait à une déclaration de rupture avec la Russie, à une sorte de défi porté au tsar, protecteur né de la religion orthodoxe. On devait bien penser que l'empire, qui de tout temps a fait de la protection des chrétiens d'Orient la loi de sa politique, qui a été après tout le libérateur de la

Bulgarie, se sentirait offensé. Le cabinet de Pétersbourg, malgré la longanimité qu'il a montrée depuis quelques années vis-à-vis de la Bulgarie, a protesté énergiquement. De sorte que ce mariage risque tout à la fois d'envenimer l'antagonisme entre l'Autriche et la Russie, de soulever les passions religieuses en Orient et d'obliger le tsar à accentuer sa politique. Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de préparer la solution pacifique de cette question des Balkans, qui reste un des périls de l'Europe, puisqu'elle ravive sans cesse cette autre question de la validité du traité de Berlin.

Si notre vaillante voisine, la Belgique, pour sa part, arrive enfin à réaliser jusqu'au bout cette œuvre de revision constitutionnelle qu'elle a entreprise, elle n'y sera pas arrivée sans peine, sans bien des marches et des contremarches. Elle aura du moins cette satisfaction de se dire qu'une revision toute légale, si laborieuse qu'elle soit, fût-elle même modeste, vaut toujours mieux qu'une révolution. Voici bientôt un an que des élections extraordinaires ont été faites pour donner à des chambres nouvelles un mandat constituant ; voici plus de six mois que des commissions nommées par la chambre des représentans et par le sénat sont au travail, qu'on s'agite, qu'on délibère et qu'on dispute ou qu'on négocie. Après les études prolongées et un peu obscures des commissions, le débat vient de s'engager à la pleine lumière dans le parlement lui-même. Où en est-on en définitive ? Le point vif et délicat, il était facile de le prévoir, est toujours le droit de suffrage. Tout le reste est pour ainsi dire épisodique ou laissé provisoirement dans le demi-jour. L'électorat, c'est la seule question qui ait le privilège d'émouvoir l'opinion, qui passionne même le pays et qui, à parler franchement, soit la sérieuse raison d'être de la revision. La réforme de la loi électorale par l'abolition ou la réduction du cens, c'est un point à peu près admis ; tout le monde, ou à peu près tout le monde finit plus ou moins par y arriver. Seulement dans quelle mesure l'extension du suffrage doit-elle être réalisée ? C'est ici que la confusion recommence et que les divisions éclatent parmi les catholiques maîtres de la majorité ordinaire comme parmi les libéraux.

C'est la bataille des systèmes dans tous les camps et dans le parlement. Il y a ceux qui, entraînés par le mouvement, réclament le suffrage universel à peu près sans limites ; M. Paul Janson, parmi les libéraux avancés, M. Nothomb, parmi les catholiques, sont de ce nombre. Il y a aussi ceux qui, sans être bien convaincus de la nécessité d'une revision, cèdent à un courant difficile à détourner, mais qui veulent entourer l'extension du suffrage de conditions et de garanties. Il y a les partisans d'une réduction du cens à 10 francs, les partisans de certaines conditions modestes de capacité, les partisans de ce qu'on appelle « l'habitation, » adoptée comme garantie. Le chef du ministère, quant à lui, M. Beernaert, fait de la diplomatie entre tous les

partis. M. Beernaert voudrait éviter, avant tout, que ce grand mouvement de revision finît par un aveu d'impuissance parlementaire, et comme il sait que rien n'est possible, si on n'a pas une majorité des deux tiers des voix, il met tout son art à conquérir cette majorité, en ménageant quelque transaction avec la gauche modérée, représentée par M. Frère-Orban, M. Graux. Au fond, il est clair que le suffrage universel pur et simple excite de vives défiances dans le parlement, même parmi les libéraux et que dans tous les camps, c'est à qui cherchera des atténuations. Seulement ici encore on se divise : les uns cherchent ce qui peut favoriser le vote des campagnes, les autres, ce qui peut favoriser le vote des villes.

On en était là lorsque tout récemment est survenu un incident aussi singulier qu'imprévu. Les partisans du suffrage universel, comptant évidemment profiter des divisions et en imposer au parlement, ont tenté un coup hardi. Ils ont imaginé une vaste consultation populaire, une sorte de « referendum » ou de scrutin volontaire et libre. Ce « referendum, » ils l'ont d'ailleurs organisé, il faut le dire, dans les conditions les plus régulières possible, avec les plus sérieuses garanties de correction et de sincérité. Ils ont mis les divers systèmes aux voix dans le pays. Qu'est-il arrivé? A Bruxelles, sur 110,000 inscrits, il y a eu plus de 60,000 votans et plus de 50,000 voix pour le suffrage universel de M. Janson et de M. Nothomb. Tous les autres systèmes n'ont eu que d'insignifiantes minorités. Presque partout où le scrutin a été ouvert, le vote est dans les mêmes proportions. Ce n'est sans doute qu'une consultation sans autorité légale, un simple pétitionnement, si l'on veut. Le vote n'est pas moins curieux et significatif, de sorte que le parlement belge, au moment où il est enfin entré dans ce solennel débat de la revision, s'est trouvé sous le coup de cette manifestation spontanée. Il n'est point lié, c'est vrai; il garde sa liberté, et même, à ce qu'il semble, ses défiances. Il peut toujours voter quelque combinaison qui ralliera les catholiques et les libéraux modérés. Il risque seulement de voir se relever devant lui le drapeau du suffrage universel, — et au lieu d'en finir cette fois par une large revision, de laisser une arme, un prétexte, à des agitations nouvelles qui peuvent n'être pas sans péril pour la Belgique.

Les agitations, même les agitations légales ou électorales, ont toujours leur gravité dans tous les pays ; on ne sait jamais ce qui peut en sortir. Elles sont sans doute inhérentes à la vie libre ; elles ne sont pas moins dangereuses, onéreuses et quelquefois pleines de surprises. Quel est le caractère et quel sera le résultat de ces nouvelles élections espagnoles qui se préparaient depuis plus de deux mois, depuis l'avènement du cabinet libéral de M. Sagasta et qui viennent enfin de s'accomplir? Ces élections, à vrai dire, étaient inévitables, à peu près forcées. A chaque ministère nouveau il faut des chambres nouvelles. C'est une

loi invariable en Espagne ! Les dernières Cortès étaient l'œuvre du ministère conservateur de M. Canovas del Castillo, qui n'a même pas pu vivre avec elles, qui a péri par les divisions de son propre parti. M. Sagasta, en arrivant aux affaires, était nécessairement conduit à se faire son parlement, sa majorité, — et de fait, depuis son retour au pouvoir, il s'y préparait en chef de gouvernement, qui n'en est pas à sa première campagne d'élections. C'était surtout la tâche du ministre de l'intérieur, M. Gonzalès, qui n'a fait après tout que ce que ses prédécesseurs ont fait avant lui et ce que feront après lui ses successeurs. C'est peut-être, il est vrai, devenu un peu plus difficile avec le suffrage universel qui n'en est encore qu'à ses débuts au-delà des Pyrénées, qui est appliqué aujourd'hui pour la seconde fois. Le ministère libéral, dans tous les cas, n'a rien négligé pour diriger à son profit cette seconde expérience du suffrage universel, en continuant les vieilles traditions de patronage électoral. Comme cela arrive toujours en Espagne, il a fait ses distributions de candidatures, en ayant soin de ménager les diverses nuances qui forment la majorité ministérielle, en faisant aussi la part des oppositions. Tout avait été réglé, et en définitive les élections se sont faites sans autre accident que quelques échauffourées dans le midi ou à Barcelone. On ne peut pas dire d'ailleurs que la population ait mis beaucoup d'empressement à aller au scrutin. Une bonne moitié des électeurs s'est abstenue.

Telles qu'elles sont, dans leur ensemble, ces élections sont à peu près conformes au programme et répondent à ce qu'on attendait. Le ministère libéral a sa majorité, une majorité considérable, quoiqu'un peu bigarrée ! Les conservateurs, ceux qui restent attachés à la fortune de M. Canovas et ceux qui ont suivi M. Silvela dans sa dissidence, auront de 70 à 80 voix. Les carlistes ont, eux aussi, quelques élus, un petit nombre. Il y a cependant un point où le scrutin paraît avoir trompé toutes les prévisions. Les républicains ont eu évidemment plus d'avantages qu'on ne le croyait. Ils comptent près de trente élus, sans compter M. Castelar et ses amis qui, à la vérité, sont des alliés pour le ministère. Les irréconciliables, les anciens chefs de la république, M. Salmeron, M. Pi y Margall, M. Ruiz Zorrilla lui-même, quoique exilé, sont nommés, — et, chose curieuse, c'est à Madrid même que les républicains les plus radicaux ont eu leur plus éclatant succès. Le fait est qu'ils ont eu à Madrid six élections sur huit. C'est certainement dans ces élections espagnoles l'incident le plus caractéristique, le plus inattendu, ce qui a le plus vivement frappé l'opinion. Les conservateurs alarmés ont attribué cette sorte d'échec de la monarchie à la complicité ou à la négligence des libéraux, du gouvernement. Les libéraux eux-mêmes s'en sont émus, au point qu'on a parlé de la démission du gouverneur et de l'alcade de Madrid. On ne s'attendait pas à ce coup de théâtre ! Il ne faut pourtant rien grossir. Ce succès des républicains a

pu être une désagréable surprise; il ne change ni la situation parlementaire qui reste ce qu'elle est, ni surtout la situation générale du pays où l'immense majorité nationale paraît toujours attachée à la monarchie et à la régence.

Pour le moment, d'après toutes les apparences, M. Sagasta reste maître des affaires avec sa majorité, avec son parlement nouveau. Cette petite recrudescence républicaine des dernières élections n'en est pas encore à être un péril, — et si les républicains devenaient un danger, tous les partis monarchiques, libéraux et conservateurs, se trouveraient de nouveau réunis pour la défense des institutions. Ce n'est pas de là que peuvent venir les difficultés pour le ministère libéral et pour son habile chef. La vraie difficulté pour M. Sagasta est de garder son équilibre entre les partis, de maintenir la bonne intelligence dans sa propre majorité, dans cette majorité plus apparente que réelle, assez divisée dans le fond, où il y a des constitutionnels modérés, des démocrates ralliés à la monarchie, des protectionnistes, des partisans de la liberté commerciale. Il a déjà passé par cette épreuve dans ses précédens ministères, et malgré son habileté de tacticien, malgré son art de temporisation, il n'a réussi qu'à demi et pour peu de temps dans cette expérience. M. Sagasta a profité des divisions des conservateurs et a succédé à M. Canovas, comme M. Canovas avait profité des divisions des libéraux et avait succédé à M. Sagasta. C'est le jeu de la politique espagnole depuis quinze ans, surtout depuis l'avènement de la régence. Le nouveau président du conseil sera-t-il plus heureux cette fois? C'est toute la question qui se débat au-delà des Pyrénées.

Tout se passe aux États-Unis avec une simplicité qui n'est pas sans grandeur, on vient de le voir encore une fois par la paisible inauguration de la présidence nouvelle à Washington. Après la violente campagne qui avait agité pendant quelques mois l'Union tout entière pour l'élection présidentielle, le calme s'était fait presque instantanément devant le vote qui était la défaite éclatante de l'administration républicaine. Le président vaincu, M. Harrisson, a bien essayé, à ce qu'il semble, d'employer ce qui lui restait de règne dans l'intérêt de son parti, et on a pu distinguer qu'il aurait voulu signaler sa sortie par quelque acte d'éclat comme l'annexion des îles Hawaï; mais le scrutin l'avait d'avance frappé d'impuissance. Il n'était plus à la Maison-Blanche qu'un hôte de quelques semaines préparant son déménagement, attendant un successeur victorieux, — et au jour voulu en effet, le 4 mars, le nouveau président, M. Cleveland, a fait son entrée ou sa rentrée sur la scène. Tout s'est passé selon les règles, selon l'étiquette républicaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu un certain apparat. Washington s'est animé pour ce jour-là et a eu ses cortèges grossis par l'affluence populaire, ses défilés militaires, ses pavoisemens, ses salves d'artillerie. Quant aux deux principaux personnages de la cérémonie, ils ont joué leur rôle

avec une parfaite simplicité. M. Cleveland, qui était descendu la veille dans un hôtel. est allé rejoindre M. Harrisson, et tous deux, suivis des deux vice-présidens, se sont rendus au Capitole où les membres du congrès étaient déjà réunis. Le nouveau président a prêté son serment en baisant la Bible, et cela fait, sortant du Capitole, entouré des membres du congrès, du corps diplomatique, des chefs militaires, il a prononcé un discours, son premier message, devant le peuple assemblé. Puis il a regagné la Maison-Blanche pour ses réceptions, — tandis que son prédécesseur, M. Harrisson, prenait le train pour Indianapolis. Et voilà M. Cleveland installé pour quatre ans dans sa magistrature, avec une politique nouvelle, avec un ministère assez bizarrement composé d'hommes dont aucun n'est peut-être à sa place là où il est.

A dire vrai, ce ministère semblerait assez peu significatif par lui-même; mais le cabinet importe peu là où les ministres n'ont rien à démêler avec le parlement. L'essentiel est dans la politique que le nouveau président représente, qu'il porte avec lui au pouvoir, et cette politique, M. Cleveland l'a retracée une fois de plus, le jour de son inauguration, avec autant de vigueur que de netteté. Le nouveau président n'accepte qu'avec restriction l'héritage que les républicains lui ont légué, ou plutôt il ne l'accepte pas du tout, et il se promet de réformer tout ce qui, depuis vingt ans, a si profondément altéré la vie publique aux États-Unis. Il s'est prononcé résolument contre le parasitisme étouffant d'un protectionnisme outré, contre le favoritisme gouvernemental et les corruptions administratives qui ont perdu les républicains au pouvoir, contre les monopoles abusifs, contre l'extravagante extension des « pensions nationales, » accordées par faveur de parti, dans un intérêt électoral, à de prétendues victimes de la guerre de sécession. Il s'est prononcé surtout avec énergie pour la réforme des tarifs Mac-Kinley, qui ne sont que l'exploitation organisée des masses populaires et mettent le Nouveau-Monde en conflit avec l'ancien. Le langage de M. Cleveland respire le libéralisme et l'honnêteté. Reste à savoir ce que sera dans la pratique cette politique nouvelle si hautement avouée, mais qui n'est encore qu'un vœu, une promesse, et ne peut pas même être immédiatement réalisée. Par une combinaison singulière des institutions américaines, en effet, tandis qu'un nouveau président entre à la Maison-Blanche, l'ancien congrès, qui a une majorité toute républicaine, qui a voté le bill Mac-Kinley, existe toujours et ne disparaîtra légalement que dans quelques mois, à l'automne. Ce n'est qu'alors que le nouveau congrès, tout démocrate, élu même avant le président, entrera en fonctions, et qu'il pourra y avoir une certaine harmonie entre tous les pouvoirs animés d'un même esprit.

Ce qu'il y a de caractéristique aujourd'hui dans les affaires américaines, c'est cette évolution même qui s'accomplit par la force de l'opinion. C'est la première fois depuis plus d'un quart de siècle,

que les démocrates reprennent aussi complètement possession du pouvoir. Jusqu'ici ils n'avaient eu que des avantages locaux, partiels. M. Cleveland lui-même, dans son premier passage au gouvernement de l'union, n'était pas entièrement libre et se sentait gêné par le congrès. Aujourd'hui, le retour est complet. Les démocrates, longtemps réduits à l'état de vaincus, ont retrouvé le succès et sont maîtres de la Maison-Blanche comme du prochain congrès. Ils reviennent au pouvoir, éclairés sans doute par une dure expérience, et leur chef, M. Cleveland, ne pouvait certes mieux commencer son nouveau règne qu'en promettant de relever les mœurs publiques à l'intérieur, de renouer des relations plus libérales avec l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le coup de théâtre de la déposition de Mme Cottu, suivi de la démission du garde des sceaux, M. Bourgeois, a eu pour résultat de faire reculer la rente française de près d'une unité dans la Bourse du 13 courant.

Mais on aurait tort de supposer que les préoccupations se rattachant à l'affaire de Panama aient été l'unique cause de la faiblesse subite de la rente. Si, du samedi 11 au lundi 13, le 3 pour 100 a fléchi de 97.80 à 97.25, il avait déjà reculé, depuis la dernière liquidation, de 98.30 à 97.80, et il paraissait évident que ces hauts cours n'étaient soutenus qu'artificiellement, trop de facteurs se réunissant contre une continuation de la campagne de hausse poursuivie en février.

Depuis deux ou trois ans, la Caisse des dépôts et consignations achetait des rentes françaises pour un montant moyen de 20 à 30 millions de francs par mois. Rien ne pouvait résister à l'action de ces achats incessans, quotidiens, effectués par une caisse disposant de ressources en apparence inépuisables et qui jamais ne semblait devoir rendre au marché la moindre parcelle du stock de rentes qu'il lui enlevait. La rente a été portée au pair, non que notre situation budgétaire ou économique justifiât ce cours, mais parce que l'absorption continue de titres par la Caisse des dépôts avait détruit l'industrie de la spéculation à découvert à la Bourse et annihilé tous les efforts tentés pour enrayer un tel mouvement de progression.

Un jour est arrivé où le rendement moyen du portefeuille des caisses d'épargne est devenu inférieur à l'intérêt que la Caisse des dépôts doit

verser à ces établissemens pour les fonds qu'ils lui confient. Le gouvernement, dont la responsabilité effective allait entrer en jeu pour la couverture du déficit à prévoir, a inséré dans la loi des douzièmes provisoires un article abaissant de 3.75 à 3.50 pour 100 le taux de l'intérêt à servir aux caisses d'épargne, et celles-ci ont dû abaisser d'autant l'intérêt qu'elles servent à leurs déposans. Cette disposition est entrée en vigueur dès le 1er janvier de cette année, et aussitôt on a vu se produire de décade en décade des excédens de retraits de fonds sur les nouveaux dépôts. Un certain nombre de déposans n'ont pas voulu se résigner à la diminution stipulée d'intérêt et ont repris une partie de leurs fonds pour en faire un autre emploi. Du 1er au 10 mars, le total des excédens de retraits s'est élevé pour les caisses d'épargne ordinaires à 131 millions, et le chiffre doit atteindre 150 millions si l'on y joint les excédens de retraits à la Caisse d'épargne postale.

La Caisse des dépôts et consignations, pour faire face à ces remboursemens, disposait des arrérages du portefeuille des caisses d'épargne et des sommes déposées en compte courant au trésor pour le compte de ces caisses, sommes s'élevant à 100 millions de francs environ. Ces ressources n'ont pas suffi, et la Caisse a dû aliéner des rentes sur le marché, pour un capital de 20 à 30 millions.

D'autre part, le trésor, obligé de restituer à la Caisse des dépôts son compte courant des caisses d'épargne, a vu son propre compte courant à la Banque de France se réduire à moins de 80 millions, alors que les disponibilités du gouvernement, représentées par ce compte à la Banque, devraient atteindre au moins 250 à 300 millions. Le ministre des finances a essayé de parer à cette situation inquiétante par une émission de bons du trésor au taux de 2 pour 100 à trois et cinq mois et de 2 1/2 pour 100 à échéance d'une année. Cette émission, portée à la connaissance du public par les seules insertions du *Journal officiel* et par les avis affichés dans les bureaux des trésoriers-généraux, n'a donné que de faibles résultats. Les banquiers ont pris de petites quantités de ces bons, le public sait à peine qu'il lui est possible de placer ses fonds à court terme à un taux avantageux, et le ministère des finances a été obligé de faire escompter par la Banque de France pour 55 millions de francs de ces bons.

Le rendement des impôts n'est nullement satisfaisant; l'exercice 1892 laisse un important déficit dont le montant sera très largement dépassé en 1893, si l'on en croit les résultats des deux premiers mois qui laissent 8 millions et demi de moins-values sur les évaluations.

Les circonstances politiques et financières que nous traversons ne sont donc ni les unes ni les autres de nature à favoriser la hausse de la rente. Toutefois, avec le cours de 97.25, coté deux jours avant le détachement du coupon trimestriel, ramenant le prix du 3 pour 100 à

96.50, la part est peut-être très suffisamment faite à un ensemble de conditions fâcheuses d'une durée passagère. Malgré le vote par la chambre, en deuxième lecture, des mesures restrictives édictées dans la loi sur les caisses d'épargne, on peut supposer que la période des excédens de retraits sera prochainement close; le ministre des finances peut prendre d'énergiques mesures pour renforcer à la Banque de France le fonds de roulement du trésor; enfin les derniers incidens de l'affaire du Panama auront peut-être pour résultat de mettre un terme à des ambiguïtés trop prolongées dans l'attitude du gouvernement.

Au dehors, les places de Vienne et de Berlin, après une hausse soutenue pendant deux ou trois mois à l'occasion des grandes opérations de conversion de l'Autriche-Hongrie, sont, depuis quinze jours, plus calmes et procèdent à des réalisations. Le Stock-Exchange, à Londres, a été ému pendant quelques jours par la menace d'un emprunt du gouvernement des États-Unis destiné à provoquer des réexpéditions d'or d'Europe en Amérique. Cette émotion est aujourd'hui calmée, l'opération étant tout au moins ajournée.

L'Italien s'est approché d'abord de 93 francs et a reculé dans les derniers jours à 92 fr. 55. L'enquête sur les banques est à peu près terminée, et les résultats en vont être publiés. Les recettes de toute nature du royaume pour les sept premiers mois de l'exercice ont dépassé de près de 20 millions le rendement correspondant de 1892. Les fonds russes ont peu varié de cours. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg procède en ce moment à un emprunt intérieur de 100 millions de roubles en 4 1/2 pour 100, destiné pour partie aux travaux du chemin de fer transsibérien. Les valeurs turques, l'Unifiée, le Portugais, ont été fermes. Les fonds helléniques ont faibli sur les difficultés qui se dressent devant le futur emprunt grec.

L'Extérieure est en hausse d'une unité. M. Gamazo a réalisé, dans les divers ministères, 30 millions de pesetas d'économies; le change tend à s'améliorer, les bilans de la Banque d'Espagne sont satisfaisans. Les élections générales, malgré quelques succès républicains à Madrid et dans les grandes villes, ont donné une forte majorité au cabinet libéral. Les valeurs espagnoles tendent donc à se relever; presque toutes les catégories d'obligations des chemins de fer, Andalous, Nord de l'Espagne, Asturies, Saragosse, ont déjà monté de 10 à 20 francs.

La Banque de France a une plus-value de 40 francs à 3,920; le Crédit foncier a baissé de 20 francs, le Lyon de 16.25 à 1,522.50, le Nord de 27.50 à 1,867.50, le Suez de 38.75 à 2,631.25. Les recettes du Canal présentent depuis le 1er janvier une diminution de 1,684,000 francs sur 1892.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.